

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ENTRE NATURE, CULTURE ET HYDROCARBURES :
LE CAS DU PROJET D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE
SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR
ANNE-ISABELLE CUVILLIER

FÉVRIER 2015

REMERCIEMENTS

Nombreux sont ceux qui m'ont prévenue que le parachèvement de la rédaction d'un mémoire était comparable à un accouchement. Selon mon expérience, accoucher ne dure toutefois pas trois ans, et les quelques heures de souffrances que ce travail implique apportent du bonheur et des moments de vie sans égal. Que dire de ce mémoire alors que je fais face à l'inconnu!

Je dois avouer que ce fut tout un apprentissage que de me retrouver sur les bancs d'école dans la cinquantaine bien entamée. Je me suis trouvée emportée par la vague du Printemps Érable avec cette grève étudiante mémorable qui a forcé un débat de société. J'ai été touchée et émerveillée par la jeunesse montante d'aujourd'hui, symbole d'une génération allumée et brillante. Sans l'énergie, l'engagement, les échanges et le support de mes collègues « étudiants », ce travail aurait été des plus solitaires. On dit souvent que cela prend une communauté pour élever des enfants et bien, cela prend également toute une Communauté autour de soi pour relever un défi de cette envergure et pour naviguer à travers la vie. Communauté avec un C majuscule, car effectivement, sans tous les membres de ces diverses communautés qui m'entourent, je n'aurais pas accouché de ce « troisième » enfant.

Au sein de cette communauté, je retrouve bien évidemment ma directrice de recherche Lucie Sauvé qui a si bien su m'écouter, m'encourager à pousser ma réflexion et me guider dans cette démarche rigoureuse et exigeante. Durant les hauts et les bas que la vie peut nous faire traverser, elle a été là, discrète et toujours présente.

Sans la communauté de Port-Menier qui m'a accueillie les bras grands ouverts, ce projet ne se serait tout simplement jamais matérialisé. Les AnticostiENEs sont des gens de cœur, chaleureux, accueillants et généreux. Ils me rappellent ma propre communauté dans « l'nord », malgré que mon « nord » soit pour sa part, bien relatif comparativement à la situation nordique d'Anticosti, je dois l'avouer. Mes amiEs de ma communauté Laurentienne ont été, eux aussi, infaillibles.

Quant à ma communauté « familiale », ma famille, qu'en dire sinon que sans vous je n'y serais tout simplement pas parvenue. Malgré le fait que j'ai dû m'effacer, me retirer, me concentrer sur ce travail au risque de tout perdre, de ne pas avoir pu jouer dehors comme nous aimons tant le faire, vous avez été là pour moi. Vous m'avez encouragée et supportée jusqu'à la dernière minute. Merci André, Frédérique et Geneviève pour votre source de motivation et votre aide considérable. À ma mère, mon père, mon fils Sacha, ma fille Christel et son conjoint Geoff : vous êtes mes piliers. Vous étiez là pour moi, inconditionnellement. Vous n'avez pas idée à quel point vous m'êtes importants. Je vous en serai éternellement reconnaissante.

*A dream you dream alone is only a dream.
A dream you dream together, is a reality.*

– John Lennon

AVANT-PROPOS

Lettre aux citoyens de Port-Menier

Pour être allée à deux reprises sur votre fabuleux territoire avant d'entamer cette aventure académique; pour m'être délectée de vos extraordinaires histoires; pour y avoir découvert votre patrimoine que ce soit à Baie Sainte-Claire, à l'Anse aux Fraises, ou à Pointe-Ouest; pour avoir exploré vos côtes en kayak et ses immenses baies refuges; pour y avoir taquiné et goûté les truites délicieuses des rivières cristallines; pour y avoir été éduquée sur les exclos, sur le phénomène karstique et sur les cours d'eau qui disparaissent et réapparaissent selon le gré de la nature, il serait malhonnête de ma part de ne pas avouer que déjà, dès le début, la question de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île m'interpellait et me touchait tout particulièrement.

Lors de mes lectures et en suivant les reportages et les débats à propos de ces soi-disant milliards de barils de pétrole accessibles seulement par fracturation hydraulique et, alors que la société québécoise était en pleine réflexion citoyenne sur la question des gaz de schiste, je me suis posée énormément de questions face à notre relation au territoire, à notre culture, et aux hydrocarbures. Les propos gratuits de certains de nos dirigeants pour lesquels Anticosti n'est habitée que par 200 000 chevreuils... me rendaient malade ! Les citoyens et leur territoire sont les grands oubliés et négligés de ces projets de développement où la question de la rentabilité économique passe trop souvent avant les communautés et l'environnement.

Le Québec dans toute son immensité mérite d'être apprivoisé et d'être aimé. Et vous avez tous à votre manière, su apprivoiser ce fabuleux territoire qu'est Anticosti. C'est ce sentiment d'appartenance que vous avez si bien su décrire, expliquer et me faire vivre. Vos témoignages et votre voix méritent d'être entendus et partagés, car le territoire du Québec en a grandement besoin!

C'est donc à vous que je dédie ce mémoire, il vous appartient.

Il nous appartient à tous.

*Une population dont le territoire est planifié par d'autres,
aménagé par d'autres,
géré par d'autres,
exproprié par d'autres,
dans un but et une perspective établis par d'autres
et au profit des autres
est réduite à l'insignifiance.*

– René Lévesque

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v
LISTE DES FIGURES.....	xv
LISTE DES TABLEAUX.....	xix
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	xxi
RÉSUMÉ.....	xxv
ABSTRACT	xxvii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Problématique générale – Hydrocarbures, environnement et société	6
1.1.1 Qu’est-ce que le pétrole, cet hydrocarbure?	6
1.1.2 État de la ressource ou le pic pétrolier.....	11
1.1.3 Hydrocarbures et sociétés.....	13
1.1.4 Hydrocarbures et environnement	16
1.1.5 La nécessité d’une approche territoriale régionale du « développement ».....	22

1.1.6	La nécessité de l'après-pétrole – Éléments de conclusion.....	24
1.2	Problématique spécifique – Les hydrocarbures au Québec et sur l'île d'Anticosti.....	25
1.2.1	Les hydrocarbures au Québec et à Anticosti – Perspective historique.....	25
1.2.2	Processus des Évaluations environnementales stratégiques (ÉES) et du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).....	34
1.2.3	L'ÉES1 et l'ÉES2 portant sur l'exploration pétrolière dans l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent	38
1.2.4	De la gouvernance au débat collectif : l'importance accrue du critère d'acceptabilité sociale.....	46
1.3	Problématique de recherche.....	52
1.4	Synthèse des principaux éléments de la problématique	54
1.5	Objectifs de recherche	55
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE.....		57
2.1	Le territoire et le développement.....	57
2.1.1	La notion de territoire	58
2.1.2	Le territoire, milieu de vie	60
2.1.3	Le territoire et l'identité : terreau fertile d'ancrage, d'appartenance et de résistance.....	62
2.1.4	Le territoire et l'insularité	66

2.1.5	Le territoire et la ruralité.....	69
2.1.6	Le territoire et la gouvernance.....	71
2.1.7	La notion de développement	73
2.1.8	L'écodéveloppement et le biorégionalisme.....	75
2.2	Nature et culture.....	78
2.2.1	La nature et la culture	78
2.2.2	La diversité bioculturelle.....	81
2.2.3	L'identité écologique.....	87
2.3	Les représentations sociales et la dynamique des controverses.....	89
2.3.1	Les représentations sociales	90
2.3.2	Les représentations sociales dans un contexte de dynamique des controverses.....	92
2.4	L'acceptabilité sociale et le consentement « libre, préalable et éclairé »	95
2.4.1	L'acceptabilité sociale.....	96
2.4.2	Le consentement « libre, préalable et éclairé »	102
CHAPITRE III		
	MÉTHODOLOGIE.....	107
3.1	L'étude de cas	107
3.1.1	La pertinence de l'étude de cas	108
3.1.2	Pourquoi Anticosti : Le choix du cas	110

3.2	Choix épistémologiques et méthodologiques	113	
3.3	Stratégies de cueillette de données	116	
3.3.1	La recension des écrits, revue de presse et communications variées	116	
3.3.2	L'observation, le journal de bord et la photographie	119	
3.3.3	Le questionnaire	122	
3.2.4	Les entrevues semi-dirigées	130	
3.2.5	Les entretiens informels improvisés	132	
3.2.6	Le groupe de discussion ou l'entretien collectif	133	
3.2.7	Communications par voie électronique	134	
3.4	Validité et validation des données	134	
3.5	L'analyse des données dans le cadre d'une étude de cas	136	
3.6	Avantages et limites de cette recherche	138	
3.7	Considérations éthiques	140	
3.8	Synthèse de la méthodologie	141	
CHAPITRE IV			
LE CAS DE L'ÎLE D'ANTICOSTI			143
4.1	Portrait géographique de l'île d'Anticosti	143	
4.1.1	Géographie	144	
4.1.2	Géomorphologie	146	

4.1.3	Géologie	153
4.1.4	Météorologie et climat.....	157
4.1.5	Biodiversité anticostienne	160
4.2	Éléments d’histoire.....	167
4.2.1	L’époque avant Menier.....	168
4.2.2	L’époque Menier	171
4.2.3	L’époque de la <i>Consol</i>	178
4.2.4	L’époque gouvernementale	181
4.2.5	De la municipalisation à aujourd’hui	185
4.3	Synthèse du cas d’Anticosti	189
CHAPITRE V		
LES CITOYENS D’ANTICOSTI ET LEUR TERRITOIRE :		
NATURE, CULTURE, DÉVELOPPEMENT ET PROJET PÉTROLIER		
5.1	L’identité écologique anticostienne	192
5.1.1	Le territoire.....	193
5.1.2	La nature.....	198
5.1.3	La culture et la vie communautaire	202
5.2	Le développement vu par les Anticostiennes.....	209
5.2.1	Représentation du développement en général	210
5.2.2	Les représentations du projet pétrolier	220

5.3	Le projet pétrolier comme moteur de développement?	223	
5.4	Le positionnement des citoyens face au projet pétrolier	230	
5.5	Les limites de l'acceptabilité	233	
5.6	Synthèse des résultats et éléments de discussion.....	240	
CHAPITRE VI			
ENTRE IDENTITÉ ET ENGAGEMENT : LES TENSIONS DU PROJET			
PÉTROLIER.....			243
6.1	Identité écologique et territoire.....	244	
6.2	Identité écologique et engagement citoyen	250	
6.3	Identité écologique, développement et positionnement	254	
6.4	Acceptabilité sociale et consentement « libre, préalable et éclairé »	258	
CONCLUSION			261
ANNEXE A			
SQUELETTE GÉNÉRIQUE DU QUESTIONNAIRE VITEK.....			269
ANNEXE B			
QUESTIONNAIRE FINAL AVRIL 2013			271
ANNEXE C			
QUESTIONNAIRE NOVEMBRE 2013.....			281
ANNEXE D			
GUIDE D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE.....			283
ANNEXE E			
CERTIFICATS ÉTHIQUES.....			285

ANNEXE F FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	287
ANNEXE G RÈGLEMENTS	291
ANNEXE H LOI RELATIVE À L'ÎLE D'ANTICOSTI	297
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	299

LISTE DES FIGURES

Figure	page
1. 1	Hydrocarbures générés en fonction de la profondeur d'enfouissement..... 8
1. 2	Processus migratoire de la roche-mère vers la roche-réservoir et puits conventionnels 9
1. 3	Évolution des concentrations atmosphériques 18
1. 4	Principales menaces à la biodiversité 21
1. 5	Zones d'étude ÉES1 et ÉES2..... 39
1. 6	Carte des sondages et puits existants sur l'île d'Anticosti. 41
3. 1	La communauté de Malartic divisée par la mine à ciel ouvert Osisko 124
4. 1	Situation géographique de l'Île d'Anticosti 145
4. 2	Falaises le long du littoral nord-est. Baie de la Tour où l'eau suinte à travers des strates. 146
4. 3	Type de relief sur l'île d'Anticosti 147
4. 4	Tourbières près de Port-Menier. 147
4. 5	La rivière Jupiter dans les collines anticostiennes. 148
4. 6	Réseau hydrographique de l'île d'Anticosti. 149

4. 7	Cap Ottawa à l’embouchure de la rivière Jupiter et infiltrations des eaux le long des falaises.	150
4. 8	Formation géologique de l’île d’Anticosti	155
4. 9	Plan stratigraphique de la formation de la plateforme de l’île d’Anticosti et localisation du shale de Macasty	156
4. 10	Vitesse annuelle moyenne du vent Anticosti	158
4. 11	Exclos de Baie Sainte-Claire (construit en 1999) où l’on distingue clairement la forme typique des sapins broutés ainsi que l’absence de feuillus et autres types de végétation du côté où les cerfs de Virginie ont libre accès.	163
4. 12	Villa « Château Menier ».	174
4. 13	Le « Château Menier » incendié en 1954.	175
5. 1	Représentations du territoire Anticostien par les résidents de Port-Menier.	194
5. 2	Anticosti : un milieu de vie exceptionnel.....	197
5. 3	Représentations de la nature par les résidents de Port-Menier.....	198
5. 4	L’importance de la nature anticostienne pour les résidents de Port-Menier	200
5. 5	Représentations de la culture par les résidents de Port-Menier.....	202
5. 6	L’engagement citoyen au sein de la communauté de Port-Menier	205
5. 7	Représentations des valeurs chez les résidents de Port-Menier	206
5. 8	L’importance de la culture anticostienne selon les résidents de Port-Menier	208

5. 9	Représentations du développement chez les résidents de Port-Menier	211
5. 10	Représentations de la conservation chez les résidents de Port-Menier.....	215
5. 11	L’avenir d’Anticosti tel que perçu par les résidents de Port-Menier	217
5. 12	Le dépôt pétrolier à Port-Menier géré par la CCIA	220
5. 13	Représentations du projet pétrolier chez les résidents de Port-Menier.....	221
5. 14	La confiance et le climat envers le projet pétrolier chez les résidents de Port-Menier au printemps 2013	225
5. 15	L’impact du projet pétrolier sur la qualité de vie et les emplois tel que perçu par les résidents de Port-Menier.....	228
5. 16	Impacts environnementaux du projet pétrolier, tels que perçus par les résidents de Port-Menier	229
5. 17	Impacts du projet pétrolier sur la nature, la culture et le territoire tels que perçus par les résidents de Port-Menier	229
6. 1	Représentations du territoire anticostien par les résidents de Port-Menier selon leur positionnement.....	246
6. 2	Positionnement au regard du projet pétrolier selon le statut de natif <i>versus</i> non-natif des résidents de Port-Menier.....	248

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	page
1. 1 Profil socio-économique des MRC et des régions de la zone d'étude.....	44
1. 2 Objectifs de recherche.....	56
2. 1 Analyse contrastée des notions d'acceptation et d'acceptabilité sociales, selon Batellier (2012).....	99
2. 2 Définition de consentement, libre, préalable, éclairé selon le Conseil principal de la forêt boréale	103
3. 1 Portrait démographique de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti 23 avril 2013.....	127
3. 2 Détail de la participation à l'enquête par questionnaire.....	128
3. 3 Répartition de la participation au groupe de discussion et au questionnaire de validation	130
3. 4 Répartition de la participation aux entrevues semi-dirigées.	131
4. 1 Vitesse des vents à Port-Menier.....	159
6. 1 Les projets d'avenir à Anticosti tel que perçus par les résidents de Port-Menier selon leur positionnement face au projet pétrolier	255

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACFAS	Association francophone pour le savoir
AQLPA	Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
AUCEN	Association universitaire des études nordiques
BAnQ	Bibliothèque des archives nationales du Québec
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CA	Conseil d'administration
CAF	Convention d'aménagement faunique
CBC	Convention sur la diversité biologique
CCIA	Coopérative de Consommation de l'île d'Anticosti
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CLD	Comité local de développement
CQDE	Centre québécois du droit de l'environnement
CRD	Comité régional de développement
CRNT	Commission des ressources naturelles et du territoire
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

xxii

EC	Réponse d'un citoyen de Port-Menier par envoi courriel
ÉES	Évaluations environnementales stratégiques
EPTC2 : FER	L'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, Formation en Éthique de la recherche
ESD	Réponse provenant d'une entrevue semi-dirigée
FAPAQ	Société de la faune et des parcs du Québec
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRIDD	Groupe de recherche en intégration et développement durable
HC	Hydrocarbure
HEC	École des hautes études commerciales Montréal
HQ	Hydro-Québec
I	Intervenant lors du groupe de discussion
IRF	Intervenant rencontres formelles
ISE	Société internationale d'ethnobiologie
ISE-UQÀM	Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal
LCPE	Libre consentement préalable et éclairé
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire du Québec

MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDEF	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MRN	Ministère des Ressources naturelles
NIMBY	<i>Not In My Back Yard</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
PFA	Produits Forestiers Anticosti
PI	Propos informels dans les cadres de porte ou tenus lors de rencontres informelles
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Q	Réponse provenant du questionnaire
QV	Réponse provenant du questionnaire de validation
RQ	Ressources Québec
SCBD	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SET	Savoirs environnementaux traditionnels

SOQUIP Société québécoise d'initiative pétrolière

UNESCO *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization* –
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UQÀM Université du Québec à Montréal

VITEK *Vitality Index of Traditional Environmental Knowledge*, ou Indice de
vitalité des savoirs environnementaux traditionnels ou ancestraux

RÉSUMÉ

Le Québec ne pouvant combler actuellement de façon endogène ses besoins en hydrocarbures, veut développer sa propre filière de gaz et pétrole de façon à renforcer sa souveraineté énergétique. À cet effet, les gisements potentiels dans le Golfe du Saint-Laurent et sur l'île d'Anticosti, où certains indices laissent supposer la présence d'importantes quantités de ces ressources, suscitent un vif intérêt. Le développement d'un projet d'exploitation d'une telle envergure nécessite une évaluation environnementale stratégique complète considérant non seulement les volets économiques, environnementaux et sociaux, mais aussi les réalités bien concrètes et les aspirations des communautés qui s'y trouvent. Or, bien qu'une telle évaluation soit annoncée, avant même le démarrage des travaux en ce sens, les foreuses explorent déjà le sous-sol anticostien, sans études, sans consultations auprès des QuébécoisES, mais surtout, sans offrir un espace de parole et de choix aux AnticostiensES : se lancer dans l'exploration et l'exploitation des énergies fossiles est-il une chose souhaitable pour les habitants de l'île?

En lien avec l'examen de l'acceptabilité sociale du projet pétrolier, cette recherche a pour objet le rapport dynamique que les Anticostiennes et les Anticostiens entretiennent avec leur milieu de vie et, plus spécifiquement, leur positionnement face au projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, dans le but de mieux comprendre cette réalité insulaire. Nous souhaitons contribuer ainsi au débat en cours. Afin d'y parvenir, la méthodologie de l'étude de cas a été privilégiée combinant les stratégies de l'observation, de l'entrevue semi-dirigée, du groupe de discussion et de l'enquête via un questionnaire validé par la communauté, auquel 70 % des résidents présents au moment de l'enquête ont répondu (printemps 2013).

Nous retrouvons une communauté divisée qui cherche sa voie et son avenir. Une communauté forte d'un passé unique, d'un engagement citoyen exemplaire et qui est profondément attachée à ce territoire dont la réputation de paradis naturel est sans équivoque. Bien que pour certains, la venue des pétrolières soit associée à la survie du village, l'acceptabilité sociale de ce projet est loin d'être acquise.

Mots-clés : Anticosti, acceptabilité sociale, identité écologique, territoire, développement, libre consentement préalable et éclairé.

ABSTRACT

Currently Quebec's hydrocarbon needs are dependant on importing the oil and gas it requires to meet demand. As a result, Quebec wants to develop its energy sector in order to become self-sufficient in the near future. To achieve this, the deposits of gas and oil found in the Gulf of St. Lawrence and on Anticosti Island, where there are indications that presuppose the presence of significant quantities of these resources, are attracting much attention. The development of a mining project of this magnitude would require a full strategic environmental assessment that considers not only economic, environmental and social dimensions, but should also take into account the human face and aspirations of the communities found there. All of this should take place before any work begins. However, exploratory drilling is already underway on Anticosti Island without studies, without consultation and without the knowledge of whether the citizens are prepared to live with and support the reality of fossil fuel exploration and development on their territory.

Related to the examination of the social acceptability of the oil project, this research concerns the dynamic relationship that the citizens of Anticosti Island have with their way of life and, more specifically, their position relative to the project of exploration and development of hydrocarbons. The goal is to better understand their reality at this juncture between nature and culture, to contribute to the ongoing debate on the oil development project. To achieve this, the approach of this case study was to combine findings from observations, semi-structured interviews, focus groups and the data derived from the distribution of a questionnaire to the community where 70% of residents present at the time the survey was conducted, responded (spring 2013).

We find a divided community in search of its true voice and path to the future. The community is strong with a unique past, whose citizens exhibit exemplary commitment to their territory that has an unequivocal reputation as a natural paradise. Although for some the arrival of the oil industry is associated with the survival of the community, the social acceptability of the project is far from certain.

Key words: Anticosti, social acceptability, ecological identity, territory, development, free and informed consent

INTRODUCTION

Dans un contexte de changements climatiques où la combustion des énergies fossiles est une des causes primaires de la dégradation de l'environnement, en lien avec l'épuisement irréfutable de ces ressources non renouvelables, un changement de paradigme devient de plus en plus impératif. Hausse accrue des gaz à effet de serre (GES) et déstabilisation des systèmes climatiques ont pour effet de détériorer sans précédent la biodiversité, le territoire ainsi que de mettre les populations locales et leur culture en situation de précarité. Nonobstant de nombreuses mises en garde du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), c'est au nom de la prospérité économique, de l'indépendance énergétique et de la création d'emplois, que l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures suscitent un vif intérêt au sein du gouvernement du Québec qui veut aller chercher les connaissances nécessaires et à cet égard, s'y est investi à part entière en devenant partenaire des pétrolières impliquées.

En particulier, bien ancré au cœur de cette exploration, nous trouvons le projet de pétrole de schiste à Anticosti, où le regard extérieur qui est porté sur l'immensité de ce territoire insulaire éloigné peuplé de plus de 160 000 chevreuils s'attarde rarement à la population qui y habite. Or, nous y gagnerions tous à mieux étendre nos connaissances au-delà de ce cervidé, et apprendre à connaître non seulement Anticosti, son écologie, sa nature, son territoire, mais aussi sa culture, son histoire ainsi que cette communauté de Port-Menier, au-delà des clichés qui lui sont associés. Par-dessus tout, il est impérieux de donner la voix à ceux qui sont directement

impliqués et qui n'ont pas été réellement consultés. Les cas « d'invasions territoriales » des grandes entreprises extractives qui s'imposent et divisent les communautés afin de les conquérir pour s'y établir, sont à cet effet nombreux : Malartic, près de Val D'Or en Abitibi-Témiscamingue avec sa mine à ciel ouvert en étant un parfait exemple alors que la ville est éventrée en son plein centre pour en extraire son minerai. Il en est de même avec les pétrolières et gazières qui s'implantent aux abords des villages pour forer sans égards à la qualité de vie de ses habitants. Citons ici à titre d'exemple, les cas des villes de Restigouche et de Gaspé en litige avec Gastem et Pétrolia. Dans la double perspective de mieux comprendre la situation à Anticosti et de construire à travers cette étude de cas un savoir transférable à des situations semblables, notre problématique de recherche a trait à l'importance de développer le champ de savoir relatif à la dynamique d'acceptabilité sociale, plus spécifiquement en ce qui concerne les liens entre l'identité écologique, le positionnement et l'engagement des groupes sociaux habitant le territoire concerné.

Les objectifs de cette recherche sont de caractériser l'identité écologique de la population d'Anticosti (le rapport au territoire, à la nature, à la culture et à la vie communautaire); de clarifier la vision qu'ont les AnticostienNEs du développement sur l'île; de caractériser les positionnements des habitants de l'île à l'égard du développement de la filière pétrolière sur l'île; de vérifier si les conditions d'un consentement « libre, préalable et éclairé » sont présentes; et pour terminer, le dernier objectif est d'identifier les liens potentiels entre identité écologique, engagement citoyen et positionnement dans le développement d'un projet à forts impacts socio-écologiques.

Le premier chapitre se consacre à la problématique des énergies fossiles dans un contexte de changements climatiques, tout en examinant le cas du Québec et plus spécifiquement celui de l'acceptabilité sociale du projet d'exploration et

d'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique sur lequel s'appuie cette recherche : y sont abordées les notions de territoire, de nature, de culture, de développement et d'acceptabilité sociale (plus spécifiquement dans un climat de controverse). Le troisième chapitre présente l'étude de cas comme pilier méthodologique de cette recherche. Bien qu'ayant une composante quantitative, cette recherche de type qualitatif et interprétatif, s'est appuyée sur les stratégies de l'observation, le journal de bord, la photographie, l'observation participante, ainsi que sur la distribution porte-à-porte d'un questionnaire co-construit en collaboration avec la communauté et la tenue d'entrevues semi-dirigées ainsi que nombreuses entrevues informelles et improvisées.

C'est dans le quatrième chapitre qu'Anticosti se déploie dans toutes ses dimensions, tant sur le plan géographique, que biophysique, qu'historique, que mythique et culturel. Quant au cinquième chapitre, il présente les résultats de notre étude afin de dresser le portrait socio-écologique actuel de la communauté de Port-Menier, seul village d'Anticosti. Nous tenterons de saisir à travers les paroles citoyennes et l'analyse des éléments de représentation, l'identité écologique anticostienne telle que définie par les insulaires, en lien avec le territoire, la nature et la culture. Nous examinerons également la vision du développement que portent les habitants de l'île et leur positionnement à l'égard du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Enfin, le sixième chapitre rejoint le 5^e objectif de cette recherche : il se penche sur les liens potentiels entre l'identité écologique, l'engagement citoyen et le positionnement dans le développement d'un projet à forts impacts socio-écologiques. Ainsi se dessine ce voyage au cœur du Golfe du Saint-Laurent sur cette fabuleuse île qu'est Anticosti.

Il est à noter que cette recherche autofinancée n'est en conflit d'intérêt avec aucune instance ou quelconque groupement.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Constatant l'ampleur et l'accélération de l'impact planétaire des changements climatiques, en cette époque marquée par le pic pétrolier et la fin des réserves de cette ressource non renouvelable, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC - IPCC en anglais) exhorte les états à changer de paradigme énergétique (IPCC, 2014). Dans ce contexte, les Québécois sont de plus en plus nombreux à exprimer des réserves voire une opposition à l'égard des projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur leur territoire. Si le déploiement d'une telle industrie suscite l'intérêt de la sphère politico-économique, elle soulève d'importants questionnements et de vives inquiétudes au sein de la population, en particulier celles qui sont directement concernées par le développement de projets gaziers ou pétroliers.

Dans un premier temps, il nous faut, avant même de se lancer dans ce débat, comprendre d'où viennent ces hydrocarbures, quel est l'état de cette ressource et quel est son rôle dans nos sociétés. On ne pourrait non plus passer sous silence l'impact des hydrocarbures sur l'environnement notamment en lien avec les changements climatiques et plus spécifiquement sur la biodiversité et la diversité culturelle. Nous aborderons enfin la question énergétique dans une approche biorégionale et soulignerons l'importance de planifier l'après-pétrole.

Dans un deuxième temps, tout gardant le cap sur cas de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures à l'île d'Anticosti, nous nous attarderons brièvement à l'état de cette ressource au Québec du point de vue historique. Nous poursuivrons avec un regard sur le processus d'évaluation environnementale stratégique et sur celui du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Nous terminerons en abordant la dynamique de gouvernance, le débat collectif ainsi que la question de l'acceptabilité sociale du projet pétrolier en cours à Anticosti. Cette question de l'acceptabilité sociale est en effet restée dans l'ombre du débat : elle est la grande absente des discours. Or il nous apparaît essentiel de nous attarder à la dynamique d'acceptabilité sociale, plus spécifiquement en ce qui concerne les liens entre l'identité écologique et sociale, le positionnement et l'engagement des groupes sociaux habitant ce territoire concerné.

1.1 Problématique générale – Hydrocarbures, environnement et société

Dans cette section, nous aborderons la nature du pétrole, l'état de la ressource, son rôle dans la société ainsi que son impact sur l'environnement. Nous soulignerons également l'importance d'aborder le « développement » selon une approche territoriale et ce, notamment dans une perspective de valorisation et de préservation de la diversité bioculturelle. Nous terminerons avec la nécessité de réfléchir à l'après pétrole.

1.1.1 Qu'est-ce que le pétrole, cet hydrocarbure?

Sans faire une analyse géochimique détaillée de ce que sont les hydrocarbures, laquelle se situe hors de nos champs de compétences spécifiques, il est toutefois essentiel de dresser un portrait de cette ressource afin d'en comprendre le rôle ainsi que la précarité. Sources d'énergies fossiles non renouvelables composées de

matières organiques, « le pétrole et le gaz naturel, que l'on regroupe souvent sous l'expression de combustibles fossiles, sont des hydrocarbures qui brûlent facilement » (Smith *et al.* 2007, p. 1). On les retrouve sous forme de pétrole brut, lourd (« *crude oil* » en anglais), de gaz liquéfié, d'essence « carburant le plus vendu au monde » (Union Pétrolière, 2005 p. 3), de propane, de kérosène, de diesel, de mazout (pour le chauffage entre autres), de bitume qui recouvre nos chaussées, de lubrifiants tels les huiles à moteur ; ils sont aussi des produits de base pour l'industrie chimique. Voilà donc les principales catégories de dérivés de cette ressource non renouvelable qui a pris des dizaines voire des centaines de millions d'années à se constituer (ALCEN, 2011).

Les hydrocarbures se sont formés par un processus de dégradation biochimique de la matière organique provenant de deux sources, soit de « la **charge terrigène** » venant d'accumulation de dépôt et d'érosion terrestre ou encore de « la **charge allochimique** » laquelle provient du bassin de sédimentation, plus particulièrement de la couche de plancton (Bourque, 2004a). Au fil des siècles, ces couches s'accumulent et s'entassent sur des dizaines voire des centaines de mètres (ALCEN, 2011).

Dans les deux cas, les sédiments contiennent une certaine quantité de matière organique qui, dans le cas des terrigènes, a été transportée avec les particules minérales et enfouie rapidement, se trouvant ainsi protégée de l'oxydation. Dans le cas des allochimiques, cette quantité est représentée par la fraction de la biomasse du plancton qui n'a pas été oxydée durant la sédimentation. Ces quantités de matière organique peuvent atteindre les 10, 15 et même 20 % du volume du sédiment. Compte tenu du grand volume de sédiments déposé, le volume de matière organique est donc aussi très important. (Bourque, 2004a)

Une fois piégée dans le sédiment, cette matière organique protégée de l'oxydation sera à la merci des bactéries anaérobiques où ces petits organismes iront se nourrir principalement de l'azote et de l'oxygène résiduels de la matière, processus de

décomposition qui laissera en premier lieu ce que l'on appelle le kérogène. Le kérogène est une substance composée de carbone et d'hydrogène (d'où le terme hydrocarbure – HC) qui sous la pression de l'enfouissement graduel et de l'augmentation de la pression thermique (chaleur) va se transformer graduellement en pétrole et en gaz (ALCEN, 2011; Wilkes et Schwarzbauer, 2010; Bourque, 2004a). (Figure 1.1)

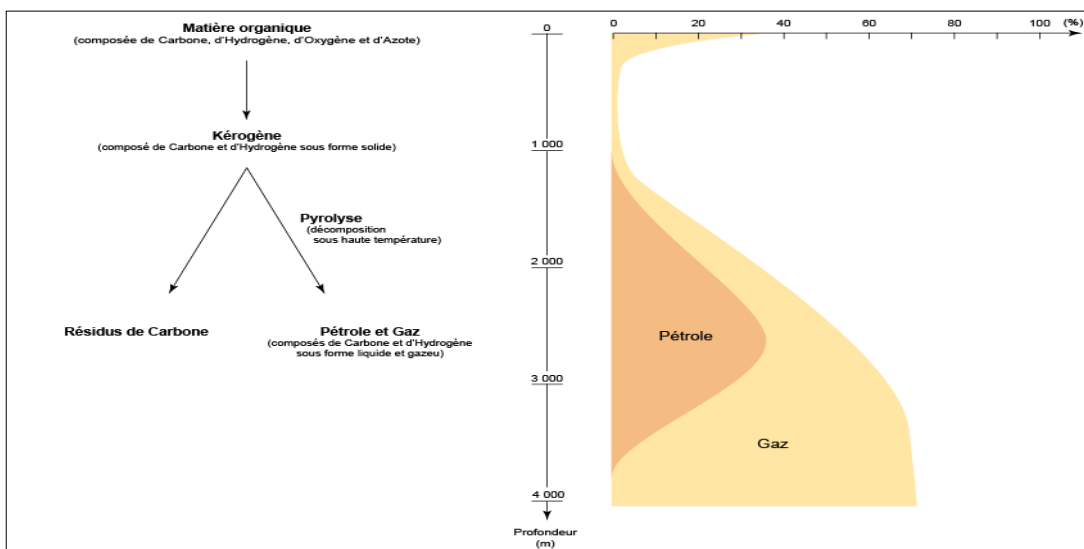


Figure 1. 1 Hydrocarbures générés en fonction de la profondeur d'enfouissement (ALCEN, 2011)

« Une des premières molécules à se former est le CH₄, le méthane (gaz naturel). Ce méthane se forme dans les couches supérieures du sédiment » (Bourque, 2004a). Selon les régions, les époques et les conditions de formation, la qualité et le type de pétrole varieront considérablement (Mousseau, 2008).

Encore loin de se retrouver dans des puits conventionnels, le pétrole doit encore subir certains changements. Selon Bourque (2004a), jusqu'à présent, « seules les deux premières conditions ont été remplies : accumuler de la matière organique dans les

sédiments protégés de l'oxygénation, et avoir atteint les conditions d'enfouissement spécifiques à sa transformation en pétrole » (*Ibid.*). À ce stade, les hydrocarbures se trouvent sous forme de petites bulles liquides et gazeuses parsemées dans la roche dite de roche-mère (Figure 1.2).

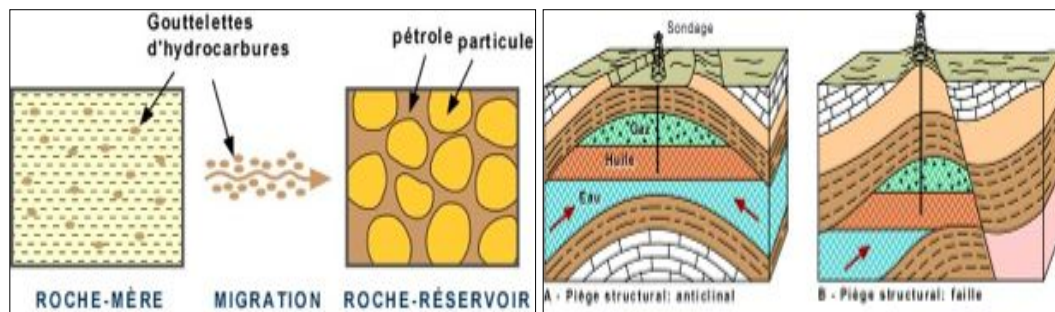


Figure 1. 2 Processus migratoire de la roche-mère vers la roche-réservoir et puits conventionnels (Bourque, 2004a)

Pour arriver à obtenir un puits de pétrole, « il faut que les conditions géologiques soient telles que les gouttelettes [par le processus de migration] en viennent à être expulsées de la roche-mère, puis transportées dans une roche perméable [jusqu'à] une **roche-réservoir** » (*Ibid.*). Outre la roche-mère, la migration et la roche-réservoir, il faut aussi que la trajectoire des hydrocarbures puisse être stoppée et piégée ou encore, qu'un réservoir imperméable soit disponible empêchant ainsi les hydrocarbures de poursuivre leur chemin. Ce sont dans ces réservoirs que le gaz sur la couche supérieure, le pétrole sur la couche intermédiaire et l'eau en dernier, se trouvent emprisonnés dans ces puits de pétrole dit conventionnel et facilement extractible (*Ibid.*).

Pour ce qui est du pétrole non conventionnel tel les sables bitumineux et le pétrole de schiste aussi identifié comme étant un hydrocarbure de roche-mère, il s'agirait

d'hydrocarbures qui ne sont pas encore arrivés dans un puits¹. Toujours prises dans la roche-mère et n'ayant pas encore achevé leur long processus d'enfouissement, ces bulles d'hydrocarbures particulières peuvent, dans le cas des schistes bitumineux, poursuivre leur migration jusqu'à la surface et se retrouvent ainsi mélangées au sol (le gaz et l'eau s'en étant dissipés et évaporés durant la fin de la migration jusqu'à l'air libre, non emprisonnés par des couches de sols imperméables). Le pétrole de schiste quant à lui est encore emprisonné dans la roche-mère n'ayant pas complété son long processus migratoire. Le pétrole non conventionnel, comme l'exploitation des sables bitumineux, nécessite un vaste déploiement technologique désastreux pour l'environnement (Parks, 2009; Tissot, 2001); l'extraction du pétrole de roche mère requiert l'usage de technique de forage controversée telle la fracturation², qu'elle soit hydraulique ou au propane, pour laquelle on ne maîtrise pas encore à l'heure actuelle toutes les difficultés inhérentes à son extraction du sol (problèmes techniques, environnementaux, économiques et sociaux) (ALCEN, 2011; ONÉ, 2011; Mousseau, 2010; Mousseau, 2008). Comme nous pouvons le constater, le processus de formation des hydrocarbures est complexe; il s'échelonne sur des millions d'années et requiert des conditions géologiques adéquates. Cette ressource non renouvelable est consommée à l'échelle mondiale à raison de (en million de tonnes annuellement) 4 130,5 de pétrole, 2 987,1 de gaz et 3 730,1 de charbon (BP, 2013), cela alors que la

¹ Selon Mousseau (2010) du point de vue géologique il y aurait une différence entre les termes schiste et schale. En effet le schiste *fait référence à une roche métamorphique d'aspect feuilleté, c'est à dire une roche formée sous haute pression et à haute température dans les profondeurs de la Terre. Or, ces processus de formation tendent à éliminer toute trace d'hydrocarbures qui auraient pu se trouver dans les structures initiales. Il n'existe donc aucun gaz dans les schistes!* Pour ce qui est du schale il représente quant à lui, *les structures argileuses feuilletées formées au fil du temps par l'accumulation de sédiments à la surface du globe et gorgées, dans les bonnes conditions, de matières organiques qui deviendra, avec le temps, des hydrocarbures.* (p. 3) Toutefois au Québec le terme schiste à préséance au terme géologique de schale (Office québécois de la langue française, 2011).

² La fracturation (qui peut s'étendre jusqu'à 2 km à l'horizontale sous le puits vertical) nécessite l'injection sous pression, d'eau, de propane, d'azote, de gaz carbonique, du sable ou des billes de céramique afin d'ouvrir et de propager les fractures en place et ainsi forcer la libération des bulles de pétrole et de gaz (Mousseau, 2010).

Terre, au cours des millions d'années, n'en a produit que l'équivalent de 2 000 tonnes annuellement (Mousseau, 2008). Où allons-nous à ce rythme?

1.1.2 État de la ressource ou le pic pétrolier

Peaking Is Natural – When Discovery Declines, Production Declines Later
– (Hirsch, 2005)

Qui dit d'une ressource qu'elle est non renouvelable comprend bien qu'il s'agit d'une ressource dont les stocks s'épuiseront éventuellement un jour. Les réserves mondiales d'hydrocarbures se font de plus en plus difficiles à trouver, leur source de plus en plus complexe à exploiter et la demande de plus en plus difficile à combler. La notion de pic pétrolier n'en est pas à ses balbutiements et est largement acceptée; seule la date relative de l'épuisement de cette ressource est l'objet de débat. Ce n'est donc qu'une question de temps (Bréchet et Van Brusselen, 2007). Sans vouloir dresser ici un portrait historique exhaustif, il est toutefois intéressant de soulever que déjà, dès les années 1940, le géophysicien Marion King Hubbert s'attarde à la question du potentiel maximal de production des ressources avant d'entamer sa chute vers son assèchement inévitable : il avait ainsi prédit le premier pic pétrolier vers les années 1970, lequel fut d'une certaine façon confirmé (*Ibid.*).

Plus tard, les membres du Club de Rome (fondé en 1968 par des personnalités issues des mondes scientifique, politique et des affaires soucieux de vouloir contribuer à un monde meilleur) se penchent eux aussi sur la question du pic pétrolier. Ils avancent qu'au rythme actuel de la consommation, les réserves de charbon dureront environ 120 ans alors que le pétrole et le gaz atteindront l'épuisement dans 42 et 60 ans respectivement (Club of Rome, 2014). Ils soulignent que malgré l'épuisement de la ressource et l'augmentation des coûts pour se procurer ces combustibles, la demande

augmentera de 30% d'ici 2030 et doublera d'ici 2050 alors que la population mondiale comptera 2 milliards d'individus additionnels (*Ibid.*). Aujourd'hui, la notion de pic pétrolier est largement acceptée (Alekkett et Lardelli, 2012; Czúcz, Gathman et McPherson, 2010; Bréchet et Van Brusselen, 2007; Hirsch, Bezdek et Wendling, 2006) : entre autres, le rapport Hirsch commandé par le U.S. Department of Energy en 2005 en fait état, ainsi que de nombreux groupes visant l'étude de la question telle l'Association pour l'étude des pics de production de pétrole et de gaz naturel (ASPO). Cette organisation scientifique fut créée en l'an 2000 et compte aujourd'hui des chapitres en Amérique du Nord et du Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande ainsi qu'en Europe, et éveille l'intérêt de nombreux gouvernements (Alekkett et Lardelli, 2012; ASPO, 2008).

Une première remarque s'impose à ce stade. Quelles que soient les appréciations quantitatives sur leur ampleur, les ressources fossiles sont nécessairement limitées et un principe, que l'on pourrait qualifier de « *principe d'économie* », doit conduire à restreindre au maximum l'appel à ces ressources. (Combarous et Prieur, 2003, p. 5, italique dans le texte)

Chose certaine, le jour où les réserves³ cesseront de croître et entameront leur déclin est inévitable (Alekkett et Lardelli, 2012). La fin du pétrole abondant et peu coûteux approche. Durant le siècle dernier, le développement industriel est passé de l'usage massif du charbon à celui du pétrole, ressource à l'époque abondante et peu dispendieuse. Au fil du temps, la population mondiale a su graduellement s'adapter aux nouvelles ressources disponibles (du bois au charbon, du charbon au pétrole) non pas par *nécessité de remplacement*, mais par choix pratique, d'efficacité et de disponibilité. En revanche, le pic pétrolier sera « abrupt et révolutionnaire et

³ L'industrie pétrolière distingue les ressources et les réserves. Les premières correspondent aux quantités d'hydrocarbures en place. Les réserves comprennent les quantités récupérables dans les conditions techniques et économiques du moment: on parle de réserves prouvées si le taux de probabilité de leur mise en production est supérieur à 90 %, de réserves probables s'il est supérieur à 50 %, de réserves possibles s'il est de plus de 5 % (Houssin 2005, p. 466).

entraînera des pénuries et des perturbations économiques significatives. Le monde n'a jamais fait face à un problème de ce genre. Sans mesures d'atténuation préalables massives, le problème sera omniprésent et durable » (Hirsch, Bezdek et Wendling, 2006, p. 7, trad. libre).

Quelques indicateurs décisifs relatifs au pic pétrolier : arrivés à ce point, nous pourrions nous servir de l'analogie d'un pub. Le forage conventionnel de pétrole brut non corrosif, tel qu'il a cours en Arabie saoudite, serait comme se tenir à un bar tandis qu'un barman vous verse des pintes de bière directement du tonneau dans la cave. Les sables bitumineux [et le pétrole non conventionnel tel le pétrole de schiste ou encore schiste bitumineux], c'est un peu comme arriver au pub et s'apercevoir qu'il n'y a plus de bière; seulement, votre désir de prendre un verre est tellement impérieux que vous vous mettez à imaginer qu'au cours des trente ans que ce pub a été en affaires, l'équivalent de 5 000 pintes ont été renversé sur le tapis; aussi inventez-vous un procédé pour faire bouillir le tapis afin d'en extraire la bière. C'est là un acte futile et désespéré d'un alcoolique incapable d'imaginer la vie sans l'objet de sa dépendance. (Hopkins 2010, p. 24)

1.1.3 Hydrocarbures et sociétés

*C'est une triste chose de penser que la nature parle
et que le genre humain n'écoute pas.*
– Victor-Hugo

1.1.3.1 La dépendance

Notre société a toujours été dépendante d'une forme d'énergie ou d'une autre pour survivre, que l'on pense au bois qui alimentait le feu de nos ancêtres préhistoriques, au charbon, à la combustion d'énergies fossiles ou même au nucléaire. Comme le soulignait Christina Figuerès, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) suite à la Conférence de Doha en 2012,

L'enjeu principal de ces négociations n'est rien de moins que le plus grand virage énergétique que le monde n'ait jamais connu. Dans le passé, ce type de transformation s'opérait sur une très longue période. Le bois, première source d'énergie de l'humanité, n'a été remplacé par le charbon qu'au XVIII^e siècle. Avec l'accélération des progrès technologiques, le pétrole a eu besoin d'un siècle pour éclipser le charbon. (Figuerès, 2012)

Notre dépendance aux produits du pétrole est toutefois remarquable. Il suffit d'imaginer une journée complète du lever au coucher pour réaliser à quel point le pétrole et ses produits dérivés se sont infiltrés dans nos vies, car non seulement celui-ci est un carburant qui nous permet de nous déplacer, mais il possède aussi, une fois transformé par procédé chimique, une multitude de fonctions auxquelles nous sommes assujettis. Dès le réveil, nous faisons notre toilette avec des objets fabriqués à base de pétrole (brosse à dents, savon, shampoing, etc.). Nous enfilons chemise et vêtements synthétiques à base de pétrole. Nous déjeunons dans une maison chauffée et/ou climatisée prenant rarement le temps de déguster les aliments souvent traités à base d'engrais pétrochimiques, se trouvant dans des contenants en plastique, qui ont parcouru de nombreux kilomètres avant de se retrouver dans notre assiette. Cela alors que nous lisons le journal imprimé et livré à notre porte, que nous vérifions nos courriels sur nos portables ou téléphones cellulaires contenant non seulement des terres rares, mais aussi conçus dans des usines carburant à des énergies, en général, non renouvelables. Puis, avant de prendre le transport en commun, d'enfourcher nos vélos, de monter dans nos voitures (eux aussi conçus grâce au pétrole) pour nous rendre à notre lieu de travail, d'études ou ailleurs, certains d'entre nous doivent prendre vitamines et médicaments qui, sans l'aide du pétrole et de la filière pétrochimique, n'existeraient pas sous la forme que nous leur connaissons aujourd'hui (Cézard et Mathieu-Nolf, 2005; Desclaux et Lévy, 2003). Nous pourrions continuer ainsi jusqu'à la fin de la journée pour réaliser qu'effectivement le pétrole est aujourd'hui à la base de tout ce qui nous entoure, que nombre de ses dérivés nous sont devenus essentiels et qu'il fait rouler l'économie mondiale (Hopkins, 2010;

Centre canadien d'information sur l'énergie, 2009; Smith, *et al.*, 2007; Union Pétrolière, 2005).

1.1.3.2 Pétrole source de tensions

L'importance du pétrole dans les relations internationales va au-delà de sa position déjà exceptionnelle comme étant l'une des denrées les plus importantes transigées sur le marché mondial. Le pétrole joue un rôle névralgique tant au niveau du développement économique que social et est source dominante de pouvoir et de puissance mondiale; la question du pétrole est instigatrice de coopération (ou de conflit) dans les relations internationales. (Palazuelos 2012, p. 301, trad. libre)

Source de tensions et de négociations entre pays producteurs et consommateurs d'hydrocarbures, l'enjeu pétrolier ne date pas d'hier. Que ce soit durant la Seconde Guerre mondiale où l'armée américaine prit des mesures pour protéger les raffineries contre les offensives allemandes, ou encore la protection des champs de pétrole et des raffineries durant la guerre d'Algérie, sans compter les conflits au Moyen-Orient, en Afrique et dans les pays occidentaux, nous pouvons rapidement nous rendre compte de la sensibilité de la question pétrolière au sein des relations internationales (Bonin, 2013). En effet, comme nous avons pu le constater jusqu'à présent, le développement économique des pays industrialisés (et de plus en plus des pays émergents qui y aspirent) s'appuie sur cette ressource au point d'en créer une dépendance critique. La sécurité de son approvisionnement devient alors un enjeu géopolitique loin d'être négligeable. De par la nature stratégique de cette ressource, de son importance économique et sociale indéniable, les enjeux politiques et sociaux sont de taille. Élément de pouvoir, contrôle (des gisements, du marché) et puissance financière sont les ingrédients parfaits pour nourrir le climat de tensions qui existe suscitant même l'intérêt des services secrets, car toute pénurie de pétrole est une menace significative pour la sécurité, l'économie et la stabilité mondiales (Bonin, 2013; Aleklett et

Lardelli, 2012; Palazuelos, 2012). Les sources de tensions quant à elles, ne s'arrêtent pas au niveau international, mais percolent à l'intérieur même d'un pays où les gouvernements, les institutions, les multinationales et les pétrolières se lancent dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur un territoire donné, sans grande considération pour les populations qui habitent ce territoire. L'impact sur le marché des coûts d'exploitation grandissants, que ce soit en Irak, au Venezuela, en Ukraine ou en Afrique, est également source de tensions internes (Ahmed, 2014; Chapelle, 2014; Kirdar, 2013). Citoyens et groupes environnementaux se trouvent alors régulièrement confrontés au désir de l'État et des grandes entreprises pétrolières et gazières de développer cette filière. Inutile de chercher bien loin pour dresser un bref portrait de quelques organisations engagées à cet effet : Fondation David Suzuki, Greenpeace, Équiterre, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), sans oublier les 120 comités de citoyens du Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec (2015)⁴. Les hydrocarbures font non seulement l'objet de vives critiques, de conflits, de convoitises, de controverses et de débats, mais aussi de concertation et de coopération au sein des parties prenantes et des institutions qui s'attardent à la gestion (économique et spéculative) de cette ressource.

1.1.4 Hydrocarbures et environnement

1.1.4.1 Hydrocarbures, gaz à effet de serre (GES) et changements climatiques

Quel est le lien entre hydrocarbures et changements climatiques? En quoi cela nous intéresse-t-il ici, et pourquoi suscitent-ils autant d'inquiétudes et de soulèvements au sein de la population? « Le lien entre la consommation croissante des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) depuis environ 150 ans et le changement climatique

⁴ <https://www.rvhq.ca/?page=historique>

est maintenant tenu pour probable par une large majorité des scientifiques concernés », affirmait Tissot en 2001 (p. 787). Un tel lien est maintenant confirmé dans le récent rapport du GIEC (IPCC, 2014). Selon les scientifiques de ce groupe international de recherche, bien que les périodes de réchauffement soient cycliques naturellement, la forte hausse des changements climatiques actuels est incontestable. Comprendre les variations climatiques est fort complexe. Nous pouvons malgré tout affirmer que ces changements sont observés entre autres du point de vue de l'augmentation globale des températures, des variabilités extrêmes de certains systèmes météorologiques, du réchauffement des océans, de l'accélération de la fonte des glaciers, de l'augmentation du niveau de la mer ainsi que des plus fortes concentrations des GES dans l'atmosphère (Houghton, 2004). Qui plus est,

les concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane, et d'oxyde nitreux ont atteint des niveaux inégalés depuis les 800 000 dernières années. Les concentrations de CO₂ ont augmenté de 40% depuis l'ère préindustrielle dont la cause principale sont les émissions de combustibles fossiles. (IPCC, 2013, p. 11)

Rappelons que c'est grâce à une couche de protection naturelle de gaz à effet de serre qui enveloppe la planète que la vie sur Terre telle que nous la connaissons y est possible. Cette couche atmosphérique permet de maintenir la planète à une température confortable et suffisamment chaude pour que la vie y prolifère. Cependant l'augmentation exponentielle des GES dans l'atmosphère a pour effet d'épaissir cette couche en y emprisonnant les GES additionnels, brisant ainsi l'équilibre existant depuis des millénaires et créant une augmentation accélérée de la température (Nations-Unies, 2014). La concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter à un rythme inégalé passant de 280 parties par million en 1880 au tout début de l'ère industrielle, à 340 ppm en 1980, à 370 en 2002, à 391 ppm en 2011 et se situant au-dessus de 400 ppm aujourd'hui (seuil atteint en mai 2013) (IPCC, 2013; Planetscope, 2012; Tissot, 2003; Hansen *et al.*, 1981).

C'est entre autres par l'analyse de carottes de glace que l'on peut apprécier les cycles glaciaires et interglaciaires jusqu'à aujourd'hui et ainsi mesurer l'augmentation des taux de concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère (Petit *et al.*, 1999 dans Henda, 2011). Les glaces des calottes polaires, « archives uniques de notre planète » (Raynaud et Lorius, 2004, p. 648) ont absorbé durant des milliers d'années non seulement les concentrations de dioxyde de carbone (CO_2), mais aussi de méthane (CH_4) et d'oxyde nitreux (N_2O) et autres composantes atmosphériques, enregistrant ainsi les variations climatiques passées. Ces variations des taux de concentration depuis le début de l'ère industrielle sont effectivement hors-normes (Figure 1.3).

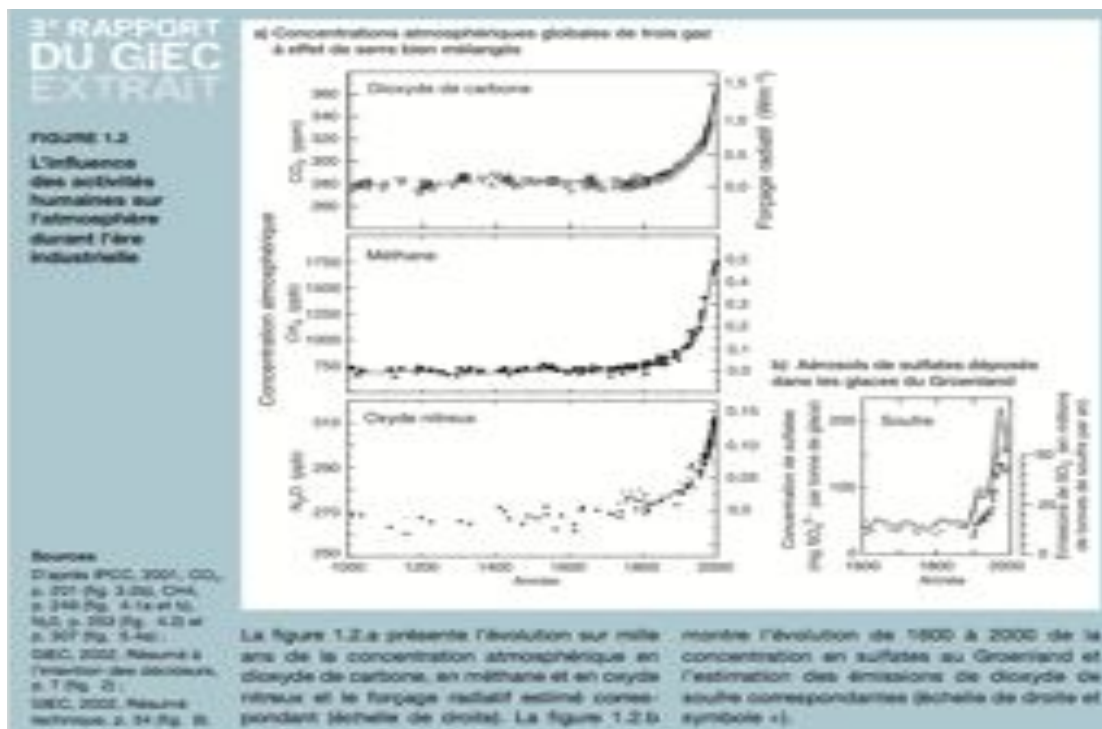


Figure 1.3 Évolution des concentrations atmosphériques (Le Treut *et al.*, 2004, p. 15)

Avec l'apparition de l'ère industrielle aujourd'hui nommée l'ère géologique de l'anthropocène – terme proposé par Paul Crutzen (*dans* Broecker, 2010), les chiffres et les graphes illustrent l'accroissement exponentiel des taux de concentrations d'origines anthropiques. La combustion de CO₂ pour la production d'électricité, de chauffage et son utilisation dans les transports, représente à elle seule presque les deux tiers des émissions globales de GES en 2010 (IEA, 2012).

Lors de son discours d'ouverture de l'Évènement de haut niveau sur les changements climatiques tenu au Siège des Nations Unies le 24 septembre 2007, le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon soulignait que « quinze ans se sont écoulés depuis l'adoption de la Convention-cadre sur les changements climatiques à Rio. Voilà 10 ans que le Protocole de Kyoto a été adopté. Pourtant les émissions de la plupart des pays industrialisés continuent à augmenter encore »⁵. À lui « *d'exhorter* » le 24 janvier 2014, lors du Forum économique mondial tenu à Davos en Suisse, « le secteur privé à s'engager davantage dans la lutte contre les changements climatiques et à promouvoir le développement durable [...] en ralentissant les flux financiers vers les industries polluantes et les technologies obsolètes » (Nations Unies, 2014b).

1.1.4.2 Impacts des changements climatiques sur la perte de biodiversité et de la diversité culturelle

Les impacts des changements climatiques sont nombreux, visibles et se vivent d'une année à l'autre partout dans le monde. Record de température, variabilité extrême des

⁵ La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) fut ratifiée en 1992 par les Nation-Unies interpellée alors par la question des changements climatiques et des impacts de ceux-ci sur les écosystèmes et l'humanité d'où en découle une résolution de trouver des moyens de préserver le climat pour les générations futures (Nations Unies, 1992). Le protocole de Kyoto (1997) quant à lui est un « *accord international, bâti sur la CCNUCC, qui met en place des objectifs légalement contraignants et des délais pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés* » (Nations Unies, 2014a).

systèmes météorologiques, sécheresses, tsunamis, etc. Ces fluctuations climatiques ont aussi un impact direct sur la biodiversité et sur les sociétés. La diversité biologique est reconnue comme étant une composante essentielle de la vie sur Terre. Elle est primordiale pour l'équilibre écologique, la santé humaine, les sociétés, leur culture et leur économie (CBD, 2010a; CBD, 2010b; CBD, 1992). Toutefois, malgré la valeur inestimable de la biodiversité, notre mode de vie engendre sa perte et *de facto*, conduit à une forte détérioration des écosystèmes et des habitats ainsi que de toutes les espèces qui s'y trouvent (Primack, 2010). Les principales menaces à la biodiversité sont, en lien avec les changements climatiques, l'augmentation de la population et de la consommation (incluant l'empreinte écologique requise pour subvenir à cette hausse de consommation), la perte, la destruction, la dégradation des habitats ainsi que la surexploitation, lesquelles sont directement associées à une activité humaine extractive. Toutes ces menaces sont étroitement reliées entre elles et alimentent le processus de détérioration de la biodiversité (*Ibid.*) (Figure 1.4).

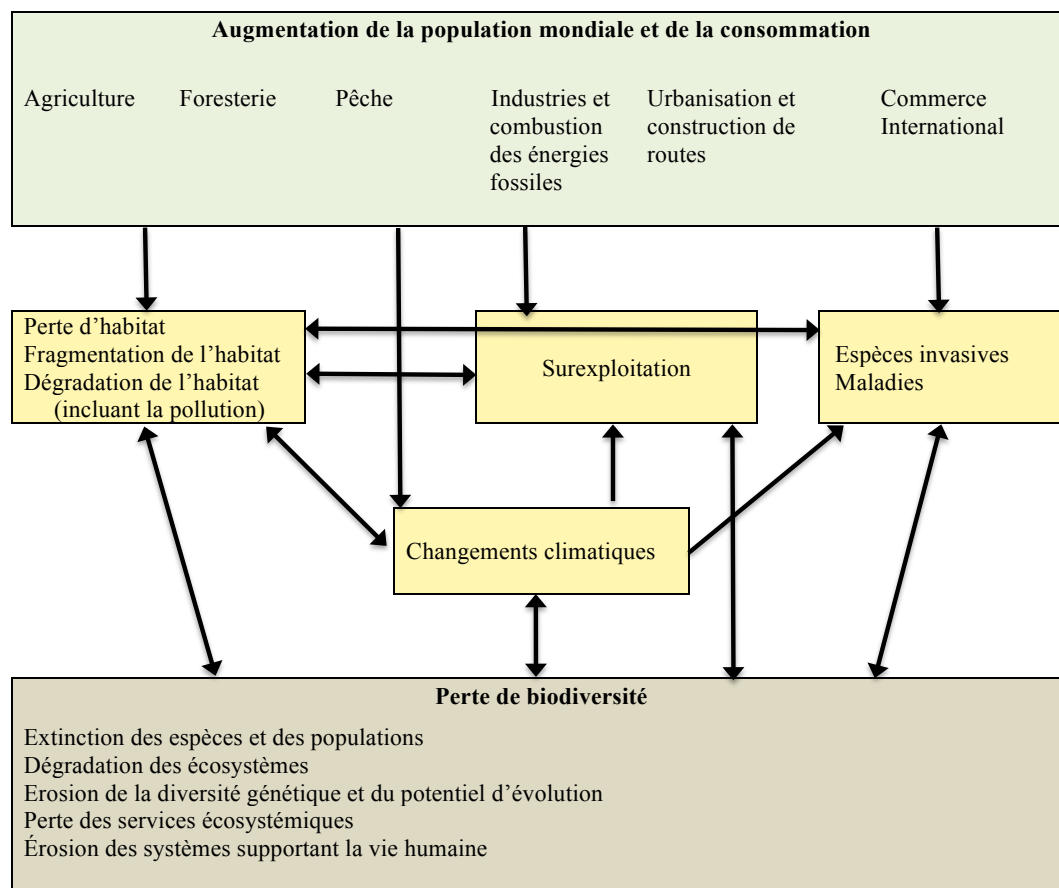


Figure 1. 4 Principales menaces à la biodiversité (d'après Primack, 2010, p. 174. trad. libre)

Depuis 1992, alors que la Convention sur la diversité biologique fut adoptée par les États parties lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la perte de la biodiversité à l'échelle planétaire *en raison des activités anthropiques* (où l'on retrouve la combustion des énergies fossiles : hydrocarbures, pétrole, gaz, charbon) est reconnue comme étant l'un des plus graves problèmes environnementaux auquel doit faire face l'humanité (CBD, 1992). Cette dégradation se fait sentir non seulement à l'échelle biologique, mais aussi à l'échelle sociale (dont la dimension culturelle). La perte de la diversité biologique associée à la perte de la diversité culturelle, ou diversité bioculturelle, est devenue un enjeu de plus en plus

reconnu par les organisations internationales tels les Nations Unies et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCBD). En effet, les liens entre ces deux formes interreliées de diversité sont reconnus comme étant des « éléments clés » à prendre en compte dans la perspective d'un développement plus « durable », tout comme sur le plan de la conservation de la nature, du territoire, de la culture et du patrimoine (CBD, 2010; UNESCO, 2008; UNESCO-MAB, 2005; UNESCO-PNUE, 2003).

On ne saurait en effet comprendre ni conserver son environnement naturel sans appréhender les cultures humaines qui l'ont façonné. Chaque culture possède son propre ensemble de représentations, connaissances et pratiques. L'intervention humaine sur l'environnement, y compris sa gestion, est un acte social et une expression culturelle. (UNESCO-PNUE, 2003, p. 8)

1.1.5 La nécessité d'une approche territoriale régionale du « développement »

Alors que nous vivons dans un monde où la mondialisation tend à assimiler et à uniformiser nature et culture au détriment de l'environnement et des individus qui s'y trouvent, pourquoi ne pas laisser le choix des modes de développement aux communautés qui habitent et connaissent mieux que quiconque leur territoire?

À l'égard du développement régional, il serait intéressant d'évaluer la prise en considération du savoir traditionnel, des connaissances et du regard que la population locale pourrait apporter quant à sa vision de l'usage de son territoire. Selon Lucie Sauvé et ses collaborateurs (2003), le concept de biorégionalisme inclut cette dimension dans l'approche de développement préconisé. En effet,

le biorégionalisme s'appuie sur les possibilités pour chaque biorégion (ou milieu de vie) de se développer avec le plus d'autonomie possible. Les éléments naturels et culturels du milieu sont considérés comme des ressources précieuses. En les utilisant adéquatement, la communauté peut en profiter, sans les détériorer ni les épuiser. Cela est possible dans la mesure où les gens reconnaissent et valorisent leurs talents, connaissent leur milieu et les éléments qui le composent, et les interactions entre ces derniers. Une communauté peut apprendre à identifier et à combler ses besoins à partir des ressources disponibles dans son propre milieu, en faisant preuve de créativité et de solidarité. Il est alors possible d'en arriver à un développement approprié, stimulé par un sentiment d'appartenance à son milieu de vie et appuyé par une éthique de la responsabilité. (Sauvé *et al.*, 2003, p. 100)

En encourageant et en autorisant les communautés et les populations locales à devenir plus autonomes et libres de choisir la forme de développement qui leur semble la plus pertinente, « l'adoption d'une approche biorégionale, permet de créer des conditions adéquates pour interagir avec l'extérieur et y établir des échanges plus équilibrés, et pour s'intégrer judicieusement à l'économie régionale, nationale, voire mondiale, » (*Ibid.*, p. 100). L'approche par biorégion⁶ est importante voire essentielle, car selon Tonn et ses coll. (2006), sans elle, la protection de ces régions est pratiquement impossible. Trop souvent, les décisions affectant les régions sont prises à leur égard par les décideurs, les institutions ou les gouvernements sans que jamais, ceux-ci ou les individus qui sont derrière les institutions ou qui forment le gouvernement n'y mettent les pieds. Or il faut reconnaître que dans le cas de la protection de la biodiversité, la meilleure façon de la protéger ou de choisir d'exploiter ou non un territoire est de prendre en compte le savoir local (*Ibid.*). Le biorégionalisme peut donc aussi s'exprimer par un souci du « territoire » et un « lien profond entre la communauté et le milieu biophysique qui renforce l'éthique et la responsabilité environnementale » (Gray, 2007, p. 791. trad. libre).

⁶ Une biorégion selon Bruce Tonn et ses collaborateurs (2006) se définit par ses caractéristiques naturelles et non pas par des frontières créées par les hommes.

Personne n'est contre le développement. Nous voulons simplement qu'il s'effectue dans le respect de l'environnement et dans le respect des peuples actuels et de ceux qui étaient là avant. [...] Le moment est venu de repenser le dialogue [...] il faut repenser notre manière de gérer *ensemble* le territoire et trouver un équilibre. Édith Cloutier. (*dans Bazzo et al.*, 2013, p. 80-82)

1.1.6 La nécessité de l'après-pétrole – Éléments de conclusion

Dans la mesure où notre planète vient d'atteindre le 7 milliards d'humains, la question de la gestion des ressources naturelles, lesquelles se font de plus en plus rares, constitue probablement le défi le plus imposant auquel l'humanité doit faire face aujourd'hui. « Les ramifications de la gestion des ressources unissent les nations l'une à l'autre ainsi que l'une contre l'autre » (Raghunandan, 2010, p. 57, trad. libre). Le défi de la communication, du transfert de l'information et de l'acquisition des connaissances, s'ajoute à celui de la gestion, tant au niveau international que national, régional et local.

Devant la pénurie latente des ressources pétrolifères combinée à la lutte aux changements climatiques qui s'impose, une simple solution technologique ou de géoingénierie ne suffit plus. Les dimensions politique, économique et sociale sont profondément interpellées alors que nous nous devons de changer de paradigme et de modifier nos choix et comportements. Elle demandera une volonté et une détermination à passer en mode de « transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale » (Hopkins, 2010) en s'engageant conjointement, en toute responsabilité collective.

1.2 Problématique spécifique – Les hydrocarbures au Québec et sur l’île d’Anticosti

*Un vrai voyage de découverte n’est pas de chercher de nouvelles terres,
mais d’avoir un œil nouveau.*
– Marcel Proust

Dans cette section, nous nous intéresserons plus particulièrement à l’état de la situation en ce qui a trait au potentiel énergétique en hydrocarbures dans le contexte québécois et plus particulièrement sur l’île d’Anticosti. Après une brève perspective historique nous aborderons les processus d’évaluation environnementale stratégique et celui du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) sur la question, deux outils destinés à examiner des projets de grande envergure au Québec. Nous présenterons un compte rendu des deux premières évaluations environnementales stratégiques (ÉES1 et ÉES2) qui ont porté sur l’exploration et de l’exploitation des hydrocarbures dans l’estuaire et dans le Golfe du Saint-Laurent. Nous terminerons cette section en soulignant l’importance accrue de l’acceptabilité sociale dans des projets de cette envergure.

1.2.1 Les hydrocarbures au Québec et à Anticosti – Perspective historique

Bien que le Québec occupe une place de choix en ce qui concerne la consommation et la production d’énergies renouvelables avec sa richesse hydroélectrique et le développement de sa filière éolienne, il n’en reste pas moins qu’il est totalement dépendant des ressources extérieures pour son approvisionnement en hydrocarbures, qui totalisent plus de la moitié de sa consommation énergétique (Gouvernement du Québec, 2009a).

Dans la conjoncture actuelle où les hydrocarbures occupent une place très importante (51 %) dans le bilan énergétique du Québec, où les besoins en transport sont presque exclusivement comblés par les produits pétroliers, où les prévisions indiquent que cette situation changera peu dans les prochaines décennies, où le marché fera de plus en plus face à des réserves et à une production mondiale en décroissance et à une compétition pour cette ressource de plus en plus forte, il devient impérieux pour le gouvernement du Québec de procéder à une évaluation de son potentiel en hydrocarbures et de soutenir l'exploration pétrolière et gazière sur son territoire dans le but d'assurer la sécurité de ses approvisionnements. La logique économique, politique, sociale et technologique commande qu'on procède en urgence à l'inventaire de ce potentiel. (Bourque, 2004b, p. iii)

C'est donc dans cette perspective et dans l'espoir de limiter sa dépendance aux hydrocarbures et d'augmenter son autonomie et sa sécurité, que le gouvernement du Québec démontre un intérêt grandissant en faveur des marchés de l'exploration gazière et pétrolière notamment dans le Golfe du Saint-Laurent et sur l'île d'Anticosti, cela malgré d'ambitieuses cibles de réduction de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à celles de 1990 qu'il s'est données (Gouvernement du Québec, 2013a).

Pourtant, contrairement aux États pétroliers reconnus comme tels, le Québec n'a pas développé d'expertise dans ce domaine, mais plutôt dans les mines (bien qu'au départ une telle expertise soit relativement secondaire, alors que les intérêts et le savoir-faire miniers appartenaient à des intérêts anglo-saxons et/ou américains), et surtout dans le domaine de l'hydroélectricité avec le déploiement de ses projets de grands barrages sur la Manicouagan et à la Baie-James suite à la nationalisation de la ressource en 1962, alors qu'elle passa aux mains de la société d'État Hydro-Québec (Mousseau, 2010).

Cependant, les premières traces de découverte de potentiel pétrolier datent déjà du XIX^e siècle alors que la première « tache d'huile » se fait voir en Gaspésie en 1836.

Vers les années 1873, un premier forage exploratoire fut creusé. Ce chiffre passe à plus d'une quarantaine de puits à la fin du XIXe, puis à plus de 110 entre 1954 et 1969 (Bourque, 2004b, p. 5). Les activités d'exploration s'effectuent en premier lieu dans les Basses-Terre-du-Saint-Laurent et vers 1960; celles-ci (qui consistaient essentiellement de levées sismiques et de forage) se réalisent par la suite à Anticosti et dans le bassin des Îles-de-la-Madeleine (Bourque, 2004b). C'est en 1970 qu'un premier puits creusé dans le shale de Macasty est foré à Anticosti. Un potentiel éventuel d'hydrocarbures légers y est décelé, alors que l'île appartient à la Consolidated Bathurst Ltd. (aussi nommée « La *Consol* » par les AnticostienNEs) dont le principal actionnaire était Power Corporation. « La *Consol* » connaissant des difficultés d'opération et de rentabilité, mis en vente l'île d'Anticosti qui fut achetée par le Gouvernement du Québec en décembre 1974 afin d'en éviter la vente par Power Corporation au Gouvernement Fédéral (Cournoyer, 2014). Ce n'est pas avant les années 1998 et 1999 que le bruit des foreuses se fait de nouveau entendre sur l'île d'Anticosti. En effet, la compagnie pétrolière Shell, en partenariat avec Corridor ressources⁷, fore cinq puits avant d'abandonner l'initiative faute d'avoir trouvé du pétrole (*Ibid.*).

Selon Bertrand Schepper (2013), chercheur à l'IRIS (Institut de recherches et d'information socio-économiques), dans son article *Le pétrole québécois : de ressource publique à bien privé*, c'est en 1969, dans la mouvance de la nationalisation des ressources, que le gouvernement Johnson met sur pied la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP), une société d'État ayant pour mandat de

⁷ “Corridor Resources Inc. (CDH - ASE) announced today that it has executed a formal agreement with Shell Canada Limited whereby Shell has committed to drill and operate four exploration wells and conduct 500 kilometres of seismic on exploration licenses held by Corridor on Anticosti Island, Quebec, at Shell's sole risk and expense, up to a maximum earning expenditure of \$20 million. The first two earning wells are to be drilled in 1998, with the third well to be spudded by the end of 1999, and a fourth well by the end of 2000”. Communiqué du 1 décembre 1997 Halifax, Nouvelle-Écosse (Corridor Resources Inc., 1997).

développer l'expertise en hydrocarbures en réalisant des études géophysiques, de caractérisation du territoire et de création de banques de données géotechniques afin de connaître le sous-sol québécois. « L'objectif de cette décision était de s'assurer que la découverte de pétrole ou de gaz sur le territoire profite à l'ensemble des Québécoises à travers une politique de gestion des ressources naturelles contrôlée par l'État » (*Ibid.*, p. 32).

Avec la montée des prix du carburant en 1980, le gouvernement accorde à la SOQUIP le droit d'exploiter les hydrocarbures et de ce fait, acquiert Gaz Métropolitain, une « société qui permettra au Québec de contrôler la distribution du gaz naturel » (*Ibid.*, p.32). La SOQUIP quant à elle sera dissoute en 2004 pour faire place à Hydro-Québec Pétrole et Gaz, créé en 2002.

Notons que Gaz Métropolitain sera dirigée entre 1987 à 1996 par André Caillé qui sera nommé par la suite PDG d'Hydro-Québec. L'arrivée de monsieur Caillé chez Hydro-Québec aura un impact majeur sur les politiques énergétiques publiques. Hydro-Québec fera désormais de l'exploration d'hydrocarbures dans sa division Hydro-Québec Pétrole et Gaz. Cette division conduira une multitude d'études sur le territoire québécois, entre autres en Gaspésie et sur l'île d'Anticosti. D'ailleurs en 2002, 30 millions de dollars seront investis dans la recherche géologique au Québec (dont 9,8 millions entre 2002 et 2007 sur l'île d'Anticosti). En 2007, lorsque André Caillé fait le saut chez Junex et à l'Association pétrolière et gazière du Québec, il cède sa place à Thierry Vandal, qui dissoudra la section Pétrole et Gaz d'Hydro-Québec [HQ]. (Schepper, 2013, p. 32)

Le démantèlement en 2006 d'Hydro-Québec Pétrole et Gaz aura pour conséquence d'offrir « à des compagnies privées, dont la plupart sont formées par d'anciens employés de la SOQUIP et d'HQ Pétrole et Gaz, sur un plateau d'argent, les permis d'exploration détenus durant plus de 40 ans par Hydro-Québec » (Mousseau, 2010, p. 130). Ces entreprises privées sont Pétrolia, Junex et Gastem. La vente des droits d'exploration sur l'île d'Anticosti à Pétrolia en 2008 a d'ailleurs suscité de vives

critiques et de houleux débats à l'Assemblée Nationale vu la nature secrète de l'entente liant les deux parties prenantes.

Depuis, nombreux articles de journaux relatent l'évolution de la situation à Anticosti indiquant que « non seulement l'île d'Anticosti pourrait bien renfermer des dizaines de milliards de barils de pétrole, mais il semble aussi que le sous-sol de la plus grande île de la province se classerait parmi les gisements de classe mondiale » (Shields, 2011a). Qualifiée de « vol du siècle » par certains médias (Duchesne, 2012; Bélair-Cirino, 2011), les termes de la vente des droits d'exploration à Pétrolia furent finalement révélés en septembre 2013 après une résistance questionnable de la part de Pétrolia et des gouvernements en place (Baril, 2013). Bertrand Schepper (2013) ajoute :

Que l'on soit pour ou contre l'exploitation de cette forme d'énergie, il est triste de voir que l'État québécois s'est détourné du contrôle d'une des ressources énergétiques les plus importantes (ou stratégiques) et en même temps des plus polluantes au monde pour la laisser sous le contrôle de l'entreprise privée. Dans ce type de modèle, les contribuables ne peuvent être que perdants. (p. 33)

Avec une *Loi sur les Mines* alors désuète, une politique énergétique quasi inexistante alors que nous carburons et continuons de carburger de plus en plus aux énergies fossiles, la question qui se pose est la suivante : comment le Québec peut-il atteindre ses cibles de réduction de GES tout en diminuant sa dépendance au pétrole alors que le sous-sol québécois détiendrait peut-être des réserves intéressantes? En 2013, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet annonce la mise sur pied d'une commission de consultation publique sur les enjeux énergétiques du Québec, ayant pour mission de « susciter une réflexion commune sur l'ensemble de ces enjeux énergétiques et de mettre en place une nouvelle politique énergétique ambitieuse et tournée vers l'avenir » (Ouellet, 2013). En participant aux séances publiques ou en soumettant un mémoire (plus de 800 citoyens du Québec se sont prévalus de ce droit)

les QuébécoisES ont eu l'opportunité de s'exprimer sur le sujet. Alors que le rapport final n'était pas encore rendu public par les entités gouvernementales, une première analyse dudit rapport ainsi que le rapport complet furent dévoilés par le journal *Le Devoir* le 22 février 2014 (Shields, 2014a). À priori, outre la nécessité de réviser la stratégie d'Hydro-Québec qui « doit absolument revoir en profondeur [sa] stratégie de développement [...] et freiner les projets hydroélectriques, mais aussi l'éolien, qui font perdre des milliards de dollars à l'État » (Shields, 2014b), ce rapport soulève l'importance de réduire notre dépendance aux énergies, nous implorant de revoir notre mode de consommation. En effet,

[...] les Québécois consomment, en moyenne, l'équivalent de 15 litres d'essence par jour par personne en énergie, ce qui les place parmi les plus gros consommateurs d'énergie de la planète. Cette consommation laisse une marge propice à l'utilisation mieux contrôlée de l'énergie. (Gouvernement du Québec 2014a, p. 19)

Malgré les enjeux énergétiques et la tenue de cette commission de consultation publique et avant que ses résultats ne fussent divulgués, la première ministre du Québec Pauline Marois, le ministre des Finances et de l'Économie Nicolas Marceau, la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet et le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet en compagnie du président-directeur général de Pétrolia, Myron Tétreault, annoncent le 13 février 2014 le parachèvement d'une entente entre

[...] Ressources Québec (RQ), Pétrolia, Corridor Resources et Maurel & Prom, ainsi que d'une entente de principe entre RQ et Junex pour la réalisation, dès l'été 2014, de programmes d'exploration qui auront pour but de confirmer le potentiel pétrolier de l'île d'Anticosti. (Gouvernement du Québec, 2014b)

Le gouvernement devient donc « officiellement le *partenaire* de l'industrie pétrolière et s'engage à investir jusqu'à 115 millions de dollars dans la recherche d'énergie

fossile sur l'île d'Anticosti » en assumant « la plus grande part du risque financier dans l'aventure » et en s'engageant « à lancer une évaluation environnementale si le potentiel en or noir se confirme » (Shields, 2014c). En effet, le gouvernement s'est engagé à confier au BAPE un mandat de consultations publiques sur l'exploitation des hydrocarbures à l'île d'Anticosti (Gouvernement du Québec, 2014b) *si* les études préliminaires d'exploration révélaient que le potentiel pétrolier était effectivement existant et rentable. Cette position adoptée par le gouvernement du Québec va à l'encontre même du discours onusien lequel déplore l'inertie des gouvernements face aux changements climatiques. Au Secrétaire général Ban Ki-Moon de souligner en janvier dernier que « le secteur de la finance a un rôle important à jouer. Nous avons besoin de milliers de milliards de dollars d'investissement dans l'économie verte plutôt que dans l'économie brune » (Nations Unies, 2014b).

En attendant, malgré la controverse entourant non seulement l'impact de cette industrie sur les changements climatiques, mais aussi celle du processus de fracturation, la première phase d'exploration envisagée comprendra les opérations suivantes :

Des travaux de puits stratigraphiques (entre 15 et 18) en 2014 et 3 forages d'exploration avec fracturation en 2015 avec le projet de Pétrolia, Corridor Resources et Maurel & Prom. Pour l'entente avec Junex, il est question de 4 puits stratigraphiques en 2014 ainsi que de 3 puits d'exploration et de 2 puits horizontaux avec fracturation en 2015. (Gouvernement du Québec, 2014b)

Nombreuses ont été les réactions à cette annonce. Mentionnons entre autres celle d'André Desrochers, professeur agrégé au département des Sciences de la Terre à l'Université d'Ottawa (qui connaît bien la région d'Anticosti et qui en 1988 a publié une *Stratigraphie de l'Ordovicien de la Région de l'Archipel de Mingan*), lors d'une entrevue radiophonique le 19 février dernier (Radio-Canada, 2014). Il avance que, contrairement à certains endroits du continent tels que les basses-terres du Saint-

Laurent pour lesquels les données sont disponibles, l'expertise nécessaire et la connaissance spécifique du milieu sont loin d'être acquises sur Anticosti. Le partenariat entre le gouvernement du Québec et l'entreprise permettra au Gouvernement d'accéder à toutes les données et les connaissances détenues par les entreprises privées à l'heure actuelle et en cours d'exploration. C'est le côté rassurant de cette annonce d'investissement et de partenariat. Par contre, ce qui est moins rassurant est directement lié à la technique et au type de fracturation qui sera utilisé. S'il s'agit d'une fracturation à l'eau, d'où viendra-t-elle? Comment ces eaux usées seront-elles gérées et traitées? Pour ce qui est du propane, le principal problème vient du manque de connaissances techniques reliées à cette fracturation. Les résidents ont le droit de connaître les risques. La spécificité de l'île peut-elle cohabiter avec l'exploitation pétrolière? Selon André Desrochers, il y a, à l'heure actuelle, un manque de connaissances rendant difficile d'affirmer quoi que ce soit.

Pour terminer, il serait intéressant de soulever ici qu'en parallèle à cette annonce, ce même gouvernement a déposé le Projet de loi n°37 : *Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste*, lequel a été adopté par l'Assemblée nationale le 26 novembre 2013 à l'unanimité. C'est pourtant dès la note explicative que nous pouvons comprendre la portée et les limites de ce moratoire qui *inclut l'exploration par fracturation* pour le gaz de schiste, dans les basses-terres du Saint-Laurent:

Ce projet de loi prévoit un moratoire pour interdire les forages, les opérations de fracturation et les essais d'injectivité destinés à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste sur le territoire des municipalités situées principalement dans les basses-terres du Saint-Laurent. Ce moratoire sera effectif jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi établissant de nouvelles règles pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ou pour une période maximale de cinq ans. Le projet de loi attribue au gouvernement le pouvoir d'étendre ce moratoire au territoire de municipalités dont les limites sont contiguës à celles des municipalités déjà visées par le projet de loi. (Gouvernement du Québec, 2013b, p. 2)

D'un côté, on interdit la fracturation pour l'exploration de gaz de schiste sur le territoire des basses-terres du Saint-Laurent. De l'autre, on l'autorise sur un autre territoire pour l'exploration de pétrole de schiste. Même technique, même enjeu : deux poids, deux mesures. Ce constat est d'autant plus déroutant considérant le problème juridique soulevé par le Centre québécois du droit de l'environnement :

Le Règlement sur l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit une procédure d'information et de consultation du public particulière en ce qui concerne les forages exploratoires en vue de rechercher du pétrole dans le shale, ce qui est le cas d'Anticosti. (CQDE, 2014)

La population d'Anticosti serait-elle moins importante que le reste de la population du Québec? Le territoire d'Anticosti n'a-t-il pas de valeur? Outre les 200 000 chevreuils qui y habitent, que connaissons-nous réellement de cette île, de sa culture et de sa population, même si elle ne compte qu'environ 220 habitants?

Ce qui importe ce n'est pas le nombre d'habitants, mais le rayonnement, l'identité, la fébrilité, la créativité culturelle et économique.
– Serge Bouchard (*dans Bazzo et al. 2013, p. 25*)

1.2.2 Processus des Évaluations environnementales stratégiques (ÉES) et du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

*Par nos actions des problèmes ont surgi,
par nos actions nous trouverons des solutions...*
– M^e Pierre Renaud - Président du BAPE 2012 (Renaud, 2012)

L'importance d'être responsables et cohérents dans nos choix, et d'être équitable envers tous, commence à être reconnue ainsi que la nécessité de bien évaluer les impacts des projets proposés non seulement sur l'environnement, mais aussi sur les populations locales, leur territoire et leur culture. Outre les études d'impacts en soi, il existe des outils pour examiner de tels projets de développement. Il s'agit des évaluations environnementales stratégiques (ÉES) ainsi que plus particulièrement au Québec, des mandats du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

L'évaluation environnementale stratégique est conçue comme un outil pour aider les institutions publiques à appliquer les principes du développement durable. Bien que les études d'impacts en fussent les précurseurs, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), distingue les ÉES des études d'impacts (plus techniques) par leurs

[...] approches analytiques et participatives de la prise de décision stratégique qui visent à intégrer les considérations d'environnement dans les politiques, les plans et les programmes et à évaluer leurs interactions avec les considérations d'ordre économique et social. (OCDE 2006, p. 17)

Les ÉES sont donc un complément aux études d'impacts, une suite logique incluant des paramètres essentiels à la compréhension des enjeux.

Ainsi, en matière d'options de solution à considérer, les ÉES portent sur les questions de type « pourquoi, de quel type et dans quelle région le ou les projets seront-ils mis en œuvre? », alors que la question du « comment » est plutôt abordée dans les EIE. (Crowley et Risse 2011, p. 7)

À cet effet, l'ÉES est, à l'international, une pratique répandue.

L'ÉES constitue une approche pertinente pour répondre à l'objectif 7(a) des objectifs du Millénaire pour le développement (Nations Unies, 2010) relatif à l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et à l'inversion de la tendance actuelle quant à la déperdition des ressources naturelles. En ce sens, depuis 2005, l'ÉES fait partie intégrante de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (OCDE, 2005, p. 8) selon laquelle les bailleurs de fonds et les pays partenaires se sont engagés à « élaborer et appliquer des approches communes de l'évaluation environnementale stratégique aux niveaux sectoriel et national ». (Crowley et Risse 2011, p. 13)

Reconnaissant l'ÉES comme une démarche favorisant la mise en œuvre du développement durable, le Gouvernement du Québec publie en 2009, le document *Le Saint-Laurent source de richesse – Programme d'évaluations environnementales stratégiques pour la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin*, s'engageant par le fait même dans la première évaluation environnementale stratégique de son histoire, car il s'était déjà muni auparavant d'un moyen additionnel pour évaluer les impacts environnementaux, économiques et sociaux, par le biais du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

En effet, c'est à la suite du premier Sommet de la Terre organisé par les Nations Unies à Stockholm en 1972 – qui a donné naissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – que le Québec se dote de sa propre *Loi sur la qualité de l'environnement*, celle-ci entrant en vigueur le 21 décembre de cette même année (Renaud, 2012). Aux termes de la Loi, deux articles sont fondamentaux et vont paver le chemin à la création du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

(en particulier les articles 20⁸ et 22⁹). Ce bureau fut officiellement institué lors de l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement* en 1978. Les derniers rapports annuels du dit Bureau indiquent que sa création par l'Assemblée nationale

[...] affirmait le droit des citoyens à l'information et à la consultation et sollicitait leur participation aux décisions ayant une incidence sur l'environnement. Ce faisant, elle reconnaissait officiellement la valeur et la pertinence de la contribution de la population au processus d'évaluation environnementale en raison de l'expertise concrète qu'elle a de son milieu de vie. (BAPE, 2013, p. 2)

⁸ Art. 20. Nul ne doit émettre, déposer, dégager ou rejeter ni permettre l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet dans l'environnement d'un contaminant au-delà de la quantité ou de la concentration prévue par règlement du gouvernement.

La même prohibition s'applique à l'émission, au dépôt, au dégagement ou au rejet de tout contaminant, dont la présence dans l'environnement est prohibée par règlement du gouvernement ou est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.

⁹ Art. 22. Nul ne peut ériger ou modifier une construction, entreprendre l'exploitation d'une industrie quelconque, l'exercice d'une activité ou l'utilisation d'un procédé industriel ni augmenter la production d'un bien ou d'un service s'il est susceptible d'en résulter une émission, un dépôt, un dégagement ou un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de l'environnement, à moins d'obtenir préalablement du ministre un certificat d'autorisation.

Cependant, quiconque érige ou modifie une construction, exécute des travaux ou des ouvrages, entreprend l'exploitation d'une industrie quelconque, l'exercice d'une activité ou l'utilisation d'un procédé industriel ou augmente la production d'un bien ou d'un service dans un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, dans un lac, un étang, un marais, un marécage ou une tourbière doit préalablement obtenir du ministre un certificat d'autorisation.

La demande d'autorisation doit inclure les plans et devis de construction ou du projet d'utilisation du procédé industriel ou d'exploitation de l'industrie ou d'augmentation de la production et doit contenir une description de la chose ou de l'activité visée, indiquer sa localisation précise et comprendre une évaluation détaillée conformément aux règlements du gouvernement, de la quantité ou de la concentration prévue de contaminants à être émis, déposés, dégagés ou rejetés dans l'environnement par l'effet de l'activité projetée.

Le ministre peut également exiger du requérant tout renseignement, toute recherche ou toute étude supplémentaire dont il estime avoir besoin pour connaître les conséquences du projet sur l'environnement et juger de son acceptabilité, sauf si le projet a déjà fait l'objet d'un certificat d'autorisation délivré en vertu des articles 31.5, 31.6, 154 ou 189, d'une autorisation délivrée en vertu des articles 167 ou 203 ou d'une attestation de non-assujettissement à la procédure d'évaluation et d'examen délivrée en vertu des articles 154 ou 189.

C'est ainsi que toutes les parties intéressées, « dont les citoyens susceptibles de bénéficier des retombées de ces projets ou d'en subir les répercussions, peu[ven]t [...] faire valoir [leur] point de vue et contribuer à fournir aux décideurs un éclairage complet » (*Ibid.*, p. 2) afin de permettre aux promoteurs de prendre une décision éclairée qui tient compte des inquiétudes de la population. Cet organisme se voulant indépendant et impartial est issu du domaine public et relève directement du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, (devenu depuis 2013 le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le MDDELCC), et a pour mission d'analyser les projets sur tous les aspects biophysiques, sociaux et économiques. Or, à ce jour, le BAPE n'a jamais été mandaté pour étudier le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures à Anticosti, affirmant ainsi « le droit des citoyens à l'information et à la consultation » et sollicitant « leur participation aux décisions ayant une incidence sur l'environnement » (BAPE, 2013, p. 2). C'est entre autres à cette lacune que s'intéresse le projet de recherche qui fait l'objet de ce mémoire.

Selon Crowley et Risse (2011), « bien qu'aucun processus systématique d'ÉES n'ait été mis en place au Québec [auparavant], certains mandats du BAPE pourraient être assimilés à l'ÉES » (p. 19). Dans un communiqué de presse datant de 2010, le gouvernement énonçait que :

L'ÉES ne se substitue pas aux travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Au contraire, elle sert à dresser la toile de fond sur laquelle pourraient être menées les études d'impact sur l'environnement sur des projets spécifiques de développement pétrolier et gazier en milieu marin et qui feront par la suite l'objet d'audiences du BAPE. (*Ibid.*, p. 21)

Pour terminer, il serait ici intéressant de souligner que, telle que définie sur la page web du Gouvernement du Québec expliquant ce qu'est une ÉES, la vision gouvernementale s'inscrit plutôt dans une perspective de développement économique

et de « mise en valeur [qui] permet d'examiner la portée et la nature des effets environnementaux et socio-économiques potentiels », ajoutant d'autre part que « ce genre d'étude permet de délimiter les secteurs sensibles et d'examiner les effets de travaux d'exploration et d'exploitation sur l'environnement, sur les activités économiques et la population » (Gouvernement du Québec, 2009b). La place accordée aux dimensions humaines, culturelles ainsi qu'au milieu de vie est invisible dans ces propos.

1.2.3 L'ÉES1 et l'ÉES2 portant sur l'exploration pétrolière dans l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent

La première évaluation environnementale stratégique couvre le territoire de l'estuaire du Saint-Laurent entre la partie est du parc marin du Saguenay – Lac Saint-Jean jusqu'à la pointe ouest de l'île d'Anticosti, alors que la deuxième englobe les bassins de la baie des Chaleurs, des Îles-de-la-Madeleine ainsi que le bassin d'Anticosti. Ces deux régions sont bien distinctes, tout particulièrement en ce qui a trait à la densité de population, à la superficie du territoire couvert et au contexte politique. En effet, selon le rapport de la firme AECOM – Tecsalt mandatée en 2009 pour effectuer la première ÉES, une population de 183 646 habitants en 2006 était équitablement répartie sur 29 000 km² et « surtout concentrée dans quatre pôles urbains de plus de 10 000 habitants, soit Matane, Rimouski, Baie-Comeau et Sept-Îles » (AECOM Tecsalt, LGL Limité et Transfert Environnement 2010, p. 11). En comparaison, selon la firme GENIVAR mandataire de la deuxième ÉES en 2010, une population d'un peu moins de 93 000 personnes se partagerait un territoire d'une superficie de 226 000 km² et pourrait être source de conflits potentiels transfrontaliers entre les provinces limitrophes et les divers paliers de gouvernement impliqués (GENIVAR, 2013). La Figure 1.5 (page suivante) illustre bien les limites des territoires concernés.

Sans en faire une étude détaillée, cette expertise ne couvrant pas la région qui nous concerne ici, il est toutefois intéressant de constater que dans son rapport intitulé *Évaluation environnementale stratégique de la mise en valeur des hydrocarbures dans le bassin de l'estuaire maritime et du nord-ouest du golfe du Saint-Laurent – Rapport préliminaire en appui aux consultations* qui fut rendu public en 2010, le consortium des firmes AECOM-Tecsult, LGL limitée et Transfert Environnement, a jugé opportun de relever ce qui suit :

Le territoire et ses ressources sont au cœur des valeurs traditionnelles et culturelles des Premières nations qui renvoient à un lien privilégié avec le territoire. Ce rapport au territoire, qui ne se limite pas à l'utilisation des ressources et à leur mode de gestion, implique un système de représentations culturelles et la construction d'un savoir ancestral, notamment sur la faune et la flore. À ce titre, la transformation du territoire peut être perçue non seulement comme la perte de zones d'exploitation actives ou potentielles, mais aussi comme la disparition de lieux connus et nommés depuis des générations, qu'ils réfèrent à des sépultures, à des portages, à des sites de campements, à des individus et des familles ou à des événements qui ont marqué l'histoire des Premières nations. (2010, p. 12)



Figure 1.5 Zones d'étude ÉES1 et ÉES2 (AECOM Tecsult, LGL Limité et Transfert Environnement 2010, p. 2)

Par contre, ce discours – bien que soulignant l'importance du lien qu'entretiennent les autochtones avec la Terre et leur mode de vie – ne semble pas pour autant prendre en considération le savoir traditionnel, les connaissances et le regard qu'une population locale pourrait apporter quant à l'usage de son territoire. Pourtant, la Stratégie québécoise sur la diversité biologique 2004-2007 suggère que les « communautés autochtones du Québec, de par leurs connaissances écologiques et les liens qu'elles ont tissés avec leur environnement au fil des siècles, apparaissent dès lors comme des partenaires qu'il importe d'associer au projet » (Gouvernement du Québec, 2004). Dans les deux cas, que ce soit l'ÉES 1 ou la Stratégie sur la diversité biologique, seule la position des Premières Nations est illustrée et identifiée alors que la capacité et les connaissances des populations locales non autochtones y sont totalement ignorées. Quoi qu'il en soit, le résultat de cette première ÉES a mené à un moratoire sur le secteur visé, car trop risqué dans un bassin aussi densément peuplé (Crowley et Risse, 2011).

D'autre part, dans son rapport préliminaire publié en 2011, la firme GENIVAR mandatée pour faire l'évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des Chaleurs (ÉES2) fait quant à elle très peu référence à la dimension culturelle si ce n'est qu'en ce qui a trait à certaines lacunes soulevées concernant le manque de données relatives à « la connaissance du milieu pouvant bonifier la planification de la mise en valeur des hydrocarbures » et des « dimensions sociales, culturelles, identitaires, communautaires et psychologiques de la santé des populations régionales » (GENIVAR 2011, p. 461).

Malgré le fait que le milieu humain soit peu considéré hormis les aspects économique et démographique, le rapport final publié en 2013 offre une étude approfondie et exhaustive du milieu biophysique, géologique, géomorphologique, biologique, de la

faune tant marine, qu'aviaire, sans toutefois parler des aspects terrestres sur Anticosti, car les limites spatiotemporelles de

[...] la zone d'étude retenue pour l'évaluation des effets cumulatifs et synergiques [...] ne tien[nen]t pas compte des activités qui pourraient se dérouler en milieu terrestre, même limitrophe au milieu marin, tel que sur les Îles-de-la-Madeleine ou sur l'île d'Anticosti. (GENIVAR 2013, p. 506)

Cette limite est paradoxale si nous considérons que l'exploration et l'exploitation visées se tiendront *sur* Anticosti et non le long du littoral tel qu'indiqué sur la Figure 1.6 illustrant les sondages et les forages effectués sur l'île. Où est donc l'ÉES pour ce territoire? Ici encore, nous constatons la pertinence de notre recherche qui vise à contribuer à combler un manque d'informations essentielles.



Figure 1.6 Carte des sondages et puits existants sur l'île d'Anticosti (Pétrolia, 2012) – Le vert représente les zones de préservations telles le Parc National d'Anticosti et les Réserves écologiques du Grand Lac Salé et Pointe Heath-Goélands

À la première lecture du rapport, nous avons pu constater certaines lacunes relatives à notre cas, qu'il nous paraît important de souligner, soit la quasi absence de traitement du territoire humain anticostien et le peu de participation citoyenne. À travers le rapport complet, l'île d'Anticosti est amalgamée à la Côte-Nord et est traitée comme faisant partie de cette région.

Cette qualification est juste, administrativement parlant. Toutefois, toutes les statistiques qui ressortent de ce rapport sont basées sur cette inclusion, ce qui déforme le portrait de la réalité purement anticostienne, tant en ce qui concerne l'occupation que l'usage du territoire. L'occupation relative à la Côte-Nord est limitée à ces propos :

La Moyenne-Côte-Nord, qui s'étend jusqu'à la rivière Natashquan, comprend plusieurs petites localités riveraines reliées entre elles par la route 138. Au-delà, la Basse-Côte-Nord s'étend jusqu'à Blanc-Sablon et les localités n'y sont accessibles que par voies maritime ou aérienne, ou encore par la route Blanche en hiver, un sentier de motoneige entretenu par les localités et par le MTQ selon les secteurs. Tout ce secteur nord-côtier abrite un seul pôle urbain, soit Havre-Saint-Pierre. (GENIVAR, 2013, p. 257-258)

Pour ce qui est de la caractérisation du milieu, seulement deux zones d'intérêt ont été retenues sur l'île d'Anticosti (sur une île de près de 8 000 km²), soit celles de l'Anse aux Fraises et de Pointe Sud-Ouest couvrant une infime partie ouest de l'île, laquelle est pourtant autrement plus complexe, riche et variée (Schmitt, 1904). Malgré tout, le rapport fait une très brève référence au patrimoine culturel et archéologique et soulève que « de vastes sections du littoral restent encore inconnues, n'ayant jamais été inventoriées, particulièrement sur la Basse-Côte-Nord occidentale (de Kegaska à la baie des Moutons) et au sud-est de l'île d'Anticosti » (GENIVAR 2013, p. 317). Il en reste donc un territoire d'une grande complexité qui n'a pas été inclus dans cette

évaluation environnementale stratégique en raison de la nature même du mandat limité à l'évaluation du milieu marin.

Hormis sur les nombreuses cartes incluses dans le rapport, le village de Port-Menier n'apparaît nulle part. Il a fallu contacter certains citoyens d'Anticosti pour confirmer si la firme GENIVAR s'était bel et bien rendue sur place pour consulter la population malgré l'importance accordée à l'approche participative comme indiqué dès le préambule.

L'approche participative développée pour l'ÉES2 visait, d'une part, à bonifier la version préliminaire de l'ÉES2 par l'intégration des connaissances et des observations exprimées par les intervenants et, d'autre part, d'y inclure les attentes, les préoccupations, les perceptions ainsi que les suggestions de la population par le biais d'ateliers de partage d'information menée auprès d'organismes régionaux, des communautés autochtones et de la population locale (octobre et novembre 2011). (GENIVAR, 2013, p. S-15)

C'est en vérifiant la liste des contributeurs et des activités consultatives dans ce rapport final que nous avons découvert l'existence d'un rapport séparé spécifique au volet de l'approche participative. Nous avons ainsi pu apprécier la contribution de plus de 900 participants au processus de l'ÉES ainsi que la trace d'une seule et unique rencontre tenue à Port-Menier pour laquelle 27 citoyens se sont présentés. Selon les paroles d'un citoyen ayant participé à notre recherche, lequel avait assisté à cette rencontre de GENIVAR tenue à l'époque :

L'équipe de Génivar s'est déplacée à Anticosti avant le dépôt du rapport final. Le préliminaire venait d'être remis une semaine avant et nous avons eu peu de temps pour en prendre connaissance. Plusieurs personnes d'ici se sont données la peine de participer à la soirée et d'y apporter des commentaires qui avaient été consignés. (Communication courriel du 1^e mars 2014, Anonyme)

Anticosti tient donc une place restreinte dans cette évaluation environnementale stratégique. On observe entre autres que le profil socio-économique de même que les caractéristiques démographiques considérés sont ceux des municipalités régionales de comté (MRC) respectives : les MRC de Minganie (dont fait partie la Municipalité de l'Île d'Anticosti), du Golfe-du-Saint-Laurent, d'Avignon, de Bonaventure, du Rocher-Percé, de la Côte-de-Gaspé et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Et pourtant, il est intéressant ici de soulever qu'alors que les Îles-de-la-Madeleine font partie de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, elles ont eu leur place et leur identité bien respectée. Il semble qu'une fois de plus, Anticosti, vaste territoire, unique de par son insularité, passe sous le radar. Il suffit de se référer au Tableau 1.1 datant de 2012 pour constater l'impact de cet amalgame¹⁰.

Tableau 1.1
Profil socio-économique des MRC et des régions de la zone d'étude
(GENIVAR, 2013, p. 267)

Paramètre	Ensemble du Québec	Côte-Nord ¹			Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				
		Minganie	Le Golfe-du-Saint-Laurent ¹		Avignon	Bonaventure	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Îles-de-la-Madeleine
Population totale (2011)	7 979 663 100 %	6 425 100 %	5 287 100 %	15 037 100 %	17 643 100 %	17 819 100 %	17 819 100 %	12 842 100 %	
0-14 ans	1 241 700 15,6 %	1 085 16,9 %	933 17,6 %	2 300 15,3 %	2 088 11,8 %	2 230 12,5 %	2 236 12,5 %	1 482 11,5 %	
15-34 ans	997 880 12,5 %	802 12,5 %	752 14,2 %	1 829 12,2 %	2 089 11,8 %	1 740 8,8 %	2 055 11,5 %	1 539 11,9 %	
25-44 ans	2 137 825 26,8 %	1 481 23,1 %	1 311 24,8 %	2 937 19,5 %	3 210 18,2 %	3 302 18,5 %	3 759 21,1 %	2 744 21,2 %	
45-64 ans	2 348 708 29,4 %	2 181 33,9 %	1 940 29,1 %	5 221 34,7 %	6 273 35,6 %	6 857 37,4 %	6 376 35,8 %	4 792 37,0 %	
65 ans et +	1 250 550 15,7 %	878 13,6 %	751 14,2 %	2 750 18,3 %	3 983 22,6 %	3 884 21,8 %	3 393 19,0 %	2 385 18,4 %	
Revenu personnel disponible par habitant (2010)	26 642 \$	31 145 \$	22 513 \$	24 677 \$	22 845 \$	21 323 \$	24 092 \$	24 762 \$	
Taux d'activité (février 2012)	64,7 %	60,2 %	53,1 %			54,0			
Taux d'emploi (février 2012)	59,3 %		54,2 %			48,9 %			
Taux de chômage (février 2012)	8,4 %		9,9 %			11,5 %			
Revenu personnel disponible par habitant (2010)	26 642 \$		31 145 \$			22 513 \$			

1 Anciennement désigné territoire hors MRC (Basse-Côte-Nord).
Source : Complément GENIVAR, ISQ, 2012a, ISQ, 2012b et ISQ, 2012c.

¹⁰ Il est significatif de soulever que ces statistiques incluent les travaux de construction du futur complexe hydro-électrique de La Romaine, inauguré en 2009 près de Havre-Saint-Pierre avec toutes les répercussions socio-économiques qu'un chantier de cette envergure peut engendrer.

Il y est indiqué qu'en 2010, le revenu moyen de la Minganie était de l'ordre des 31 145 \$ et que le taux de chômage était à 9,9%. Bien que les statistiques de revenus par ménage et de taux de chômage ne soient pas disponibles en date du dernier recensement de 2011 (car ne faisant pas partie de ce dernier), nous pouvons tout de même nous référer aux statistiques du recensement de 2006 et comparer les deux régions.

Le revenu moyen était de 24 665 \$ à Anticosti avec un taux de chômage de 39,4 %, alors que le revenu moyen de la Minganie-Côte-Nord était de 26 106 \$ (avant La Romaine ici) avec un taux de chômage de 26,3 % (Statistiques Canada, 2006). Cela représente un écart significatif. La réalité d'Anticosti est fort différente de la réalité globale dans laquelle elle est systématiquement incorporée. L'insularité ne peut pas se comparer à la vie sur le continent. Il s'agit en effet de deux territoires bien différents et qui pourtant sont tous les deux considérés comme étant un seul et unique « bassin Anticosti ». Cela démontre qu'il y a un manque de connaissances flagrant relatif à l'île d'Anticosti, à son milieu, à sa nature, sa culture ainsi que sa communauté. C'est réellement dans leur globalité abstraite que les impacts sociaux et territoriaux ont été ici considérés, la place à la consultation et au véritable débat public étant pratiquement inexistante.

Comme nous pouvons le constater, la notion de territoire, de ce qu'il est et n'est pas se doit d'être examinée et clarifiée. Selon le regard qu'on lui porte, on lui attribue en effet les paramètres qui sont les plus pertinents suivant les besoins du moment. D'autre part, le fait que cette étude n'inclut pas l'aspect de l'exploration des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti même, limite les connaissances de ce territoire et de l'impact que l'implantation d'une industrie extractive pourrait avoir non seulement sur le milieu biophysique (terrestre et marin), mais aussi, et surtout, sur le milieu humain. De ce fait, cela contrevient au principe même défini par le gouvernement du

Québec, selon lequel « avant même d'amorcer quelques travaux que ce soit, il importe d'avoir un portrait global du milieu. C'est ce à quoi sert une évaluation environnementale stratégique » (Gouvernement du Québec, 2009b). Nous devons nous rappeler en effet que selon l'Organisation de coopération et de développement économique,

L'évaluation environnementale stratégique aide les décideurs à mieux appréhender l'articulation entre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux. À défaut de cette information, les réussites d'aujourd'hui sur le plan du développement risquent d'être à l'origine des problèmes de demain dans le domaine de l'environnement. En bref, l'ÉES facilite la réflexion des décideurs sur les conséquences de leurs actes. (OCDE, 2006, p. 16)

À nouveau, on observe que le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur Anticosti échappe au protocole établi d'autant plus, rappelons-nous, qu'un mandat du BAPE ne lui sera confié qu'après la phase exploratoire tel que vu dans la section précédente et seulement si « les travaux prévus concluaient que les réserves de pétrole à Anticosti pouvaient être exploitées de façon rentable » (Québec, 2014b). Ce ne serait donc seulement qu'après les travaux d'exploration que la tenue d'un Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pourrait avoir lieu, soulevant encore une fois la pertinence de cette recherche à ce moment précis du développement du projet pétrolier.

1.2.4 De la gouvernance au débat collectif : l'importance accrue du critère d'acceptabilité sociale

Comme nous avons pu le voir, le projet pétrolier perdure depuis longtemps sur Anticosti où, à ce jour, aucune étude d'acceptabilité dudit projet n'a encore été conduite, ce qui rappelle l'importance, sinon l'urgence, de se pencher sur les dimensions humaines et sociales de l'impact de l'implantation de cette industrie sur ce territoire. Les hydrocarbures étant une ressource névralgique, leur exploitation

implique une saine gestion, une bonne gouvernance et la nécessité accrue d'inclure le débat collectif ainsi que la prise en compte des critères d'acceptabilité sociale.

La gouvernance est un exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Il comprend les mécanismes, procédés et institutions par lesquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, remplissent leurs obligations et gèrent leurs différences. La bonne gouvernance est, parmi d'autres choses, participative, transparente et responsable. Elle aussi efficace et équitable, la bonne gouvernance assure que les priorités politiques, sociales et économiques sont fondées sur un large consensus dans la société et que les voix des plus pauvres et des plus vulnérables sont au coeur du processus de décision sur l'allocation des ressources pour le développement. (Recyconsult, 2010)

Historiquement, divers courants de pensée politique ont été proposés par de grands théoriciens ou de grands penseurs comme Karl Marx (Young, 2009). Ces approches se sont quelque peu transformées au fil du temps, ainsi que la notion de gouvernance elle-même, notamment avec la venue de gros joueurs du monde commercial tels les entreprises multinationales qui y occupent une place grandissante. C'est dans les années 1960-70, alors qu'il « apparaît soudain que l'État n'est plus un pouvoir souverain qui surplombe toute la société et l'action publique », que le concept de gouvernance venant droit du milieu des affaires « servira à justifier le changement d'idéologie et l'adoption d'une approche managériale dans les pouvoirs publics par l'adaptation de la politique à l'économie » (Trudelle 2014, p. 3).

Par la force des choses et la remise en question du pouvoir décisionnel, la notion de gouvernance devient de plus en plus large, et on tente d'y incorporer un volet social qui inclurait la participation d'un plus grand nombre d'acteurs directement touchés par ces décisions. Il est pertinent ici de décrire brièvement quelques-unes de ces notions, comme cela a été identifié en 2009 par Oran R. Young dans son article intitulé *Governance for sustainable development in a world of rising*

interdependencies, dans lequel il souligne la complexité croissante du rôle de la gouvernance, terme polysémique utilisé selon la convenance.

La première forme de gouvernance est directement liée à la gouvernance par le gouvernement. Représentant l'autorité et la direction publique, ayant les outils, la compétence et les infrastructures, il est attendu de celui-ci de gérer. Il est à noter qu'avec la mondialisation, la gouvernance s'étend et inclut maintenant une dimension intergouvernementale incorporant la participation de toutes les nations impliquées tant au niveau économique, financier, qu'environnemental, ajoutant de ce fait à la difficulté et à la complexité de gérer et de négocier. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) en est un bel exemple. Toutefois, lourde de bureaucratie, lente à faire bouger, et obtenant des résultats parfois (ou souvent) discutables, la machine gouvernementale suscite le cynisme. On pourrait ici citer l'exemple suivant où, dans son article intitulé *Le rapport du BAPE sur le gaz de schiste – Une rebuffade qui laisse la porte ouverte à l'industrie*, publié dans *Le Devoir* du 12 mars 2011, Louis-Gilles Francoeur soulignait qu'à l'époque,

La commission Legendre avait proposé de confier à un nouveau ministère de l'Environnement la protection des eaux parce que le MRNF s'était avéré incapable d'en assumer la protection au profit de l'activité économique. Cette fois-ci, le BAPE reproche explicitement au MRNF d'avoir attendu septembre dernier pour amorcer une inspection sérieuse des 31 puits en exploitation pour découvrir notamment que 19 faisaient l'objet de fuites. [...] L'ineptie de ce ministère a d'ailleurs été abondamment illustrée par sa ministre, Nathalie Normandeau, qui déclarait sans sourciller en septembre dernier que les gaz de schiste ne présentent aucun danger pour les nappes souterraines et que les substances utilisées par les industriels ne sont pas polluantes ou dangereuses. Un tel aveuglement méritait à juste titre de transférer le dossier à un ministère plus avisé. (Francoeur, 2011)

L'échec relatif des institutions publiques a pour effet d'inciter les acteurs de tous genres à trouver ailleurs des sources de régulation qui leur conviennent, ouvrant les portes à la privatisation et à la collusion (Young, 2009).

Toujours selon Young (2009), la deuxième forme de gouvernance serait alors la gouvernance privée qui essaie de combler ces lacunes en y introduisant la participation de l'entreprise privée. C'est par la présence et l'implication des entreprises qui veulent tirer le maximum de profits de leurs activités que le danger de corruption avec la privatisation est bien réel. La puissance des lobbies de ce monde, des pétrolières et des gazières au sein des gouvernements résulte souvent en une victoire en leur faveur et on affirme à cet effet que les intérêts privés seraient victorieux dans près de 55 % des cas (Chapelle, 2014). Un bel exemple est celui de Nathalie Normandeau à l'époque ministre des Ressources Naturelles et de la Faune qui « était disposée [...] à dévoiler les termes de la vente par Hydro-Québec de ses droits pétroliers sur l'île d'Anticosti à la société Pétrolia. Mais la compagnie refuse catégoriquement de rendre publique cette entente secrète » (Dutrizac, 2011). Un autre exemple à mentionner est celui de Dionne-Marsolais, ancienne ministre de l'Énergie, qui soulignait qu'il était injustifié de laisser le secteur privé contrôler totalement la filière des hydrocarbures et de confier l'exploration au privé alors que le parti libéral du Québec connaissait le potentiel gazier et pétrolier (Shields, 2011c). Il suffit également de porter notre attention sur la présente (2013-2014) Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction pour appréhender l'ampleur de la collusion et de la corruption dans le domaine privé.

La troisième forme de gouvernance selon Young (2009) vient de l'insatisfaction des deux premières, invitant ainsi les sociétés civiles à s'impliquer. Avec l'accroissement de la problématique environnementale et le malaise social en général face à ces

formes de gouvernance, on retrouve une forte croissance d'organisations et de mouvements sociaux qui se mobilisent pour la cause. Comme nous l'avons souligné dans le cas du pétrole comme source de tensions, c'est aussi dans cette mouvance sur fond de controverses que plusieurs groupes de citoyens voient le jour, ou encore plusieurs groupes de la société civile tels le Collectif scientifique sur la question des gaz de schiste¹¹ qui étend maintenant sa recherche au-delà de la question des gaz de schiste pour inclure les enjeux des hydrocarbures. Citons également à ce titre les organisations Attention Fragîles¹² et Coalition Saint-Laurent¹³ particulièrement impliqués sur la question de l'exploration des hydrocarbures dans le Golfe du Saint-Laurent. Le mécontentement et l'insatisfaction populaires se font aussi sentir *sur le terrain* passant par la critique citoyenne face aux lobbies, aux ententes secrètes et à la façon de faire des gouvernements (Mainville, 2013; Dutrizac, 2011), jusqu'au mouvement *Iddle No More* et au soulèvement populaire lors du « Printemps Érable » de 2012.

La gouvernance est fort complexe et fait appel à de nombreux partenaires et intervenants. Cette implication multiple est toutefois souvent source de conflits, lesquels « témoignent de la compétition entre acteurs du territoire pour l'utilisation et le partage du territoire et des ressources » (Trudelle 2014, p. 11).

¹¹ <http://collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/>

¹² <http://www.attentionfragiles.org/>

¹³ <http://coalitionsaintlaurent.ca/>

La gouvernance n'est pas entendue comme une nouvelle conception de l'État, ni comme son substitut, mais plutôt comme un espace d'expression, une ouverture à l'échelle locale pour des initiatives de la société civile. (...) La gouvernance est un outil de changement sur les plans social et politique et un espace de dialogue entre les parties prenantes qui développent de nouvelles formes de mobilisation collective et d'expression citoyenne. (Trudelle, 2014, p. 9)

Alors que nous ne sommes pas les vrais propriétaires de nos terres, alors que la majorité du sous-sol québécois est « claimé » (ou bien revendiqué) et où encore aujourd'hui un particulier pourrait voir une foreuse arriver chez lui, alors que la *Loi sur la qualité de l'environnement* n'est malheureusement pas toujours appliquée, il est nécessaire, voire même essentiel, que le citoyen soit partie intégrante du processus décisionnel. Le fardeau de la preuve semble souvent lui revenir. La participation citoyenne est nécessaire et l'acceptabilité sociale (que nous examinerons dans le cadre théorique de cette recherche) devient primordiale. Les citoyens ne peuvent plus être ignorés, ils doivent faire partie de l'équation. C'est grâce à leur participation, à leur vigilance et à leur voix, que bien des projets ont dû être ajustés, justifiés, modifiés ou carrément abandonnés. Sans le soulèvement populaire et la mobilisation massive du *Non au gaz de schiste – Un moratoire dès maintenant*, le paysage (dans tous les sens du mot) de la Montérégie serait aujourd'hui fort vraisemblablement méconnaissable. Sans le soulèvement à Gaspé pour la protection de son eau, les foreuses ronronneraient. Malheureusement, les exemples illustrant le manque de transparence, d'éthique et de respect envers les citoyens sont très nombreux et alimentent le cynisme, le manque de confiance et le scepticisme envers les institutions en place.

Les résolutions de conflits, les divergences d'opinions et la réconciliation passent par le dialogue, par les échanges et le partage honnête des connaissances et des positions. Encore faut-il y avoir une réelle volonté d'y parvenir et que les interlocuteurs aient le sentiment d'être vraiment écoutés. Le changement n'est jamais chose facile. Est-ce

l'intérêt des actionnaires et des États qui compte? Ou le bien-être de la population?

Une Anticostienne nous a dit :

C'est sur l'indice du bonheur que vous devriez faire votre recherche. (...) Nous devrions être visionnaire sur le long terme où prévoyance, prévention en tout respect d'une éthique, juste, équitable et rigoureuse devrait prévaloir. Est-ce un rêve ou une réalité possible?

1.3 Problématique de recherche

Comme nous allons le voir, il y a très peu d'études qui se sont attardées à la dimension de l'identité écologique et culturelle comme clé pour comprendre les dynamiques sociales autour des projets de développement. En effet, il est ici pertinent de soulever, que dès la phase initiale de la recherche sur Anticosti, nous nous sommes vite rendu compte que la vaste majorité des recherches publiées traitent soit du volet géologique, soit du volet géomorphologique. La plus récente recherche que nous ayons découverte fut d'ailleurs présentée dans le cadre du 82e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) en mai 2014 (affiche) par Daoust, Desrochers et Clark (2014) sur l'*Origine d'un monticule carbonaté alimenté par une source d'eau hypersaline riche en méthane thermogénique dans l'île d'Anticosti : impacts sur l'exploration pétrolière*. De nombreuses études peuvent rapidement ressortir des recherches venant du domaine géomorphologique (BP, 2013; Clayer, 2012; Achab *et al.*, 2011; Wickson, 2011; Desrochers *et al.*, 2010; Germain et Filion, 2002; Paré, 2000; Desrochers et James, 1988; Côté, 1988; Lauriol, Roberge et St-Pierre, 1987; Nadeau, 1987; Cadieux, 1983; Twenhofel, 1912), du domaine paléontologique (Derochie, 2009; Desrochers, 2006; Dewing, 1995; Pitman, 1991; Ma, 1984; Lake, 1981), traitant du cerf de Virginie (Coulombe, 2006; Lefort, 2002; Chouinard, 2002; Tremblay, 1982; Boulet, 1981), de la flore ou la faune anticostienne (autre que le cerf de Virginie) (Dufresne, 2010; Ribeiro-Fincatti, 2006; Querrec,

2004; Martel, 1999; Laflamme-Levesque, 1980; Harrison F. Lewis, 1941; Braund et McCullagh, 1940; Newsom, 1937) ou de son histoire (Le Huenen, 2011; Reynolds, 2007; Fraser, 1983; Hamelin, 1982; Hamelin, 1980; Hamelin et Dumont, 1979; Schmitt, 1904) pour ne citer que ces exemples. Peu nombreuses sont les études qui s'attardent aux questions socio-écologiques, ce qui ajoute à la pertinence de la nôtre. L'étude de la population anticostienne, de sa culture, de son territoire en tant que milieu de vie manque à l'appel. Nous retenons ici en fait deux auteures ayant travaillé sur cette dimension ou sur l'un de ces aspects à Anticosti, soit Geneviève Brisson dans *La capture du sauvage: Les transformations de la forêt dans l'imaginaire québécois: Le cas d'Anticosti (1534-2002)* (2004) ou encore plus récemment dans *Consulter le public et intégrer le paysage vécu : le rendez-vous manqué du parc de conservation d'Anticosti* (Brisson, 2007), ainsi que Marie-Hélène Rousseau (2008) dans *L'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti, un territoire à vocation faunique*.

Brisson (2004) se penche particulièrement sur la question des représentations, pratiques et expériences dans la forêt et plus particulièrement dans la forêt anticostienne, profondément ancrée dans la dualité nature – culture ainsi que sur l'importance du paysage « où la forêt est dite de plus en plus comme un Eden, mais dont la fragilité doit être contrôlée par des normes légales et morales » (p. iii). À travers ses recherches, Brisson soulève d'autre part « l'importance de tenir compte du paysage vécu dans les processus de consultation et de conservation. Le sens du lieu indique la trajectoire permettant aux projets de s'ancrer significativement dans le milieu » (2007, p. 73). Pour Rousseau (2008), c'est par le biais de l'acceptabilité que certaines analogies peuvent se refléter plus particulièrement au niveau de « l'étude des préoccupations, craintes et besoins des différents groupes utilisateurs de la forêt » et que certains facteurs modulant l'acceptabilité sociale peuvent être identifiés.

Dans la double perspective de mieux comprendre la situation à Anticosti et de construire, à travers cette étude de cas, un savoir transférable à des situations semblables, notre problématique de recherche a trait à l'importance de développer le champ de savoir relatif à la dynamique d'acceptabilité sociale, plus spécifiquement en ce qui concerne les liens entre l'identité écologique et sociale, le positionnement et l'engagement des groupes sociaux habitant le territoire concerné. Il est donc ici souhaité que cette recherche sur Anticosti offre des éléments de transférabilité pour éclairer en particulier le phénomène de l'acceptabilité sociale (un facteur de décision considéré comme étant clé) dans le contexte de l'intérêt accru pour une économie extractive au Québec et ailleurs, et au regard de l'importance t de se pencher sur un développement de type biorégional.

1.4 Synthèse des principaux éléments de la problématique

À la lumière de nos recherches, nous pouvons constater que les énergies fossiles dont nos sociétés dépendent largement pour leur fonctionnement se font de plus en plus rares, et leur extraction de plus en plus complexe et dangereuse; elles sont par ailleurs source de tensions et de conflits sociaux et géopolitiques, et constituent l'une des causes premières de la dégradation de l'environnement. Sans contredit, la production accrue de GES et les perturbations climatiques ont pour effet de détériorer plus que jamais la biodiversité, le territoire ainsi que de mettre les populations locales et leur culture en situation de précarité. Malgré cela, les États et les entreprises multinationales pétrolières et gazières continuent d'investir dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels. Au nom de la prospérité économique, de l'indépendance énergétique et de la création d'emplois, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures suscitent un vif intérêt et génèrent beaucoup de questions au sein du gouvernement du Québec qui cherche à acquérir les

connaissances nécessaires et qui pourtant, sans attendre, s'investit à part entière comme partenaire des compagnies pétrolières

En particulier, bien ancré au cœur de cette dynamique, se trouve le projet de pétrole de schiste à Anticosti, où le regard extérieur qui est porté sur l'immensité de ce territoire éloigné, peuplé de plus de 160 000 chevreuils, s'attarde rarement à la population qui y habite. Or, nous y gagnerions tous à élargir nos connaissances au-delà du chevreuil et à apprendre à connaître non seulement Anticosti, son écologie, sa nature, son territoire, mais aussi sa culture et sa communauté de Port-Menier, en allant outre les clichés qui lui sont associés. Toutefois, au-delà de *nos* connaissances, il est impérieux de donner la voix à ceux qui sont directement impliqués et qui n'ont pas été réellement consultés. Qu'en est-il de l'identité écologique et culturelle des gens de l'île? Une telle identité peut-elle apporter des éléments d'explication à l'ampleur et à la nature de l'engagement social et citoyen qu'on y observe en amont du projet pétrolier? Nous porterons un regard sur cette population profondément ancrée dans son territoire et qui se retrouve maintenant confrontée à un dilemme qui divise la communauté: accepter ou non le projet de développement pétrolier au cœur d'Anticosti, leur milieu de vie.

1.5 Objectifs de recherche

En lien avec l'examen de l'acceptabilité sociale du projet pétrolier, cette recherche a pour objet le rapport dynamique que les Anticostiennes et les Anticostiens entretiennent avec leur milieu de vie et plus spécifiquement, leur positionnement face au projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.

Le but est de mieux saisir la réalité anticostienne, à la jonction entre nature et culture et de contribuer à une meilleure compréhension du débat en cours sur le projet de

développement pétrolier. Le Tableau 1.2 présente les objectifs généraux et spécifiques de cette recherche.

Tableau 1. 2
Objectifs de recherche

	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
1	Caractériser l'identité écologique de la population d'Anticosti.	Caractériser le rapport de la population : au territoire; à la nature; à la culture; à la vie communautaire.
2	Clarifier la vision des Anticostiens à l'égard du « développement » sur Anticosti.	Caractériser le rapport de la population : au développement en général; à la filière pétrolière comme moteur de développement sur l'Île.
3	Caractériser les positionnements des habitants de l'Île à l'égard du projet annoncé d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.	Identifier les divers positionnements des habitants de l'Île à l'égard du projet pétrolier, et leurs formes d'engagement dans le débat. Mettre au jour le type, la nature et la provenance des savoirs (informations, connaissances, savoir-faire et savoir-être) dont disposent ou qu'ont construits les gens de l'Île à l'égard du développement de la filière pétrolière sur l'Île. Vérifier si les conditions d'un consentement « libre, préalable et éclairé » sont présentes.
4	Identifier les liens potentiels entre identité écologique, engagement citoyen et positionnement au regard d'un projet à forts impacts socio-écologiques.	

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

De façon à mieux appréhender la réalité anticostienne, en particulier le rapport des citoyens à leur territoire et au « développement », et à comprendre leur positionnement face au projet d'hydrocarbures de même que leur engagement au sein de leur communauté, il importe d'aborder les concepts mêmes de territoire et de développement, de nature et de culture, de représentations sociales ainsi que de clarifier la notion d'acceptabilité sociale en la mettant en relation avec le principe du consentement libre, préalable et éclairé.

2.1 Le territoire et le développement

Nous examinerons d'abord, de façon générale, la notion de territoire. Nous aborderons ensuite le territoire comme milieu de vie, le territoire et l'insularité, le territoire et l'identité, le territoire et la ruralité et le territoire et la gouvernance, tous des thèmes reliés à la réalité anticostienne. En lien avec la notion de développement, nous terminerons avec l'exploration des concepts d'écodéveloppement et de biorégionalisme.

2.1.1 La notion de territoire

*On s'imagine que le territoire est d'abord un espace, une étendue
– que ça commence à un endroit et que ça mène plus loin.
C'est beaucoup plus profond. Le territoire, c'est une âme, un esprit.
Ce n'est pas simplement une distance.
– Louis-Edmond Hamelin (2013)¹⁴*

Bien qu'à *priori* le terme de territoire soit issu du monde animal (territoire de chasse, territoire de reproduction), il fait généralement appel à la notion de frontières. Frontières qui au départ se voulaient géopolitiques, mais qui peuvent tout aussi bien être de l'ordre du linguistique, religieux, global, régional ou local. Autant limité que vaste, fluide et sans frontières, le territoire peut donc être immensément grand jusqu'à intimement petit, représentant un univers très personnel : une yourte, un coin de jardin... (Lasserre et Lechaume, 2003; Bonnemaïson, Cambrezy et Quinty-Bourgeois, 1999). Ainsi le territoire (sa réalité et ses limites) donne lieu à une diversité de représentations. Le territoire est même perçu par certains comme un « enjeu de luttes entre les spécialistes des différentes disciplines, [et/ou] la région est aussi un enjeu de luttes dans la réalité sociale » (Bourdieu, 1980). En effet,

[...] produit, perçu, représenté et vécu, l'espace social constitue la base matérielle du territoire. Même s'il ne correspond pas à une stricte réalité politique, le territoire décrit un champ de lieux et de significations symboliques. Il s'identifie à une représentation sociale définie par le sens que lui confèrent les collectivités humaines qui se l'approprient. (Di Méo, 1998, p. 98)

¹⁴ Citation tirée du recueil d'entretiens *De quoi le territoire du Québec a-t-il besoin*, ouvrage collectif publié en 2013 sous la direction de Bazzo, M-F., Bouchard, C., Dubois, R-D., et Marissal, V. p. 93.

Longtemps considéré comme une chose à être gérée par les humains qui l'habitent, le terme territoire sous-entend l'emprise du développement comme moteur administratif nécessaire aux fonctions socio-économiques du monde dans lequel nous vivons.

La période contemporaine a vu la critique souvent vigoureuse du territoire « naturel » ou « prescrit ». De nouvelles approches ont souligné l'importance des pratiques individuelles et collectives, matérielles ou symboliques. Le territoire est ainsi le produit d'un « construit social », d'une volonté collective, d'une démarche partagée, parfois inscrite dans la durée. Or, il est rare que les territoires des politiques coïncident avec les territoires vécus ; les logiques sont différentes et les stratégies dites « territorialisées » visent souvent à infléchir les réalités locales pour les faire rentrer dans le moule global du développement. (Fomoa-Adenet et Rieutort 2009, p. 3)

Au-delà de cette vision purement administrative, qu'il s'agisse de territoire nordique, de chasse, de territoire identitaire, insulaire ou de territoire mythique, « le territoire est fait de mémoires, de racines, de lieux, de liens, de nœuds, de réseaux, de rencontres entre disciplines » (Bonnemaison, Cambrezy et Quinty-Bourgeois 1999, p. 19).

On ne peut que déplorer, dès lors, que le concept de territoire, très utilisé par les géographes, manque d'une solide base de définition, alors même que l'évolution du monde (mondialisation, essor du commerce électronique et de l'importance de la logistique, phénomènes transnationaux) altère la trame du monde et en change l'étoffe. Non seulement les activités des hommes y changent, les États voient leurs relations à leur espace muter, mais la mondialisation, en venant bousculer les habitudes de vie, à des degrés divers bien entendus, des populations du monde, conduit celles-ci à se poser la question de leur identité culturelle et de leur rapport à leur territoire propre et à son insertion dans le cadre d'un monde globalisé. (Lasserre et Lechaume, 2003, p. 8)

De par nos lectures nous pouvons toutefois avancer que le terme territoire respire le milieu de vie, l'identité, la culture, le vécu et l'imaginaire. Au-delà des représentations traditionnelles, le territoire est beaucoup plus qu'un simple espace,

qu'une limite; la conception plurielle incluant la dimension émotive et l'intégration des dimensions humaine, physique, sociale, culturelle, identitaire, autochtone et historique, sont essentielles à sa pleine compréhension (Giguère, 2012; Hamelin, 2006). Afin de bien identifier la complexité anticostienne, nous nous devons donc d'approfondir cette notion afin d'être en mesure de bien comprendre le rapport dynamique que les Anticostiennes et les Anticostiens entretiennent avec leur « territoire » milieu de vie et plus spécifiquement, leur positionnement face au projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.

2.1.2 Le territoire, milieu de vie

*La valorisation des ressources,
c'est presque à tout coup une dévalorisation du Monde.
On parle des régions ressources. Moi j'trouve ça épouvantable.
Quand les choses sont des ressources, on est dans l'extraction :
on a quitté la dialectique de l'habitation, du domaine, du ménage,
du monde avec lequel, on veut faire corps.
On est dans l'extraction, puis les choses deviennent des ressources.
La ressource ligneuse, c'est soit des copeaux, d'la pâte ou des planches,
mais c'est pas des arbres, c'est pas une forêt c'est pas un pays, c'est pas un monde,
c'est pas un paysage, c'est plus rien!
On va appeler, tout ce qui est beau, tous les lieux où on aurait envie de vivre,
on va appeler ça des ressources, pis on va s'prendre pour des « fly in, fly out ».
Y'a un danger avec la notion de la ressource pis d'se faire croire qu'on va tous être
riches pis qu'on va pouvoir passer notre vie à consommer chez Walmart.
On va échanger notre pays contre un Walmart,
pis on n'aura plus rien à aimer, on n'aura plus rien à habiter,
on n'aura plus rien à dire.
J'veux faire corps avec la planète! Ici, maintenant!
– Gilles Gagné (2014)¹⁵*

La question territoriale passe par la perception qu'ont les habitants de leur milieu de vie. On entend par milieu de vie le monde qui nous entoure, où se vit le quotidien et

¹⁵ Extrait sonore tiré du documentaire Anticosti : la chasse au pétrole extrême 2014.

où on développe un lien d'appartenance (Sauvé, 2003). Michel Castellani dans son article intitulé *Espace matériel et espace psychologique écartelé d'une communauté : « les » îles de Corse* (1999), avance que la notion de territoire passe par la représentation de « l'image immédiate » et de la place que tient l'environnement pour l'individu concerné, représentation qui variera selon la proximité ou l'éloignement, ou encore l'usage, qu'il soit économique et/ou affectif ou autre. Il ajoute d'autre part un facteur pouvant changer les perceptions de chacun – ici dans son cas, relié à la nature insulaire de la Corse – soit celui de la particularité des « habitants pérennes, des Corses de l'extérieur et des immigrants récents » (p. 142). Cette distinction pourrait très bien s'appliquer aux Anticostiens qui s'identifient comme « natifs » *versus* « les non-natifs ». « Il fait peu de doutes que ce n'est pas la même terre qui habite les esprits » de chacun (*Ibid.*, p. 142).

Un facteur non négligeable affectant notre perception du territoire et qui est bien particulier au Québec, est directement lié à l'hiver et à notre nordicité où l'on constate que le climat est presque le déterminant du territoire. L'île d'Anticosti n'échappe pas à cette emprise, bien au contraire. Nous ajouterons même que l'hiver a un rôle prépondérant sur le mode de vie et la culture anticostienne. Dans *Discours du Nord* (2002), Louis-Edmond Hamelin définit le terme de nordicité « dans un cadre circumterrestre » faisant référence à

[...] des systèmes de pensée, des savoirs, des vocabulaires, des grammaires interculturelles, des représentations artistiques et littéraires, des expressions d'opinions, des applications territoriales, politiques et économiques ainsi qu'a des manières d'être un pays du Nord. (2002, p. 5)

Au terme de nordicité se rattachent plusieurs centaines d'expressions complémentaires¹⁶ afin d'en raffiner la définition rassembleuse du monde vécu dans ces régions et d'en préciser ainsi les représentations. Ainsi, Louis-Edmond Hamelin affirme dans *Un dit du Nord* (2012), que la

[...] nordicité constitue un outil pratique favorisant la compréhension et les représentations des activités humaines en milieu gélival. Ce mot maître par ses antennes à la fois polythématique et globale constitue un indicateur d'intérêt ainsi qu'un signe rassembleur forgeant ainsi l'identité du Nord. (p. 20)

Loin d'être notre sujet ici, car cela pourrait-être un sujet de thèse en soi, nous voulions simplement soulever l'importance de l'hiver dans les représentations du territoire comme milieu de vie que nous allons explorer et où nous pouvons mieux apprécier l'importance des liens qui se tissent entre identité, culture et géographie, liens qui s'amalgament et se confondent dans un même espace pour fonder ce territoire (Bonnemaison, Cambrezy et Quinty-Bourgeois, 1999).

2.1.3 Le territoire et l'identité : terreau fertile d'ancrage, d'appartenance et de résistance

Le territoire et l'identité sont intimement liés.
– Serge Bouchard (2013)¹⁷

¹⁶ Par exemple, dans le champ spécifique de la nordicité saisonnière, de nouveaux désignants ou désignés permettent de mieux exprimer les nuances des attitudes des hommes à l'égard de la saison froide des pays tempérés: « Le nouvel hivernant en viendra à hiverner sans le traumatisme de l'hivernitude, même durant la phase du plein hiver, et tout en demeurant dans son hivernie natale. Ainsi, il démontre que l'hivernité peut être vécue normalement » (Hamelin, 2002, p. 13).

¹⁷ Citation tirée du recueil d'entretiens *De quoi le territoire du Québec a-t-il besoin*, ouvrage collectif publié en 2013 sous la direction de Bazzo, M-F., Bouchard, C., Dubois, R-D., et Marissal, V. p.15.

*On dit toujours qu'on habite le territoire,
mais il faut se rappeler que le territoire nous habite, lui aussi.*
– Édith Cloutier (2013)¹⁸

*Le territoire, c'est la parole donnée à un pays.
L'identité, c'est la communauté de pensée donnée à un pays.*
– Laurent Deshaies (2003, p. 216)

Sans entrer dans la complexité du monde identitaire¹⁹, il est toutefois pertinent de souligner l'importance du lien au territoire dans la formation de l'identité qu'elle soit individuelle ou collective. En fonction du contexte dans lequel le terme identité se retrouve, sa signification se module tout comme les termes territoire et développement. Toutefois, l'identité semble se fonder en partie sur la relation avec l'environnement (famille, amis, communauté, milieu et mode de vie) ainsi qu'à partir des liens établis avec le territoire vécu et habité (Ferron, 2011; Lasserre et Lechaume, 2003; Guérin-Pace et Guermond, 2007; Bonnemaïson, Cambrezy et Quinty-Bourgeois, 1999).

Nous entendons par l'identité « un ensemble de critères [...] composé de différents sentiments: sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisées autour d'une volonté d'existence » (Mucchielli, 1986, p. 13). Dans son article *La région, espace institutionnel et espace d'identité*, Charles Ricq identifie l'identité comme un « mode-d'être-en-relation » et comme « un filtre pour appréhender le réel, pour le groupe comme pour les individus qui le composent.

¹⁸ Citation tirée du recueil d'entretiens *De quoi le territoire du Québec a-t-il besoin*, ouvrage collectif publié en 2013 sous la direction de Bazzo, M-F., Bouchard, C., Dubois, R-D., et Marissal, V. p.78.

¹⁹ Faisant ici référence au monde anthropologique, philosophique, sociologique, juridique entre autres et où certains auraient même avancé que l'identité est indéfinissable, « puisque toute définition est une identité, l'identité elle-même ne saurait alors être définie » Gottlob Frege (1894) *dans* (Collovald et coll., 2014).

C'est donc aussi un fil durable qui relie un groupe. Construire une identité, ou la vivre, c'est pour un groupe prendre racine ou se donner un point d'ancrage » (1982, p. 125). Il poursuit en disant que l'identité est même ce qui définit « l'ensemble des relations, des normes, des valeurs, des finalités que se donne et que vit un groupe ; relations, normes et valeurs – phénomène culturel, s'il en est – qui ont trait au groupe lui-même comme au territoire qu'il occupe » (p. 126). L'identité rassemble donc les dimensions culturelles permettant de s'identifier à un groupe et à un mode de vie adapté au milieu, à la région et au territoire. Cette identité territoriale (ou régionale) se baserait selon certains sur l'histoire et le patrimoine de la région où « le passé commande l'attachement territorial ; il est donc un élément fondamental de l'analyse des milieux d'appartenance » (Klein *et al.* 2003, p. 238). Toutefois, il est aussi intéressant de soulever que même si l'identité est a priori envisagée comme étant souvent directement liée au territoire, elle est tout de même parfois considérée comme limitative, car toutes les représentations ne se fondent pas automatiquement dans le même moule. Bien que les poulx individuels qui forment l'identité collective soient essentiels, tous les membres de la collectivité n'y adhèreraient pas forcément.

On évoque l'identité du territoire quand on cherche à mettre en évidence les données concrètes d'un espace géographique, son site, son patrimoine, les caractéristiques culturelles partagées de ses habitants. Parler d'identité par le territoire revient à évoquer la contribution d'un lieu érigé en territoire à la formation d'une identité personnelle. [...]

Évoquer une identité collective à partir du territoire suppose une adhésion de chacun à cette conscience spatiale partagée. Pourtant [...], chacun possédant sa propre identité, peut habiter le même territoire, sans avoir pour autant les mêmes rapports à ce territoire en termes d'appartenance, d'appropriation ou de revendications. [...] Prendre en compte les trajectoires individuelles et interroger les populations sur leur sentiment d'appartenance à un territoire et la participation de celui-ci dans la formation des identités individuelles est un préalable nécessaire à la compréhension de la formation des identités collectives. (Guérin-Pace et Guermond, 2007, p. 289)

D'autre part, Claude Pigeon (1991) affirme que dans certains cas, que les collectivités ayant des racines historiques auxquelles s'identifient les membres de ces dites communautés, résisteraient aux changements, car la mobilisation pour les revendications ou l'usage préconisé du territoire par autrui est un important catalyseur d'affirmation collective. Il serait donc pertinent de chercher à comprendre comment les membres de la communauté s'investissent dans leur territoire en identifiant entre autres leurs représentations dudit territoire, tout en n'oubliant pas que « la territorialité de chaque groupe d'acteurs présents sur un territoire ne coïncide pas toujours au point de pouvoir établir, à travers un découpage spatial unique, une parfaite régionalisation identitaire » (p. 6).

Le territoire, l'identité personnelle et l'identité collective pourraient donc en somme être caractérisés comme un berceau pour le développement de la culture ou comme un terreau fertile à la germination éventuelle de la revendication liée au développement (Guérin-Pace et Guermond, 2007; Ferron, 2011; Hamelin, 2006; Lasserre et Lechaume, 2003; Hamelin, 2002; Bonnemaïson, Cambrezy et Quinty-Bourgeois 1999; Pigeon, 1991).

Négligées par les perspectives structuralistes pendant les années 1970, les notions d'identité et d'appartenance reprennent depuis les années 1980 une place importante dans la littérature en sciences sociales, en particulier chez les auteurs qui se préoccupent du développement. Il est largement établi maintenant que le rapport d'un groupe humain à son territoire, qu'il s'agisse d'une communauté locale, des résidents d'un quartier, des acteurs sociaux d'une région ou d'une agglomération urbaine, joue un rôle dans les dynamiques de développement. Il est ainsi possible de poser l'hypothèse que plus l'identification des citoyens à leur communauté est forte, plus le potentiel d'action collective de cette communauté pouvant engendrer des retombées communautaires est fort. (Klein *et al.*, 2003, p. 235)

Pour terminer, Amin Malouf dans *Les identités meurtrières* souligne l'importance de reconnaître, d'accepter et de respecter les identités de tous et de chacun sachant que

ce qui caractérise l'identité est justement sa complexité, son unicité, voir même son irremplaçabilité. L'identité selon lui, est faite de multiples appartenances. Mais il est essentiel de reconnaître que malgré le fait qu'elle soit unique, elle est vécue et perçue comme un tout. « L'identité d'une personne n'est pas une juxtaposition d'appartenances autonomes, ce n'est pas un « patchwork », c'est un dessin sur une peau tendue; qu'une seule appartenance soit touchée, et c'est toute la personne qui vibre » (1998, p. 34). Il poursuit indiquant que l'appartenance à une identité collective qui réunit chacun « envahit alors l'identité entière. Ceux qui la partagent se sentent solidaires, ils se rassemblent, se mobilisent, s'encouragent mutuellement. Pour eux, « affirmer leur identité » devient forcément un acte de courage, un acte libérateur » (*Ibid.*, p. 34-35). Comment est-ce qu'un tel sentiment peut-il se vivre dans un milieu restreint, rural et insulaire?

2.1.4 Le territoire et l'insularité

Étant donné la nature du cas à l'étude dans cette recherche, soit Anticosti, cette île isolée au cœur du Golfe du Saint-Laurent, il serait pertinent ici de faire une brève analyse du contexte de territorialité insulaire et d'en apprécier la complexité et l'importance

car pour les insulaires, l'île est le lieu par excellence, le lieu central, unique, au-delà du détour. Et pour comprendre ce lieu, et leur enracinement en ce lieu, il faut nécessairement se détacher des schémas préétablis pour entrer au cœur des gens, au cœur de leur terre. (Lechaume, 2003, p. 159)

Jugée suffisamment fragile en termes d'environnement et de développement, la question de l'insularité est reconnue comme domaine prioritaire au sein de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Confrontés à un avenir qui ne présente d'autre certitude que celle du changement, les petits États insulaires en développement sont assaillis de problèmes et de difficultés – certains intrinsèques et immémoriaux, d'autres extrinsèques et nouveaux – dans leur marche vers un mode de vie et un développement durables. Toutefois, les sociétés insulaires sont connues pour être capables de surmonter les épreuves grâce à leurs capacités à inventer et affiner des approches inédites et novatrices pour se développer, mobiliser la société et adapter leur technologie. (UNESCO, 2014)

Éloignement, isolement, accessibilité réduite, vulnérabilité, fragilité des écosystèmes, faible peuplement, coûts de la vie élevés, dépendances et/ou rattachement à un organisme gouvernemental, économies vulnérables, homogénéité culturelle, prédisposition à l'action collective et sociale, sociabilité, valeur patrimoniale sont, entre autres, des caractéristiques biophysiques, historiques et sociétales souvent associées à l'insularité et où, selon Angeaon et Saffache, dans *Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes?* (2009), « ce socle social territorial pourrait être appréhendé comme un facteur de blocage ou un moteur de développement durable » (p. 1). Ils avancent même que la qualité du tissu social et la cohésion à l'intérieur des territoires insulaires tendent à être des facteurs de résilience²⁰.

Joël Bonnemaison, quant à lui, dans *La sagesse des îles* (1997), conclut que les territoires insulaires de par le statut même que leur confère l'isolement, engendrent « un lien très fort [au sein de la communauté] dans un monde qui n'en a plus » (p. 126). Fomoa-Adenet et Rieutort (2009, p. 6) ajoutent qu'il « n'en reste pas moins

²⁰ Entendu ici par les auteurs comme étant « empruntée aux principes écologiques, la résilience désigne originellement la capacité d'un système à retrouver un équilibre stable après un choc initial. [...] La résilience serait alors un indicateur de moindre vulnérabilité. Suivant ces considérations, une conception durable du développement permettrait d'atténuer la dégradation des ressources locales (voire de les préserver), d'entreprendre des actions respectueuses de l'environnement, de mieux aménager l'espace, d'anticiper et de se prémunir contre les risques éventuels (constructions parasismiques, usages raisonnés des ressources, adoption de techniques et de pratiques visant à ménager les milieux ...), de réduire la dépendance à l'extérieur » (p. 7).

que ces territoires sont caractérisés par un fort degré d'appropriation, la puissance des liens au lieu et l'attachement identitaire, une cohésion sociale souvent défensive, car liée à une vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur ». Il est intéressant de souligner que pour ce qui est du développement (ou du non-développement) dans le contexte insulaire, qu'il

[...] est démontré par de nombreux exemples que les ressources et savoir-faire spécifiques que l'on retrouve en milieu insulaire sont difficilement transposables en dehors de ce contexte et peuvent même être considérés comme un atout pour le développement. (*Ibid.*, 2009, p. 15)

L'insularité peut aussi engendrer des défis économiques, sociaux et environnementaux : une population vieillissante, l'exode des jeunes et les difficultés à diversifier l'économie. Ces caractéristiques s'appliquent fort bien à Anticosti et illustrent d'autant plus la précarité existante sur l'île. En effet, le fait de partager un espace restreint et défini par ses côtes et son littoral, sa difficulté d'accès et son isolement, et ses ressources limitées, sont des traits partagés par de nombreuses autres communautés insulaires de par le monde, où « le sentiment d'appartenance et l'identité insulaire sont des aspects qui peuvent influencer le développement territorial » (Guillemot, Plante et Boisjoly, 2008, p. 521). Jean-Marc Callois affirme dans son article *Les relations sociales, frein ou moteur de la durabilité : Approche par la notion de rayon de confiance* (2006), que les liens qui unissent les citoyens d'une petite communauté peuvent être à la fois positifs ou négatifs à la cohésion sociale face au développement. L'intensité de ces liens peut favoriser la solidarité, la communication, l'entraide et le partage dans le respect des valeurs et des règles favorisant ainsi une meilleure compréhension de tous et de chacun face aux enjeux auxquels la communauté est exposée. Par contre, couteau à double tranchant, cette proximité peut aussi avoir des effets négatifs entraînant une certaine fermeture, un laisser-faire, voir un immobilisme même lié au changement.

À court terme, la cohésion sociale peut préserver une situation acquise. Mais cela peut produire un décalage en termes de productivité, d'adaptation à l'environnement extérieur, d'où peut résulter une « catastrophe » économique et sociale bien plus grande dans le futur. (Callois, 2006, p. 5)

Pour terminer, dans *L'insularité aujourd'hui : entre mythes et réalités*, Thierry Nicolas (2008, p. 3) ajoute qu'au-delà de l'isolement, de l'enclavement et malgré les difficultés d'y accéder, les îles en général fascinent et sont reliées à un phénomène qui « tient essentiellement au halo de mythe et de légende qui l'auréole ».

En faisant appel aux multiples sources fournies par l'abondante littérature qui met en scène les espaces insulaires, sans oublier les photographies, les reportages, les films, les séries, la publicité, etc., on peut affirmer, sans risque de se tromper, que les îles exercent une véritable fascination sur les continentaux. Elles sont vues comme des alternatives à un univers continental de plus en plus stressant et oppressant. (Nicolas, 2008, p. 2)

L'auteur conclut en signalant que l'éloignement ne constitue pas forcément un barrage économique classique tel que vu par les économistes, car malgré tout, si la carte touristique est bien jouée, « un territoire isolé en permanence par la mer, doté de possibilités réduites en termes d'espace, de ressources naturelles ou humaines, ou de taille de marché, n'est pas systématiquement voué à l'échec » (*Ibid.*, p. 4).

2.1.5 Le territoire et la ruralité

La municipalité de l'île d'Anticosti ayant activement participé par l'entremise de son « comité du pacte rural » à l'élaboration de son plan de développement dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, nous estimons donc essentiel d'aborder ici le lien entre territoire et ruralité.

Rappelons qu'en 2006, le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec (MAMROT) met en place sa nouvelle *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*. Dans le plan stratégique énoncé dans cette Politique, les notions de ruralité, de développement et de territoire sont on ne peut plus clairement associées aux changements que connaît le monde rural et dépassent largement l'idée souvent préconçue d'une ruralité affiliée exclusivement au monde « agro-sylvo-pastoral » et paysan (Fomoa-Adenet et Rieutort, 2009, p. 4). Une simple lecture statistique permet de définir le contour du paysage agricole. En effet, 80 % du territoire québécois est qualifié de rural, où vit le quart de la population et où la conception de la ruralité est en pleine mutation (Jean et Dionne, 2007), car ce sont « seulement 7 % de la population qui y mènent une activité agricole » (Thériault, 2014).

La notion de ruralité comporte de nombreuses facettes relevant de l'histoire du Québec, de son organisation, des modes d'occupation de son territoire, des activités et d'une économie solidaire – qui y ont été et qui y sont encore pratiquées – et du système de valeurs des populations qui occupent l'espace rural. Ainsi, définir la ruralité nécessite de la considérer sous plusieurs angles. Le concept de ruralité se définit aux plans sociologique et géographique comme un espace habité de petites communautés humaines, dont les valeurs d'entraide et l'histoire commune tournent encore autour de la fierté et de l'appartenance à un milieu, à un territoire et à la famille. On y retrouve une dynamique et des pratiques sociales, culturelles et économiques fondées sur la proximité, la convivialité, l'entraide et la coopération. Cette communauté humaine est représentée comme un milieu de vie qui associe intimement le territoire, les relations de vie et la cohésion sociale. La population y maintient un lien étroit avec son environnement immédiat tout en valorisant une culture identitaire différenciée qui inclut les communautés francophones, anglophones, et les Premières Nations. (Gouvernement du Québec, 2006, p. 4)

Avec l'accroissement de la diversité des représentations de la ruralité, il est pertinent de souligner que selon le discours politique, scientifique ou social, la notion de ruralité est en constante évolution.

Un certain discours social sur la ruralité, par exemple, fait passer celle-ci de quelque chose qui est traditionnel et appelé à disparaître ou à changer avec le déploiement de la modernité, à une représentation de cet objet comme un environnement, ou des paysages qui sont des « biens publics » ou collectifs qui n'appartiennent pas seulement aux ruraux mais à toute la société. Cette nouvelle représentation d'un type de ruralité devient potentiellement porteuse d'incompréhension et de conflits de cohabitation tout autant qu'elle peut permettre de créer de nouvelles solidarités rurales-urbaines basées sur une meilleure compréhension des liens d'interdépendance entre ces deux mondes. (Jean et Dionne, 2007, p. 10)

D'autre part, tant au niveau de l'insularité que de la ruralité, la qualité du tissu social favorise la cohésion et la résilience territoriale « même si cela passe par une redéfinition des règles collectives qui visent à inventer des solidarités durables passant davantage par des savoir-être ensemble que par des savoir-faire purement techniques » (Fomoa-Adenet et Rieutort 2009, p. 1).

Pour terminer, Bruno Jean (1997) soulève que le développement rural sera durable dans la mesure où il est axé sur la satisfaction des besoins, le maintien de l'intégrité écologique et le souci de la justice sociale. Le développement territorial doit viser la revitalisation des régions menacées par le dépeuplement et la pauvreté. Toutefois, la revitalisation ne passerait pas seulement par un regain démographique et économique, mais serait aussi associée à l'intervention des pouvoirs publics à tous les niveaux et avec l'initiative des acteurs sur le terrain (Jean, 1997). Nous retrouvons ici l'importance de la « bonne gouvernance » dans le développement d'un territoire restreint, rural et insulaire.

2.1.6 Le territoire et la gouvernance

Étant les experts de leur territoire, les citoyens devraient pouvoir mettre en valeur les ressources locales afin d'encourager un développement à l'image de celui-ci, en considérant toutes les dimensions qui le caractérisent (histoire, nature, ressources sur

place, etc.). Pour y arriver, la communauté devrait être en mesure de se développer selon son potentiel. Pour bien comprendre le développement territorial, nous allons aborder la question de la gouvernance au regard du cas bien particulier d'Anticosti, soit un contexte insulaire, rural, en région éloignée et à faible densité.

Selon Jacques Theys dans *La gouvernance : entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement* (2002), la gouvernance « s'est imposée au cours des années 90 comme le symbole d'une nouvelle modernité dans les modes d'action publique et est devenue, en quelques années, un des lieux communs du vocabulaire de l'aménagement du territoire » (p. 2).

L'environnement a été en effet depuis plusieurs décennies, et reste aujourd'hui encore, un "laboratoire" où s'inventent en permanence de nouvelles formes de gouvernance : procédures démocratiques de consultation, formes flexibles de coordination, modes de gestion décentralisés, utilisation du contrat, de la médiation ou des incitations économiques, gouvernement par l'information et les principes. (*Ibid.*, p. 2)

La gouvernance se voulant un processus démocratique invitant une pluralité d'acteurs à participer à l'action publique, fait toutefois aussi l'objet de nombreuses critiques notamment dans le monde de l'environnement.

Pour les uns la « bonne gouvernance » est la seule solution adaptée aux problèmes actuels d'environnement, et elle a donc vocation à se substituer aux politiques publiques traditionnelles considérées comme dépassées. **Pour les autres, au contraire, la « gouvernance » est le problème - et non la solution** - car elle ne fait que renforcer l'impuissance collective face à des défis de plus en plus ingouvernables. (Theys, 2002, p. 3, en gras dans le texte)

Dans un territoire restreint, éloigné, rural et insulaire où une population serait disséminée, l'appel à la communauté pour assurer la « bonne gouvernance » des affaires est essentiel, mais peut aussi être fort complexe et exigeant.

Au sein du système territorial, des actions spécifiques et des savoir-faire fondateurs de territoire (appropriier, valoriser, habiter, communiquer et gérer) sont en interactions permanentes avec les actants au sein desquels nous avons discriminé les acteurs. Une multiplicité d'acteurs/actants participe à des actions et des jeux de pouvoir à la production du territoire. (Fomoa-Adenet et Rieutort, 2009, p. 3)

Comme nous pouvons le constater, le territoire, la gouvernance et le développement sont étroitement liés. La notion de développement, associée au concept de territoire comme milieu de vie, rural ou insulaire, s'infiltré dans tous les propos. Poursuivant l'explicitation du cadre théorique de cette recherche, nous examinerons maintenant la question plus particulière de l'écodéveloppement et du biorégionalisme comme approche territoriale du développement dans un territoire aussi complexe que celui de cette île échouée au beau milieu du Saint-Laurent.

2.1.7 La notion de développement

*Le Nord, vu du Sud, c'est juste comme un puits,
comme un bassin de potentiel à exploiter.*
– Fred Pellerin (2013)²¹

Ce sont les spéculateurs qui font l'aménagement du territoire.
– Denis Vaugeois (2013)²²

*L'espace, bien que produit par l'humain et la société,
fonctionne en niant ses sources et en se substituant à elles :
les sens et le sensuel, l'histoire, le religieux et le politique.
Il acquiert ainsi une réalité propre, mais la plus extérieure possible au sujet,*

²¹ Citation tirée du recueil d'entretiens De quoi le territoire du Québec a-t-il besoin, ouvrage collectif publié en 2013 sous la direction de Bazzo, M-F., Bouchard, C., Dubois, R-D., et Marissal, V. p.37.

²² Citation tirée du recueil d'entretiens De quoi le territoire du Québec a-t-il besoin, ouvrage collectif publié en 2013 sous la direction de Bazzo, M-F., Bouchard, C., Dubois, R-D., et Marissal, V. p.51.

*afin d'être transformé et géré avec détachement.
Les décisions prises à partir de cette logique ont des influences sur le terrain réel :
elles le modèlent et le modifient.
– Brisson (dans Lasserre et Lechaume, 2003, p. 34)*

Déjà en 1986, dans son livre intitulé *Il était une fois le développement*, Gilbert Rist décrit la notion de développement comme faisant « l'objet d'âpres débats qui, s'ils ne sont pas nouveaux, constituent un champ de discours idéologique à géométrie variable » (p. 5). Il est vrai que la notion de développement est polysémique. Il importe d'appréhender ici l'étendue de ce concept qui se retrouve au cœur de notre recherche et de voir de quelle façon il est perçu par la population d'Anticosti, alors que « pendant longtemps, on se persuada que le « progrès » ne pouvait naître que du développement des forces productives, de la mise en valeur des ressources naturelles et humaines » (Rist, 1986, p. 5). Une telle conception étroite du développement est encore bien présente de nos jours et est illustrée par la place du territoire au sein du Gouvernement du Québec, où la gestion de celui-ci relève directement du Ministère des Ressources naturelles ou de la Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT) (Gouvernement du Québec, 2013c). « Cette conception « utilitaire » de l'espace du Nord québécois, limité à sa seule dimension de réservoir de ressources à exploiter, induit une représentation très réductrice de l'espace global du Québec » (Lasserre, 2003, p. 20). Et pourtant, que nous parlions du développement en termes de déploiement du potentiel d'une société, d'avancement social, d'évolution (développement de l'enfance ou de l'intelligence par exemple), de développement d'une économie au service de la société, etc., il est intéressant de soulever que « l'idée de développement donne lieu à une diversité de représentations et se retrouve au centre d'un réseau conceptuel complexe » (Sauvé *et al.*, 2003, p. M22).

En faisant une première tentative de définition du terme « développement » à partir de l'observation des pratiques, Gilbert Rist explique que celui-ci est à la fois composé de pratiques similaires et divergentes qui, « pour assurer la reproduction sociale, [...] obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel [...] et les rapports sociaux [...] en vue d'une production croissante [...] de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable » (Rist, 1996, dans Sauvé 2006, p. R-16 à R-18).

La croissance économique présente ainsi un paradoxe : la création de richesse ne se traduit pas nécessairement par une création d'emplois et par le mieux-être des populations. Le jeu de la compétition internationale et du libre-échange condamne des régions entières à l'appauvrissement social, économique et environnemental. Dans ces circonstances, il n'étonne pas de voir les communautés en difficulté se retourner vers les valeurs précieuses qu'elles possèdent : solidarité, compétence, intérêt pour la vie et leur milieu (Nozick, 1995), et tenter de mettre en œuvre un développement alternatif. (Sauvé et Mbairamadji, 2003, p. M16)

Dans le contexte du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur Anticosti, ces paroles résonnent bien. Non pas que nous voulons simplifier la chose, mais, comme a su si bien le dire Gilbert Rist dans son livre *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, le développement pourrait être : « faire autre chose que ce que l'on a fait jusqu'ici » (1996, p. 406), faire place à l'ingéniosité et être plus prévoyant et visionnaire; dans le cas d'Anticosti : penser à l'après-pétrole.

2.1.8 L'écodéveloppement et le biorégionalisme

L'écodéveloppement n'est rien d'autre que la sensibilisation du planificateur à la double dimension de l'écologie et de l'anthropologie culturelle.
– Ignacy Sachs, (1980)

C'est lors de la Conférence de Stockholm des Nations Unies tenue à Stockholm en 1972, que le concept d'écodéveloppement prend sa source. « L'écodéveloppement remet en cause les modèles imitatifs de développement et appelle plutôt à l'autonomisation des individus et des collectivités » (Binette, 2009, p. 53). Pionniers de l'écodéveloppement et du développement durable, Ignacy Sachs et ses collaborateurs affirment que l'écodéveloppement engage et invite les communautés visées à s'organiser et à s'éduquer « pour mieux appréhender les possibilités spécifiques de leur écosystème et les mettre en valeur à l'aide de techniques appropriées – spécialement conçues à cette fin, adaptées ou dans certains cas, délibérément imitées » (Sachs *et al.*, 1981).

L'écodéveloppement n'est pas une doctrine, ni encore moins un ensemble de prescriptions rigides. Il s'agit d'un outil heuristique qui permet au planificateur et au décideur d'aborder la problématique du développement dans une perspective plus large moyennant une double ouverture sur l'écologie naturelle et l'écologie culturelle. (Sachs, 1980, *dans* Sauvé et Mbairamadji, 2003, p. M-23)

Nous pouvons donc avancer que l'écodéveloppement ne peut se réaliser que dans la mesure où les angles environnementaux, économiques, politiques et culturels sont tous pris en considération. « Il s'inscrit dans la perspective du biorégionalisme et implique la création de liens de solidarité : les acteurs développent une relation d'engagement et de responsabilité les uns envers les autres et envers le milieu de vie » (Sauvé *et al.*, 2001, *cité dans* Sauvé et Mbairamadji 2003, p. M-23).

Ce concept semblerait donc vouloir harmoniser le développement local afin d'améliorer la qualité de vie de la communauté dans le respect réel de l'environnement. « Il met davantage l'accent sur l'être que sur l'avoir et fait appel à la solidarité dans le partage des ressources et des responsabilités » (Sauvé, Villemagne et Orellana, 2003, p. M-146).

Intimement lié à la notion de l'écodéveloppement, nous croyons pertinent d'évoquer ici le courant du « biorégionalisme » brièvement mentionné au chapitre présentant la problématique de cette recherche, où l'adoption d'une approche territoriale régionale du développement tel qu'entrevue sur Anticosti, mettrait en relief l'importance des éléments naturels et culturels, qui sont considérés comme des ressources précieuses caractérisant l'espace géographique régional. En effet, on peut définir la *biorégion* comme suit :

[...] un espace géographique défini davantage par ses caractéristiques naturelles que par ses frontières politiques [...] qui fait référence à un sentiment d'identité chez les communautés humaines qui y vivent en lien avec la connaissance de ce milieu et le désir d'adopter des modes de vie qui contribuent à la valorisation de la communauté naturelle de la région. (Traina et Darley-Hill, 1995, dans Sauv , 2003, p. 99)

Selon Dodge (1981, *dans* Thomashow, 1996), un  l ment central du bior gionalisme est la place et l'importance donn es   la nature dans une soci t , ce qui expliquerait ainsi certaines traditions culturelles tant au niveau des techniques de subsistance que des c r monies. « Mais plus important encore, il d montre l'osmose des syst mes culturels et naturels » (p. 60, trad. libre). Pour Dodge, le bior gionalisme

[...] implique une conf d ration de petites communaut s qui sont interd pendantes et autonomes, commises   l' quit  sociale, engag es dans la prise de d cision participative, ax es sur la subsistance, et sensibles aux risques environnementaux. (p. 61, trad. libre)

Nous pouvons donc constater que d'un c t , le bior gionalisme vise   harmoniser la dynamique entre les populations humaines et le territoire habit  et de l'autre, il vise   harmoniser les rapports entre les populations, l' conomie, la justice sociale et la communication. « Il s'agit d'un mouvement socio- cologique qui se penche en particulier sur la dimension  conomique de la « gestion » de cette maison de vie

partagée qu'est l'environnement » (Sauvé, 2003, p. M-99). La connaissance des éléments du milieu, les interactions et les formes de savoirs qui s'y développent stimulent le sentiment d'appartenance des populations à leur milieu de vie. En valorisant leurs talents et en faisant preuve de créativité, de solidarité et de responsabilité, les populations peuvent arriver à répondre à leurs besoins à partir des ressources locales. Suite à la présentation de cette « osmose » entre le monde de la nature et de la culture, nous allons maintenant tourner notre regard vers les notions de nature et de culture.

2.2 Nature et culture

Dans cette section, nous nous attarderons aux liens existant entre la nature et la culture, au concept de diversité bioculturelle et de sa conservation, pour terminer avec l'exploration de la notion d'identité écologique et collective.

2.2.1 La nature et la culture

La relation étroite entre nature et culture est une question qui nécessite ici une attention toute particulière de façon à bien en appréhender la portée. Pour cela, la caractérisation des notions de nature et de culture s'impose, de même que la réflexion sur les liens qui les unissent (Terralingua, 2012; Descola, 2010; Kassam, 2009; Sauvé, 2008; Heller, 2003; Chawla, 1999; Carson, 1998; Atkins, Simmons et Roberts 1998; Ki-Zerbo, 1992). Tout comme les notions de territoire et de développement, les termes de nature et de culture sont multidimensionnels. Les représentations sont nombreuses, alors que certains textes récents semblent vouloir traiter des deux concepts conjointement, l'un voulant culturaliser la nature ou naturaliser la culture ou encore, ne pouvant les séparer l'un de l'autre (Serres, 2004; Caillé, 2001; Soper,

2001). Alors! Qu'est-ce que la nature? Qu'est-ce que la culture? Comment sont-elles perçues?

La notion de perception est ici de première importance. Comme le confirment les divers auteurs consultés, nos expériences de vie, nos valeurs, nos savoirs, nos actions, notre groupe social ou encore nos émotions, modulent nos perceptions du monde dans lequel nous vivons.

Deux hommes marchent le long d'un trottoir achalandé dans le quartier des affaires d'un centre-ville. Soudain, l'un dit: « Écoutez le chant mélodieux de ce criquet ». Mais l'autre ne l'entendit point. Il demanda alors à son compagnon comment il a bien pu détecter le son d'un criquet au beau milieu de la cohue et de la circulation. Le premier homme, qui était un zoologiste, avait entraîné son ouïe aux sons de la nature. Sans partager cette pensée, il prit simplement une pièce de monnaie de sa poche qu'il laissa tomber sur le trottoir, après quoi une douzaine de personnes commencèrent à regarder autour d'eux. « Nous entendons, » dit-il, « que ce que nous savons écouter ». (Bolles, 1978, dans Berryman et Cuvillier, 2012, p. 29 trad. libre)

Selon Philippe Descola dans son livre *Diversité des natures, diversité des cultures* (2010), il semblerait qu'*a priori*, distinguer quelque chose qui est d'ordre naturel de ce qui est d'ordre culturel serait relativement simple. « Est naturel ce qui se produit indépendamment de l'action humaine, ce qui a existé avant l'homme et ce qui existera après lui, les océans, les montagnes, l'atmosphère, les forêts. Est culturel ce qui est produit par l'action humaine » (p. 10). Pourtant, différencier nature et culture n'est pas toujours aussi simple que cela puisse paraître. Ce qui semble naturel pourrait être aussi « le produit d'une activité technique, c'est-à-dire d'une activité culturelle » (p. 11) tels une forêt aménagée, un jardin communautaire, un parc urbain ou une haie taillée où la complexité de la différence entre « le sauvage et le domestique » prend toute son ampleur (Descola, 2005). Toujours selon Descola, cette vision plutôt simpliste se complique souvent et la comprendre nécessiterait d'en faire

« l'inventaire et de tenter d'expliquer leurs raisons », leurs subtilités, leurs provenances, ainsi que les liens et les rapports entre chacune de ces visions. L'auteur cherche plutôt à unir ces deux concepts plutôt que de les différencier, car à cette complexité de représentation, s'ajoute l'élément culturel où ces rapports à la « nature » varient énormément d'une culture à l'autre :

Des forêts luxuriantes de l'Amazonie aux étendues glacées de l'Arctique canadien, certains peuples conçoivent donc leur insertion dans l'environnement d'une manière fort différente de la nôtre [en Occident]. Ils ne se pensent pas comme des collectifs sociaux gérant leurs relations à un écosystème, mais comme de simples composantes d'un ensemble plus vaste au sein duquel aucune discrimination véritable n'est établie entre humains et non-humains. (Descola, 2005, p. 37)

Le domaine de la psychologie de la conservation avance lui aussi cette nécessité d'étudier les rapports des humains avec leur milieu, avec la nature et la nature dite sauvage, de même que le vécu, le savoir, les valeurs, les usages et les émotions. (Clayton et Myers, 2009). Chaia Heller (2003) souligne également la nécessité de repenser non seulement nos relations personnelles vis-à-vis la nature, mais aussi « la relation de la société à la nature » et celle du groupe social et culturel auquel on appartient. Quels sont alors nos rapports à la nature? Certains autres auteurs qui se sont penchés sur cette question du rapport à la nature et de la provenance du *care* (soins, attention, souci, responsabilité, WTP ou *Willingness To Pay* – payer pour conserver la biodiversité), avancent que ce souci est bien en lien avec le niveau d'éducation, le revenu, la culture et la conscience environnementale de chacun (Ressurreiçao *et al.*, 2012; Manfredi, 2008). Pour bien comprendre les rapports à la nature et à la culture dans le contexte d'Anticosti, de la provenance de cette dite conscience environnementale ainsi que de l'importance des liens entre la diversité biologique et la diversité culturelle, il nous faut donc nous pencher plus particulièrement sur les notions de la diversité bioculturelle et sur celles de l'identité écologique et de l'identité collective.

2.2.2 La diversité bioculturelle

L'idée de la conservation de la diversité bioculturelle souligne comme nous avons pu le constater dans le chapitre présentant la problématique, l'interdépendance existant entre la biodiversité et la diversité culturelle.

D'une part les cultures se forment à partir des caractéristiques particulières des milieux où habite la population, et d'autre part, la population valorise et préserve les espèces, les espaces et les paysages qui ont pour elle une signification, une utilité, une valeur culturelle. Différentes cultures peuvent promouvoir différentes valeurs, différentes relations, différentes sensibilités à l'égard des espèces vivantes de leur milieu, selon un degré d'engagement variable. C'est ainsi que la conservation de la diversité biologique renforce la diversité culturelle et qu'inversement la protection de la diversité culturelle contribue à maintenir la diversité biologique. (Sauvé et Brunelle, 2003, p. M-59)

Une recension d'écrits confirme l'importance des liens entre ces deux formes de diversité et l'impact positif potentiel d'aborder la conservation (ou le développement) d'un territoire sous ces deux angles, alors que nous vivons dans un monde où la mondialisation tend à assimiler et uniformiser nature et culture au détriment de l'environnement et des individus qui s'y trouvent. Dans le cadre de cette recherche, les définitions de biodiversité et de diversité culturelle telles qu'avancées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) seront ici privilégiées.

Selon la Convention sur la diversité biologique (CBD), la biodiversité se définit comme étant la

[...] variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. (CBD, 1992, art. 2)

Pour ce qui est de la dimension culturelle, c'est dans la Déclaration universelle de la diversité culturelle de 2002 que l'on retrouve ce qui est entendu par le terme de « culture ».

[La culture] doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social (...) elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions, les savoirs et les croyances. (UNESCO 2002, p. 5)

La diversité culturelle garantit un enrichissement mutuel pour l'avenir de l'humanité parce qu'elle est source d'innovation, de créativité et d'échanges. Elle devient ainsi, comme la biodiversité, le gage de la durabilité du développement, dans ses dimensions matérielle et immatérielle. Diversité culturelle et biodiversité, ensemble, détiennent la clef de la durabilité de nos écosystèmes. (*Ibid.*, p.8)

C'est en fait déjà en 1988, que les « liens inextricables » entre diversité biologique et culturelle furent reconnus lors de la Déclaration de Belém (Brésil) adoptée par la Société internationale d'ethnobiologie²³ (ISE) lors de sa création (Maffi et Woodley, 2010) qui reconnaissait l'état précaire des forêts tropicales, l'augmentation des espèces menacées, la fragilité accrue des écosystèmes, la perturbation et la disparition des cultures indigènes et des peuples autochtones qui y habitent et en dépendent (avec tous les savoirs qui s'y rattachent). Cette précarité nécessitait des actions urgentes de la part des grandes instances et institutions politiques, « étant donné que les

²³ On conviendra ici que le terme d'ethnobiologie est de façon très générale (car il comporte plusieurs facettes), une discipline scientifique qui étudie les rapports culturels entre le monde du vivant (qu'il soit végétal ou animal) et l'être humain.

conditions économiques, de l'agriculture et de la santé de personnes [qui] dépendent de ces ressources » se détériorent et, « que les peuples autochtones [qui] ont été les gardiens de 99 % des ressources génétiques de la planète » disparaissent eux aussi (ISE, 1988).

Bien que pour l'UNESCO ces deux formes de diversité soient étroitement liées et cruciales à la survie même de l'humanité, et qu'elles représentent notre histoire, notre passé, le présent et le futur (UNESCO-UNEP, 2002), cette idée est parfois contestée. En effet, Florent Kohler (2011) dans son article *Diversité culturelle et diversité biologique: une approche critique fondée sur l'exemple brésilien*, stipule que la perte de biodiversité aura des conséquences beaucoup plus importantes sur la survie de la planète en général, que la perte de la diversité culturelle (Kohler, 2011). Alors que, selon Peter Bridgewater et ses collègues Arico Salvatore et John Scott (2007), tout comme la biodiversité, la diversité culturelle contribue à la résilience de l'humanité. Luisa Maffi et Helen Woodley (2010) partagent également cette vision en notant qu'il est de plus en plus évident que la rupture du lien perçu entre les humains et la nature sous-tend les nombreux problèmes sociaux et environnementaux auxquels l'humanité doit faire face aujourd'hui.

De nombreuses études ont été récemment conduites sur la diversité bioculturelle en terres autochtones confirmant l'importance des liens entre nature et culture pour une meilleure compréhension et gestion des enjeux environnementaux (Ressurreiçao *et al.*, 2012; Maffi et Woodley, 2010; Kassam, 2009; Steinberg, 2009; Pretty et Smith, 2004). Pour certains peuples, la nature et la culture sont carrément indissociables. En effet, « pour les Aborigènes australiens [par exemple], la distinction entre ce qui est naturel et ce qui est culturel n'a aucun sens puisque leur monde est à la fois tout naturel et culturel » (Descola, 2005, p. 32). Et si nous perdions ces deux dimensions de la diversité, si nous permettions aux diverses langues et cultures de disparaître,

nous perdriens alors le savoir et les connaissances propres à l'environnement ainsi que les maints usages et bénéfiques que l'humanité pourrait en retirer (UNESCO-PNUE, 2003).

Afin de se doter de stratégies de conservation de la diversité bioculturelle, certains outils se développent par l'entremise d'identification d'espèces clés de voûte biologiques²⁴ et de clés de voûte culturelles²⁵. Dans leur article *A global index of biocultural diversity*, Loh et Harmon (2005), soucieux de la validité de la diversité bioculturelle et afin de mesurer si les liens entre les deux diversités se rapprochent effectivement plus de la coévolution que d'un simple constat, ont défini un index de diversité bioculturelle (IBCD en anglais). Cet outil fut conçu pour quantifier la « richesse bioculturelle » d'un pays dans le but d'en déterminer la vulnérabilité en termes de perte de biodiversité et de diversité culturelle. Il est à souhaiter qu'une telle identification des zones plus vulnérables stimulera l'émergence de politiques publiques cohérentes afin d'en assurer leur protection. Cet index est calculé de trois façons :

[...] une mesure de richesse [bioculturelle] non ajustée, une mesure de richesse ajustée par rapport à la surface du territoire et une mesure ajustée selon la densité de la population. Ces mesures, une fois analysées de concert, indiquent trois secteurs de diversité bioculturelle exceptionnels, (Loh et Harmon, 2005, p. 232, trad. libre)

²⁴ Terme identifié par Robert T. Payne en 1966 qui fait référence à l'importance démesurée de certaines espèces à maintenir l'intégrité et l'équilibre écologique des systèmes dans lesquels elles se trouvent et qui, si elles devaient en disparaître, affecteraient grandement la survie d'une suite d'autres espèces. Le loup, la loutre de mer, le colibri, l'abeille sont des exemples d'espèces clés fauniques (Wagner, 2012).

²⁵ Dans le monde de la culture, le parallèle a été fait par l'entremise des « *cultural keystone species* », où espèces clés de voûte culturelle, qui désigneraient « les espèces végétales et animales dont l'existence et la valeur symbolique sont essentielles à la stabilité d'un groupe culturel au fil du temps » (Cristancho et Vining, 2004, p. 155, trad. libre).

qui seront classés par la suite du plus « riche » au plus « pauvre ». Les résultats de leurs recherches ont défini trois grandes zones représentant le cœur de la richesse de la diversité bioculturelle soit le bassin amazonien, l’Afrique centrale et l’Indonésie/Mélanésie. À cela s’ajoute pour désigner les régions riches en biodiversité, le concept de « hotspots » ou encore des points chauds ou névralgiques afin de justifier leur conservation, car ces régions seraient aussi les régions les plus menacées (CI, 2012; NRC, 2010; Myers *et al.*, 2000). Du même souffle, Daniel Nettle et Suzanne Romaine (2000) introduisent le concept de « hotbeds » ou foyers linguistiques de façon à mesurer la richesse culturelle d’une région donnée, dans le but également de mieux cibler les efforts de conservation (Maffi et Woodley, 2010; Loh et Harmon, 2005).

Il est toutefois important de souligner l’aspect contraignant de la façon dont la diversité culturelle est mesurée afin de répertorier et de conserver les endroits plus « riches » en diversité et donc soi-disant plus urgents de préserver. En effet, qu’en est-il des régions et des sites moins « riches » en matière de diversité, mais tout aussi riches en connaissances et tout aussi importants pour l’humanité? Qu’en est-il des régions arctiques et subarctiques clairement moins riches en biodiversité *connue*, de par son climat et sa latitude? La notion de la valeur d’un site donné est un point sur lequel de nombreuses questions peuvent se poser, car elle fait appel au jugement de valeur et à l’éthique. Ce facteur limitatif de l’approche de mesure proposée fut aussi soulevé par Bridgewater et ses collaborateurs :

Une question que la recherche future devrait aborder au sujet de la relation entre la biodiversité et la diversité culturelle aidera à exprimer celle des limites associées à l’approche de la « valeur exceptionnelle », adoptée et appliquée dans le contexte de la Convention du patrimoine mondial. En fait, les expériences ont démontré que même les sites culturellement moins méritants (parce que moins esthétiquement beau ou moins « indigène ») que d’autres n’en fournissent pas moins des avantages écologiques qui sont essentiels pour les populations qui les habitent. (Bridgewater, Arico et Scott, 2007, p. 410, trad. libre)

Reconnaître la nature contraignante de ces limites méthodologiques, restreintes à des critères (indicateurs, données, caractéristiques) quantitatifs plutôt que qualitatifs, est essentiel. La diversité bioculturelle est encore souvent délimitée par des « *hot spots* », endroits riches en biodiversité, et des « *hot beds* », endroits où la richesse de la diversité linguistique est mesurée (Kassam, 2009, p. 43), ce qui amène à négliger les régions nordiques entre autres à la faveur des régions équatoriales.

Les régions nordiques, au même titre que les régions tropicales, sont elles aussi tout aussi vulnérables et la survie des cultures qui y sont présentes et peut être tout aussi précaire. Toujours selon Kassam (2009), la véritable source de préoccupation est le désir des gens du Sud de vouloir exploiter les ressources naturelles des régions arctiques et subarctiques et leur manque de compréhension et de connaissances face à l'ampleur des enjeux de la diversité biologique et culturelle de ces régions, qui ont été ignorées trop longtemps en raison de leur éloignement et leur isolement. Tout comme les peuples tropicaux, les peuples nordiques qui vivent dans ces régions arctiques depuis le début des temps, ont eux aussi très bien su s'adapter et vivre des ressources d'un environnement rude, aux conditions climatiques difficiles, et ne se sont jamais vus comme dissociés de la nature. Bien au contraire, c'est en se considérant comme partie intégrante de la nature qu'ils ont si bien su évoluer, s'adapter et faire preuve de grande résilience face à l'austérité, vivant en harmonie avec leur territoire auquel ils s'identifiaient à part entière.

Suite à ce questionnement des chercheurs, un nouvel outil a fait son apparition en septembre 2012, outil connu sous l'acronyme de VITEK ou *Vitality Index of Traditional Environmental Knowledge*, ou Indice de vitalité des savoirs environnementaux traditionnels ou ancestraux (Zent et Maffi, 2012). Le titre indique déjà une volonté de vouloir faire évoluer les choses, en englobant non seulement les savoirs écologiques, mais également les savoirs environnementaux des communautés

autochtones et/ou locales. Partant du constat selon lequel les données sur les savoirs ancestraux étaient surtout inscrites au registre de données de type qualitatif, cet outil fut développé afin de se doter d'une méthodologie cohérente, transférable et rigoureuse. En effet, suite à un long processus de recherche, il est convenu que l'index de vitalité VITEK est applicable à « toutes formes de groupe culturel, qu'il soit : indigène et non-indigène, autochtone et immigré, urbain et rural, côtier et de montagne, pastoral et agricole, insulaire et continental, de subsistance et commerciale, etc. » (Zent et Maffi, 2012, p. 6, trad. libre).

Le monde évolue, les chercheurs et les cultures aussi. Pour une meilleure représentation possible de la réalité bioculturelle, divers outils de conservation sont mis à jours, testés, évalués. Chacun a sa place d'une façon ou d'une autre. L'important est de comprendre que nous sommes en présence à la fois du monde naturel et du monde humain. Deux mondes où rien n'est certain, où tout est fluide, flexible et très souvent résilient.

2.2.3 L'identité écologique

*L'identité écologique nous guide sur le sentier de la citoyenneté
et de l'univers du bien commun.*
– Mitchell Thomashow (1996, trad. libre)

Sans revenir sur la définition du terme identité que nous avons exploré dans la section « territoire et identité », il est toutefois pertinent d'aborder ici la notion spécifique d'identité écologique. Selon Mitchell Thomashow dans *Ecological Identity – Becoming a Reflective Environmentalist* (1996), la nature devient un objet d'identification; les habitudes de vie qui forgent « la personnalité, les valeurs, les actions et la conscience de soi », sont « fondées sur les expériences directes avec la nature » (p. 3, trad. libre), avec le milieu de vie. Prenant racine dans l'expérience de

vie, du contact avec et dans la nature, cet auteur avance que l'identité écologique émergerait non seulement grâce à notre identification à la nature, mais aussi grâce à notre compréhension de l'état de santé et du bien-être de notre communauté. Il y aurait en fait trois formes d'expressions personnelles et politiques de l'identité écologique : l'écoféminisme, la *Deep ecology* et le biorégionalisme, que nous retrouvons une fois de plus ici. Un très bref regard nous permet de comprendre que l'écoféminisme dénonce entre autres la culture à dominance patriarcale hiérarchisée, mécanisée, militaire et industrielle, sous-entendant une certaine domination subversive de l'identité féminine, produisant des images exploitant les femmes et la nature, « tout en dévaluant l'importance même de la connexion à la nature » (*Ibid.*, p. 56, trad. libre). Thomashow poursuit en affirmant que « nombreuses sont les femmes qui trouvent des parallèles révélateurs entre la façon dont les humains traitent la nature et la façon dont la culture traite les femmes » (*Ibid.*, p. 56, trad. libre). Sans trop élaborer sur le *Deep ecology*, on peut toutefois avancer que ce mouvement s'appuie sur le fait que la relation humain-nature est la relation la plus profonde. Le mouvement du *Deep ecology* avance que pour résoudre les problèmes environnementaux, « une réévaluation fondamentale de la consommation et de la production, des profonds changements dans les structures économiques et politiques de la civilisation industrielle » sont nécessaires et que nous nous devons de « réorienter la façon dont la qualité de vie est mesurée, et de mettre l'accent sur l'autonomie locale et la décentralisation » (Thomashow, 1996, p. 58, trad. libre).

Toujours selon Thomashow, l'identité écologique ne viendrait pas uniquement du lien privilégié et de l'identification à la nature, mais serait aussi directement liée à la compréhension du milieu dans lequel on vit, de la communauté, de sa santé et du bien-être (ou du bien-y-vivre) qui s'en dégage. Il pousse la réflexion plus loin en ajoutant que la mise en opposition de l'environnement et de l'économie laquelle place les membre des communautés devant le dilemme nature *versus* emplois, n'est en

réalité que le reflet de positions stéréotypées avancées par différentes parties prenantes et les médias alors que tous deux ont en fait des points commun fondamentaux – entre autres la santé à long terme de leur communauté.

Pour aborder ce phénomène complexe de l'identité écologique d'une personne ou d'une collectivité dans le contexte de l'élaboration et de l'implantation d'un projet controversé comme à Anticosti, nous adopterons la « porte d'entrée » des représentations sociales.

2.3 Les représentations sociales et la dynamique des controverses

Comme nous avons pu le constater tout au long des sections précédentes, au cœur de la compréhension et de l'interprétation des notions de territoire, de développement, de nature, de culture et d'identité, se trouvent les représentations. Afin de bien comprendre comment ces notions et réalités sont perçues, intériorisées et comprises par la population anticostienne, nous nous devons d'examiner comment la collectivité se les représente. En effet, l'étude des représentations

[...] sert à saisir en profondeur les relations tissées entre l'homme et son territoire, elle permet d'analyser la manière dont le vécu de l'homme contribue à façonner ses images mentales et comment celles-ci à leur tour influencent ses pratiques socio-spatiales [voir même à évaluer] les perspectives de développement local de leur territoire. (Pageon, 1991, p. 6)

Claude Pageon poursuit en soulignant que c'est en cherchant « comment la collectivité est investie dans un territoire propre, distinct du territoire d'autres collectivités [et] en étudiant certaines représentations » que l'on peut mieux comprendre l'identité collective et qu'il « va de soi qu'à de telles représentations s'associent un sentiment d'appartenance à une collectivité particulière et à un territoire

spécifique » (*Ibid.*, p. 6). Il est donc important pour nous dans le cadre de cette recherche sur l'île d'Anticosti et dans le climat de controverses dans lequel ce projet se déroule, d'élucider le concept des représentations sociales.

2.3.1 Les représentations sociales

Selon Garnier et Sauvé (1999),

Une représentation est un phénomène mental qui correspond à un ensemble plus ou moins conscient, organisé et cohérent, d'éléments cognitifs, affectifs et du domaine des valeurs concernant un objet particulier appréhendé par un sujet. [...] On y retrouve des éléments conceptuels, des attitudes, des valeurs, des images, des connotations, des associations, etc. C'est un univers symbolique, culturellement déterminé, où se forment les théories spontanées, les opinions, les préjugés, les décisions d'action, etc. (*Ibid.*, p. 66)

Les représentations sont dynamiques, elles sont appelées à changer et à fluctuer avec le temps selon les expériences, le milieu de vie et le vécu, étant à la fois à l'image de l'individu et de la société dans laquelle il évolue.

Selon la théorie des représentations sociales, la représentation est aussi définie comme un phénomène socialement construit. La théorie des représentations sociales vient de la psychologie, avancée par Durkheim pour avoir ensuite été reprise surtout par Moscovici, Jodelet et Lebrun pour ne nommer que ceux-ci, et se retrouve à la croisée des mondes psychologique et social.

Selon Moscovici, (1989, dans Garnier et Sauvé, 1999) les représentations sociales « forment le sous-sol qui échappe aux individus mêmes dont elles façonnent les actes et les paroles et à qui elles permettent de coexister » (*Ibid.*, p. 66) et sont « déterminées par le sujet lui-même, par le système social et idéologique dans lequel

il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec le système social » (Abric, 1989 *dans* Garnier et Sauv , 1999, p. 68). Denise Jodelet sugg re quant   elle qu'il s'agirait

[d']une forme de connaissance sp cifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'op ration de processus g n ratifs et fonctionnels socialement marqu s. Plus largement, il d signe une forme de pens e sociale. Les repr sentations sociales sont des modalit s de pens es pratiques orient es vers la communication, la compr hension et la ma trise de l'environnement social, mat riel et id el. (Jodelet, 1984, p. 361, *dans* Berestovoy, 2006, p. 2)

Cette th orie, devenue une « r f rence » dans le monde des sciences sociales et aussi dans des domaines interdisciplinaires, se penche donc particuli rement sur le ph nom ne de la pens e sociale et du sens commun qui permet de d finir la repr sentation comme « une vision fonctionnelle du monde qui permet   l'individu ou au groupe de donner un sens   ses conduites et de comprendre la r alit    travers son propre syst me de r f rence, donc de s'y adapter, de s'y d finir une place » (Abric, 1994, p. 13). Selon Jean-Claude Abric, les repr sentations sociales auraient quatre fonctions essentielles. Elles permettraient effectivement de mieux « comprendre et d'expliquer la r alit  » (fonctions de savoir), elles aideraient   d finir l'identit  et   permettre « la sauvegarde de la sp cificit  des groupes » (fonctions identitaires), elles auraient aussi la capacit  de guider « les comportements et les pratiques » (fonctions d'orientation) et aussi « *a posteriori* de justifier les prises de position et les comportements » (fonctions justificatrices) (*Ibid.*, p. 15-16). Les repr sentations sociales aideraient donc   comprendre une pens e collective partag e, une image, une interpr tation du r el telle que per ue par le groupe et les membres du groupe appartenant   une m me sph re culturelle.

Toujours selon Garnier et Sauv  (1999), il est important malgr  tout de reconna tre les limites de la th orie des repr sentations sociales. En effet,

[...] les processus de construction des représentations sociales, en lien avec la transformation des pratiques, sont non seulement complexes et méconnus, mais encore il semble qu'ils se déroulent sur une longue période de temps, ce qui augmente la difficulté de recherche. (*Ibid.*, p. 74)

et qui nécessite une approche méthodologique « souple, voire même une multiméthodologie, de façon à cerner adéquatement la genèse, les contours, les contenus, la structure et les transformations des produits et processus sociaux que sont les représentations sociales » (*Ibid.*, p.75).

2.3.2 Les représentations sociales dans un contexte de dynamique des controverses

Dans la controverse, les représentations sont tout aussi dynamiques et fluctuent selon l'individu et la société dans lequel il se situe. De ce fait, « toute représentation portée par un individu est socialement construite » et se fonde « dans le creuset de la communication et de l'agir social » (Garnier et Sauv , 1999, p. 67). Les représentations servent donc de matrice pour l'action ce qui, au regard des enjeux environnementaux²⁶, est fondamental de par l' clairage qu'elles peuvent donner pour une meilleure compr hension de la dynamique des liens entre l'individu et son milieu de vie face aux controverses (*Ibid.*).

Les représentations sociales doivent  tre trait es en articulant  l ments affectifs, mentaux et sociaux et en int grant   c t  de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent les repr sentations et la r alit  mat rielle, sociale et id elle sur laquelle elles ont   intervenir. (Jodelet, 1989, rappelant la th orie de Moscovici)

²⁶ Complexe car n'inclut plus seulement la « conception » et les « savoirs » mais aussi le c t  «  motif » des enjeux environnementaux et des conflits qui peuvent en d couler.

Rappelons encore que les différentes positions des acteurs et leur degré et modalités d'engagement sont liés à des dynamiques de conflits et de coopération dont la prise en compte peut non seulement éclairer le contenu et les processus des représentations relatives à l'environnement, mais également fournir des intrants à la planification d'interventions appropriées. (Garnier et Sauv , 1999, p. 70)

Or, selon Michel Callon et ses collaborateurs dans *Agir dans un monde incertain* (2001), les controverses seraient « fr quemment per ues comme la cons quence d'un d ficit de communication et d'information : le savant ou le politique n'ont pas voulu (ou ils n'ont pas r ussi  ) se faire comprendre du citoyen ordinaire » (*Ibid.*, p. 49). Par contre, comme nous allons le voir, la controverse enrichirait plut t la d mocratie. En effet, les promoteurs, les sp cialistes, les gouvernements estimant avoir consid r  tous les aspects d'un projet, se retrouvent fr quemment face   des impr vus d routants (ou   des « d bordements » selon les auteurs) qu'ils n'avaient initialement pas consid r s et qui de par ce fait, provoquent une controverse au sein de la population. Ces controverses sont souvent fond es sur les incertitudes – techniques et physiques, incertitudes au niveau de la sant  et de l'environnement, incertitudes politiques et r glementaires et incertitudes face aux enjeux sociaux – ainsi que sur les dilemmes face aux choix de soci t  (Fortin et Fournis, 2013). Les controverses ont la capacit  de nous faire d couvrir ces probl mes.

Dans un premier temps, la controverse contribue   rendre visibles ces  v nements d'abord isol s et difficiles   percevoir, car elle met en sc ne des groupes qui s'estiment concern s par des d bordements qu'ils contribuent   identifier. Les investigations se poursuivant, des liens de cause   effet sont mis en  vidence. La controverse r alise un v ritable inventaire de la situation, qui vise moins    tablir la v rit  des faits qu'  la rendre intelligible. (Callon, Lascoumes et Barthe 2001, p. 50)

C'est au regard de la cartographie d'une controverse (et de l  l'int r t des repr sentations sociales) que la dynamique devient pertinente. De nature

tridimensionnelle, les controverses peuvent être examinées en fonction des acteurs, de la nature des problèmes et des solutions possibles. La première dimension s'intéresse tout particulièrement à l'identité et aux intérêts des groupes directement concernés.

Il ne résulte pas d'une froide analyse, distante et abstraite. Il s'opère en même temps que les acteurs entrent en scène : la distribution n'est pas connue à l'avance ; elle se révèle en même temps que la controverse progresse, et c'est précisément pour cette raison que celle-ci constitue un dispositif d'exploration qui permet de découvrir de quoi et de qui est composée la société. (*Ibid.*, p. 51)

La seconde dimension se penche sur les liens possibles qui existeraient entre les problèmes de communication et la nature des enjeux, ce qui est notamment pertinent dans le contexte du projet pétrolier à Anticosti où « la controverse permet aussi de souligner l'impact environnemental, classiquement sous-estimé dans les grands projets » (*Ibid.*, p. 53). Dans ce cas, la controverse peut enrichir une situation, en ouvrant le débat, en amorçant un questionnement et en interrogeant le sens réel dudit projet.

La troisième dimension concerne les solutions. En effet, les controverses « permettent également d'explorer les options envisageables en allant au-delà de la liste établie par les acteurs officiels » (*Ibid.*, p. 54). C'est ainsi que les débats publics suscités par le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures à l'île d'Anticosti (tout comme dans le Golfe du Saint-Laurent ou encore dans le cas de l'exploration du gaz de schiste – ou même de toute la filière énergétique de sources non renouvelables) pourraient aboutir à une réouverture des dossiers d'alternatives.

Une controverse rend perceptibles les incertitudes, et par conséquent les nouvelles voies de recherche à explorer. Elle fournit l'occasion de revenir à des pistes écartées, car une des stratégies pour rouvrir un débat ou pour en changer les termes est de mobiliser des solutions d'autant plus crédibles qu'elles ont déjà été testées dans d'autres lieux et d'autres circonstances. Face à des options

réalistes qu'ils pensaient ne pas devoir prendre en considération, les promoteurs de projets doivent se justifier, expliquer les raisons pour lesquelles ils n'en veulent pas et rendre du même coup explicites leurs critères de choix et de décisions. (*Ibid.*, p. 55)

Il serait pertinent d'ajouter que de s'intéresser aux représentations au cœur de la dynamique des controverses, c'est-à-dire aux éléments cognitifs (les savoirs, les perceptions, les connaissances, les idées...), aux systèmes de valeurs et aux attitudes, permettrait de mieux comprendre les différents positionnements et les alternatives envisagées par les gens de l'île.

Parce qu'elles mettent en forme un triple inventaire, celui des acteurs, des problèmes et des solutions, les controverses constituent un très efficace dispositif d'exploration des états du monde possibles lorsque, du fait des incertitudes, ceux-ci ne sont pas connus. Elles favorisent l'enrichissement et la transformation des projets et des enjeux initiaux, permettant simultanément la reformulation des problèmes, la mise en discussion des options techniques et, plus largement, la redéfinition des objectifs poursuivis. Cette exploration, qui vise à prendre la mesure des débordements non cadrés, constitue également un processus d'apprentissage collectif. (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001, p. 55)

Dans la mesure où le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures à Anticosti est un projet hautement médiatisé, controversé et source de conflits qui se joue sur une communauté restreinte, dans un climat d'incertitude, il est essentiel selon nous d'examiner en dernier lieu le concept même de l'acceptabilité sociale.

2.4 L'acceptabilité sociale et le consentement « libre, préalable et éclairé »

*L'industrie des gaz de schiste peine à gagner la confiance des Québécois et elle n'a qu'elle à blâmer pour cette situation, selon une récente étude.
– (Le Devoir, 2013)*

Commentaire en réponse :

*À mon sens, cette étude est basée sur une prémisse fausse:
ce n'est pas l'industrie du gaz de schiste qui a failli auprès du public,
ce sont les communautés locales qui partout au Québec ont exprimé
avec détermination leur désir d'être respectées sur leur territoire tout en exigeant le
bien-être de la personne humaine et de l'environnement avant tout.
Clairement c'est l'humanité qui se bâtit une maturité vers un autre âge...*

– Normand Perry (*Le Devoir*, 2013)

Depuis quelques années, la notion d'acceptabilité sociale est évoquée par tous et chacun, tant dans les milieux politique qu'économique, de même que par les citoyens et les organismes impliqués de près ou de loin dans les dossiers, dans le but de légitimer ou de rejeter des projets qui s'annoncent sur le territoire des communautés. Et pourtant cette notion floue, que l'on retrouve au centre de nombreuses discussions, suscite de la méfiance : s'agit-il de « l'acceptabilité sociale ou de l'art de se faire avoir? » (Massé, 2013). Qu'en est-il réellement, qu'est-ce que l'acceptabilité sociale? Quels en sont les buts et objectifs? Pour qui, pourquoi est-elle nécessaire? Qui a le pouvoir de décider? Quels en sont les critères opérationnels? En parallèle, la notion de « consentement libre, préalable et éclairé » mérite également un éclaircissement. En quoi ces deux approches sont-elles similaires ou différentes?

2.4.1 L'acceptabilité sociale

Dans le contexte économique et politique actuel, de « développement » et de création d'emplois, de nombreuses grandes entreprises souhaitent s'implanter sur un territoire au nom de la croissance, du profit et du pouvoir, et s'imposent sans consultation auprès des citoyens et des communautés impliquées. Au départ, l'éveil et l'opposition des communautés à la venue d'un grand projet, étaient associés au syndrome du « pas dans ma cour » ou du NIMBY (*Not In My Back Yard*), phénomène qui donna lieu à l'émergence de la notion d'acceptabilité ou plutôt d'inacceptabilité au regard de

grands projets qui souhaitent s'installer dans ces communautés. Pourtant, il est nécessaire de bien différencier le NIMBY de l'acceptabilité, car, « pour les uns, l'effet NIMBY est prépondérant dans l'attitude des populations locales, alors que pour les autres, ce constat est une trop grande simplification d'une réalité plus complexe » (Audet, 2009, p. 49).

Le Guide des bonnes pratiques afin de favoriser l'acceptabilité sociale des projets publié par le Conseil patronal en environnement du Québec (CPEQ, 2012), présente deux définitions fréquemment utilisées. Selon la première, l'acceptabilité sociale est

[...] le résultat d'un processus par lequel les parties concernées construisent ensemble les conditions minimales à mettre en place pour qu'un projet, programme ou politique s'intègre de façon harmonieuse, et à un moment donné, dans son milieu naturel et humain. (p. 2)

La deuxième définition évoque la notion de risque (selon Beck, dans *La société du risque*, 2001), et associe l'acceptabilité sociale à « l'acceptation anticipée d'un risque à court et à long terme qui accompagne, soit un projet, soit une situation ». Un risque est considéré acceptable par une collectivité lorsque celle-ci peut en « accepter les conséquences et les dommages, au regard de sa probabilité d'occurrence » (*Ibid.*, p. 2). Regard simplifié comme nous allons le voir, alors que la notion est en réalité nettement plus complexe.

Selon Wüstenhagen et ses collaborateurs (2007), l'acceptabilité sociale (qu'ils définissent comme « acceptation sociale » ou *social acceptance* en anglais), bien que partant du concept du NIMBY, s'étend bien au-delà et s'identifierait à trois niveaux bien distincts requérant une convergence entre les trois pour atteindre l'acceptabilité.

En premier lieu, se trouve l'acceptabilité socio-politique, incluant l'acceptabilité des technologies, des politiques et des cadres juridiques entourant celle-ci, l'acceptabilité par le public ainsi que par les parties prenantes directement impliquées dans le projet. En deuxième lieu, il y a l'acceptabilité communautaire incluant les procédures, les installations et la confiance de la communauté et de ses résidents envers les gestionnaires, les investisseurs, les autorités, la justice et les autres parties prenantes. Et en dernier lieu, se trouve l'acceptabilité des marchés dans le sens où les risques financiers sont acceptables pour les consommateurs, les investisseurs et les compagnies (et gouvernements) impliqués dans le projet.

Souvent évoquée dans la littérature spécialisée, cette approche soulève par contre certaines critiques. En effet, bien que cette proposition permette de bien catégoriser certains points essentiels de l'acceptabilité, elle ne permet toutefois pas d'aller plus en profondeur :

À partir d'une technologie considérée comme une donnée, elle opère un découpage des catégories qui ressemble à un certain sens commun, qui ignore les rapports de force ayant présidé au contexte des choix tels qu'examinés : les choix légitimes sont liés au politique (national, s'entend, qui semble aspirer la légitimité); les décisions marchandes, elles, concernent d'abord les consommateurs, et *in fine* les investisseurs (parce que « *a wider understanding of market acceptance, the focus is not just on consumers, but also on investors* », p. 2685) et les rapports internes aux entreprises (et sans doute les firmes multinationales et leur influence politique...). Par un étrange renversement des causalités de cette conception technocentrique du monde (où une technologie donnée a constitué un marché « objectif » grâce aux multinationales et à leurs investisseurs, avec le soutien massif de l'État), l'acceptation sociale concerne d'abord le village gaulois des communautés, ce maillon faible qui résiste à la technologie (telle qu'elle existe). (Fortin et Fournis, 2013, p. 52)

Pour mieux appréhender les différences entre acceptation et acceptabilité, Pierre Batellier (2012) propose une grille de comparaison entre ces deux notions (Tableau 2.1).

Tableau 2. 1
Analyse contrastée des notions d'acceptation et d'acceptabilité sociales, selon Batellier (2012)

Deux paradigmes ?	= Acceptation sociale =	= Acceptabilité sociale =
Question def	Comment ?	Pourquoi ?
Moment (Timing)	En aval de la décision	En amont de la décision
Conception de la mobilisation citoyenne	Population ignorante Inquiétudes injustifiées Problème d'attitudes « réfractaires »	Intelligence citoyenne à valoriser et intégrer. Désir de contribuer ENSEMBLE au projet / changement
Initiative	Entreprise : démarches volontaires et codes de conduite	Entreprise et instances de responsabilité publique (gouvernement, BAPE, INSPQ, etc.)
Sujet des échanges	Bon voisinage (politesse) Bon citoyen (philanthropie) Atténuation des impacts / « accommodements raisonnables »	Décision du projet Définition des termes de l'évaluation du projet : démonstration de la « plus-value sociale »
Approche « scientifique »	Science technique et économique	Science complexe, interdisciplinaire (nécessité d'un dialogue des savoirs)
Outils	Information et éducation de la population / Marketing social Consultation Relations publiques	Communication Participation de la population. Concertation Relations communautaires
Sens des apprentissages	Unidirectionnel De l'entreprise vers la communauté	Bidirectionnel : échanger pour construire des apprentissages communs
Prise de décision	Rapide et génératrice de conflits	Plus lente et pertinente
Relations avec le pouvoir public	Lobbying. Conformité réglementaire	Engagement politique responsable Amener le gouvernement dans le contexte de dialogue commun
Pérennité décision	Faible (fortes contestations)	Forte (consensus social)

En examinant la notion d'acceptabilité de plus près, Fournis et Fortin (2013) avancent qu'elle possède à la fois des forces et des faiblesses. En effet, en premier lieu, la fréquence de son usage par une multiplicité d'acteurs venant de différentes spécialités en rend la définition très vague. D'autre part, voulant à la fois faire appel « au consensus et à la négociation », l'acceptabilité est « assez largement un objet de défiance ou de crainte pour certains acteurs et groupes territoriaux, particulièrement pour les citoyens touchés par les impacts de grands projets », laissant donc plutôt place au flou, aux divergences et au conflit. Nous retrouvons ici les ingrédients de la controverse, soit l'incertitude et le risque. Loin d'être anodin, le terme d'acceptabilité sociale rejoint en ce sens « d'autres termes proches ou issus du monde de l'action (le développement durable ou la gouvernance), tout aussi polysémiques, [qui] sont devenus centraux dans nos institutions » (*Ibid.*, p. 3).

Quant aux forces, elles se trouvent dans la capacité collective de questionner, de contester, de soulever et d'engager des débats, voire à freiner les élans des grands projets. « Ces contestations recèlent une dimension éminemment politique » et ouvrent plutôt la voie aux débats « qui donnent la parole aux citoyens, très actifs à titre individuel ou collectif en tant que personnes vivant dans des territoires où sont susceptibles de prendre place ces activités et leurs impacts » (*Ibid.*, p. 4).

Bien plus, l'acceptabilité aurait une portée encore plus large en stimulant le questionnement au-delà du projet instigateur et suscitant « un questionnement généralisé de certaines composantes du développement (la qualité et le sens des lieux, la gouvernance, le modèle d'exploitation des ressources) » (*Ibid.*, p. 4).

Reconnaître la revendication des citoyens au titre « d'acteurs légitimes dans les processus de prise de décision qui engagent l'avenir du territoire » (*Ibid.*, p. 5) est essentiel. En effet, l'ignorer serait compromettre la viabilité d'un projet voire même

remettre en cause la confiance envers les élus et les entreprises impliqués. « Ce questionnement collectif sur la place de la citoyenneté au sein de la politique légitime, sur l'inclusion / exclusion du cercle magique des « parties prenantes » à l'avenir du territoire, sur la « gouvernance » en somme, pourrait bien être central dans l'acceptabilité sociale » (*Ibid.*, p. 5). Suite à ces réflexions, Fournis et Fortin proposent donc la définition suivante :

L'acceptabilité sociale est définie comme un processus d'évaluation politique d'un projet mettant en interaction une pluralité d'acteurs impliqués à diverses échelles et à partir duquel se construisent progressivement des arrangements et des règles institutionnels reconnus légitimes, car cohérents avec la vision du territoire et le modèle de développement privilégié par les acteurs concernés. (Fortin et Fournis, 2013, p. 62) (en gras dans le texte)

Cette notion est encore en évolution et suscite des questionnements au sein des organismes qui travaillent sur le terrain, lesquels perçoivent souvent que l'acceptabilité correspond à un consensus à obtenir de façon à ce qu'un projet devienne acceptable (sans laisser place au refus ou encore sans pouvoir réel) et dont les méthodes d'évaluation sont critiquées²⁷.

D'autre part, autre question fort importante et difficilement cernable, et qui est encore largement débattue, est la suivante : à qui revient la décision d'acceptabilité dans le cadre de grands projets aux ramifications perturbatrices dépassant largement le territoire de prospection tels que celui proposé à l'île d'Anticosti? Jusqu'où l'acceptabilité sociale est-elle inclusive? À qui revient le pouvoir de décision? Est-ce

²⁷ Lors d'un Forum sur l'acceptabilité sociale tenu à l'Université du Québec à Rimouski le samedi 29 mars 2014, cette définition fut proposée au public qui incluait entre autres des intervenants et des représentants de différentes organisations et de groupes écologistes; ceux-ci ont réagi verbalement en exprimant la difficulté de comprendre cette définition trop académique et de l'appliquer de façon réaliste au contexte pratique et sur le terrain.

que le concept du libre consentement préalable et éclairé pourrait intervenir et aider dans le débat afin de réduire les faiblesses de l' « acceptabilité »?

2.4.2 Le consentement « libre, préalable et éclairé »

Le libre consentement préalable et éclairé (LCPÉ), nommé aussi le libre consentement préalable et informé (LCPI) ou *Free Prior Informed Consent (FPIC)* est, selon certains, un concept venant du domaine médical, de la bioéthique et de la recherche sur les humains qui se fondait sur « la compétence, la communication, la compréhension, le caractère volontaire et le consentement » (Nelson *et al.*, 2011). Toutefois, hors de ce contexte, c'est avant tout et surtout dans le droit international relatif aux questions de rapports entre les autochtones et les industries minières et extractives ou de manière générale, des entreprises d'exploitation des ressources naturelles, qu'on le retrouve, « car nul autre secteur n'a une influence aussi grande et aussi envahissante sur le plan social et environnemental » (Lebuis et King-Ruel, 2010, p. 86). C'est dans le cadre de la Convention n°169 adoptée en 1989, que l'Organisation internationale du travail (OIT) définit le principe de LCPÉ donnant le droit aux communautés

[...] de décider de leurs propres priorités en ce qui concerne le processus de développement, dans la mesure où celui-ci a une incidence sur leur vie, leurs croyances, leurs institutions et leur bien-être spirituel et les terres qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière, et d'exercer autant que possible un contrôle sur leur développement économique, social et culturel propre. En outre, lesdits peuples doivent participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans et programmes de développement national et régional susceptibles de les toucher directement. (OIT, 1989, dans Lebuis, 2009, p. 6)

Le consentement accordé ou non à un projet doit être basé sur la connaissance des enjeux qui doivent être présentés par les parties prenantes sans jugement, en langage clair et compréhensible, sans pression et sans tentative d'influencer ou de manipuler

les citoyens concernés (Nelson *et al.*, 2011). Selon le Conseil principal de la forêt boréale²⁸, pour bien comprendre le principe du libre consentement préalable et éclairé, il est essentiel de favoriser le dialogue entre les divers intervenants. Pour ce faire, le Conseil a brièvement clarifié la signification de ces termes (Tableau 2.2).

Tableau 2. 2
Définition de consentement, libre, préalable, éclairé
selon le Conseil principal de la forêt boréale

LIBRE	Le consentement est donné en l'absence de coercition, d'intimidation ou de manipulation.
PRÉALABLE	Le consentement est obtenu avant chaque étape clé de l'élaboration d'un projet.
ÉCLAIRÉ	Toutes les parties échangent des renseignements, ont accès à l'information présentée dans une forme compréhensible, disposent de suffisamment de données et ont les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées
CONSENTEMENT	Les intéressés ont la liberté d'appuyer ou de refuser un projet qui a une incidence importante sur la culture ou les terres autochtones.

C'est dans le pouvoir de décision que la notion du libre consentement préalable et éclairé pourrait prendre toute sa force s'il était d'usage. En effet, la force de cette notion réside dans la distinction entre les termes « consentement » et « consultation ».

²⁸« Le Conseil principal de la forêt boréale (le « Conseil ») est formé des principaux groupes voués à la conservation, de groupes autochtones, de sociétés exploitantes de ressources et d'institutions financières qui ont un intérêt dans l'avenir de la forêt boréale du Canada. Les membres du Conseil, signataires de la Vision pour la conservation de la forêt boréale, ont pour objectif de mettre en œuvre, dans leurs secteurs d'activités respectifs, une vision nationale qui tend vers la protection à long terme de l'intégrité écologique et culturelle de la région boréale tout en favorisant l'exploitation durable de ses abondantes ressources naturelles » (Conseil principal de la forêt boréale, p. 2).

La distinction entre les termes de consultation et de consentement réside essentiellement, dans le fait qu'un « droit au consentement » signifie que la possibilité que les projets puissent être rejetés doit être connue par les communautés concernées et reconnue par les autres parties prenantes à la proposition de développement. Les réticences des gouvernements envers le principe de LCPE relèvent généralement, en effet, du droit de veto que le « droit au consentement » serait susceptible d'accorder aux populations visées. En ce sens, accorder un droit de veto à un groupe de la population nationale pourrait être interprété comme une restriction indue de la souveraineté sur laquelle repose la légitimité de l'État; de plus, il pose la question de la hiérarchisation de l'intérêt national et local. (Lebuis, 2009, p. 10)

C'est cette reconnaissance du consentement et du pouvoir d'autodétermination qui rend cette notion intéressante pour les citoyens concernés, qui n'auraient plus ce sentiment d'être mis devant un fait accompli. C'est avec ce « droit au consentement » que les citoyens auraient cette capacité légitime de refuser un projet si jugé nécessaire. Le sentiment d'impuissance face aux institutions en serait ainsi grandement réduit. Toutefois, la résistance à l'application du LCPÉ vient non seulement du fait que les parties prenantes le trouvent risqué mais est aussi liée à l'épineuse question de jusqu'où pouvons-nous appliquer celui-ci en rapport avec le bien commun. Malgré les

[...] obstacles qui s'opposent à son développement et à sa mise en œuvre, ce principe jouit d'une reconnaissance croissante sur le plan international comme moyen d'affirmation et de protection des droits des peuples autochtones et, parallèlement, des communautés locales non autochtones. (Lebuis et King-Ruel, 2010, p. 86)

D'abord reconnu comme essentiel à la reconnaissance et à la mise en œuvre de certains droits fondamentaux des peuples autochtones protégés par divers instruments de droit international, tels que le droit à l'autodétermination et au contrôle sur leur terres, territoires et ressources²⁹, ce principe est devenu plus largement accepté comme partie intégrante d'un traitement juste et équitable pour toutes les communautés. (Lebuis, 2009, p. 4)

Toutefois, trouver un équilibre entre le bien de la communauté et celui de la société correspond à un enjeu majeur dans la concertation relative au développement des ressources locales. À titre d'exemple, le cas de l'exploration et de l'exploitation des énergies fossiles aujourd'hui hautement controversées devrait ouvrir la porte aux débats entourant ce choix de société.

[Cela] constitue d'ailleurs le talon d'Achille de la mise en œuvre du LCPÉ en ce qu'il tend fréquemment à opposer plutôt qu'à rendre complémentaire l'intérêt national à l'intérêt local. En conséquence, certains gouvernements considèrent qu'octroyer à une petite partie de sa population nationale un droit décisionnel sur un projet susceptible de faire fructifier l'économie du pays revient à hypothéquer son pouvoir souverain sur les richesses naturelles de l'État. (*Ibid.*, p.10)

À la lumière de ce que nous venons d'exposer, la question de se lancer ou non dans un grand projet comme celui du déploiement de la filière de l'exploitation des énergies non renouvelables au Québec dans un contexte de changements climatiques, se doit d'être débattue. Le consentement ici, ajouterait la crédibilité manquante à la notion d'acceptabilité sociale telle qu'elle est perçue par le citoyen. C'est alors que le caractère juridique du libre consentement, préalable et éclairé permettrait non

²⁹ « En premier lieu, les droits reconnus à l'article 1 commun au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 16 décembre 1966, (entrée en vigueur: 23 mars 1976, accession du Canada 19 mai 1976) et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 16 décembre 1966, (entrée en vigueur : 3 janvier 1976, accession du Canada 19 mai 1976) ». (Lebuis, 2009, p. 4 note de référence dans le texte).

seulement d'identifier des critères d'acceptabilité mais renforcerait aussi le pouvoir réel de l'acceptabilité sociale dans le processus de prise de décision.

Les divers éléments conceptuels et théoriques présentés au long de ce chapitre se retrouvent aux fondements de notre recherche, tant en ce qui a trait à l'élaboration des stratégies et des outils de cueillette de données qu'en ce qui concerne l'analyse, l'interprétation et la discussion des résultats obtenus.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Le cas complexe de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti et les impacts éventuels que celles-ci pourraient avoir sur la communauté locale, méritent une analyse approfondie et rigoureuse. Ce chapitre présente les choix méthodologiques de cette étude de cas de type qualitatif et interprétatif : sa démarche, ses stratégies de cueillette, d'analyse et de validation des données ainsi que sa portée seront ici explicitées.

3.1 L'étude de cas

C'est donc à Anticosti que s'ancre notre recherche où les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur le territoire modifieront tant le paysage naturel que socio-culturel tel que nous le connaissons aujourd'hui. Notre étude de cas qualitative et interprétative porte un regard ethnographique et phénoménologique sur le rapport de la population à ce projet de « développement ». D'une part, l'approche est ethnographique. Selon Fortin (2010, p. 34), une telle recherche tente de « comprendre un groupe d'humains, ses croyances, de même que sa façon de vivre et de s'adapter aux changements. Elle permet de définir les normes et les idéaux d'un groupe culturel donné ». D'autre part, notre approche est également de type phénoménologique, car celle-ci met « l'accent sur la compréhension des phénomènes

et de l'expérience vécue » (*Ibid.*, p. 55). Comme nous allons le voir, l'élaboration d'une recherche de ce type implique la mise en contexte des phénomènes à l'étude et adopte une approche globale du cas considéré. Dans cette section, nous nous attarderons à la pertinence de l'étude de cas comme choix méthodologique ainsi qu'à celle de la sélection du cas « Anticosti ». Nous clarifierons enfin la démarche suivie tout au long de cette étude.

3.1.1 La pertinence de l'étude de cas

Telle que définie par Mucchielli (2002, p. 77), l'étude de cas est une stratégie « de mise en forme et de traitement de l'information qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes relatifs à un système social qui comporte ses propres dynamiques ». Ainsi pour approfondir notre compréhension des enjeux de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures de schiste sur l'île d'Anticosti, cas complexe d'actualité et qui évolue dans le temps, l'étude de cas fut retenue comme choix méthodologique. L'étude de cas se révèle appropriée selon Yin (1994), car cette stratégie globale de recherche permet de répondre aux questions pour lesquelles peu de données sont disponibles et de poser les questions de l'ordre du « comment » et du « pourquoi ».

Rappelons que l'objet de notre recherche est le rapport des résidents de l'île à leur milieu et au projet de développement pétrolier. Tel que soulevé par Gagnon (2005, p. 15), le choix méthodologique de l'étude de cas « est particulièrement approprié pour les questions pratiques, où l'expérience des acteurs est importante et le contexte de cette expérience essentiel à connaître ». Bien qu'étant un cas d'exploration d'hydrocarbures parmi d'autres³⁰, ou encore un cas type de développement insulaire,

³⁰ Ici au Québec, on retrouve entre autres des projets à Gaspé (projet Haldimand et Galt) et dans le Golfe du Saint-Laurent avec le « gisement » de Old Harry et la problématique que cette exploration pose aux cinq provinces affectées.

régional et impliquant une petite communauté, le cas spécifique d'Anticosti fait référence à un système socio-écologique particulier dont l'étude pourrait nous permettre de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la venue d'un tel projet sur un territoire similaire et de pousser ainsi la réflexion sur des cas semblables.

La nécessité de faire évoluer la compréhension d'une problématique de même que la complexité et la spécificité de la situation à Anticosti sont des caractéristiques fondamentales ajoutant à la pertinence de faire appel à une étude de cas (Stake, 1995).

À cet effet, Merriam (1998) signale que l'étude de cas étant de nature empirique, celle-ci correspond à une description holistique et à une analyse en contexte d'un sujet particulier, d'un phénomène ou d'un groupe social.

Une étude de cas est employée afin d'acquérir une compréhension approfondie d'une situation et le sens attribué par les individus qui sont affectés. L'intérêt demeure dans le processus plutôt que dans les résultats, dans le contexte plutôt que dans une variable spécifique, dans la découverte plutôt que dans l'affirmation. (Merriam, 1998, p. 19, trad. libre)

Il est toutefois important de souligner que notre recherche fait non seulement appel au regard ethnographique et phénoménologique, mais inclue aussi une perspective historique, car pour comprendre un événement actuel, il est aussi nécessaire d'en comprendre le contexte (*Ibid.*). Dans notre cas, la riche histoire d'Anticosti et de ses caractéristiques biorégionales font l'objet d'un chapitre particulier qui sera présenté à la suite de ce chapitre méthodologique. Une telle caractérisation préalable du cas nous a permis de confirmer la pertinence de nos choix méthodologiques et de les ajuster; cela nous a aussi permis de mieux formuler les questions d'enquête auprès des membres de la communauté anticostienne.

De type qualitatif et interprétatif (bien que des données quantitatives ont été utilisées en complémentarité), notre recherche vise à appréhender la complexité de la réalité Anticostienne, à la jonction entre nature et culture, et à contribuer à une meilleure compréhension du débat en cours sur le projet de développement pétrolier. Au centre de notre enquête : les acteurs et leurs discours permettant d'accéder à des éléments de représentation et en particulier, à la signification qu'ils accordent au projet pétrolier.

3.1.2 Pourquoi Anticosti : Le choix du cas

Je me suis rendue à l'île d'Anticosti durant les mois de mars et avril 2013 pour y conduire cette recherche. Mais il est important d'aborder au départ la relation que j'ai entretenue au préalable avec cette île. Il serait malhonnête de ma part de ne pas avouer qu'Anticosti faisait partie de mon imaginaire depuis fort longtemps. Dès 1967, alors que nous arrivions de France par bateau – en famille – c'est cette île qui nous a accueilli alors que nous nous engouffrions dans l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Son image, son paysage et le sens qu'elle a prise pour moi font en sorte que l'île m'habite maintenant depuis presque cinq décennies. Ce n'est qu'en 2004 que le rêve d'enfance d'y poser le pied fut enfin concrétisé.

Un premier voyage en tant que touriste a eu lieu en août 2004 où une trop brève excursion en vélo de montagne et une visite organisée par la Société des établissements de plein air du Québec Anticosti (SÉPAQ) m'ont initiés à cette île, son histoire, ses vestiges et sa grande nature. Déjà lors de cette visite, des ouïes-dires sur la question pétrolière faisaient partie des échanges avec les visiteurs. En 2008, une deuxième visite plus longue et en kayak cette fois-ci, m'ont fait découvrir la côte nord-est le long de ses falaises abruptes et sillonnant cette plateforme littorale rocheuse légendaire qui a fait tout au long de son histoire, de nombreuses victimes. Cette expédition en kayak de près de 200 km ainsi que les excursions dans de

nombreuses petites rivières cristallines qui se déversent dans le Saint-Laurent – pour y effectuer notre pêche à la mouche quotidienne – m’ont permis d’apprécier les formations géologiques bien particulières du paysage anticostien ainsi que d’en admirer la faune tant terrestre, qu’aviaire et marine ainsi que la délicate flore aquatique et terrestre. Dernier point et non le moindre, cette dernière visite m’a permis d’établir un contact fort précieux avec un guide hors pair qui a su non seulement nous déposer au point de départ de notre expédition et revenir nous chercher quelques 178 km plus loin (178 km de gravier le long de la Transanticostienne), mais a aussi pris grand plaisir, tout au long du chemin du retour, à nous introduire à l’époque, à l’histoire, à l’écologie et à l’économie de l’île. Un lien fut alors créé.

C’est ainsi qu’en 2011, en plein processus de choix de sujet de recherche dans le cadre du programme de maîtrise en sciences de l’environnement, les articles à la une des journaux citant les « *40 milliards de barils de pétrole sur l’île d’Anticosti* » (Shields, 2011b) et « *Pétrole : gisement de classe mondiale à Anticosti* » (Shields, 2011a) ainsi que les paroles gratuites avançant la facilité d’obtenir l’acceptabilité sociale du projet, car disait-on, on n’y trouverait que 200 000 chevreuils, m’ont vivement interpellée. Comme un saumon dans les eaux limpides de la rivière Jupiter, j’ai mordu à la mouche.

Afin d’appréhender la réalité anticostienne non pas sous l’angle « du sud et du continent », mais plutôt sous celui de l’intérieur et du cœur de l’île, mon guide fut contacté au printemps 2012 par courriel et a accepté d’être ma personne ressource pour la durée du projet. Ensemble, nous avons déterminé que le moment le plus opportun pour se rendre sur l’île et s’assurer de la présence de la majorité des insulaires afin de conduire cette recherche, était à la fin de l’hiver ou au début du printemps 2013. Troisième périple sur l’île! Je suis arrivée à Port-Menier avec un

questionnaire préétabli, un guide d'entrevues et l'intention d'observer, de m'impliquer, de découvrir et de questionner. Mon guide a pris le temps de me présenter à la communauté, de me mettre en contact avec les citoyens, de me faire *vivre* ce qu'est Anticosti tout en m'aidant à revoir certains aspects de la recherche envisagée. Sans contredit, cette personne fut une source intarissable d'informations tant historique que biologique et fut un lien permanent avant, pendant et après notre visite sur l'île.

Les citoyens d'Anticosti m'ont fait découvrir à la vitesse GRAND V ce que signifiait de vivre sur l'île. Dès le moment où j'y ai mis les pieds, ma présence fut mise à contribution pour déplacer des motoneiges et les préparer pour la chasse du lendemain et cela, sans même avoir été au village pour y déposer mes valises.

Ce fut la découverte du territoire avec les résidents: chasse hivernale en exclos, pêche aux coques, mesure du couvert de neige³¹, ski de fond, motoneige, raquettes, déjeuners entre femmes, repas communautaires, soirées d'information de la compagnie Pétrolia, implication à l'école en animant des ateliers pour les jeunes, sessions d'entraînement avec des amateurs de conditionnement physique, participation à une réunion du conseil municipal, entrevues à la radio communautaire... et participation au débitage d'un chevreuil (ce qu'on appelle « faire boucherie »), sans oublier de nombreuses et riches discussions impromptues avec mes hôtes, amis et voisins.

Aussi – et *cruciale* à la réussite de cette recherche – fut ma participation à une rencontre avec le Comité de développement de Port-Menier, lequel a été formé dans

³¹ Régulièrement, sur un parcours prédéterminé et enregistré (par GPS), l'effet de l'enfoncement d'un cerf de Virginie marchant dans la neige est mesuré. Profondeur qui détermine d'une certaine façon l'impact de l'épaisseur de la neige sur la survie hivernale de l'espèce.

le cadre de la politique nationale de la ruralité 2007-2014 (Gouvernement du Québec, 2006). Cette rencontre a permis de présenter, décortiquer, valider et bonifier le questionnaire que j'avais préalablement préparé.

L'exposé de mes visites sur l'île serait incomplet sans la mention d'un quatrième voyage qui s'est tenu en novembre 2013 alors qu'un retour sur l'île fut nécessaire afin que les citoyens soient tout d'abord les premiers à entendre une version préliminaire des résultats de l'analyse de *leurs* données, mais aussi afin d'en clarifier et valider le contenu avec eux, car certains aspects contradictoires soulevaient de nombreuses questions. Depuis les premières rencontres, les citoyens ont été nombreux à vouloir rester en contact; une liste d'adresses courriels fut générée et d'abondants échanges par voie électronique continuent d'alimenter les discussions.

3.2 Choix épistémologiques et méthodologiques

Cette étude de cas fondamentalement qualitative adopte la posture épistémologique interprétative des représentations des citoyens de l'île d'Anticosti. Associée essentiellement au domaine des sciences humaines et sociales, l'approche qualitative inductive³² a pour but de découvrir, d'explorer, de décrire et de comprendre. C'est ainsi que la recherche se fait « dans le milieu naturel » des membres de la population concernée et vise à interpréter « les phénomènes en se fondant sur les significations qu'ils donnent à ces derniers » (Fortin, 2010, p. 30). À l'opposé, les recherches quantitatives tendent quant à elles à être de nature déductive³³. Elles s'inscrivent

³² Voulant « générer de nouvelles hypothèse et élaborer une théorie préliminaire sur la base des données recueillies sur le terrain » (Fortin, 2010, p. 26).

³³ Voulant « vérifier des hypothèses et des propositions théoriques selon des données » (Fortin, 2010, p. 26).

maintenant plus souvent dans le paradigme « postpositiviste » et ont pour but de décrire, d'expliquer, de prédire et de contrôler. Elles donnent des résultats numériques plutôt que narratifs (mots, images, catégories) comme c'est le cas pour les recherches qualitatives (*Ibid.*). Le paradigme « naturaliste » ou « interprétatif » que l'on retrouve dans la recherche qualitative quant à lui « part du principe que la réalité sociale est multiple et qu'elle se construit à partir de perceptions individuelles susceptibles de changer avec le temps » (Fortin, 2010, p. 25).

Notre désir de comprendre la réalité socio-culturelle anticostienne dans un contexte d'implantation d'une industrie extractive sur son territoire, de vouloir tenter d'identifier les perceptions que la communauté a d'elle-même et de son identité écologique, et de saisir son positionnement face au projet pétrolier de même que la signification de la réalité qu'elle vit, font appel à cette approche. La recherche qualitative peut aider en effet à « comprendre la signification et en quoi consiste la connaissance sous-jacente aux multiples constructions sociales » (*Ibid.*, p.25).

C'est en ce qui concerne la cueillette de données que nous retrouvons une certaine hybridation méthodologique : l'approche multi-stratégique que nous avons adoptée associe en complémentarité à des stratégies qualitatives, certaines stratégies quantitatives spécifiques, en fonction de la nature des diverses questions de recherche. Ce croisement, tel qu'identifié par Creswell (dans Fortin, 2010),

[...] se fonde sur le postulat que la collecte de plusieurs types de données fournit une meilleure compréhension du problème de recherche. Le chercheur fait ainsi appel aux raisonnements déductif et inductif et à la collecte de données quantitatives et qualitatives. La notion de réalité (vérité) cède alors la place à la notion d'efficacité, qui agit comme critère de vérité en ce qui concerne les façons d'explorer les questions de recherche. (p. 374)

Dans le cadre de cette recherche, nous pouvons justifier la nécessité de bonifier nos données qualitatives. En effet, d'une part, l'adoption de stratégies qualitatives, nous permet d'examiner l'acceptabilité sociale du projet pétrolier à partir de l'étude des rapports dynamiques que les Anticostiennes et les Anticostiens entretiennent avec leur milieu et mode de vie, leur territoire, la nature, la culture et le développement. D'autre part, le volet quantitatif, complémentaire à nos données qualitatives, nous permet non seulement de nous procurer des données socio-métriques mais aussi de mieux saisir certaines tendances en ce qui concerne le positionnement des gens de l'île à l'égard du projet pétrolier et des solutions alternatives de développement. Cette mixité stratégique est de nature à favoriser des croisements de validation (par triangulation³⁴) des données afin de mieux appréhender la réalité anticostienne et de contribuer ainsi à une meilleure compréhension du débat en cours sur le projet de développement pétrolier.

Notre recherche s'ancre donc dans un moment précis, lors d'un hiver et d'un printemps tardif, sur une île au beau milieu du fleuve Saint-Laurent. Dans le contexte de ces moments particuliers, nous avons tenté de produire un cliché temporel, une image de la réalité qui habite les acteurs, à partir de sources variables (observation, questionnaire, entretiens, entrevues et commentaires). Il s'agissait de saisir le plus authentiquement possible une réalité du moment, certes dynamique, qui évolue dans le temps, qui a évolué et qui continue d'évoluer depuis.

³⁴ Le concept de triangulation a été fondé sur l'hypothèse que toute distorsion inhérente aux sources de données, au chercheur et à la méthode serait neutralisée lorsqu'utilisé en conjonction avec d'autres sources de données, de chercheurs et de méthodes (Creswell, 1994, p.174, trad. libre).

3.3 Stratégies de cueillette de données

Dans cette section, nous présenterons les stratégies de cueillette de données retenues pour effectuer cette recherche en commençant par la recension des écrits académiques et des informations issues des médias, via une veille bibliographique et une revue de presse constantes tout au long du processus de recherche, incluant la collecte et l'analyse des données, car il s'agissait d'appréhender une réalité en constante mutation. Pour la collecte de données, l'observation, le journal de bord, la photographie, le questionnaire et les entrevues semi-dirigées furent les stratégies adoptées. À cela nous devons ajouter que de façon spontanée, de nombreux entretiens informels ont eu lieu dans « les cadres de porte » ou autour d'un café par exemple. Dans l'anonymat et loin du regard et des oreilles indiscrètes, les Anticostiennes et les Anticostiens en avaient long à dire.

3.3.1 La recension des écrits, revue de presse et communications variées

Dans le cadre d'une recherche qualitative de type phénoménologique, il est reconnu que la recension des écrits se fait

[...] après avoir recueilli des renseignements et réalisé des analyses pour éviter que les publications ne les influencent. Par contre, dans la méthode ethnographique, la recension des écrits a pour objet d'aider à comprendre les concepts à l'étude dans une culture donnée. (Fortin, 2010, p. 137)

Dans notre cas, il fut essentiel que cette recension se déroule tout au long du processus de façon à bien appréhender l'objet de recherche, pour arriver à Port-Menier avec une certaine connaissance préalable du milieu. C'est ainsi qu'afin de connaître et de bien capter la réalité anticostienne ainsi que l'enjeu du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures à l'île, la recension des écrits académiques (présentés dans le cadre théorique) et celle des productions d'actualité et

des articles de presse (ayant contribué entre autres à construire la problématique de cette recherche), a non seulement eu lieu avant d'aller sur le terrain, mais aussi durant la collecte et l'analyse des données et s'est poursuivie jusqu'à la fin étant donné la nature évolutive de la question.

Il convient ici d'identifier les divers médias utilisés afin de rester à l'affût de l'actualité, des événements et des nouveaux développements dans le domaine des hydrocarbures et de l'acceptabilité sociale, plus spécifiquement en lien avec le cas d'Anticosti et les travaux appréhendés dans le Golfe du Saint-Laurent. Ainsi, *Le Devoir*, *La Presse*, *The Gazette*, *L'Actualité*, le blogue *Enjeux Énergies*, *Huffington Post*, *Gaïa Presse* et les alertes web quotidiennes en lien avec les termes *Anticosti*, *Port-Menier*, *hydrocarbures*, *gaz de schiste* furent partie de mes lectures matinales. Il en fut de même de la chaîne télédiffusée de Radio-Canada avec ses bulletins de nouvelles et émissions *Découverte*, *Grands-Reportages*, *Enquête* et *La Semaine verte* lorsqu'elles traitaient de notre sujet de recherche. Des documentaires variés tels *Le Nord au cœur*, *Trou Story*, *L'Or des autres*, *Chercher le courant* furent aussi identifiés et visionnés dans le but de développer une meilleure compréhension de la problématique globale du rapport des populations à l'industrie extractive. À cela s'ajoute la participation en tant qu'auditrice libre à de nombreux colloques et à diverses rencontres:

- Table ronde sur le Plan Nord – HEC, 30 janvier 2012;
- Colloque Plan Nord-Plan Sud – UQÀM, 27 avril 2012;
- Conférence sur la Conservation – UQÀM, 25 septembre 2012;
- Congrès « Nikan ou l'avenir du Nord » – Val D'Or, du 1 au 4 novembre 2012;
- Atelier Biodiversité Réseau Environnement – UQÀM, 12 décembre 2012;

- GRIDD - Forum Pour que le Québec ait meilleure mine – UQÀM, 8 février 2013;
- Americana Réseau Environnement – Montréal, 20 et 21 mars 2013;
- 13^e Colloque en Éducation relative à l'environnement – Montréal, 7 et 8 octobre 2013;
- CQDE – Présentation du recours à Anticosti – Montréal, 16 décembre 2013;
- Anticosti et la loi d'accès à l'information – Montréal, CQDE, 17 janvier 2014;
- Forum sur l'acceptabilité sociale – Rimouski, 29 mars 2014;
- Conférences du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste (6 au total entre 2012 et 2014).

En tant que participante active :

- Colloque étudiants ISE-UQÀM dans le cadre du 25^e anniversaire du programme de maîtrise en sciences de l'environnement et du 40^e anniversaire de l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, le 15 mai 2013 (en tant que membre du comité organisateur et présentation d'une communication intitulée « *La diversité bioculturelle à l'île d'Anticosti : au rythme du cerf, du vent, du « rife » et des marées* »);
- Entrevue radiophonique à l'antenne de Radio-Canada Côte-Nord – 27 novembre 2013;
- Articles dans *GaïaPresse* : « *Anticosti : entre territoire, savoirs, nature, culture et hydrocarbures – Première partie* » – Janvier 2014; *Deuxième partie* – Février 2014;
- Contribution au film de Dominic Champagne « *Anticosti et la chasse au pétrole extrême* », qui a pris l'affiche à Montréal – 5 mai 2014;
- Conférence dans le cadre du cycle de conférences 2014 du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste : « *Paroles aux citoyens d'Anticosti : entre vents et marées* » – 1 mai 2014;

- Colloque étudiants ISE-UQÀM « *Démocratisation de l'exploitation pétrolière à l'île d'Anticosti : transition du théorique à la pratique en milieu restreint* » – 2 mai 2014;
- Communication orale 82^e Congrès de l'ACFAS intitulée « *Territoire, identité et démocratisation des hydrocarbures à Anticosti* » – 14 mai 2014;
- Entrevue avec Rémi Leroux de la Revue *À Babord!* – Édition du 6 juin 2014;
- Entrevue avec Alexandre Shields du journal *Le Devoir* - Édition du samedi 28 juin 2014.

Toutes ces activités, communications et interactions ont façonné et alimenté mon esprit critique, mon questionnement, ma quête d'information et l'ensemble de la recherche au fil de son évolution. Elles ont traversé le processus méthodologique lors de la cueillette de données, du travail sur le terrain, de la validation et de l'analyse des données.

Comme nous pouvons le constater, la recension des écrits et la cueillette d'informations sont loin d'être statiques et il nous a semblé que d'intégrer ces écrits et informations au fil des divers chapitres, en fonction de leur pertinence spécifique au fur et à mesure du déroulement de la recherche, s'avérait la façon la plus appropriée d'en partager les contenus essentiels.

3.3.2 L'observation, le journal de bord et la photographie

Bien que les entrevues et les questionnaires soient des sources primaires de données, l'observation a joué un rôle important (Merriam, 1998). « Observer est en effet une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique. Et ses finalités ont une efficacité d'abord sociale : témoigner de mondes mal connus » (Arborio et Fournier 2005, p. 5). L'avantage de l'observation tire du fait qu'elle a lieu sur place et non pas

dans un contexte restreint et encadré comme c'est le cas pour une entrevue. D'autre part, elle permet d'observer directement le phénomène étudié plutôt que d'en entendre parler de source secondaire (Merriam, 1998). L'avantage de l'observation est lié au fait qu'avec son recul, l'enquêteur peut constater et relever certaines choses que les acteurs ne voient plus forcément (*Ibid.*). L'observation est aussi un outil de triangulation non négligeable qui, utilisé en conjonction avec les questionnaires, les entrevues et les analyses documentaires, favorise la crédibilité et la validité des études qualitatives (*Ibid.*).

L'observation sur le terrain se voulait au départ un processus d'écoute empathique afin de se mettre à la place des acteurs, de comprendre sans être intrusif, de minimiser le changement de comportement éventuel que les acteurs peuvent adopter lorsqu'ils se trouvent face à l'enquêteur. Toutefois, très rapidement, dès la descente de l'avion en fait, il en fut tout autre et cette participation est immédiatement devenue participante, à la demande des citoyens. L'observation participante, telle que définie par Fortin (2010), est une stratégie de

[...] collecte de données qui suppose l'immersion totale du chercheur dans une étude, au même titre que les participants, en vue d'observer directement comment ceux-ci réagissent aux événements ou aux situations de la vie courante. (p. 431)

Elle est non structurée et le chercheur peut même devenir un membre du groupe.

L'observation participante m'a permis de m'intégrer, de prendre part à toutes les activités disponibles et offertes, tel que mentionné plus haut dans la section « Pourquoi Anticosti : le choix du cas ». Elle s'est caractérisée par une grande flexibilité, ouverture et disponibilité à l'égard des acteurs. Ce comportement a

favorisé les échanges, l'écoute, la compassion, et m'a amenée à vivre et à partager les mêmes expériences que celles vécues par les gens de l'île.

« L'observation participante relève de l'approche anthropologique et est largement utilisée dans la recherche ethnographique » (Fortin, 2010, p. 431). Comme nous l'avons déjà souligné, elle est devenue une approche privilégiée. Toutefois, une attention particulière doit être portée afin de rester suffisamment détaché pour conserver un regard le plus objectif possible et ne pas influencer l'objet observé. Tel que soulevé par Merriam (1998), qu'en recherche qualitative où l'observation est la source primaire de collecte de données, la subjectivité et l'interaction sont en effet présumées. « L'interdépendance entre l'observateur et l'observé peut engendrer des changements de comportement dans les deux sens » (p. 103, trad. libre). Durant l'exercice de l'analyse et de l'interprétation des données, il est essentiel de pouvoir reconnaître ces effets et de les prendre en compte. Les notes de terrain, le journal de bord ainsi que la photographie ont été les outils retenus et utilisés pour transcrire de façon régulière ces observations en ordre chronologique : déroulement des événements de recherche, constats, commentaires, réflexions, suggestions, prochaines étapes à suivre et ainsi de suite. D'autre part, l'usage d'un journal de bord et la prise de notes sont des façons beaucoup moins intrusives de garder une trace de ce qui est vu, entendu et vécu, qu'un appareil photo, un microphone ou une caméra vidéo (Merriam, 1998). Le journal de bord devient donc à la fois la « mémoire vive » et le « disque dur » (version non électronique) du chercheur. Sans automatiquement avoir l'outil en main devant les gens, il a néanmoins été utilisé soit dans l'action ou tout de suite après, pour transcrire les images, les impressions, les saveurs et les mots du moment. La photographie quant à elle, a été un outil à part entière pour l'archivage visuel de l'environnement, de la nature, du territoire, des vestiges historiques et des moments de vie uniques et éphémères qui ont été observés, tout cela dans le respect déontologique appliqué à la recherche.

3.3.3 Le questionnaire

Instrument de prédilection en recherche quantitative, le questionnaire a été employé afin de « recueillir de l'information factuelle sur les événements ou des situations connues, sur des attitudes, des croyances, des connaissances, des impressions et des opinions » (Fortin, 2010, p. 433). Outre les données sociologiques et démographiques, un questionnaire à questions ouvertes et fermées a été élaboré afin de saisir des éléments de représentations que portent les citoyens au sujet de leur territoire, de la nature, de la culture et du développement; il s'agissait aussi d'identifier les valeurs anticostiennes, de même que les savoir-être et savoir-faire traditionnels, en incluant aussi tout un volet sur la connaissance du projet pétrolier par les gens de l'île. Au départ, cet outil se voulait complémentaire aux autres stratégies de cueillette de données, car tel qu'indiqué dans la littérature méthodologique, bien que le questionnaire soit « un moyen rapide et abordable d'obtenir des données auprès d'un grand nombre de personnes réparties dans un vaste territoire » (*Ibid.*, p. 438), il n'en demeure pas moins que les limites de l'administration d'un questionnaire sont souvent liées à son faible taux de réponse et à l'inconstance des données rendues (*Ibid.*). Une première ébauche du questionnaire a été construite suite à la lecture du questionnaire utilisé par Rousseau (2008) dans la recherche intitulée *L'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti, un territoire à vocation faunique* (printemps 2012).

Toutefois, nos objectifs de recherche étant différents, le questionnaire a vite évolué tout particulièrement à la suite de deux événements. Le premier fut ma participation en tant que membre de l'auditoire à la 10^e Conférence des étudiants en études nordiques de l'Association universitaire des études nordiques (AUCEN) « *Nikan ou l'avenir du Nord* » qui eut lieu à Val D'Or en octobre 2012. Le deuxième fut le lancement officiel durant l'automne 2012 d'un nouvel outil de mesure (tel que mentionné au chapitre de notre cadre théorique), soit le *Vitality Index of Traditional*

Environmental Knowledge (VITEK) ou l'Indice de vitalité des savoirs environnementaux traditionnels ou ancestraux (Zent et Maffi, 2012), outil proposé dans le cadre de la problématique de conservation de la diversité bioculturelle d'une communauté afin d'en dresser le portrait.

La conférence « *Nikan ou l'avenir du Nord* » fut mémorable, notamment par l'intervention de deux groupes citoyens. Le premier était composé d'autochtones qui, en raison de la situation géographique de leur territoire et leurs communautés culturelles ancestrales restreintes, sont fortement sollicités dans la recherche nordique. Des « anciens » ont lancé un appel, un cri du cœur interpellant la communauté scientifique sur la notion de partage des résultats de recherche. Leur critique est vive : trop souvent, les chercheurs viennent effectuer des études et « se servir des communautés autochtones », mais trop rarement reviennent sur le territoire pour partager le fruit de leurs connaissances. J'ai donc bien pris note de cette lacune, et j'ai pris soin de planifier une stratégie de communication appropriée auprès de la communauté de Port-Menier.

Le deuxième groupe de citoyens était composé de représentantEs de la communauté de Malartic que j'avais déjà rencontrés d'ailleurs dans le cadre du Colloque Plan Nord Plan Sud en avril 2012. La petite ville de Malartic est située à une trentaine de kilomètres de Val-D'Or; j'ai pu prendre le temps d'aller visiter les lieux et les gens. La communauté de cette ville minière s'est retrouvée au cœur du projet de la mine Osisko, qui a littéralement éradiqué une partie du village et qui a condamné tout un quartier à vivre aux abords d'une fosse à ciel ouvert (Figure 3.1).



Figure 3. 1 La communauté de Malartic divisée par la mine à ciel ouvert Osisko.
Photo : Anne-Isabelle Cuvillier, octobre 2012.

Avec le recul, ces citoyens partagent avec ceux qui veulent bien l'entendre, que s'il est vrai qu'ils ont en effet « *accepté* » le projet au départ, jamais ils ne l'auraient fait s'ils avaient su ce qu'ils savent maintenant. Leur message aux autres citoyens du monde qui sont confrontés à un choix impliquant une industrie extractive (ou invasive) désireuse de s'implanter sur son territoire est celui de s'informer, d'acquérir les connaissances nécessaires pour faire un choix libre, préalable et éclairé. Les commentaires des gens de Malartic ne furent pas vains et notre questionnaire prit en conséquence une dimension nouvelle et devint beaucoup plus étoffé.

La méthode VITEK quant à elle, propose une démarche de préconception de questionnaire, un genre de squelette, avec des thèmes et des sujets de base sur lesquels s'appuyer pour ensuite bâtir un questionnaire final *avec* les communautés afin que celui-ci reflète la réalité, la topologie et la typologie spécifique du terrain. Selon les auteurs, cet outil de mesure quantitatif vise à identifier le dynamisme et la transmission intergénérationnelle des savoirs traditionnels environnementaux existant au sein de n'importe quelle communauté (urbaine, périurbaine, rurale, autochtone) et peut ainsi indiquer quels savoirs sont ou ne sont pas transmis (Zent et Maffi, 2012). Tel que nous l'avons signalé aux chapitres présentant la problématique et le cadre théorique de cette recherche, l'importance de mesurer ces savoirs est au cœur de la

conservation de la diversité bioculturelle et la notion de biorégionalisme se retrouve au cœur de cette démarche.

Les savoirs environnementaux traditionnels (SET) ne se limitent pas aux simples connaissances du lieu où nous vivons; ils sont aussi basés sur la compréhension du *comment* y vivre. C'est ainsi que le respect, la compassion, et l'autonomie sont toutes des valeurs intimement et intrinsèquement reliées et au cœur des savoirs environnementaux traditionnels. Sorte de cartographie pour naviguer au cœur de la nature, les SET servent aussi de guide moral sur la direction appropriée à suivre. (Zent et Maffi, 2012, p. 4, trad. libre)

Toujours selon Zent et Maffi, ces savoirs ne sont pas que des connaissances isolées et disparates. Bien au contraire, ces connaissances sont profondément ancrées et liées entre le monde naturel et culturel et forment une toile de relations socio-écologiques. Et c'est ainsi qu'elles jouent un rôle essentiel au sein de la communauté, de son organisation, de sa vitalité et de son dynamisme et ce, surtout en ce qui concerne la résilience des écosystèmes et de la population qui y habite.


Il importe de signaler ici que le squelette générique de la démarche VITEK (voir Annexe A) fut adapté au contexte occidental non autochtone de notre étude de cas et que les premières étapes d'élaboration du questionnaire furent respectées en totalité, ce qui a conduit au succès de la démarche d'enquête. Un tel recours à cette structure générique est considéré de la sorte par les auteurs, car dès la première étape de l'élaboration du questionnaire, la participation de la communauté est essentielle et engendre inévitablement des changements et des modifications. La première étape consistait ainsi à fournir par écrit un résumé du projet ainsi que la version préliminaire du questionnaire à un groupe de citoyens clés de la communauté (dans notre cas le Comité de développement de Port-Menier, tel que suggéré par notre personne ressource) : cette étape a été réalisée par voie électronique lors de la première semaine suivant mon arrivée à Port-Menier, le temps de me faire connaître

et de commencer à m'intégrer. Par la suite, Zent et Maffi recommandent de présenter oralement le projet suivi du questionnaire et des procédures éthiques et déontologiques pour expliquer, éclairer, valider, modifier l'enquête de façon à ce qu'elle reflète la réalité de la communauté dans un langage approprié et compréhensible pour tous. En ce sens, ma participation à une rencontre avec cinq acteurs du Comité de développement de Port-Menier fut décisive.

Bien que cet exercice fût au départ perturbateur et qu'il ait nécessité une forte dose d'humilité suite aux critiques et aux rectifications majeures qui furent requises, ces changements furent fondateurs, fondamentaux et percutants. Nous attribuons l'authenticité et le succès de cette recherche à cette reformulation citoyenne. C'est grâce au regard de ces premiers interlocuteurs, à leur profonde compréhension de leur milieu de vie et à leur grande capacité à me transmettre et me faire vivre la réalité de l'île que, contre toute attente, le questionnaire final (voir Annexe B) reçut un appui remarquable de la part de la communauté. Grâce à la reformulation de la version initiale, nous avons pu non seulement obtenir un taux de réponse de plus de 70 %, mais aussi pu capter au mieux la culture et la nature anticostienne.

Le Tableau 3.1 présente le portrait démographique de la population étudiée tel que transmis par la Municipalité de l'Île-d'Anticosti en date du 23 avril 2013.

Tableau 3. 1
Portrait démographique de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti
23 avril 2013

		
<p align="center">PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE Port-Menier, Anticosti 23 Avril 2013 (document fourni par la municipalité)</p>		
Population (excluant les travailleurs de Sépaq, Hébert et Skyjet) ³⁵		%/Pop totale
Population totale:	219	100,00 %
Femmes :	117	53,42 %
Hommes :	102	46,58 %
Natifs :	96	43,84 %
Non natifs:	123	56,16 %
Répartition selon le groupe d'âge		
0-14 ans : (clientèle scolaire : 14 dont 5 à la maison)	29	13,24 %
Étudiants à l'extérieur :	10	4,57 %
18-24 :	5	2,28 %
25-34 :	16	7,31 %
35-49 :	49	22,37 %
50-64 :	69	31,51 %
65 et plus :	39	17,81 %

³⁵ Travailleurs saisonniers engagés par la Société des établissements de plein-air du Québec (SÉPAQ), de la compagnie Hébert et fils seul entrepreneur général à Anticosti (transport, excavation, construction, aqueducs, etc...) et Skyjet entreprise qui assure les vols entre le continent et Port-Menier mais non basée sur l'Île.

Le Tableau 3.2 quant à lui dresse le portrait démographique de la participation citoyenne au questionnaire de recherche. On y observe l'importance de la participation des gens de l'île à l'enquête.

Tableau 3. 2
Détail de la participation à l'enquête par questionnaire

	H	F	18- 24	25- 34	35- 49	50- 64	65 +	Perm.	Sais.	Natif	NN*
Total de Répondants	48	58	1	11	32	44	18	107	1	45	62
% des Répondants	45%	55%	1%	10%	30%	42%	17%	99%	1%	42%	58%
% de la Pop. Totale	47%	53%	2%	7%	22%	32%	18%	100%	NA	44%	56%

Éligibilité dans le cadre de la recherche (219 – 39 étudiants)	180
Nombre de citoyens absents (vacances, accouchement, travail, etc.)	19
Nombre de citoyens qui n'ont pu être contactés (après 3 visites sans réponse)	6
Nombre de questionnaires distribués	155
Nombre de questionnaires retournés	109
Nombre de questionnaires retournés vierges	1
Pourcentage de retour par rapport au nombre distribué	70,32 %
Pourcentage par rapport aux citoyens éligibles (incluant les absents)	60,55 %

Raisons évoquées pour non-retour :

- 2 questionnaires non retournés par un couple venant tout juste de s'installer. Ils ne se sentaient pas à l'aise par manque de connaissances et de vécu sur l'île;
- Certains se sentaient trop vieux et voulaient laisser la place aux jeunes;
- Ne voulaient pas se prononcer et participer.

*NN correspond aux non natifs

Il est pertinent de soulever que le questionnaire fut distribué personnellement porte à porte afin de me présenter et d'expliquer de vive voix le contenu et les buts de l'enquête. Un autre facteur non négligeable qui explique le taux élevé de participation des citoyens a trait aussi au caractère indépendant de ma recherche, point soulevé par de nombreux citoyens sceptiques. J'ai expliqué en effet que je ne bénéficiais

d'aucune source externe de financement, d'aucun partenariat pour mener cette recherche (que ce soit des instances gouvernementales ou du domaine des entreprises extractives ou voire même des groupes environnementaux). Les citoyens, dont certains ont même fait des recherches à mon sujet pour s'assurer que je n'avais bel et bien aucun conflit d'intérêt, furent non seulement très surpris de constater un tel engagement de ma part mais aussi se sont sentis en confiance et prêts à partager. Parfois même, le questionnaire fut rempli avec les citoyens qui le désiraient ainsi. Cette technique du « porte-à-porte » fut privilégiée nous donnant ainsi l'occasion de marcher, de sillonner et de par ce fait de découvrir le village et sa communauté en même temps : ce qui s'appelle joindre l'utile à l'agréable.

La dernière étape du processus proposé par VITEK, fut scrupuleusement suivie (ce qui répond aussi aux souhaits des ancienNEs rencontrés à Val-D'Or) : il s'agit de faire un retour sur le terrain afin de partager les résultats et de discuter de leur signification avec les membres de la communauté étudiée.

Lors du retour sur l'île en novembre 2013, un deuxième questionnaire fut distribué (voir Annexe C) afin de clarifier et de valider certains aspects et certaines contradictions soulevés lors de l'analyse préliminaire des données. Cette distribution a eu lieu suite à une présentation donnée dans le cadre d'un « 5 à 7 », formule repas communautaire. Cette soirée qui avait pour but de mieux comprendre et interpréter certains résultats a vite pris la forme d'un entretien collectif (*focus group*) vu le nombre relativement restreint de participants. En effet, s'étant tenue au cœur de la saison de chasse (moteur économique de l'île d'Anticosti), 22 personnes (adultes) furent en mesure de répondre à l'appel. Cette session (avec l'accord des participants) fut enregistrée (bande sonore seulement) pour une analyse future. Le Tableau 3.3 définit le profil des participants et des contributeurs à ce dernier questionnaire (22 distribués et 22 retournés complétés).

Tableau 3. 3
Répartition de la participation au groupe de discussion et au questionnaire de validation

	H	F	18-24	25-34	35-49	50-64	65+	Perm.	Sais.	Natifs	NN
Total de Répondants	9	13	1	4	11	5	1	22	0	5	17
% des Répondants	40 %	59 %	4 %	18 %	50 %	23 %	4 %	100 %	0	23 %	77 %

Tout comme en mars 2013 lors de ma première visite, une affiche fut disposée sur le babillard communautaire pour inviter la population à participer à notre recherche (questionnaire) et au « 5 à 7 », et de nombreux communiqués radio furent diffusés régulièrement. Tel que recommandé par certains membres de la communauté, des entrevues à la radio communautaire ont également été réalisées pour me faire connaître et expliquer aux citoyens le but et les objectifs de l'enquête, ainsi que la façon de procéder, les invitant ainsi à participer en grand nombre aux événements associés à cette recherche (questionnaire et rencontre).

3.2.4 Les entrevues semi-dirigées

Les entrevues non dirigées et semi-dirigées sont des outils de choix dans la recherche qualitative. Dans notre cas, l'entrevue semi-dirigée que nous avons privilégiée est qualifiée comme suit par Savoie-Zajc (2009) :

[...] une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le flux de l'entrevue dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à la conversation, les thèmes généraux sur lesquels il souhaite entendre le répondant, permettant ainsi de dégager une compréhension riche du phénomène à l'étude. (p. 314)

Un guide préliminaire d'entrevue (Annexe D) fut élaboré traitant des thèmes reliés à notre recherche dont le but premier était de capter l'essence de vivre à Anticosti, c'est-à-dire ce que signifient pour les gens de l'île le territoire, la nature, les valeurs, la culture et le développement. Une attention particulière fut portée à l'échantillonnage. En effet, soucieux d'avoir une représentation égale en genre, en âge et en statut de résident (statut de « natif » et de « non-natif » qui est une réalité non négligeable de ce territoire insulaire), une liste préliminaire fut établie suivant les conseils de notre personne ressource. Tous ne furent pas disponibles (notamment dans la catégorie des 18-24 ans, étant « sur le continent » lors de notre passage). Par contre, se sont ajoutés des participants qui se sont portés volontaires suite à ma rencontre lors de la distribution du questionnaire; ce premier échange a en effet soulevé un intérêt à approfondir la question. Malgré tout, ce n'est qu'une fois de retour « sur le continent » que nous avons réalisé l'erreur commise et le manque de représentation des hommes non-natifs. Nous assumons et reconnaissons que cette omission nous a échappée et que cette lacune dans la recherche fut bien involontaire de notre part. Nous avons donc ainsi récolté seize entrevues plus ou moins représentatives du milieu (voir Tableau 3.4).

Tableau 3.4
Répartition de la participation aux entrevues semi-dirigées.

ÂGE	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +
Femme Native	1	1	1	0	3
Femme Non Native	0	1	2	2	0
Homme Natif	0	1	1	1	1
Homme Non Natif	0	0	0	1	0

Après avoir signé un formulaire de consentement, les participants furent enregistrés (trame sonore) tout au long de leur témoignage. Il est important de noter ici que notre

intention au départ était de fonder notre recherche sur les entrevues semi-dirigées et que celles-ci formeraient la base du corpus recueilli. Toutefois, avec le haut taux de réponse du questionnaire (et des entrevues informelles improvisées qui en ont découlé), les entrevues semi-dirigées devinrent finalement complémentaires et surtout fort utiles à la triangulation des données et à la validation des résultats. Elles ont permis d'atteindre la saturation des informations.

3.2.5 Les entretiens informels improvisés

Bien que non prévue au départ, nous ne pouvons faire fi de cette contribution unique et inattendue. Nombreuses furent les rencontres spontanées où les citoyens ont ouvertement discuté des thématiques relatives à notre recherche, de façon informelle, non prédéterminée et non structurée, telle que caractérisée par Merriam (1998). Que ce soit lors de la distribution des questionnaires – où très fréquemment nous nous sommes retrouvés assis autour d'un café à discuter plus en profondeur de l'enjeu des hydrocarbures – où lors d'activités variées, de « 5 à 7 » organisés ou encore autour d'un bon repas, les citoyens étaient prêts à faire part de leurs commentaires, de leurs préoccupations et de la complexité du développement à l'île. Vivant dans une petite communauté où tout se sait et surtout où tout le monde se connaît, un tel débat suscite émotions et divisions et de ce fait, est inhibiteur pour certains. C'est ainsi que de nombreux citoyens se sont ouverts de façon informelle « dans un cadre de porte » en partageant librement leurs opinions et leurs inquiétudes plutôt qu'en participant officiellement à l'enquête, alors qu'ils se sentaient plus à l'aise de se confier et de dire honnêtement ce qu'ils pensaient sans crainte de répression par la communauté. L'avantage de cette stratégie, c'est qu'elle permet de recueillir des données qui autrement auraient pu être ignorées. Par contre, elle est moins rigoureuse que les stratégies planifiées, ce qui en soi peut constituer une faiblesse. De même, le positionnement citoyen ainsi partagé ne peut être comptabilisé, car il n'y a pas de

trace. Mais il faut reconnaître que les entretiens informels sont complémentaires et pertinents pour la triangulation des données et la validation des résultats.

3.2.6 Le groupe de discussion ou l'entretien collectif

Le groupe de discussion (*focus group* en anglais) associé tout particulièrement à la recherche qualitative, fait appel à une stratégie « d'entrevue qui réunit un petit groupe de participants dans le cadre d'une discussion orientée sur un sujet particulier » (Fortin, 2010, p. 430). Celle-ci a l'avantage de procurer une « compréhension collective » des divers points de vue des citoyens intervenants qui vivent souvent des expériences personnelles partagées (*Ibid.*). « De ce fait, le groupe de discussion est unique, puisqu'il combine à la fois l'entrevue, l'observation participante et l'interaction de groupe » (*Ibid.*). La notion d'entretien collectif telle que définie par Duchesne et Haegel (2009) est plutôt perçue comme une stratégie plus « inclusive » de différents modes d'entretiens, le terme « collectif » paraissant moins « exigeant » en termes d'interaction que celui de « groupe ».

L'idée de « groupe » suppose, qu'au-delà du cadre ponctuel des quelques heures consacrées à l'entretien, quelque chose existe qui relie les personnes interrogées, qu'ils s'agissent de relations effectives (on parle alors de « groupes naturels ») ou de forme quelconque « d'identité » fondée sur l'expérience commune. Or si les entretiens collectifs peuvent effectivement concerner des groupes au sens sociologique du terme, ils peuvent également rassembler des personnes qui ont peu de choses en commun. On notera cependant que la notion d'entretien, qui pourrait au premier abord sembler peu discriminante, implique au moins l'idée de production de discours à des fins d'analyse. Par conséquent, la notion d'entretiens collectifs exclut *a priori* les expériences qui visent moins à recueillir du discours qu'à produire des réactions, dont il s'agit alors d'observer voire de mesurer le résultat. (p. 6)

Groupe de discussion, « *focus group* » ou entretien collectif font implicitement appel à ce que le phénomène étudié soit au centre de l'expérience vécue par l'ensemble des

participants, que la situation soit concrète et que ceux-ci y aient été préalablement impliqués (Duchesne et Haegel, 2009). Dans notre cas, la tenue d'une présentation de l'analyse préliminaire des données et des résultats, pour fin de validation et de clarification a suscité toute une discussion (enregistrée) et certaines contradictions furent questionnées, à la recherche d'explication. Ce groupe a réuni 22 acteurs aux vues et positions divergentes, venant tant du milieu de l'industrie pétrolière, du monde municipal, que de la communauté anticostienne de tous les âges, apportant ainsi une grande diversité de savoirs et de connaissances. Tel que mentionné plus haut, un questionnaire fut distribué suite à la discussion aux fins de collecte de données mesurables, toutes utiles à la triangulation, à la validation et à une compréhension accrue de la situation.

3.2.7 Communications par voie électronique

Tout au long des discussions et des rencontres et selon l'intérêt démontré par les citoyens, une liste d'adresses courriels des intervenants intéressés à garder contact avec nous fut établie. Une fois de retour « sur le continent », la cinquantaine de citoyens intéressés à suivre l'évolution du dossier ont fréquemment reçu des mises à jour, des demandes de questions relatives à certains points de clarification, tant durant la transcription des données que lors de l'analyse de celles-ci et de la rédaction de ce mémoire. Ces échanges font partie intégrante du processus de validation.

3.4 Validité et validation des données

Pour fin de validation, tel que mentionné dans la section portant sur les « choix épistémologiques », nous avons opté pour la triangulation des données. En effet, cette stratégie consiste à utiliser plusieurs sources de données conjointement, tant en ce qui concerne les sources d'information et les stratégies de cueillette; elle invite aussi à

comparer les données et résultats obtenus par deux ou plusieurs chercheurs travaillant à la même recherche ou ayant étudiés la même thématique; il s'agit d'accroître la validité des propos avancés (Creswell et Plano Clark, 2011; Fortin, 2010; Merriam, 1998). L'usage de multiples sources assure en effet la rigueur et par conséquent la crédibilité de recherche. Dans notre cas, la validation des données s'est basée sur les stratégies suivantes :

1. Une diversité de stratégies de cueillette de données utilisées lors du premier voyage en mars et avril 2013 :
 - Le journal de bord;
 - Les notes de terrain;
 - La photographie;
 - L'observation participante;
 - Le questionnaire;
 - Les entretiens informels;
 - Les entrevues semi-dirigées;
2. Une diversité de stratégies de validation :
 - Validation du questionnaire avec la communauté
 - Validation des données par voie électronique avec les participants aux entrevues semi-dirigées et autres citoyens désireux de faire partie du processus continu de consultation;
 - Validation de l'analyse préliminaire des résultats avec les citoyens de Port-Menier lors du retour sur l'île en novembre 2013;
3. Une diversité des sources d'information :
 - Revue d'articles de source académique;
 - Revue de presse quotidienne et usage des médias variés.

Nous pouvons aussi avancer que le critère de crédibilité, directement lié à l'exactitude des propos partagés et interprétés, fut respecté par le biais de la vérification auprès des participants – par le retour sur l'île et le partage citoyen qui s'en est suivi ainsi que par voie électronique (Fortin, 2010). La fiabilité est quant à elle reflétée par la constance dans les résultats obtenus que ce soit par le biais des propos avancés informellement, formellement en entrevue ou encore dans le questionnaire : les données se recourent et se rejoignent jusqu'à avoir atteint une certaine saturation, au point où il nous est apparu qu'ajouter d'autres entrevues ne modifierait pas sensiblement les résultats.

Pour terminer, nous citerons Merriam (1998) :

[...] la rigueur dans une recherche qualitative est tributaire de la présence du chercheur, de la nature de l'interaction entre le chercheur et les participants, de la triangulation des données, de l'interprétation des perceptions et des descriptions riches et substantielles. (p. 151, trad. libre)

3.5 L'analyse des données dans le cadre d'une étude de cas

Selon Robert K. Yin (1994), l'analyse des données dans le cadre d'une étude de cas consisterait à « examiner, catégoriser, tabler, ou encore relier l'évidence aux objectifs énoncés » (p. 102). Quant à Merriam (1998), l'analyse des données qualitatives n'est pas un processus linéaire survenant à une certaine étape de la recherche bien au contraire, elle fait partie intégrante de la collecte de données, dès les premières observations, dès la première entrevue, dès la première rencontre. C'est en effet « un processus interactif constant qui permet au chercheur de produire des résultats crédibles et fiables » (p. 151, trad. libre) et qui, dès lors en lien avec les apprentissages acquis sur le terrain, façonne et co-construit de manière itérative la prochaine intervention, la prochaine rencontre, les prochaines observations et

interprétations. Toutefois, parallèlement aux construits simultanés typiquement associés aux recherches qualitatives, se trouve aussi un processus plus linéaire associé aux données quantitatives. Il en fut ainsi dans notre cas : d'une part, les observations, les entrevues, la recension des écrits et la revue de presse furent analysées de façon simultanée tout au long du séjour afin d'ajuster la démarche et ainsi s'adapter à la réalité du terrain; mais d'autre part, les réponses au questionnaire ne furent pas même regardées avant de quitter l'île. Ce ne fut qu'une fois de retour que la lecture, la transcription et l'interprétation du questionnaire furent réalisées.

Notre analyse comportait donc deux volets. D'un côté, nous avons laissé émerger les thèmes et les catégories qui ressortaient des données qualitatives en les codant et en les classant au fur et à mesure qu'ils apparaissaient et tout au long du dépouillement du contenu qualitatif du questionnaire. De l'autre, nous avons accordé un poids aux données quantifiables pour les mesurer et les comparer (1 pour chaque réponse choisie, et 0 pour celles n'ayant pas été cochées). Le logiciel Excel fut utilisé tant pour les données qualitatives que quantitatives ressortant du questionnaire, alors que le contenu des entrevues fut retranscrit dans Word pour en analyser le contenu.

Vu la quantité considérable de données brutes, leur attribuer un sens fut un défi de taille. Tel que soulevé par Patton (2002) dans Fortin (2010) :

Le défi de l'analyse qualitative consiste à donner une signification à la masse des données recueillies. Cela suppose de réduire le volume des renseignements bruts, d'éliminer les données changeantes, de déceler les tendances significatives et de construire un cadre de référence qui permet de communiquer l'essence de ce que les données révèlent. (p. 457)

Pour nos données qualitatives, c'est par l'analyse de contenu³⁶ que nous avons pu procéder à leur catégorisation. Tout au long du processus de transcription, nous avons identifié des thèmes émergents, afin de réduire l'information sans toutefois que celle-ci perde sa saveur, son contenu et sa signification. C'est ainsi que les données purent être analysées et interprétées, et ont pu fournir les informations nécessaires pour produire une description détaillée du territoire, de la nature et de la culture, du milieu et du mode de vie anticostien.

Pour nos données quantitatives, l'analyse statistique descriptive fut notre *modus operandi*. En effet, « l'analyse statistique descriptive sert à décrire les caractéristiques de l'échantillon et à trouver des réponses aux questions de recherche, alors que l'analyse statistique inférentielle permet de vérifier des hypothèses » (Fortin, 2010, p. 481). N'ayant aucune hypothèse de départ, mais bien des buts et objectifs de recherche, l'analyse statistique descriptive est donc privilégiée. Dans notre cas, l'échelle de mesure choisie est d'ordre nominal où « les nombres assignés aux catégories sont simplement des symboles ou des codes numériques, puisqu'ils n'ont aucune valeur quantitative et n'indiquent que la similitude ou la différence » (*Ibid.*, p. 482). Ces données sont représentées par la distribution de fréquences et de pourcentages.

3.6 Avantages et limites de cette recherche

Cette étude de cas est très riche en données et en résultats. Dans le contexte actuel du débat, de l'état des connaissances sur la réalité socio-écologique d'Anticosti, elle

³⁶ « Ce processus analytique comporte la fragmentation des données en unités d'analyse plus petites, le codage qui associe chaque unité d'analyse à une catégorie et le regroupement du matériel codé selon les concepts ou les catégories. L'unité d'analyse est choisie en fonction du but de l'étude ; elle représente le segment de texte qui exprime un sens complet » (Fortin, 2010, p. 467-68).

contribue et contribuera à alimenter les échanges et c'est en cela que réside sa force. Le format de l'étude nous donne un portrait assez exceptionnel de la situation bioculturelle de l'île grâce à son regard non seulement actuel, mais aussi grâce au retour sur son parcours historique qui montre qu'Anticosti a connu de nombreuses interventions humaines majeures ayant complètement modifié son territoire. L'observation participante nous a donné l'occasion d'échanger avec les insulaires librement et sans contraintes. Le succès qu'a connu la participation au questionnaire nous a prise par surprise et nous a permis de colliger une quantité fort importante de données ajoutant ainsi à la validité des résultats avancés. Pour ce qui est des entrevues semi-dirigées, le type de questions ouvertes qui fut retenu, a favorisé et encouragé « la libre expression de la pensée » et a de ce fait permis « le contact direct avec l'expérience individuelle des participants » et un examen approfondi de la réponse de ceux-ci (Fortin, 2010, p. 428).

Par contre, la retranscription, le codage et l'analyse de ces données ont demandé énormément de temps et furent fort complexes à gérer. Le fait que la situation relative au projet d'hydrocarbures évolue et change d'un mois à l'autre rend certains résultats presque obsolètes, car déjà depuis notre passage et par le biais des différentes informations qui ont été rendues publiques depuis, nous pouvons affirmer que les résultats directement liés à la question fondamentale de l'acceptabilité ne seraient plus les mêmes aujourd'hui, dans la mesure où un certain nombre de citoyens ayant plus d'information en mains ont déjà changé d'opinion. La tendance observée est que certains résultats s'éloignent du positionnement « acceptable avec réserves » initial pour tendre vers l'opposition au projet pétrolier. Ce constat sera élaboré dans le chapitre de discussion. Enfin, il existe peu de recherche récente traitant de la dimension socio-écologique du territoire anticostien, rendant la comparaison et la corroboration avec des résultats d'autres chercheurs difficiles sinon limitées.

3.7 Considérations éthiques

Étant donné que ce projet de recherche implique des « sujets humains », il fut primordial de faire les choses dans les règles de l'art. J'ai suivi et complété une formation déontologique en octobre 2012, cours donné en ligne intitulé : *l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains : Formation en éthique de la recherche (EPTC 2 : FER)*³⁷ dont une copie du certificat fut acheminé au comité d'éthique de l'UQAM (Annexe E).

Le code de déontologie pour la recherche de l'UQAM fut respecté et les formulaires de consentement furent conjointement préparés avec la chercheuse, la direction de recherche et la direction de l'établissement (Annexe F). Tout au long du processus, les intervenants ont été tenus informés et continuent de l'être. Les participants aux entrevues semi-dirigées ont tous signé le formulaire de consentement de même que notre personne ressource.

À noter que lors du processus d'écriture de notre demande d'approbation, nous considérions ajouter à notre cueillette de données des récits de vie (tel que mentionné dans le document ci-joint). Toutefois, vu le succès connu avec la distribution du questionnaire ainsi qu'avec les entrevues semi-dirigées et l'ajout impromptu des entretiens informels, nous avons jugé redondant d'ajouter la stratégie des récits de vie aux données accumulées.

³⁷ <http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/education/tutorial-didacticiel/>

3.8 Synthèse de la méthodologie

Cette recherche qualitative interprétative consiste en une étude de cas de type ethnographique et phénoménologique. Elle se penche sur le rapport dynamique que les Anticostiennes et les Anticostiens entretiennent avec leur milieu de vie et plus spécifiquement, leur positionnement face au projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. La recherche fut conduite sur le terrain au printemps 2013 et poursuivie lors d'un retour en novembre 2013. Dans un souci de rigueur scientifique, nous avons opté pour une approche multi-stratégique de cueillette de données, incluant principalement l'observation participante, la distribution d'un questionnaire co-élaboré avec la communauté et les entrevues semi-dirigées. Par souci de constance, nos données ont été validées par triangulation et une première analyse fut validée par la communauté lors d'un retour sur l'île six mois plus tard. Selon leur nature qualitative ou quantitative, nos données ont fait l'objet soit d'une analyse de contenu, soit d'une analyse statistique.

CHAPITRE IV

LE CAS DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

Afin de mieux capter en quoi consiste le fait de *vivre* à Anticosti au cœur du débat actuel sur le projet pétrolier, une mise en contexte nous est apparue essentielle. Ce quatrième chapitre est dédié à cette fin. Chacun des aspects, tant géographique, que biophysique, historique, ou social de ce milieu de vie est directement lié à la complexité socio-écologique du débat que soulève le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur l'île. Où est située cette île? Quelles en sont les particularités géomorphologiques, géologiques, climatologiques, fauniques et floristiques? Quelle est l'histoire de sa population? En quoi la prise en compte de ces caractéristiques est-elle importante dans la conjoncture actuelle?

Sans être spécialiste dans chacun des domaines énumérés ci-haut, je tenterai toutefois de faire ressortir les points les plus importants afin de dresser un portrait socio-écologique des plus fidèles possibles, dans le but de mieux comprendre l'état de la situation au regard du projet pétrolier sur ce territoire.

4.1 Portrait géographique de l'île d'Anticosti

*Reine du Golfe ! Terre de lumière ! Clef du Saint- Laurent !
Paradis de la chasse ! Royaume vierge ! Nef de verdure !*

*Quelle litanie plus belle que celle de Richepin – et point blasphématoire –
 l'on pourrait te chanter, Anticosti !
 Mais quelle autre litanie, terrible et funèbre, l'écho pourrait renvoyer !
 Cimetière du Golfe ! Île mystérieuse ! Mégère des brumes ! Ogresse insatiable !
 Terreur des marins ! Pieuvre des naufragés ! Arche de la faim ! Mère du désespoir !
 Car Anticosti est tout cela.
 – (Marie-Victorin, 1920, p. 112)*

Dans cette section, nous porterons un regard global sur ce monde unique. Nous entendons ici par « géographie », l'ensemble des caractéristiques physiques de ce territoire insulaire : sa géographie (situation et description), sa géomorphologie (paysage, relief, hydrologie), sa géologie très particulière, son climat et ses particularités d'ordre météorologique, sa flore et sa faune et l'unicité de sa biodiversité.

4.1.1 Géographie

Échouée³⁸ dans le Golfe du Saint-Laurent, peu peuplée et trop souvent oubliée sauf depuis l'effervescence pétrolière, l'île d'Anticosti se situe entre le 49° et le 50° parallèle et à une longitude entre 60° et 64° ouest. Cuesta³⁹ vaste et massive, elle couvre un territoire de plus de 220 km de longueur, d'une largeur maximale de 56 km, d'une altitude moyenne de 50 à 100 m allant jusqu'à 325 m à son point culminant. Sa superficie totale varie suivant diverses sources entre 7 923,16 km² selon le Ministère des Affaires municipales, régions et occupation du territoire

³⁸ Dans de nombreux textes, le terme « échoué » est souvent associé à Anticosti de façon imagée faisant référence à la forme allongée de l'île tel un navire échoué sur son flanc sur un banc de sable le long du littoral. Une image qui est aussi bien associée à la réputation d'Anticosti comme étant le « cimetière du Golfe » où l'on y compte plus de 400 naufrages.

³⁹ Cuesta: relief structural constitué d'un front abrupt et d'un revers à pente douce (Li et Ducruc, 1999).

(MAMROT, 2010), ou 7 943 km² selon (Ratté, 1999) et 7 950 km² (Grondin *et al.*, 2007), allant jusqu'à 8 160 km² selon le service de la toponymie du Gouvernement du Québec (Gouvernement du Québec, 2014c). Tous sont toutefois d'accord pour affirmer qu'Anticosti est l'île la plus vaste du territoire québécois et représente environ 16 à 17 fois la superficie de l'île de Montréal soit l'équivalent de l'île de Corse en France. Quoiqu'on en dise, le Dr Joseph E. Schmitt⁴⁰ affirmait déjà en 1904 que « de son étendue et de son état d'île », Anticosti « est figurée sur les plus petites mappemondes et sur les cartes de dimensions les plus réduites » (1904, p. 5).

De forme allongée tel un saumon ou un phoque se laissant emporter par le courant, l'île d'Anticosti sépare le fleuve Saint-Laurent en deux grand bras « inégaux » à l'embouchure du Golfe, formant le détroit de Jacques-Cartier entre l'île et la Côte-Nord du Québec et le détroit d'Honguedo la séparant de la Gaspésie (Figure 4.1)



Figure 4.1 Situation géographique de l'île d'Anticosti – Port-Menier (SEPAQ, 2014)

⁴⁰ Joseph Schmitt fut le médecin-chirurgien attiré à l'île par Henri Menier ayant aussi agi en tant que vétérinaire. Sa thèse de doctorat intitulé *Monographie de l'île d'Anticosti* (1904) (ès science) caractérise les éléments géographique, géologique, botanique, zoologique et de la pathologie humaine de l'île. C'est le seul travail du genre ayant été effectué; il n'a pas été mis à jour depuis (du moins dans sa totalité réunie sous un même ouvrage, comme c'est le cas de cette thèse de 1904).

La plus courte distance du « continent » – une trentaine de kilomètres – se trouve entre la pointe nord de l'île et la pointe sud des Îles de Mingan, alors que la côte gaspésienne se trouve à environ à 70 km des côtes les plus proches de l'île (Schmitt, 1904; Grondin *et al.*, 2007).

4.1.2 Géomorphologie

Pour avoir navigué le long du littoral du nord-ouest vers le nord-est, je peux dire que les côtes sont formées de falaises pouvant atteindre les 100 m de dénivelé vertical à certains endroits (Figure 4.2) et d'anses, où l'altitude est généralement plus élevée que le long du littoral du sud-ouest au sud-est, lequel est moins escarpé.



Figure 4. 2 Falaises le long du littoral nord-est. Baie de la Tour où l'eau suinte à travers des strates. Photo : Anne-Isabelle Cuvillier, août 2008

Le reste du territoire est couvert de forêt, de plaines et de coteaux (Figure 4.3); on y trouve aussi un grand réseau de tourbières (Figure 4.4).

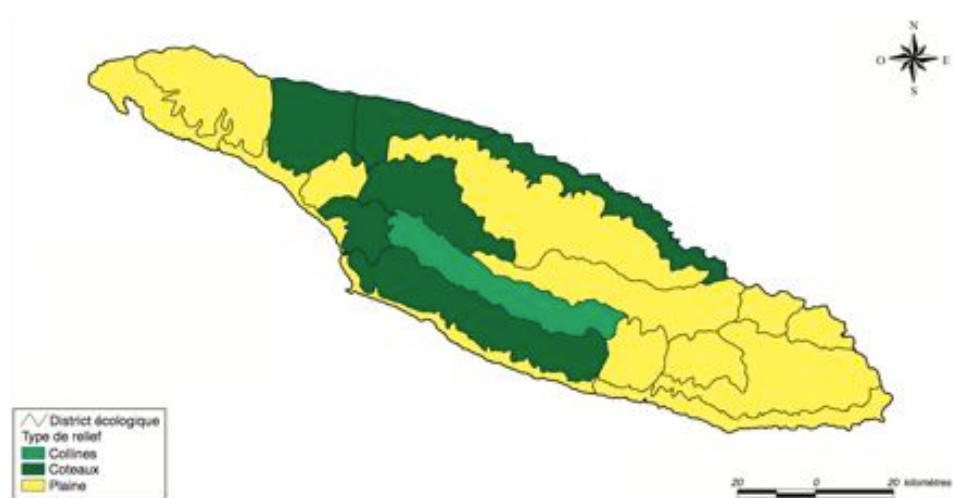


Figure 4.3 Type de relief sur l'île d'Anticosti (Grondin *et al.*, 2007, p. 2.17)



Figure 4.4 Tourbières près de Port-Menier. Photo : Anne-Isabelle Cuvillier, novembre 2013

Un vaste bassin hydrologique couvre le territoire parsemé de quelques lacs, et de nombreuses rivières peu profondes dont la fameuse rivière Jupiter, seule « navigable » par de très petites embarcations (canot, chaloupe) selon l'époque de l'année (Figure 4.5).



Figure 4.5 La rivière Jupiter dans les collines anticostiennes. Photo : Anne-Isabelle Cuvillier, novembre 2013

Selon Samson (1991) dans *Écoguide d'Anticosti*, il y aurait plus d'une centaine de rivières à travers le territoire « dont une vingtaine sont des rivières à saumons » (p. 7), le tout constituant un vaste réseau hydrographique (Figure 4.6, page suivante). Ces rivières, souvent à cascades successives, peuvent creuser de nombreux canyons (selon mes observations, la rivière Vauréal et sa fameuse chute de 75 m, la chute Observation, ainsi que les rivières Patate et MacDonald, par exemple), modelant ainsi de nombreuses vallées qui brisent un peu le relief autrement peu accidenté de l'île.



Figure 4.6 Réseau hydrographique de l'île d'Anticosti (Grondin *et al.*, 2007, p. 2.5)

De ces rivières limpides et cristallines qui respirent la paix et le ressourcement, le Frère Marie-Victorin de sa plume agile disait :

Pourquoi ne se lasse-t-on pas de regarder l'eau courir sur la pierre, de la voir s'ébrouer, s'argenter, s'iriser, de l'écouter chanter sa complexe et mystérieuse chanson? C'est peut-être que rien ne mime davantage la vie, la vie infiniment variée ; la vie qui coule, qui roule et qui passe, la vie qui heurte, qui pleure et qui chante, la vie qui murmure, la vie qui se gonfle et s'apaise, la vie qui s'en va et ne revient pas. Au fond – qui donc l'a dit? – rien ne nous intéresse, que la vie! (Marie-Victorin, 1920, p. 116-117)

Alors que les rivières du côté nord-est peuvent creuser de longs canyons, « le vaste plateau central » quant à lui « n'est que faiblement entaillé par le réseau hydrographique, à l'exception de la rivière Jupiter qui y fait une brèche dans la partie sud » (Grondin *et al.*, 2007, p. 2.15). Décrivant certaines rivières de moindre débit du côté ouest de l'île, le Dr Schmitt constata en 1904 ce qui suit :

Aussitôt nous voyons alors apparaître sur le côté nord la première rivière un peu importante, la rivière MacDonald. Sur ce même côté, et en gagnant la Pointe-Est, nous trouverons trois autres rivières d'un aussi fort débit : la rivière Vauréal qui présente une chute remarquable, la rivière aux Saumons et la rivière de la Baie-du-Renard. Sur le côté sud, au contraire, nous n'avons plus à la hauteur du second tiers de la ligne de faite qu'une rivière importante, la plus considérable de l'île, il est vrai, la rivière Jupiter. On voit dans son parcours, qu'après avoir pris naissance en arrière du Lac Salé et après avoir coulé au Nord-Ouest, elle s'infléchit à l'Ouest et fait un retour vers le côté sud où elle débouche dans un large estuaire encombré de cailloux roulés et bordés de chaque côté de deux majestueuses falaises taillées verticalement sur la mer, le cap Ottawa qui se termine sur la rive gauche et le cap Jupiter sur la rive droite [Figure 4.7].

Cette rivière, pas plus que les autres, du reste, n'est navigable; car, bien que la profondeur de l'eau y soit suffisante en maints endroits, il s'y trouve de place en place de nombreux gués formés par les apports du printemps et où seules peuvent passer en été de petites embarcations à fond plat. (Schmitt, 1904, p. 6)



Figure 4.7 Cap Ottawa à l'embouchure de la rivière Jupiter et infiltrations des eaux le long des falaises. Photo : Anne-Isabelle Cuvillier, novembre 2013

Le débit et la localisation de ces rivières sont importants à signaler dans le cas de cette étude, étant donné que l'exploration des hydrocarbures vise non seulement ces

secteurs particuliers – (notamment les sondages stratigraphiques de l'été 2014 qui auront lieu entre autres dans le bassin de la rivière Jupiter (Pétrolia, 2014) – mais aussi en raison du danger potentiel qu'entraîne cette industrie sur la qualité de l'eau alors que celle-ci s'y trouve en très faible quantité et à faible débit.

Toutes ces rivières ont un débit très variable, selon la saison, la fonte des neiges et les pluies. Certaines moins importantes « disparaissent » tout comme certains lacs (dont le lac Mystérieux) dû aux phénomènes karstiques. Par ailleurs, les eaux suintantes entre les strates rocheuses sont une autre des particularités observées.

Pour le géomorphologue, l'île d'Anticosti est intéressante à plusieurs égards, notamment en ce qui a trait aux phénomènes karstiques (dolines, lacs à niveau variable, pertes et résurgences de cours d'eau, grottes et canyons). Les phénomènes karstiques de l'île d'Anticosti seraient les plus importants à l'est des Rocheuses (Roberge 1996), à des latitudes comparables (Grondin *et al.*, 2007, p. 2.15).

Il est certes pertinent de souligner cette particularité d'ordre géomorphologique dans le contexte particulier de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti, tout particulièrement en ce qui a trait aux eaux peu profondes et à faible débit. En effet, Vengosh et ses collaborateurs dans leur article intitulé *A Critical Review of the Risks to Water Resources from Unconventional Shale Gas Development and Hydraulic Fracturing in the United States* (2014) ont identifié que la fracturation (technique utilisée pour explorer et exploiter le pétrole et le gaz de schiste – telle qu'envisagée sur Anticosti – comporte quatre risques pour les ressources hydriques :

(1) la contamination des aquifères peu profonds par les gaz fugitifs d'hydrocarbures (c'est à dire, la contamination par des gaz parasites), peut potentiellement conduire à la salinisation des eaux souterraines peu profondes de par les fuites des puits de gaz naturel et des écoulements souterrains; (2) la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines peu profondes due aux déversements, aux fuites, et/ou de la mauvaise disposition des eaux usées provenant du processus de fracturation; (3) l'accumulation d'éléments toxiques et radioactifs dans le sol ou dans les sédiments des ruisseaux qui se trouvent à proximité des sites d'élimination ou de déversement; et (4) la surexploitation des ressources en eau requises pour la fracturation hydraulique, ce qui pourrait induire des pénuries d'eau ou des conflits avec d'autres usagers de l'eau, en particulier dans les zones de pénurie d'eau. (Vengosh *et al.*, 2014, p. A, *trad. libre*)⁴¹

Parlant de « pénurie d'eau », il est pertinent ici de soulever que la Municipalité de l'Île-d'Anticosti est dans l'attente d'un accès fiable à l'eau potable encore aujourd'hui, alors qu'un avis d'ébullition permanent y est en vigueur depuis juin 2013 et qu'en date du 8 avril 2014, le maire dans son *Communiqué local* énonçait que la « mise aux normes de l'eau potable » était une priorité (Boudreault, 2014, p. 1).

L'île d'Anticosti est aussi « protégée » par une plateforme littorale localement surnommée le « rife⁴² », vestige de l'ère glaciaire tout comme le reste du paysage anticostien, qui a fait sa réputation de « Cimetière du Golfe ». Comme le dit Hamelin

⁴¹ Citation intégrale en anglais: (1) the contamination of shallow aquifers with fugitive hydrocarbon gases (i.e., stray gas contamination), which can also potentially lead to the salinization of shallow groundwater through leaking natural gas wells and subsurface flow; (2) the contamination of surface water and shallow groundwater from spills, leaks, and/or the disposal of inadequately treated shale gas wastewater; (3) the accumulation of toxic and radioactive elements in soil or stream sediments near disposal or spill sites; and (4) the overextraction of water resources for high-volume hydraulic fracturing that could induce water shortages or conflicts with other water users, particularly in water-scarce areas. Analysis of published data (through January 2014) reveals evidence for stray gas contamination, surface water impacts in areas of intensive shale gas development, and the accumulation of radium isotopes in some disposal and spill sites (Vengosh et al., 2014, p. A).

⁴² Du terme anglais « reef » signifiant récif ou batture qui, selon le Grand Dictionnaire, désigne un « plateau de roche près de la surface. Le nom de récif est plus particulièrement donné en océanographie à des hauts-fonds se rapprochant à moins de 11 mètres de la surface » (Québec, 2012).

(1982, p. 436), « ici, les naufrages ont été tristement célèbres, plus que nulle part ailleurs sur les rivages du golfe ». En effet, cette longue batture que couvre une « mince nappe d'eau à marée haute » (*Idem*, p.139) fut « constituée par l'action des flots et des glaces ; elle s'étend parfois jusqu'à un ou deux kilomètres » (Schmitt, 1904, p. 4) le long des côtes et en rend l'approche par navigation délicate.

Il y a de tout sur le *Reef* anticostien ! Carcasses de vieux voiliers posées au sec par les *grand'mers*, ossements d'animaux, vertèbres de baleines et de cachalots, caisses vides roulées par le flot et portant des inscriptions de firmes de Londres ou de Glasgow, énormes poutres de bois carré répandues à l'orée de la forêt, – et devant lesquelles ont déjà poussé de vieux arbres; tout cela parle de naufrages, d'anciens et terribles naufrages au temps déjà lointain de la navigation à voile et du commerce du bois carré. Si toutes ces pauvres choses gluantes et vermoulues avaient une âme parlante, que de récits terrifiants on entendrait sur le *Reef*, le soir, à l'heure où les goélands se taisent! (Marie-Victorin, 1920, p. 117-118)

Lors de mon passage, de nombreux citoyens m'ont expliqué que la livraison de carburant duquel ils dépendent pour se chauffer, s'éclairer et se déplacer était tributaire de la météo, des marées (pouvant varier jusqu'à 2 m) et de la taille du pétrolier (soit le plus petit de la flotte existante appartenant à l'entrepreneur actuel qui approvisionne la municipalité en carburant). En effet, la complexité de l'approche et de la navigation à cause des eaux peu profondes et du « rife » force les navires à arriver, malgré leur petite taille, souvent à moitié plein ; ils doivent parfois même attendre au large les conditions propices à l'amarrage, le tout aux grands frais des citoyens.

4.1.3 Géologie

L'île formée de roches calcaires stratifiées où, comme nous avons pu le constater, des rivières disparaissent régulièrement pour réapparaître plus loin, est reconnue pour sa richesse fossilifère merveilleusement préservée. Selon Menge et Gaudreau (2005)

dans *Lumière sur Anticosti*, l'île était submergée d'une mer tropicale de faible profondeur, il y a de cela 440 millions d'années. Durant cette époque, une vaste gamme de mollusques y trouvaient refuge et furent constamment perturbés par des tempêtes intérieures de forte vélocité qui régulièrement enterraient les organismes vivants en les emprisonnant dans des couches sédimentaires.

Ces dépôts de tempêtes se sont accumulés les uns sur les autres pendant une vingtaine de millions d'années. Empilant les sédiments et les coquillages pour former des strates fossilifères. Ces strates recouvrent l'île sur environ 1 000 mètres d'épaisseur. Les paléontologues estiment que chaque mètre de roche représente les sédiments marins déposés pendant un intervalle de temps d'environ 20 000 ans. [...]

Les strates d'Anticosti sont reconnues depuis longtemps pour leur abondante faune d'invertébrés fossilisés unique au monde. Ces fossiles remarquablement préservés sont les témoins d'une crise globale associée à la première extinction massive depuis l'apparition d'invertébrés à coquillage sur la Terre, il y a 540 millions d'années. Ces strates fossilifères nous renseignent non seulement sur l'ampleur de cette période d'extinction nuisant à la biodiversité, mais aussi sur les profonds changements climatiques de cette époque. (Menge et Gaudreau, 2005, p. 6)

C'est donc en géologie et en paléontologie que les recherches sur Anticosti prolifèrent et ce, depuis fort longtemps. Grondin et ses collaborateurs (2007) indiquent que « l'île d'Anticosti a fait l'objet de recherches géologiques étalées sur une période de près de 150 ans par d'éminents paléontologues et stratigraphes nord-américains comme Charles Schuchert et W. H. Twenhofel » (p.2.15). Ces deux géologues auraient à l'époque été en contact direct avec le Dr Schmitt qui, dans sa *Monographie de l'Île d'Anticosti* de 1904, relate une partie de sa correspondance régulière avec le Dr Schuchert, en soulevant ce qui suit:

À un certain point de vue, Anticosti est géologiquement la plus intéressante région de l'Amérique. Billings a établi que nous avons là une transition complète du silurien inférieur au silurien supérieur. Si cela est vrai, et apparemment il en est ainsi, Anticosti est le seul endroit de l'Amérique du Nord qui présente cette particularité. (Schmitt, 1904, p. 67)

Aujourd'hui, les géologues semblent s'entendre pour affirmer que le bassin d'Anticosti est un large bassin sédimentaire qui couvre la partie nord du Golfe de Saint-Laurent datant de la fin de l'Ordovicien et du début du Silurien (Figure 4.8), ères géologiques dont les couches ainsi identifiées suggèreraient, dans certains secteurs, un potentiel d'hydrocarbures (Pinet *et al.*, 2012).

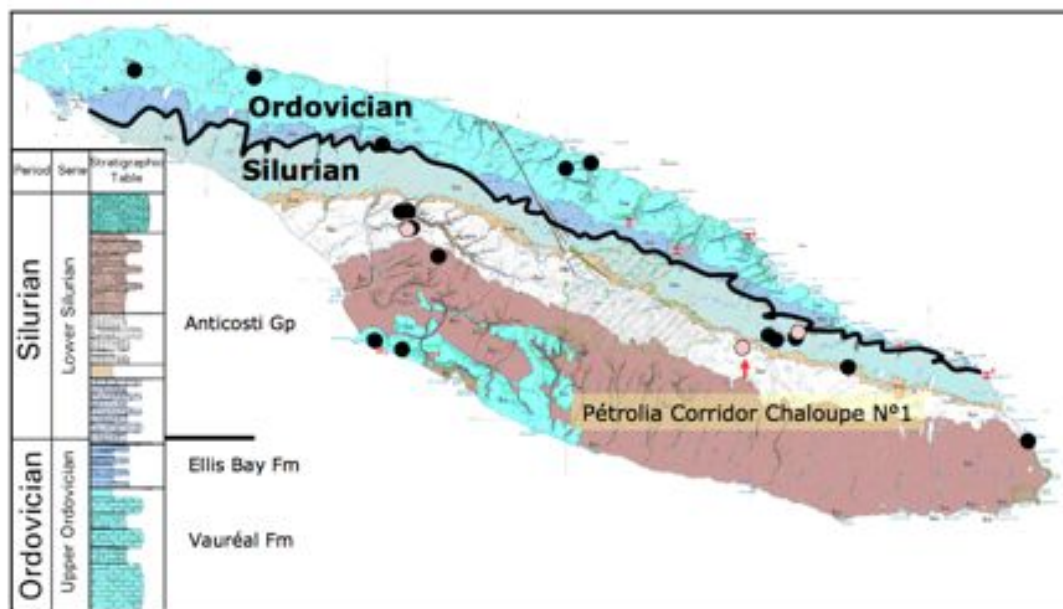


Figure 4. 8 Formation géologique de l'île d'Anticosti (Sproule, 2011, p.38)

Ce serait plus précisément dans la formation du shale de Macasty que se retrouveraient les hydrocarbures (Lavoie et Thériault, 2012; Sproule, 2011) (Figure 4.9).

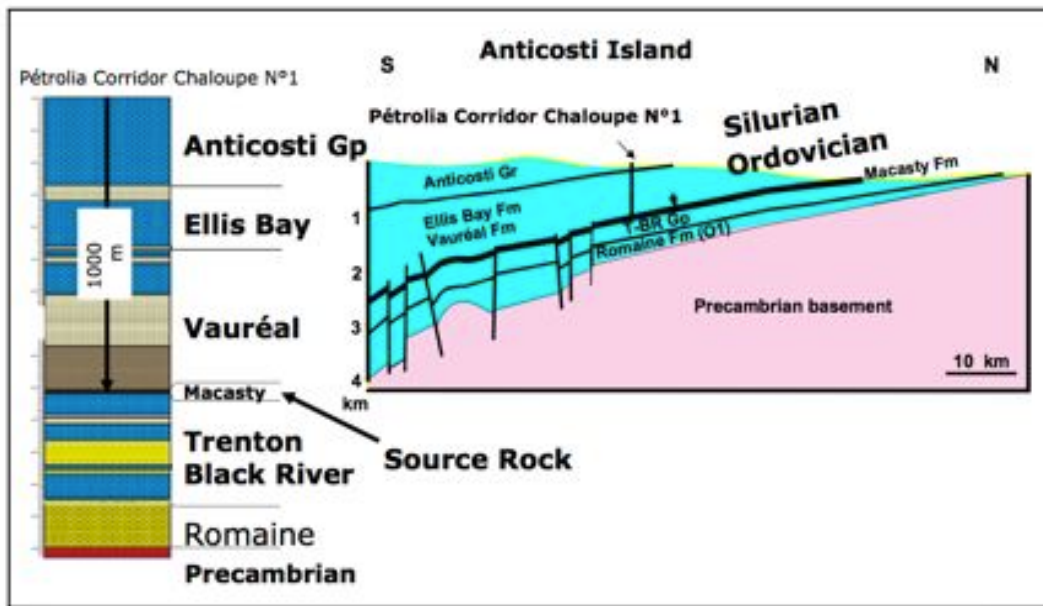


Figure 4.9 Plan stratigraphique de la formation de la plateforme de l'île d'Anticosti et localisation du shale de Macasty (Sproule, 2011, p. 39)

Pour conclure ce bref aperçu de la géologie anticostienne façonnée par les mouvements terrestres, la dérive des continents, la glaciation, le retrait des glaciers et le monde marin, nous pouvons affirmer que fouler le sol anticostien, c'est « marcher sur les vestiges d'une vie marine datant de plusieurs centaines de millions d'années. Les fossiles qui y sont conservés à travers le temps forment l'une des séquences les plus complètes de cette période sur la Terre » (Menge et Gaudreau, 2005, p. 20).

Les falaises blanchâtres et surplombantes qui froncent sur l'eau bleue un gros sourcil de verdure broussailleuse sont un des spectacles familiers du *Reef*. Secrètement alimentés par des infiltrations limpides et glacées, des rideaux de mousse pendent du sommet, replissent les cavités, font oublier la tristesse des épinettes mortes qui se dressent sur le rebord, fantômatiques, tout embuées de la filasse grise des lichens, – parasites de la mort, qui prennent la couleur indécise de la brume où ils s'abreuvent nuit et jour! (Marie-Victorin, 1920, p. 117)

4.1.4 Météorologie et climat

Le climat d'Anticosti est grandement influencé par les courants froids du Labrador ainsi que par les courants chauds du Gulf Stream (Grondin *et al.*, 2007). De climat tempéré, l'île est toutefois exposée à de grands vents et d'épais brouillards qui en rendent l'accès assez difficile. Il existe un dicton sur l'île : « on sait quand on arrive à Anticosti, mais on ne sait jamais quand on va en ressortir ». Selon la Chaire de recherche industrielle CRSNG en aménagement intégré des ressources de l'île d'Anticosti de l'Université Laval, le climat sub-boréal de l'île d'Anticosti

[...] se caractérise par des étés frais et des hivers relativement doux. La température moyenne est d'environ -10 °C en janvier et 15 °C en juillet. Les précipitations de neige sont abondantes, dépassant généralement 300 cm dans la partie ouest et centrale. (Chaire Anticosti, 2014)

Il faut dire que ce sont les vents qui m'ont marquée durant mon séjour sur l'île, et mes observations à cet effet furent confirmées par ma recension d'écrits. En effet, suite à une étude publiée en 2003, les auteurs Ilinca et collaborateurs dans *Wind Power Assessment of Province of Quebec*, ont clairement identifié les secteurs à potentiel éolien à l'échelle du Québec. Pour ce faire, une échelle d'intensité de 1 (la plus basse) à 7 (la plus élevée) est proposée suivant laquelle les secteurs classés 4 et plus sont considérés comme un gisement éolien approprié pour l'exploitation de cette ressource.

Les zones 3 quant à elles sont adaptées pour le développement de l'énergie éolienne en utilisant des tours plus élevées. Les zones de classe 2 sont considérées comme marginales pour le développement de l'énergie éolienne et les zones de classe 1 ne sont pas adaptées. (Ilinca *et al.*, 2003, p. 1887, trad. libre)

Dans leur étude, les mesures prises sur l'île d'Anticosti (Pointe Sud-Ouest) montrent que le potentiel éolien s'élève à des vents de classe 4 à 5 selon les endroits et l'altitude et que « l'éolien de classe 5 est possible » (*Ibid.*). Ces données sont réaffirmées à la grandeur de l'île dans *L'Atlas canadien d'énergie éolienne* (2008) où l'on trouve la cartographie de la vitesse éolienne pour Anticosti (Figure 4.10). La vitesse moyenne des vents est plus élevée l'automne, l'hiver et le printemps, le tout indiquant un potentiel éolien annuel intéressant concordant aussi avec une demande énergétique accrue durant ces mois en particulier (Tableau 4.1). Le gisement éolien est donc connu et confirmé.

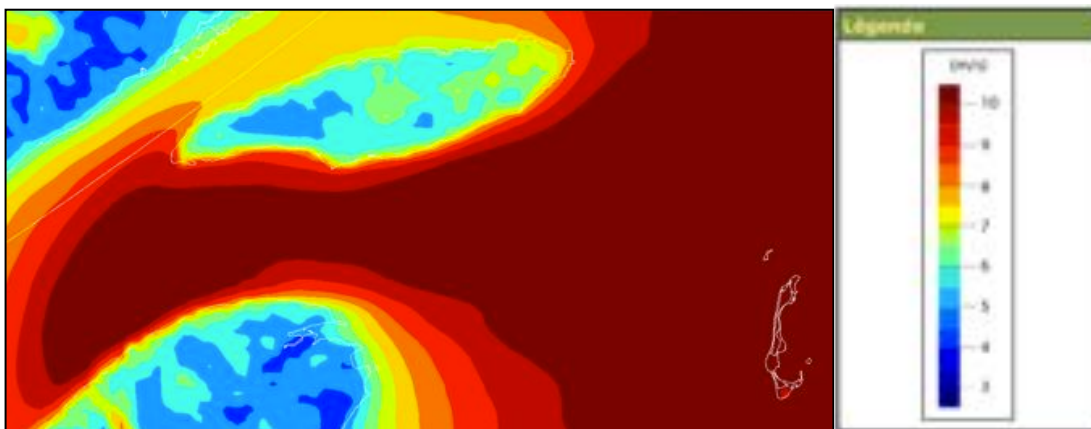


Figure 4.10 Vitesse annuelle moyenne du vent Anticosti (Environnement Canada, 2008)

Tableau 4.1
Vitesse des vents à Port-Menier (Environnement Canada, 2008)

Valeurs numériques à 80m

Latitude = 49.814, longitude = -64.304

Période	Vitesse moyenne du vent	Puissance éolienne moyenne	Weibull de forme (k)	Weibull d'échelle (A)
Annuel	7.86 m/s	473.25 W/m ²	1.96	8.86 m/s
Hiver (DJF)	9.00 m/s	661.50 W/m ²	2.11	10.16 m/s
Printemps (MAM)	7.36 m/s	297.63 W/m ²	1.91	8.29 m/s
Été (JJA)	6.74 m/s	312.63 W/m ²	1.88	7.60 m/s
Automne (SON)	8.20 m/s	521.63 W/m ²	2.02	9.26 m/s

Ces grands vents, je les ai éprouvés, me forçant à prolonger mon séjour de presque une semaine, car le *Relais Nordik*, bateau cargo et de passagers faisant la liaison entre tous les ports Nord-Côtiers, était bloqué à Sept-Îles, ne pouvant se rendre à Port-Menier à cause de l'effet du vent sur la mer rendant la navigation impossible.

Le climat de l'île, la vélocité des vents et le brouillard sont des contributeurs majeurs à la problématique de l'accès à l'île qui cloue aussi bien les avions au sol que les navires au port rendant les Anticostiens « prisonniers » de leur île malgré la grande liberté qu'elle leur procure. Par contre, comme nous allons le voir dans le chapitre présentant les résultats, cette particularité climatique est aussi reconnue par un grand nombre de citoyens comme étant un potentiel de développement fort intéressant.

4.1.5 Biodiversité anticostienne

*Le Reef, comme tout paysage évidemment,
change de physionomie avec l'heure du jour,
avec la pluie et le soleil, mais ce n'est jamais un désert.
Bien au contraire, il n'y a pas au monde, je crois bien, pareil grouillement de gibier
de toute couleur et de toute arme.
Dès que la marée baisse et que la plage se découvre un peu,
de partout accourent les compagnies de goélands plaintifs
et les chevaliers aux longues jambes fines.
C'est plaisir de les voir, les agiles petits échassiers, courir dans l'eau claire,
happant sans s'arrêter les larves de toutes sortes et les puces de mer!*
– (Marie-Victorin, 1920, p. 114-115)

La flore et la faune anticostiennes sont dominées par la forêt boréale (forêt majoritairement composée de conifères tels le sapin baumier, l'épinette blanche et l'épinette noire), entrecoupées par de vastes tourbières (couvrant près du quart du territoire); sur ce vaste territoire, le chevreuil⁴³, espèce emblématique de l'île, est roi. Pessières et tourbières ont toujours été présentes malgré l'évolution de la composition du couvert forestier qui a été grandement modifié par le prédateur floristique naturel qu'est le cerf de Virginie. Ce cervidé a fait son apparition sur l'île à la fin du XIX^e siècle, alors qu'il y a été introduit par l'humain. Jusqu'à ce moment, la biodiversité animale de l'île était plus variée : on y retrouvait, entre autres, l'ours noir, le renard roux, la martre d'Amérique et la loutre des rivières.

⁴³ Le terme chevreuil est l'appellation courante pour la typologie de la race qui, en fait, est le cerf de Virginie (Menge et Gaudreau, 2005).

En 1895, Despecher⁴⁴ remarquait :

L'Ours noir commun, remarquable par la beauté de sa fourrure, existe en assez grand nombre il est absolument inoffensif. Aussi la Direction de l'île vise-t-elle plutôt à le protéger qu'à le détruire » [...] Les autres animaux à fourrure sont surtout le Renard des différentes variétés, rouge, noir et argenté ; la Martre dite du Canada et la Loutre. La Direction veille avec sollicitude à leur conservation ; les trappeurs doivent se munir d'un permis du Directeur qui a soin de limiter leur destruction. Il en a prohibé la trappe et la chasse, pendant ces dernières années, pour en reconstituer le peuplement. Le gibier à plumes, la Perdrix ou Grouse du Canada, le Parmigan, la Bécassine, ainsi que le Pluvier et le Courlis de plusieurs variétés, se trouvent en grande abondance, mais c'est surtout le gibier d'eau qui peuple l'île en quantité et en variétés incalculables. L'Oie du Canada et d'autres variétés, et le Canard, de plus de trente dénominations, arrivent par milliers dans l'île dès la fin de mars, pour l'époque de la ponte, y restent tout l'été et une partie de l'automne, et là quittent en vols innombrables à la veille de la période de glace. (Despecher, 1895, p. 20-21)

Menge et Gaudreau (2005) affirment que l'ours noir aurait fort probablement été éradiqué des forêts anticostiennes, car aucun n'aurait été observé depuis 1996. Ils avancent que le broutement excessif du cerf de Virginie en serait la cause contribuant ainsi à la perte du garde-manger de prédilection des ours (notamment les petits fruits), ce que semblent confirmer Côté et de Bellefeuille (2006) dans *Disparition de la population d'ours noirs de l'île d'Anticosti : le cerf de Virginie serait-il coupable?* Aussi, nombreux sont les citoyens de Port-Menier qui nous ont expliqué que les petits fruits étaient abondants et que leur cueillette était une activité à l'époque courante et familiale, mais que les plaquebières et les petits fruits se faisaient de plus en plus rare,

⁴⁴ Jules Despecher, détenant une option d'achat sur l'île d'Anticosti, pendant l'été de 1895, procéda « à la reconnaissance du littoral et des ports qui s'y trouvent, ainsi qu'à l'inspection aussi complète que possible de l'intérieur des terres, afin qu'il puisse, en pleine connaissance de cause, à l'expiration de ce délai, exiger l'exécution dudit transfert [du droit de propriété] ou y renoncer » publié sous Notice sur l'île d'Anticosti (Despecher, 1895, p.4) et devint donc l'agent de liaison entre la compagnie The Governor & Co. of the Island of Anticosti Limited et Henri Menier (Hamelin, 1980).

car tout est brouté par le « chevreuil »; « si nous ne trouvons plus de petits fruits, comment est-ce que les ours peuvent survivre? ».

Sur l'île, on trouve aujourd'hui aussi sporadiquement quelques espèces de feuillus telles le peuplier-baumier, le bouleau blanc et le faux tremble (Chaire Anticosti, 2014; Menge et Gaudreau, 2005; Samson, 1991).

Il y pousse aussi de remarquables orchidées et d'intrigantes plantes insectivores. L'île d'Anticosti que l'on qualifiait jadis de « nef de verdure », est ornée de quelque 700 espèces de plantes, de 250 types de lichens et de 150 variétés de mousse. (Menge et Gaudreau, 2005, p. 46)

Nous disons « jadis », car l'introduction du cerf de Virginie, de la grenouille, du castor et de l'orignal (bien que ces derniers ne soient guère vus de nos jours), a contribué grandement à changer la biodiversité anticostienne où l'équilibre est de plus en plus précaire. De toutes les espèces introduites, c'est le « chevreuil » qui a réussi à s'implanter le mieux. Sans prédateur naturel, le cerf de Virginie s'est très bien adapté à son nouvel environnement et prolifère au point où « son broutement empêche la repousse de plusieurs espèces floristiques et compromet également sa survie à long terme » (Brisson, 2007, p. 3). En effet, la couche d'arbustes normalement présente dans une forêt de ce type est quasi inexistante. Sous l'effet du broutement, les sapins épousent la forme de ballerine (ainsi surnommé par les résidents), les empêchant ainsi de pousser normalement et demeurant de petite taille (Figure 4.11). Ces bouleversements ont nécessité des recherches et des approches de gestion adaptées à cette problématique afin de protéger les sapinières.

C'est ainsi que de nombreux « exclos⁴⁵ » (Figure 4.11) de tailles variées furent construits à travers le territoire afin de surveiller la densité du cerf de Virginie par la chasse contrôlée à l'intérieur de ceux-ci où de nombreuses espèces ainsi protégées du broutement refirent apparition.



Figure 4.11 Exclos de Baie Sainte-Claire (construit en 1999) où l'on distingue clairement la forme typique des sapins broutés ainsi que l'absence de feuillus et autres types de végétation du côté où les cerfs de Virginie ont libre accès. Photo : Anne-Isabelle Cuvillier, novembre 2013

Selon la Chaire de recherche CRSNG sur Anticosti (2014), « au cours des dernières années, la superficie en sapinières a grandement diminué sous l'effet combiné du broutement des semis par le cerf de Virginie et des épidémies de l'arpenreuse de la

⁴⁵ Un exclos est un périmètre de territoire clôturé empêchant ainsi les cerfs de Virginie d'y pénétrer. Le premier exclos expérimental fut érigé dans les années 1980 (exclos de Caillou, Figure 4.11) alors qu'à l'époque, les scientifiques ne savaient pas si la pauvre régénérescence végétale était due à la qualité du sol ou au cerf. Les résultats furent concluants alors que la végétation à l'intérieur de l'exclos était devenue très diversifiée et très dense (panneau d'interprétation de l'exclos de Baie Sainte-Claire, 2013).

pruche et de la tordeuse des bourgeons de l'épinette » (tous deux des insectes ravageurs).

Bien que les grands vents et les feux de forêt aient toujours été des éléments perturbateurs naturels, on estime que plus récemment, les coupes forestières et les chablis⁴⁶ auraient aussi touché « une vaste superficie des sapinières » qui seraient aussi affectées par la dendroctone de l'épinette (autre insecte ravageur) (*Ibid.*).

Outre l'ours qui a disparu, le saumon, la truite mouchetée et le pygargue à tête blanche étaient et sont encore des espèces endémiques à l'île. Autre espèce notable est le saumon de l'Atlantique d'Anticosti qui, tout comme le cerf, a contribué à la renommée de l'île comme paradis de la chasse et de la pêche. Ce salmonidé est toutefois, depuis novembre 2010, sur la liste des espèces en voie de disparition (Gouvernement du Canada, 2014), bien que n'apparaissant pas sur la liste des espèces vulnérables et menacées du Québec. C'est le long des rivières Sainte-Marie et Jupiter, deux grandes rivières à saumon (MDDELCC, 2014a), que, entre autres, des forages stratigraphiques auront lieu durant l'été 2014 (Pétrolia, 2014). L'aster d'Anticosti, plante vasculaire, est également désignée comme une espèce floristique menacée⁴⁷ pour laquelle il existe un plan de conservation (Jolicoeur et Couillard, 2007). Le pygargue à tête blanche est quant à lui classé vulnérable depuis 2003 (MDDELCC, 2014b).

⁴⁶ Un chablis représente dans ce contexte un ensemble d'arbres déracinés par de grands vents.

⁴⁷ «Une espèce est menacée lorsque sa disparition est appréhendée. Ces espèces sont identifiées dans le Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats» (MDDEFP, 2012, p.1).

Outre le Parc national d'Anticosti créé en 2001, on retrouve deux réserves écologiques⁴⁸ dignes de mention sur l'île d'Anticosti, soit celle de la Pointe-Heath et celle du Grand-Lac-Salé. La réserve écologique de Pointe-Heath « vise à assurer la protection de tourbières tant ombrotrophes que minérotrophes caractérisant l'environnement maritime et le substrat calcaire de la région de l'Anticosti-Minganie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi que la falaise aux Goélands » (MDDELCC, 2014d), falaise annexée à ce site en 1996 alors qu'elle

[...] abrite plusieurs espèces d'oiseaux, dont le guillemot de Brnnich et le macareux moine, espèces en situation précaire actuellement, et la plus importante colonie de mouettes tridactyles de l'île (l'une des plus grosses colonies au Québec). (*Ibid.*)

Sur cette falaise, on dénombre également au-delà de 200 couples de fous de Bassan qui y nichent. La réserve écologique du Grand-Lac-Salé que l'on retrouve au centre sud de l'île « assure la protection d'écosystèmes aquatiques, semi-terrestres et terrestres, notamment la plus grande lagune et le plus grand marais salé de la région Anticosti-Minganie » (MDDELCC, 2014e). Cette réserve écologique dont « le socle rocheux [...] se compose de roches sédimentaires vieilles de 400 à 600 millions d'années » est notamment caractérisée par sa flore très variée.

Elle compte également certaines espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: l'aréthuse bulbeuse, le carex de host, le cyripède jaune variété à pétales plats, la droséra à feuilles linéaires et le xyris des montagnes. (*Ibid.*)

⁴⁸ « Une réserve écologique, c'est avant tout un territoire conservé à l'état naturel: une île, un marécage, une tourbière, une forêt, un bassin hydrographique, etc. Tous les sites choisis présentent des caractéristiques écologiques distinctives. Dans certains cas, il s'agit d'un milieu où les sols, les dépôts de surface, les végétaux et la faune s'intègrent bien dans un ensemble représentatif des caractéristiques naturelles d'une région. Dans d'autres, le statut de réserve écologique permet de sauvegarder des espèces fauniques ou floristiques rares ou menacées, ou encore des sites exceptionnels. Dans tous les cas, on peut véritablement parler de musées naturels où la conservation, la connaissance scientifique et, quand c'est possible, l'éducation sont privilégiées » (MDDELCC, 2014c).

Ce ne sont ici que quelques exemples de la richesse de la biodiversité anticostienne, et pourtant, de nombreux citoyens nous ont indiqué que la biodiversité sur Anticosti n'existe pas. À cet effet, il faut reconnaître que – tout comme dans les milieux nordiques en général – ce n'est pas parce qu'il y aurait moins d'espèces dénombrées (du moins connues à ce jour, car on ne saurait dire des organismes microscopiques non encore découverts), que la biodiversité ne serait moins valable et digne de respect (Kassam, 2009). L'unicité de chaque biotope mérite attention.

Pour terminer ce survol des dimensions physiques de ce territoire insulaire remarquable, nous citerons Brisson (2007) dans *Parc national d'Anticosti*, tiré de l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, indiquant l'importance de ne pas seulement s'attarder à la question du patrimoine naturel : la dimension culturelle étant tout aussi essentielle :

En 2001, la création du Parc national d'Anticosti vient consacrer l'inscription de ce territoire dans le patrimoine naturel québécois. Ce parc comprend le secteur de la chute Vauréal, considéré comme un haut lieu naturel méritant des mesures de protection et une reconnaissance de l'État. Mais Anticosti ne se résume pas à ses caractéristiques biophysiques. Sa patrimonialisation ne peut s'interpréter sans considérer les représentations sociales qui y sont associées et l'histoire de son peuplement humain. À ce titre, Anticosti devient un exemple des relations inextricables entre l'humain et son territoire, et montre l'importance d'inclure ces éléments dans les processus de protection et de mise en valeur de la nature québécoise. (Brisson, 2007)

Nous jetterons maintenant un regard sur la riche histoire anticostienne. Son passé, comme nous allons le voir, a laissé des traces à plusieurs niveaux.

4.2 Éléments d'histoire

*Anticosti compose la terre mythique la plus riche du Québec,
si l'on fait exception de certains écoumènes amérindiens ;
au cours des ans, à l'histoire vraie et factuelle
s'est ajoutée, au sujet de nombreux phénomènes ou personnages,
une charge déformée par l'imagination et relevant surtout du mental.
L'histoire totale d'Anticosti comprend nécessairement un volet fantaisiste,
peu vérifiable, auquel on ne croit pas, mais que l'on aime néanmoins retrouver.
Toute tentative de réduction des faits à une stricte authenticité,
c'est-à-dire toute démythification,
conduirait à un appauvrissement culturel régional,
et à l'érosion de la riche dimension folklorique de la Grande Île.
– (Hamelin, 1982, p.139*

Selon Louis-Edmond Hamelin dans *Mythes d'Anticosti* (1982),

[...] à partir d'une forte originalité naturelle liée à l'insularité, à la nature des terrains, à sa batture enclavante et à sa faune en partie importée, la région a été témoin d'événements hauts en couleur et dont le reste du Québec n'a pas connu l'équivalent. (p. 436)

Hamelin caractérise l'évolution historique de l'île par six époques distinctes (Hamelin et Dumont, 1979; Hamelin, 1982). La première date de l'ère précoloniale où les Amérindiens étaient les seuls à y habiter ou encore à la visiter (avant l'arrivée des Blancs au XVII^e) et « pour laquelle les documents archéologiques demeurent insuffisants » (Hamelin, 1982, p. 140). La deuxième, entre 1680 et 1830, correspond aux premières tentatives de peuplement à dominance francophone. La troisième, entre 1830 et 1895, où « l'anglophonie domine », fut quant à elle l'époque des gardiens de phare et de la pêche aux alentours : elle se caractérise par de nombreuses légendes et naufrages (*Ibid.*, p. 140). Ces trois premières ères sont regroupées ici sous une première section intitulée « L'époque avant Menier ». La quatrième époque, francophone celle-ci, est celle de Menier (1895-1926) à laquelle nous consacrons une

deuxième section : « L'époque Menier ». La cinquième (1926-1973) est celle des papetières à dominance anglophone que nous identifions ici dans notre troisième section comme « L'époque de la *Consol* ». La sixième, appelée par Hamelin « l'époque de 1974 à aujourd'hui » (aujourd'hui faisant référence à la date de la publication du document soit 1982), correspond à celle où le Québec, qui acheta l'île le 15 décembre 1974, « cherchait une vocation » pour ce vaste territoire. Nous proposerons de qualifier cette sixième époque comme transition avant la municipalisation de l'île en 1984. Nous la présenterons dans notre quatrième section comme « L'époque gouvernementale ». Enfin, dans la mise à jour de l'histoire de l'île d'Anticosti, il est pertinent d'ajouter une septième époque (notre cinquième section), soit celle « de la municipalisation à aujourd'hui », caractérisée par *une communauté francophone qui se cherche*, de 1984 à nos jours, et où une forte présence étatique perdue malgré tout.

4.2.1 L'époque avant Menier

Malgré le peu d'archives existantes à ce propos, on peut avancer que les Amérindiens (autochtones) furent les premiers à originellement occuper/visiter Anticosti pour y chasser l'ours, alors le grand seigneur de ce territoire (Hamelin, 1982). C'est d'ailleurs à ce mammifère que l'île devrait son nom « où de longues discussions sur l'origine du mot Anticosti n'ont pas éliminé l'hypothèse suivant laquelle il pouvait être une déformation d'un terme amérindien » que les « Blancs » écrivaient entre autres *Natisc(k)otec*, *Naticousti* ou *Natiscosti* », signifiant « le lieu où l'on prend l'ours » (p. 148).

De nombreux historiens (dont Despecher, souvent cité à titre de référence sur Anticosti) attribuent le début de l'histoire d'Anticosti à sa découverte par Jacques-Cartier en 1535 alors que celui-ci la baptisa « l'île de l'Assomption » (La Mémoire du

Québec, 2012; Collard-Raufet, 2007; Cyr, 1946; Combes, 1896). Plusieurs années suivant sa découverte, elle fut concédée à sieur Louis Joliet en 1680, en guise d'appréciation pour ses grandes qualités d'explorateur, afin d'y développer notamment la pêche et la traite des fourrures, et de continuer l'exploration du territoire, ce qu'il fit jusqu'à sa mort en 1696.

Après sa mort, le fief d'Anticosti fut dévolu à ses enfants après lesquels la propriété s'est perpétuée, pendant plus de 200 ans, en la possession indivise d'héritiers ou ayants-droit, résidant en Europe, qui paraissaient ne s'être préoccupés de leur île que pour en interdire l'accès, en vue de la conservation des forêts et de la protection des animaux à fourrure, plutôt que de la mettre en valeur et en favoriser le peuplement. (Despecher, 1895, p. 3-4).

Durant le XVIII^e siècle, selon Menge et Gaudreau dans *Lumière sur Anticosti* (2005), l'île sera cédée par le Traité de Paris en 1763 à Terre-Neuve – anglophone – puis de nouveau transférée au Bas-Canada par l'Acte de Québec en 1774. « Puis au XIX^e siècle, Terre-Neuve et le Bas-Canada s'échangèrent de nouveau la juridiction d'Anticosti » (p. 26), expliquant le va-et-vient politico-linguistique de l'époque. L'île était considérée comme « aride, hideuse et désolée » (*Ibid.*, p. 26) et personne ne semblait vouloir la posséder.

Le XIX^e siècle se caractérise par les naufrages et le légendaire résident et ermite Louis-Olivier Gamache, aussi connu sous le nom de « sorcier de l'île ». En fabriquant une aura de terreur autour de son personnage afin de préserver son intimité et sa solitude sur l'île, celui-ci décourage les plus braves de venir s'installer sur Anticosti. La présence accrue de navires et les traversées croissantes, auxquelles s'ajoutent les difficultés de navigation liées aux erreurs humaines, à l'épais brouillard qui engloutit fréquemment l'île, engendrent le long des côtes des centaines de naufrages. C'est

ainsi que cette île surnommée le « cimetière du Golfe » regorge de contes et de légendes qui frappent l'imaginaire (Menge et Gaudreau, 2005; Dumas et Ouellet, 2000; McCormick, 1996; Hamelin, 1982; Hamelin, 1980). Cette réputation incite peu au peuplement, mais exhorte le Gouvernement canadien à construire dès 1831 de nombreux phares autour de l'île y incluant des réserves ou des « caches » de vivres pour les naufragés éventuels. Ces phares sont aussi reliés par câble télégraphique (Schmitt, 1904).

Toujours selon Schmitt (1904, p. 28), « il nous faut arriver à l'année 1874 pour voir une société, la Compagnie Forsyth, essayer, sans succès d'ailleurs, de commencer la colonisation d'Anticosti, en invitant des familles de pêcheurs venues de Terre-Neuve » à venir s'y installer. Durant les deux décennies qui suivirent, la population eut tendance à augmenter accueillant des familles tant gaspésiennes que de la Baie-des-Chaleurs, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick. Ces familles se sont plus particulièrement retrouvées dans deux agglomérations soit celles de Fox Bay et de English Bay réunissant un amalgame de francophones et d'anglophones. Ainsi, « l'accroissement ne fut pas régulier et subit des fluctuations, en raison, principalement, du plus ou moins de facilités que donnèrent les compagnies successives aux nouveaux colons » (Schmitt, 1904, p. 30).

C'est donc en 1884 qu'Anticosti fut concédée en vente publique (aux frères Stockwell) puis vendue deux ans plus tard à une compagnie anglaise *The Governor & Co. of the Island of Anticosti Limited* (Coté et Charest, 2012; Despecher, 1895),

[...] qui s'était constituée pour l'acquérir et en entreprendre l'exploitation; mais, les souscriptions ayant fait presque complètement défaut, la Compagnie ne tarda pas, faute de fonds, à suspendre ses opérations et à être mise en liquidation. (Despecher, 1895, p. 4)

Après des efforts de colonisation infructueux, ce fut justement Jules Despecher qui, en 1895, agit en tant qu'agent de liaison entre la compagnie anglophone et Henri Menier, ce dernier se portant maintenant nouvel acquéreur, seul et unique propriétaire de l'île.

4.2.2 L'époque Menier

L'époque Menier a profondément forgé l'identité insulaire; elle « occupe une place quasi centrale » dans son histoire (Hamelin, 1980), méritant à elle seule d'être un sujet de thèse. Sans pouvoir aller ici dans les détails, nous devons toutefois partager les grandes lignes marquantes de cette époque, notamment au regard de l'identité forgée par cette époque et qui a laissé ses traces sur le mode et le milieu de vie des insulaires actuels.

Richissime chocolatier français, Henri Menier rêvait de posséder son propre royaume de chasse et de pêche et, avec l'aide de son bras droit et directeur général de l'île Georges-Martin-Zédé, il a « radicalement bouleversé la faune et, conséquemment la flore de l'île » (Dumas et Ouellet, 2000, p. 135) en introduisant progressivement des cerfs de Virginie (au départ pour contrer la problématique des moustiques qui empêchaient absolument tout travail pendant quatre mois de l'année, selon Martin-Zédé, 1926), orignaux, castors, grenouilles léopards (toujours pour contrôler la population de moustiques) et le lièvre. En effet,

[...] après de longues recherches, nous découvrîmes un moyen d'améliorer la situation, moyen qui nous a permis depuis de travailler dans le bois et pour les besoins de l'agriculture dans des conditions possibles. La base de ce système était de mettre dans l'île des animaux sauvages sur lesquels ces insectes pourraient trouver la goutte de sang qui leur est nécessaire à leur procréation. Nous commençâmes par le chevreuil (white-tail deer) qui fût importé à l'île par nous en 1898 au nombre de soixante-quinze couples, mâles et femelles, et mis

en liberté. Le nombre de moustiques et de maringouins (*culex*, *pipiens*) diminua rapidement. (Martin-Zédé, 1926, p. 2)

Ayant introduit à l'origine quelque 150 à 200 cerfs de Virginie, on en compte plus de 160 000 au dernier inventaire de 2008 (Huot et Lebel, 2012). Cependant, les séquelles de l'époque Menier dans l'histoire dépassent la situation écologique et enveloppent toute la dynamique sociale en créant une « micro société indépendante et autosuffisante » (Menge et Gaudreau, 2005, p. 29). Chacun fut au départ invité à vendre sa propriété et en échange à « devenir locataire à qui il sera fourni du travail et un salaire pendant toute l'année » (Lejeune, 1987, p. 84). Pour en être assuré (selon Menge et Gaudreau, 2005; Lejeune, 1987; Hamelin, 1980; Menier, 1896), il suffisait à chacun d'accepter les règlements stricts d'Henri Menier (Annexe G). Georges Martin-Zédé, militaire de carrière et directeur général de l'île, faisait de la discipline son *modus operandi* où « les employés ne doivent communiquer qu'avec leur chef de service, en aucun cas avec la haute direction » (Lejeune, 1987, p. 67).

Par l'exemple donné et ses façons administratives rigoureuses, le nouvel ordre a sans doute « tiré par le haut » les classes populaires. Toutefois, cette ascension ne semble pas avoir empêché un clivage social profond entre les dirigeants et le peuple. (Hamelin, 1980, p. 163)

À cet effet, la venue de membres de l'élite de la société qui étaient des invités d'honneur, n'a fait qu'accentuer le clivage, où les riches étaient les seuls à avoir un droit d'accès à la chasse et à la pêche au saumon; les insulaires étant privés de ce dernier (*Ibid.*). Ce clivage et la méfiance envers les hauts placés que cette situation a entraînés, demeurent perceptibles encore aujourd'hui. Il faut dire toutefois que dès la passation des titres de propriété à Menier, la vie sur l'île reprit du vent dans les voiles passant d'un mode d'exploitation alors axé sur la dure vie en mer, à un mode maintenant axé sur la terre (*Ibid.*) entrant dans une époque de développement économique et social sans égal.

Les constructions s'élevèrent comme par enchantement (maisons d'habitation, église, école, magasins, hôpital, boulangerie, entrepôts, scieries, abattoir, etc.) à la Baie-Sainte-Glaire d'abord, puis à la Baie-Ellis. Bientôt, les défrichements s'agrandirent, les fermes se fondèrent, deux homarderies furent construites et l'exploitation forestière, agricole et des pêcheries commencèrent. Il fut encore installé deux parcs à renards pour l'élevage des renards argentés qui sont nombreux sur l'île et dont la fourrure est si précieuse. Pour que toutes ces richesses puissent avoir un débouché facile, il était nécessaire d'aménager la Baie-Ellis qui est un havre excellent, mais qui ne présentait aucune facilité d'embarquement ni de débarquement. C'est pour remédier à ce grave inconvénient que M. Henri Menier fit construire un appontement de 1100 mètres de longueur — plus d'un kilomètre⁴⁹! (Schmitt, 1904, p. 31-32)

Bénéficiant d'innovations et de technologie audacieuses pour l'époque, et grâce au mode de culture développé sur l'île dans ses fermes avant-gardistes, « Anticosti obtient un premier prix agricole, à Montréal, en 1904 » (Hamelin, 1980, p. 165) et ce serait, selon Lejeune (1987), durant la même année que le chemin de fer fut mis en service. Entre 1909 et 1911, l'entreprise Menier se lance aussi dans l'exploitation forestière tout en prolongeant non seulement la voie ferrée, mais aussi en acquérant des locomotives de plus en plus performantes (entre 1910 et 1917). Phénomène d'ailleurs assez inusité que de « voir une locomotive et ses wagons sur les lieux d'un chantier forestier » (Charest et Côté, 2012, p. 71). Une telle scène « témoigne du haut degré de mécanisation qu'ont pu atteindre les opérations forestières sur l'île d'Anticosti à l'époque des Menier, alors qu'ailleurs, on en était encore à la traction chevaline et au flottage du bois sur les rivières » (*Ibid.*, p. 71). Les améliorations ne se faisaient pas strictement au niveau économique, mais aussi sur le plan social : « hygiène publique, excursion de pêche au saumon, cinéma (1913), réservoir d'eau « municipal », hôtel » (Hamelin, 1980, p. 165), sont des initiatives remarquables à l'époque. En fait, tout s'active dans ce monde en mutation et l'on sent que la vie grouille dans cette nouvelle colonie; les expertises et les métiers se diversifient, mais

⁴⁹ Le quai actuel de Port-Menier, rénové depuis (notre note).

toujours sous l'œil bienveillant de l'Administration qui est allée jusqu'à imprimer sa propre monnaie, laquelle n'avait aucune valeur en dehors de l'île (Menge et Gaudreau, 2005).

Toutefois, selon Côté (2009),

[...] ce qui a frappé l'imagination des Anticostiens, c'est la construction de cette demeure prestigieuse qu'ils appelleront « Château Menier ». Le magnat français du chocolat n'a rien ménagé pour construire et aménager sa belle propriété. (p. 24).

Plans et architecture conçus par Sauvestre, un des architectes associés à la conception de la Tour Eiffel, la construction du « Château Menier » s'étala sur une période de cinq ans soit de 1900 à 1905. « L'emplacement occupait un vaste terrain et la villa fut dessinée sur le modèle des maisons norvégiennes. Elle était entourée d'un jardin à l'anglaise et éclairée à l'électricité, fait inusité en ce début du XX^e siècle sur la Côte-Nord » (*Ibid.*, p. 24) (Figure 4.12).



Figure 4.12 Villa « Château Menier ». Source © BAnQ, dans Brisson (2007)

Bien que ce château « qui aurait pu devenir un des plus beaux musées du Québec » (Bourque, 2013) fut détruit par les flammes en 1954 (Figure 4.13), il reste encore aujourd'hui gravé dans la mémoire des Anticostiennes, dont certains aimeraient bien réaliser un projet de reconstruction pour attirer un autre type de clientèle touristique sur l'île.



Figure 4.13 Le « Château Menier » incendié en 1954. Source © BAnQ, dans Brisson (2007)

Déjà à l'époque, sa destruction suscita de vives émotions : « les plus anciens de l'île ne comprennent pas encore pourquoi on y mit le feu, un bon matin, alors que le bâtiment était solide et qu'il aurait pu continuer de faire l'orgueil d'Anticosti » (Lejeune et Dion, 1989, p. 153). Il était soi-disant devenu « un fardeau. On le dépouilla de ses trésors et on y mit le feu. S'envola ainsi la villa du roi du chocolat » (Bourque, 2013).

L'aventure de Henri Menier prit brusquement fin en septembre 1913 alors que l'annonce de son décès sème « la consternation générale. Que deviendra l'Île? » (Lejeune, 1987, p.161). Son frère Gaston ainsi que l'épouse d'Henri (qui se désistera de ses droits) héritèrent alors de ce qu'ils considéraient être une « aventure extravagante » (*Ibid.*, p.171) dans laquelle Henri y avait englouti une fortune.

Gaston Menier, alors devenu le seul propriétaire mais n'ayant pas la même ferveur que son frère, s'engage uniquement à l'entretien des bâtiments ainsi qu'aux travaux d'urgence. Il abandonna de ce fait tous projets de développement en minimisant les activités de chasse, de pêche et le tourisme : tout tourne alors au ralenti dans un climat morose auquel s'ajoute le contexte mondial de la guerre de 1914-18 puis celui de la conjoncture économique de l'après-guerre. Ceux-ci forceront Gaston Menier à se départir de l'île en 1926 (Menge et Gaudreau, 2005; Dumas et Ouellet, 2000; Lejeune, 1987). Georges Martin-Zédé toujours directeur général depuis le début de cette grande aventure anticostienne, prépara à cet effet, à l'intention du président de la *Wayagamak Pulp and Paper Co.* (1926) qui s'appropriait alors à acquérir l'île, une série d'observations concernant le budget de 1926-1927 où il indiquait déjà à l'époque la nature bien particulière du contexte du développement sur l'île. Ce document fut préparé dans les règles de l'art en tenant compte des intentions de l'acquéreur de « diriger l'Île comme une affaire commerciale ». On y lisait d'emblée ce qui suit :

Comme observation générale, je tiens à vous faire observer que notre budget peut être assimilé à celui d'un Gouvernement quelconque. En effet quand nous avons eu à organiser l'administration de l'Île, nous en sommes vite venus à la conclusion qu'étant séparés du continent, obligés d'entretenir un personnel nombreux, en lui donnant les bienfaits de la civilisation, nous étions réellement obligés de nous charger de tout ce qu'on trouve ordinairement fait ailleurs par les gouvernements des pays où on se trouve. Rien n'existait ici de tout cela. Pas de magasins, pas d'ateliers, ni d'écoles, ni d'églises. Pas de police, pas d'hôtels,

aucune habitation aucune provision, etc. Il nous a fallu tout créer, routes, chemins, voirie, magasins, églises, écoles, navires, maisons, fermes, etc.

Dans la plus grande partie de cette organisation, il nous a été impossible de trouver aucun produit payant; d'autre part, souvent le fait de vouloir faire du bénéfice sur un point nous faisait perdre un peu plus ailleurs, tout en nuisant à la bonne marche des affaires. (Martin-Zédé, 1926, p. 1)

Ce document caractérise l'île depuis son exploration par Martin-Zédé en 1895, explique ce qui y a été fait depuis, son état des lieux en date de 1926, et termine ensuite avec une liste de suggestions diverses pour « la mise en valeur de l'Île d'Anticosti » (*Ibid.*, p. 1). Une des suggestions, pertinente encore aujourd'hui, fait référence à la situation bien particulière des animaux sauvages sur Anticosti ainsi qu'au statut dont ils devraient bénéficier. En effet, Martin-Zédé soulevait déjà à l'époque ce qui suit :

Les animaux sauvages qui existent dans l'Île sont nés sur l'Île, y vivent, s'y nourrissent exclusivement et ne peuvent en sortir, ils ne peuvent donc en rien être considérés comme « res nullius⁵⁰ », il n'y a aucune raison qu'ils soient considérés comme gibier et de ce fait, compris dans les lois de chasse. (*Ibid.*, p. 8)

Il ajoute d'autre part qu'ils « sont, au sens propre du mot, véritablement des animaux qui doivent être considérés de la même façon que les bœufs, les chevaux, les moutons », puisqu'ils sont confinés par la nature même du territoire insulaire, alors que les animaux sauvages dans le reste du Canada changent de territoire tout en « se nourrissent chez différents propriétaires selon leurs déplacements ». Ne sachant trop d'où provient la nourriture de ces animaux sauvages et en quoi elle consiste, il est donc naturel de vouloir bien connaître la qualité de leur viande une fois abattue. Cette loi de chasse est donc justifiée dans le reste du Canada protégeant ainsi la santé

⁵⁰ Terme juridique faisant référence aux biens qui n'appartiennent à personne (par exemple, le gibier, le poisson et les animaux sauvages).

publique. Toutefois dans le contexte d'Anticosti comme milieu fermé et restreint, il serait « raisonnablement insoutenable d'assimiler les animaux sauvages d'Anticosti au gibier du Canada » (*Ibid.*, p. 9). Ce fut une des raisons évoquées pour la constitution d'un « Private Bill » pour Anticosti, Loi qui fut sanctionnée par le conseil législatif en mars 1926 sous le titre de *Loi relative à l'île d'Anticosti*, érigeant l'île en réserve pour en protéger le gibier (Annexe H). Pouvons-nous extrapoler ici, que l'histoire en quelque sorte se répète alors que la transformation des produits du chevreuil pour la consommation du grand public est aujourd'hui une alternative de développement économique préconisée par les insulaires, mais que le *Règlement sur la possession et la vente d'un animal* (Gouvernement du Québec, 2014d) actuel régissant la viande de gibier en interdit la vente⁵¹? La question mérite au moins d'être soulevée.

4.2.3 L'époque de la *Consol*

Suite au décès de Menier en 1913, le « sommeil économique » dans lequel avait sombré Anticosti, prit fin lors de la vente par Gaston Menier à la *Wayagamack Pulp & Paper* en mars 1926 (Hamelin, 1980), puis de la passation des titres à l'*Anticosti Corporation*, et ensuite à la *Canada Power and Paper Corporation*. « Par rapport à l'ère Menier, il s'agit à la fois d'une rupture et d'une certaine continuation. Rupture au plan du profit du développement polyvalent de l'île » (Hamelin, 1980, p. 174) : abandon de l'agriculture, destruction du château Menier devenu trop onéreux à entretenir, abandon du village de Baie-Sainte-Claire, absence de la fête nationale à Port-Menier, etc.; l'activité s'est concentrée uniquement sur l'industrie forestière à grande échelle. Mais il s'agit également d'une continuation dans le sens où l'exploitation systématique des ressources naturelles « prolonge le passé récent en

⁵¹ Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1, a. 69 et 162).

mettant l'accent sur la forêt et le saumon, de même qu'en utilisant le site même de Port-Menier » (p. 174). Cette continuation est également marquée au niveau de l'administration de par le fait que cette exploitation est gérée par un unique propriétaire, alors que les Anticostiens demeurent une fois de plus locataires et non maîtres chez eux, et que

[...] les règlements jadis imposés par les Menier sont pour la majorité conservés ou subissent peu de modifications. Personne n'a le droit de s'enrichir, de chasser ou de pêcher sans le consentement des autorités. L'île demeure toujours une propriété privée (Lejeune et Dion, 1989, p. 47).

Au cours de ces cinquante ans dominés par la « Compagnie de papier » (1926-1974), nombreuses sont les analogies avec l'ère Menier. Les interdits du propriétaire privé demeurent à l'endroit des gens de l'extérieur. La pêche des poissons de mer ne se fait pas à grande échelle, les emplois terrestres offrant de bien meilleures rémunérations aux habitants. La pêche intérieure (saumon) est encouragée mais, jusque vers 1955, elle gardera un caractère fort élitiste. (Hamelin, 1980, p. 175)

Suite au krach boursier de 1929, la coupe forestière prend fin en 1930 et en 1932, la *Consolidated Paper Corporation Limited*, prend possession des actifs de la *Wayagamack Pulp & Paper*. Quant à la *Canada Power and Paper Corporation*, elle conserve ses actifs, alors qu'elle était déjà activement impliquée dans la recherche des droits miniers et gazières sur l'île pour en faire l'exploration (Faure, 1931) : elle devient en 1967 la *Consolidated Bathurst* (BAnQ, 2006). Malgré cela, Lionel Lejeune, natif et toujours résident de l'île durant cette époque affectueusement surnommée par les Anticostiens comme étant l'époque de la *Consol*, souligne que

[...] tout compte fait, on peut dire que les gens de l'île n'ont pas beaucoup à se plaindre de la crise économique. En effet, la compagnie a donné du travail à tous les pères de famille. La direction a engagé également, dans les familles nombreuses, un ou deux enfants en âge de travailler; ce qui aidait tout le monde. (Lejeune et Dion, 1989, p. 66)

C'est aussi durant l'époque de la *Consol* que des routes auraient été prolongées non seulement par la papetière, mais aussi « grâce aux compagnies d'exploration pétrolière au début des années soixante » (Lejeune et Dion, 1989, p. 131). En lien avec cette exploration pétrolière, Lejeune et Dion dans *Anticosti – L'Époque de la Consol 1926-1974*, relatent les faits suivants :

Les compagnies Esso et Atlantic Richfield ont exploré quelques nappes souterraines à l'aide de sondages sismiques. Elles ont foré à 1400 et 1500 pieds de profondeur à la recherche de gaz ou de pétrole. Le résultat a été négligeable puisqu'il n'y a eu aucune installation permanente ni alors, ni depuis. Il était tout de même impressionnant de voir les foreuses travailler à la rivière Patate, à la rivière Jupiter où deux puits ont été percés, à la rivière à l'Huile et à Vauréal. (*Idem*, p. 132)

En rappel, au regard de la question émergente des hydrocarbures sur l'île, signalons que c'est en 1969, peu avant l'achat de l'île par le Gouvernement du Québec, que la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP) fut fondée, et c'est en 1970 que « le puits Arco Anticosti est foré dans le shale de Macasty ; les résultats indiquent que le shale pourrait potentiellement être une formation productrice riche en pétrole et hydrocarbures légers » (Cournoyer, 2014).

Les problèmes liés à l'exploitation de ce territoire sont nombreux : épidémie majeure de la chenille arpeuteuse (1969-70), suivie d'une épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette; coûts exorbitants de transport; lourdeur des « frais fixes [spécifiques à l'île], soit les salaires du prêtre et des religieuses-enseignantes, des employés de magasin, des gardes-chasse, des techniciens, du boucher, du plombier, l'entretien des rues, etc. » (Lejeune et Dion, 1989, p. 124); et enfin, les coûts relatifs à l'opération et à l'entretien global d'un village tout entier localisé à l'extrême ouest de l'île le long du littoral dont la ressource primaire (le bois) s'éloigne de plus en plus au fur et à mesure que la coupe forestière pénètre le territoire (Consolidated-Bathurst,

1970). Tous ces problèmes affectant la rentabilité de l'entreprise, font que la compagnie cessera ses opérations en 1972 et se départira de ses titres en vendant l'île d'Anticosti au Gouvernement du Québec en décembre 1974 (Cournoyer, 2014; Radio Canada, 2008; BAnQ, 2006; Lejeune et Dion, 1989). Difficulté d'accès et de transport, rigueur du climat, isolement, problème de rentabilité, voilà des enjeux de plus en plus familiers, au même titre que la préservation de la beauté de son patrimoine naturel et la valorisation de son patrimoine culturel.

4.2.4 L'époque gouvernementale

En 1974, le Gouvernement du Québec achète Anticosti à la *Consol* (et l'exproprie) pour environ 24 millions de dollars et tente de donner une nouvelle vocation à l'île soit celle d'une réserve à vocation faunique (chasse, pêche, tourisme) gérée par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (Brisson, 2004). Durant cette décennie précédant la municipalisation de 1984, l'État sera l'unique pourvoyeur sur l'île, perpétuant les façons de faire et la mentalité des entreprises privées précédentes (*Ibid.*). Durant cette période, une enquête fut menée auprès de 70 à 75 % de la population, laquelle s'intègre « à une série de recherches qui serviront à la création d'un plan d'aménagement pour l'île d'Anticosti » visant à « relever la perception et les jugements de la population sur les faits pertinents à sa vie quotidienne » (Ayotte et Galipeau, 1974, p. 1). Le rapport intitulé *Les aspirations des habitants d'Anticosti. Rapport préliminaire présenté au ministère des terres et forêts section aménagement des terres* soulignait la précarité de la vie sur l'île, l'instabilité associée à une diminution significative de la population, à la détérioration des services et des infrastructures et à la piètre qualité des logements dont les résidents ne sont toujours pas propriétaires. La situation suscitait inquiétude et insatisfaction chez les habitants alors que ceux-ci vivaient sous la « menace constante de la déportation » depuis les trois dernières années précédant l'achat de l'île par le gouvernement. Les difficultés d'accès à l'eau potable et à l'électricité, la mauvaise gestion du magasin, l'inexistence

de loisirs organisés due à la fermeture du Club, l'« insatisfaction et l'ennui élevé », la cession de droits aux touristes (droits de chasse et de pêche partout sur l'île) – alors que les résidents eux-mêmes en sont privés – voilà un ensemble de problèmes qui font naître de grandes frustrations au sein de la communauté. Or, comme nous le verrons au chapitre suivant présentant nos résultats, la même situation perdure en 2014.

Les habitants de l'île, dont la majorité des hommes mariés ont été guides⁵², acceptent difficilement la politique de la compagnie⁵³ « préférant comme guides des travailleurs étrangers » non-spécialisés mais bilingues, à des travailleurs qui ont vécu et qui ont une meilleure expérience de l'île. [...] La population résidente accuse la compagnie d'avoir pratiqué une politique d'emplois ségrégationniste à leur égard accordant toujours les meilleurs emplois ainsi que les emplois les plus payants aux étrangers. Faut-il voir là encore une fois des éléments d'une politique systématique de découragement de la population locale? (Ayotte et Galipeau, 1974, p. 33)

Malgré les emplois, le clivage et le climat de méfiance à l'égard des hauts dirigeants perdurent. Des attitudes et inquiétudes similaires peuvent être observées face aux pétrolières voulant s'installer sur l'île aujourd'hui. Une autre similitude digne de mention est directement reliée à la formation, dès le début des années 1970, d'un Comité local de développement (CLD) rattaché au Comité régional de développement de la Côte-Nord (CRD), dont le rôle principal était celui « d'informateur auprès de nombreux spécialistes qui viendraient étudier et faire des relevés sur l'île afin de proposer un plan d'aménagement. À ceci s'ajoute le projet de défendre et de protéger le citoyen » (Ayotte et Galipeau, 1974, p. 39). Le scepticisme et le cynisme règnent alors que « les membres du CLD croient très peu à leur utilité et

⁵² De chasse et de pêche.

⁵³ Faisant référence à la *Consol*, ce rapport datant de l'année de l'achat de l'île par le gouvernement (1974).

à l'utilité du CRD. Certains se demandent s'ils ne sont pas simplement des marionnettes aux mains de ceux qui ont véritablement le pouvoir » (*Ibid.*, p. 39). Ils désirent être systématiquement consultés afin que leur comité devienne un véritable outil de protection pour la population locale jouant même « un rôle semblable à celui d'un conseil municipal » (*Ibid.*, p. 40).

On craint que les informations qu'on transmet au Gouvernement ne servent qu'à permettre une meilleure transmission des pouvoirs de la compagnie au Gouvernement et que, dans cette transaction, les aspirations des habitants d'Anticosti soient complètement oubliées. (*Ibid.*, p. 40)

Le parallèle ne s'arrête pas là. Toujours dans ce même rapport, Ayotte et Galipeau (1974) ajoutent que la « majorité de la population juge qu'elle est très mal informée » (*Ibid.*, p. 41). Les informations restent au sein dudit Comité « espérant par là profiter de la situation ». Qui plus est, « certains accusent le CRD d'être de connivence avec le CLD à la réalisation de projets [...] sans jamais penser au monde ordinaire ». Ils demandent la démocratisation de ce comité de façon à ce que le CLD « soit constitué de membres plus représentatifs de la population » (*Ibid.*, p. 41). La transparence et l'accès à l'information sont des recommandations existantes déjà à cette époque de transition avant même la municipalisation de l'île, alors que les conclusions soulevées par Ayotte et Galipeau (1974) sont éloquentes :

Aujourd'hui, Port-Menier est une communauté disloquée qui agonise. L'étude dont nous venons de rendre compte le démontre. Port-Menier est aux prises avec une population désemparée et inquiète de son sort. Ses habitants éprouvent une grande difficulté à faire front commun et à s'organiser face au gouvernement. [...] Malgré cette situation déplorable, nous avons constaté que la grande majorité des habitants actuels d'Anticosti demeurent profondément attachés à leur milieu. (*Ibid.*, p. 43)

Les auteurs concluent que l'enracinement est relié au mode de vie insulaire, à la chasse, à la pêche et à la tranquillité, et que

[...] la majorité de la population voudrait continuer à vivre sur l'île. Toutefois les plus jeunes craignent que l'instabilité de la situation et l'état décadent des services les obligent à chercher ailleurs un milieu qui correspondrait davantage à leurs aspirations. (*Ibid.*, p. 44)

Comme nous le verrons dans notre étude, l'histoire a tendance à se répéter.

Malgré le transfert de la propriété de l'île au Gouvernement, la vulnérabilité d'Anticosti demeure. En effet, en 1980 lors de la période des débats à l'Assemblée parlementaire, l'état de la situation d'Anticosti donne lieu à un échange digne de mention (en particulier dans le contexte de cette recherche), manifestant l'importance de la question financière pour le Gouvernement. Aux dires de M. Lessard, alors ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, la question de la rentabilité de l'île était problématique:

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'actuellement c'est le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui a la responsabilité d'administrer l'île. Cela comprend le village, la chasse, le transport, l'hébergement. Ce que j'essaie de faire, c'est envisager de bien diviser la gestion de l'île, laquelle nous coûte environ \$5 000 000 par année, de la gestion pour la chasse et de la gestion du village. C'est certain que, si je prends exclusivement les opérations de chasse, je vais arriver financièrement. L'ensemble du village, à Port-Meunier, est logé par le ministère du Loisir, les maisons nous appartiennent, nous assumons les coûts de réparation, etc.

Si on prend tout cela, l'île d'Anticosti n'est pas rentable, comme Blanc-Sablon, sur la Basse-Côte-Nord, n'est pas un village rentable, comme Natashquan n'est pas un village rentable. Ce qu'on essaie de faire actuellement, en collaboration avec d'autres ministères, c'est justement diviser ces opérations et faire en sorte qu'une partie de l'île soit reconnue non seulement comme territoire de chasse et de pêche, mais aussi comme territoire où les gens pourront aller prendre des photographies. On veut rendre l'île beaucoup plus accessible. (Québec, 1980, p. B552)

En plus de cette problématique d'ordre économique et, dans la mesure où la population reste toujours marginale, soit environ 300 personnes, le Gouvernement du

Québec entame, dès 1982, les procédures permettant aux insulaires d'accéder graduellement à leur propriété et aux commerces existant sur le territoire (et d'ainsi réduire le déficit gouvernemental qu'engendrait cette aventure). Ce processus mit la table à la municipalisation de Port-Menier où le premier conseil municipal élu fut assermenté le 31 janvier 1984 (Cournoyer, 2014; Dumas et Ouellet, 2000; Lejeune et Dion, 1989). C'est alors qu'« après plus d'un siècle de prise en charge, de domination, d'autoritarisme et de paternalisme, les Anticostiens reprennent leur destin en main avec courage et fierté » (Dumas et Ouellet, 2000, p. 98).

4.2.5 De la municipalisation à aujourd'hui

Dès la municipalisation de l'île, les habitants ont donc graduellement fait acquisition de leur demeure; l'initiative locale fut encouragée et l'accès à la forêt pour y chasser et pêcher fut enfin accordé. Un territoire leur est même réservé en exclusivité, soit ledit *Territoire des résidents*, une aire strictement réservée aux habitants de l'île pour leur usage personnel ainsi qu'à leurs invités. Selon Brisson dans *La capture du sauvage : Les transformations de la forêt dans l'imaginaire québécois : Le cas d'Anticosti (1534-2002)* (2004), « un réseau de pourvoiries à droits exclusifs est mis en place entre 1982 et 1985, afin d'y exploiter récréativement les ressources fauniques présentes » (p. 68). L'industrie du tourisme, de la chasse et de la pêche emploie et occupe alors la majorité des insulaires.

Le gouvernement municipal s'est installé comme premier palier décisionnel et administratif, mais la prise en charge des intérêts locaux doit aussi tenir compte des forces venues de l'extérieur. Parmi celles-ci, les plus importantes sont celles des ministères du Québec. Notamment, ils gèrent trois réserves écologiques ainsi qu'un nouveau parc de conservation entre les rivières Patate et Vauréal. (*Ibid.*, p. 69)

Sous la gouverne de l'État comme principal gestionnaire du territoire anticostien, il perdure encore une certaine mentalité selon laquelle la gestion des affaires est assimilée à celle des entreprises privées. Ce type de gestion s'affirme avec la création de la Société d'établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) qui prendra progressivement la relève pour la gestion de la majorité du territoire en 2001. Seule la pourvoirie du Lac Geneviève, coopérative créée en 1985 par les résidents de l'île, est un territoire strictement géré par les insulaires (Brisson, 2004).

Toujours selon Brisson, les scientifiques se sont aussi ajoutés au portrait global de l'île, notamment en partenariat avec l'Université Laval, le ministère des Ressources naturelles (MRN) et la société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) dès le milieu des années 1970, ainsi qu'avec la Chaire de recherche Anticosti⁵⁴. La majorité des recherches portent sur la question des effets du broutement intensif du cerf de Virginie sur la biodiversité anticostienne ainsi que des enjeux relatifs à la survie de l'espèce.

Aussi les fonctionnaires gouvernementaux préconisent-ils la coupe de bois contrôlée comme tentative de solution. Ils font des démarches pour réintroduire cette activité à l'île. Depuis 1995, une compagnie privée d'exploitation forestière, Produits forestiers Anticosti (PFA), œuvre donc en vertu d'une Convention d'Aménagement faunique (CAF) supervisée conjointement par les ministères de la Faune (FAPAQ) et des Ressources naturelles (MRN). Cette exploitation saisonnière amène des négociations entre les différentes corporations et individus occupant la forêt. Des tables de concertation permettent le dialogue entre intérêts locaux, compagnie et organismes publics. Des gens du village sont employés par la compagnie, mais beaucoup de travailleurs, dont les cadres de l'entreprise, sont originaires de l'extérieur et

⁵⁴ « La Chaire de recherche industrielle CRSNG en aménagement intégré des ressources de l'île d'Anticosti a été créée à l'Université Laval (Québec, Canada) en 2001 afin d'étudier les relations complexes qui existent entre les cerfs, la forêt et l'utilisation des ressources naturelles par les humains sur l'île d'Anticosti » (Chaire Anticosti, 2014).

retournent chez eux une fois la saison d'exploitation terminée. (Brisson, 2004, p. 69)

Depuis l'été 2013, cette entreprise a d'ailleurs fermé boutique faute de rentabilité. Selon nos observations et les conversations que nous avons eues avec les résidents actuels de l'île, les raisons principales sont les coûts de transport élevés ainsi que la ressource ligneuse éloignée et de moins en moins bonne qualité. L'activité forestière a toutefois repris durant l'été 2014⁵⁵ (ICI.Radio-Canada.ca, 2014).

Les rapports des maires de 2005 à 2013 sont dominés quant à eux par les questions suivantes : la mise aux normes de l'eau potable, alors que ce dossier traîne depuis fort longtemps (depuis l'époque gouvernementale tel que constaté) et n'est toujours pas réglé en date de la fin de 2013 ; le développement incluant différentes initiatives pour revitaliser la vie économique (entre autres, revitalisation du vieux Club pour stimuler la vie sociale) ; le développement de l'énergie éolienne ; la production des produits du terroir, homard et cerf notamment ; l'accès à internet haute vitesse ; et enfin, la question touristique (infrastructures, services et orientation). Le dossier des hydrocarbures fait quant à lui son apparition dès 2011 et occupe dès lors la place centrale des débats.

Il est également pertinent de souligner que le dernier rapport du maire Denis Duteau annonçant aussi sa démission (fin de l'année 2012) fait état de la situation relative à la diversification de l'économie sur l'île et du souci de modifier la centrale thermique produisant l'électricité du village afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

⁵⁵ Solifor, une filiale du Fonds de solidarité de la FTQ, et la compagnie GDS de Grande-Vallée, en Gaspésie, ont pris le relais et mènent les opérations sur place. (ICI.Radio-Canada.ca, 2014).

La diversification économique par la biomasse demeure un sujet d'intérêt. L'étude sur les gaz à effet de serre, subventionnée par le ministère du Développement durable, sera déposée prochainement. Dans le plan d'action qui en découlera, nous devons trouver des solutions afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nous envisageons des sources différentes de combustion pour les génératrices d'Hydro-Québec ou le chauffage des maisons. Nous avons déjà approché des sources de financement pour une étude de faisabilité afin de trouver le projet qui sera écologique, rentable et qui pourra améliorer notre économie. (Duteau, 2012)

Depuis sa démission, le dossier des hydrocarbures continue d'animer de vives discussions et occupe un rôle central dans les débats sous la nouvelle administration de Jean-François Boudreault. Pendant ce temps, la société en commandite Hydrocarbures Anticosti S.E.C. (partenariat entre Pétrolia, Corridor Ressources, St-Aubin E&P et Ressources Québec, constitué au printemps 2014) a entamé la première phase exploratoire (carottage à l'été 2014) pour se poursuivre en 2015 (incluant des forages horizontaux avec fracturation). Selon les résultats obtenus, une deuxième phase exploratoire pourrait avoir lieu à l'été 2016 (Pétrolia, 2014). Denis Duteau est depuis devenu le représentant de la communauté au sein de l'entreprise Pétrolia.

Les citoyens de Port-Menier poursuivent leur réflexion relative à ce qu'ils souhaiteraient voir se développer sur leur territoire. Encore en 2008, un appel à la communauté fut lancé pour en connaître leurs désirs, et ces mêmes questions ont fait l'objet d'une demande de la part du Comité de citoyens à l'égard de cette recherche afin d'ajouter ces éléments à notre questionnaire du printemps 2013. Le maire de l'époque, dans son communiqué de 2007, s'adressant directement à la population, lance un appel fort éloquent.

Profitez des réunions de familles au cours des Fêtes pour brasser ces idées, puisqu'au début de l'année 2008, le conseil tiendra une réunion publique afin d'orienter le développement futur de notre communauté. Est-ce qu'on veut plus de tourisme? De quelle façon pouvons-nous contrôler l'accroissement de l'affluence? Quelle importance accordons-nous à la sauvegarde des bâtiments patrimoniaux? Combien d'efforts doit-on investir dans le recrutement de nouveaux résidents? Quelles nouvelles entreprises pouvons-nous créer afin d'attirer du monde? Quel mode de vie voulons-nous créer pour garder notre monde et en attirer des nouveaux? Sommes-nous prêts à modifier nos habitudes pour devenir un éco-village, afin d'attirer les amants de la nature et de la vie tranquille? Est-ce que la vie tranquille veut nécessairement dire inactive? Notre population est en décroissance constante et nous devons nous prendre en main, être innovateurs et vendre notre projet. Sommes-nous prêts à relever le défi ou attendons-nous pour voir ce qui va arriver? (Duteau, 2007)

Comme nous pouvons le constater, cette jeune communauté se cherche, essaie de trouver sa vocation, fait des tentatives et souhaite avant tout sauvegarder ce qui reste de son seul village.

4.3 Synthèse du cas d'Anticosti

Subdivisée en pourvoiries, avec un parc national et en un territoire réservé aux résidents, on ne trouve à Anticosti qu'une seule communauté soit celle de Port-Menier située à la pointe ouest de l'île et qui ne comptait que 220 personnes lors du dernier recensement effectué par la Municipalité de l'Île-d'Anticosti en date du 23 avril 2013. L'Île a connu un passé unique en son genre, lequel a laissé des traces non seulement sur le milieu de vie mais aussi sur le mode de vie. Son histoire est peu connue, et trop souvent aux yeux des QuébécoisES, Anticosti est invariablement associée et limitée au cerf de Virginie. Changeant radicalement le paysage, la flore et la faune, ce mammifère emblématique, sa chasse et le tourisme lié à cette activité sont en effet devenus l'un des moteurs économiques primordiaux de l'île. Toutefois, avec le redémarrage temporaire des activités forestières dans les années 1990, cette

industrie a généré elle aussi plusieurs emplois, tout comme l'administration et le déroulement des opérations de pourvoiries et de la SÉPAQ. Encore actuellement, la période d'activité économique s'étend de la mi-mai au début décembre, période durant laquelle tous les citoyens auraient un emploi. En hiver, le portrait est tout autre, alors qu'une grande majorité des résidents se retrouvent en chômage.

Aujourd'hui, comme ce fut le cas tout au long de son histoire si caractéristique, le village de Port-Menier se trouve de nouveau à la croisée des chemins : il se retrouve seul face au pouvoir et au désir d'une entreprise pétrolière qui, au nom de l'indépendance énergétique et économique du Québec, s'installe sur ce territoire unique.

Le peuplement sur Anticosti s'est fait de façon tardive, sporadique ; il s'agit encore aujourd'hui d'un enjeu non négligeable. En effet, examinant l'évolution de la population sur Anticosti depuis le XVII^e siècle tel que compilé par Hamelin et Dumont (1979) dans *Anticosti : aspect régional du peuplement*, nous pouvons affirmer que le peuplement était à son apogée durant l'époque de la *Consol* entre 1926 et 1974; le maximum atteint fut en 1956 avec 856 habitants permanents et n'a depuis qu'une seule fois dépassé les 300 habitants soit en 1986 avec 335 âmes (Statistique Canada, 1986). Depuis, la population a diminué de façon progressive pour atteindre le nombre de résidents que nous connaissons aujourd'hui. Nous pouvons constater que d'apprivoiser et de développer l'île fut un défi de taille qui n'a jamais pu être relevé réellement, et qui demeure encore aujourd'hui un enjeu au cœur de la question de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île.

L'homme tente depuis des siècles d'apprivoiser Anticosti. L'histoire de l'île témoigne de plusieurs épopées qui firent le bonheur de certains et le malheur des autres. Elle résiste encore et toujours aux projets de développement les plus utopiques. (Menge et Gaudreau 2005, p. 31)

CHAPITRE V

LES CITOYENS D'ANTICOSTI ET LEUR TERRITOIRE : NATURE, CULTURE, DÉVELOPPEMENT ET PROJET PÉTROLIER

Alors qu'au chapitre précédent, nous nous sommes attardés à décrire les caractéristiques de l'île d'Anticosti et à souligner les grandes lignes de son histoire, nous en abordons maintenant le portrait socio-écologique actuel tel que perçu par ses citoyens. Il est pertinent de rappeler ici, qu'en lien avec l'examen de l'acceptabilité sociale du projet pétrolier, cette recherche vise à appréhender le rapport dynamique que les Anticostiens entretiennent avec leur milieu de vie et plus spécifiquement, leur positionnement face au projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Le but de cette recherche est donc de mieux comprendre la réalité anticostienne, à la jonction entre nature et culture, et de contribuer ainsi à une meilleure compréhension du débat en cours sur le projet de développement pétrolier. Les résultats de notre étude constituent ainsi l'essentiel de ce chapitre. À titre indicateur, les segments de phrases en italique (outre l'épigraphe qui suit), correspondent aux écrits et/ou paroles des citoyens en réponse aux questionnaires et aux entrevues, et lors de diverses rencontres, tel que précisé dans le chapitre décrivant la méthodologie.

5.1 L'identité écologique anticostienne

*Sur l'eau tranquille de cette baie, des légions d'oies sauvages, de canards
et d'autres oiseaux d'eau d'espèces variées prennent leurs ébats,
tandis qu'au milieu d'eux se montre le visage du phoque qui vient en curieux
observer ce qui se passe, de son gros œil rond,
et ne tarde pas, à mer basse,
à se hisser sur un rocher découvert,
où il fait la sieste au soleil.*

*Cette tranquillité des animaux sauvages qui se montrent à nous, en pleine liberté,
sans contrainte dans leurs allures naturelles, ce calme du pays sans grand relief,
le lointain horizon de la mer, cette odeur vivifiante du large,
mélangée à celle des essences de la forêt, la pureté du ciel, le pittoresque des sites,
l'éloignement de l'agitation des grands centres, la vie familiale qu'on y mène,
le bien-être de tous par la puissance d'un seul,
l'intérêt que l'on prend au développement d'une entreprise que l'on a vue naître
et dont on se sent solidaire, tout cela fait que le devoir y semble doux à accomplir.
Il en résulte une harmonie qui contribue à donner à l'île un charme tout particulier;
aussi, tous ceux qui y viennent ou y sont venus, même en promenade,
n'ont qu'un désir, y rester ou y revenir
– (Schmitt, 1904, p. 38)*

Ce territoire insulaire est d'une richesse naturelle et historique remarquable. Il a soulevé passions, acharnement et dévouement sans limites pour certains, a été une tentative d'enrichissement pour d'autres et une incertitude pour un grand nombre. C'est par l'entremise des citoyens actuels que nous allons tenter de dresser un portrait de ce qu'est *vivre* Anticosti aujourd'hui et de mettre au jour la signification de ce territoire pour les insulaires.

5.1.1 Le territoire

*Anticosti c'est la nature, l'immensité du territoire,
c'est le contact humain, c'est la découverte constante
(ESD06⁵⁶)*

Que signifie Anticosti aux yeux de sa population, aujourd'hui, en cette deuxième décennie du 21^e siècle? Quels sont les perceptions, les images, les symboles associés à l'Île? Pour nous aider à formuler les catégories se dégageant des réponses à cette question, nous nous sommes appuyés sur les types de représentations du mot « environnement » tel que suggéré par Sauv  et ses collaborateurs (2003) dans *L' ducation relative   l'environnement : une diversit  de perspectives*. Elles seront pr sent es ici en ordre d'importance, tel qu'exprim es par les habitants de l' le, alors qu'ils devaient attribuer les trois premiers termes qui leur venaient   l'esprit lorsque confront s   l' nonc  : « Anticosti c'est... ». Le m me processus fut utilis  pour les termes subs quents : nature, culture, d veloppement, conservation et projet p trolier.

La majorit  des repr sentations du territoire qu'est Anticosti (Figure 5.1) forme la cat gorie que nous avons qualifi e comme « nature/milieu de vie », faisant r f rence soit   un lien personnel affectif, soit   une qualit  de vie, un  tat d' me ou de bien  tre, ou encore incluant des termes descriptifs du milieu.

⁵⁶ ESD-- suivit d'un num ro, fait r f rence au code associ  aux participants des entrevues semi-dirig es.

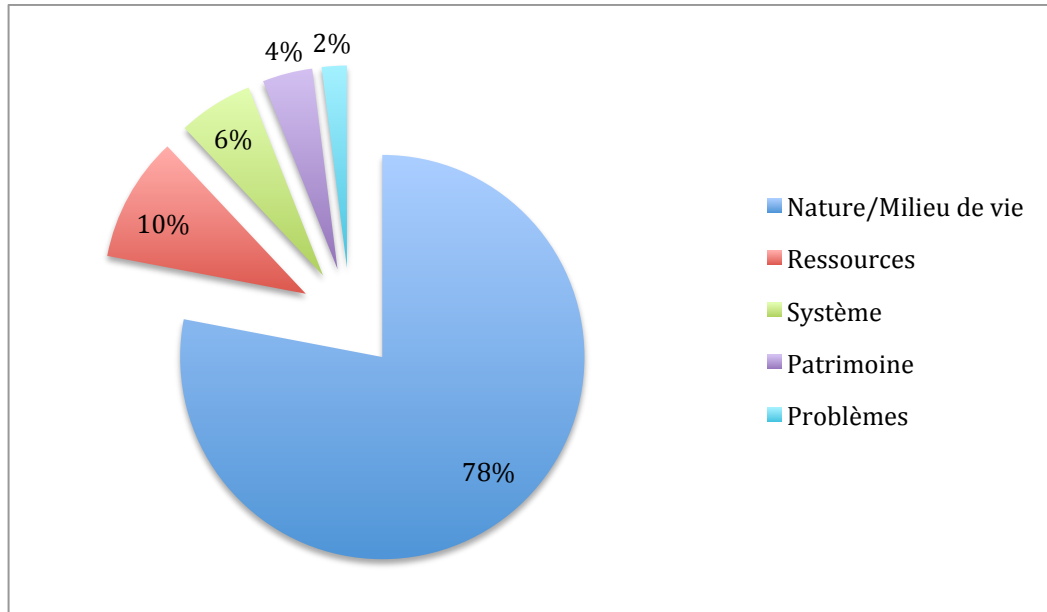


Figure 5.1 Représentations du territoire Anticostien par les résidents de Port-Menier.

C'est ainsi qu'Anticosti est avant tout *la nature, la paix, le paradis, la liberté, la simplicité, la sécurité, la tranquillité, la santé*. « C'est vivre en harmonie avec la nature » (Q086⁵⁷). C'est un territoire que les insulaires décrivent comme étant *unique au monde, d'une grande beauté, isolé* et particulièrement représentatif *d'une communauté à échelle humaine, où il fait bon prendre le temps de vivre, de respirer*. C'est aussi *sa flore et sa faune unique, le chevreuil* notamment, *l'air pur, la mer, les cours d'eaux limpides, le gros vent et la beauté naturelle*. C'est la *diversité des écosystèmes, les grottes, les gâteaux de fossiles, son phénomène karstique, sa faune terrestre, aviaire et aquatique exceptionnelle*.

⁵⁷ Q-- suivi d'un numéro, fait référence au code associé aux répondants du questionnaire.

La seconde catégorie est celle qualifiée de territoire « ressource », soit un espace à gérer, à utiliser pour subvenir à ses besoins, perçu comme étant un territoire à vocation faunique soit le *paradis de la chasse* et de *la pêche*. Quant à la troisième catégorie, nous l'avons nommée territoire « système », lequel fait référence à une entité globale à considérer, pour la comprendre et la gérer. Ainsi, les réponses désignent ici Anticosti comme une *île immense, complexe*, un *grand espace intégré*, et d'une *géologie particulière*. La quatrième catégorie est qualifiée de territoire « patrimoine » où les images associées à l'Île sont d'ordre historique. C'est donc son *histoire*, son *patrimoine*, ses *vestiges de bateaux* et ses *nombreuses épaves*, son *côté pittoresque*, ses *mythes* et ses *légendes qui frappent l'imaginaire*. Anticosti est un *trésor méconnu et oublié*, ce qui nous amène à notre dernière catégorie, soit celle du territoire en tant que « problèmes », correspondant à l'état actuel des choses. Cette catégorie est illustrée par des termes tels que *paradis en déclin*, *à la dérive*, *insécure pour les résidents*, et met en exergue une situation qui devient *inquiétante* et où la question de l'avenir est posée. Ces diverses représentations nous donnent une bonne vue d'ensemble, très significative à nos yeux du rapport des gens de l'île à leur territoire. D'emblée, nous pouvons constater les termes clés qui déjà dans le passé, symbolisaient Anticosti, soit ceux de nature, de culture, de ressources, d'histoire, qui font référence à de la fragilité et à la problématique économique de ce milieu.

Toutefois, en ce qui a trait à la question « pouvez-vous nous décrire ce qu'est *vivre* Anticosti », posée tant au terme du questionnaire que lors des entrevues semi-dirigées, on remarque que les propos deviennent plus nuancés. L'incitation à l'expression fait ressortir plus de subtilités, de finesses et de tensions. En effet, vivre à Anticosti est considéré comme étant un *privilège*, mais surtout *un choix*. Le territoire anticostien est intimement lié à la nature. Celle-ci est omniprésente tout comme les bienfaits qui en émanent. Ainsi, peut-on lire qu'Anticosti, « c'est du vrai bonheur qu'on ne trouve pas ailleurs » (Q019). « C'est chaque jour se réveiller et

vouloir y vivre et y mourir, ça n'a pas de mot » (Q006). « Vivre à Anticosti c'est comme une grande sérénité qui nous habite. C'est un bien-être quotidien » (Q075). Cette grande nature à portée de main, ce vaste territoire, ce *grand terrain de jeu* mis à leur disposition procurent un sentiment de grande liberté.

C'est la liberté, une qualité de vie assez élevée par la beauté des paysages, par les couchers de soleil sur la mer au quotidien. On n'a pas besoin d'attendre notre retraite pour en profiter. C'est ce petit village, le bord de mer, le grand territoire. C'est aussi un sens de sécurité non négligeable ici. L'homme dans une petite communauté, c'est là qu'il prospère le plus. Prospère dans tous les sens du mot : santé, qualité de vie, pas besoin de beaucoup d'argent. Le territoire, il est tellement précieux que de le réduire à une liste, ce serait le restreindre. (ESD011)

Bien qu'Anticosti soit souvent associée au terme de *paradis terrestre*, il existe aussi une forte perception que les gens du « continent » ont des préjugés contre les Anticostiens qui, de par leur petit nombre et leur éloignement, se sentent oubliés voire même remplacés par son animal symbolique le cerf de Virginie. Anticosti

[...] n'est pas assez connue du monde entier, pour la beauté de la nature, les grottes, les chutes. La grande valeur d'Anticosti, c'est la nature. Par contre, le manque de jeunes, de monde, d'opportunités et de vraies carrières sont lourds par moment. (Q104)

Malgré la forte présence des expressions y décrivant un mode de vie sain, de grande entraide, d'harmonie avec son environnement, de paix, de sécurité et de sérénité, on retrouve aussi une certaine crainte alors qu'Anticosti est qualifiée de *paradis et d'enfer* ou *d'un paradis à la dérive*. Vivre à Anticosti, c'est également y « vivre la beauté avec inquiétude » (Q055). C'est d'y « voir la destruction de l'habitat par le cerf » (Q044) ou encore de constater le problème de *l'érosion des berges* près du village. La fragilité d'Anticosti telle que décrite par les insulaires, est sans équivoque.

Profondément ancrés et attachés à leur territoire, les AnticostienNEs considèrent l'île comme étant *irremplaçable*, *indescriptible* et directement liée aux *racines*, aux *ancêtres*, aux *souvenirs d'enfance* et au *patrimoine*. Pour d'autres, l'ancrage réside en *l'amour de l'île*, la *proximité de la nature*, *l'accès facile aux coins isolés*, le *travail*. Certains expriment que « l'attachement est un coup de foudre inconditionnel pour le contact avec la nature » (Q049). « La nature, la mer, les aînés (es). C'est un besoin qui coule dans mes veines » (Q067). Tel que le démontre la Figure 5.2, le fort sentiment d'appartenance à ce territoire insulaire est fort éloquent : 80 % des répondants sont tout à fait en accord pour affirmer qu'Anticosti est un milieu de vie exceptionnel.

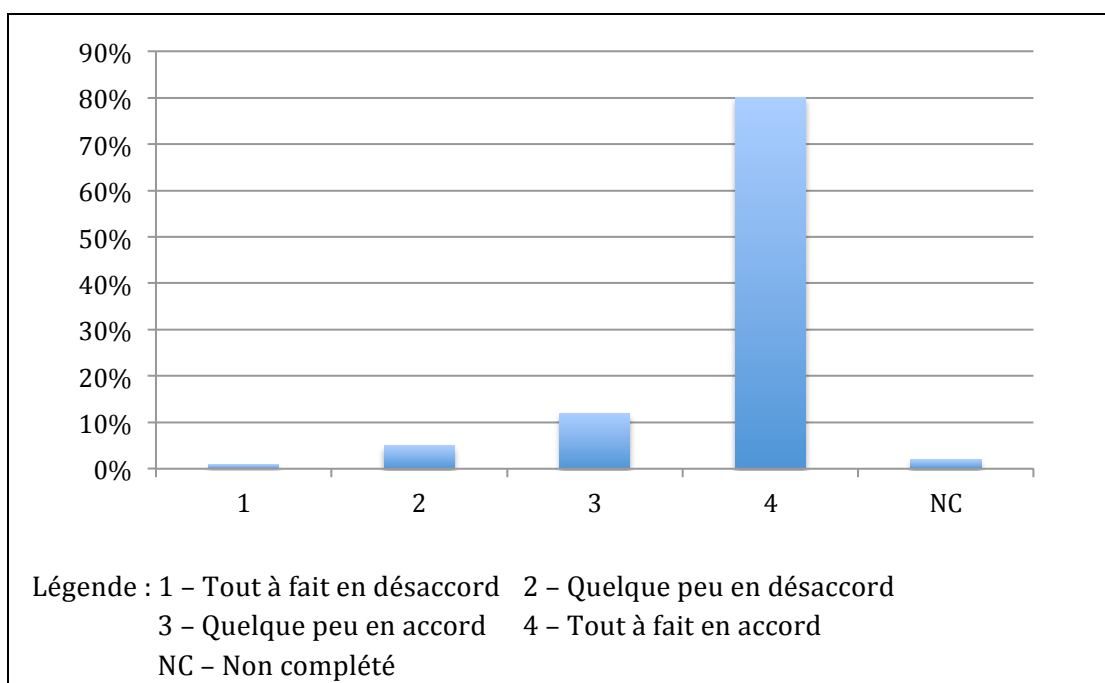


Figure 5. 2 Anticosti : un milieu de vie exceptionnel

Tous ces propos corroborent les résultats d'études similaires soulevant « que ces territoires [insulaires] sont caractérisés par un fort degré d'approbation, la puissance des liens au lieu et l'attachement identitaire, une cohésion sociale souvent défensive,

car lié à une vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur » (Adenet et Rieutort, 2009, p. 6), d'autant plus que l'isolement qui découle de l'insularité engendre un enracinement profond et un lien très étroit avec son milieu de vie (Bonnemaison, 1997).

5.1.2 La nature

Comme nous avons pu le constater, la nature est difficilement dissociable d'Anticosti. Or que signifie la nature aux yeux des AnticostienNEs exactement? Une fois de plus, nous avons pu catégoriser les réponses offertes selon les termes émergents (Figure 5.3).

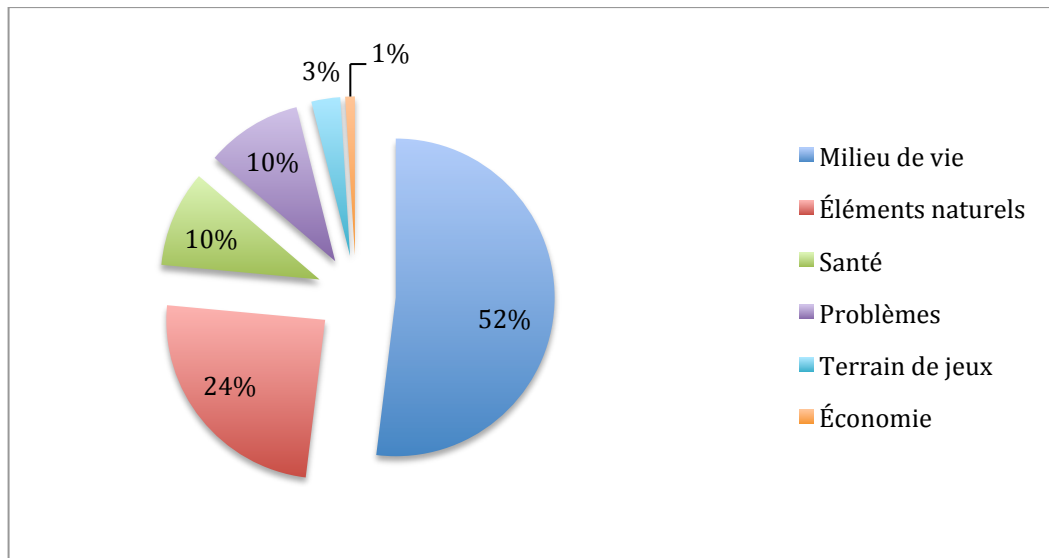


Figure 5.3 Représentations de la nature par les résidents de Port-Menier

C'est ainsi qu'une première catégorie s'est rapidement dessinée identifiant la nature comme étant « le milieu de vie, l'essence anticostienne », à savoir, ce qu'elle est, de manière fondamentale: *Anticosti!*, *magnifique*, *généreuse*, *grandiose*, *immense*, d'une *grande pureté*, une nature *omniprésente*, qualifiée de « précieuse au-delà de ce que

l'on imagine » (Q069), de *nature unique, vierge, sauvage, source de vie, exceptionnelle* et d'une *splendeur inégalée* qui en fait « la raison de vivre ici, même si le milieu est isolé » (Q109). Il n'est pas étonnant de retrouver ici la place prépondérante de la nature associée au milieu de vie et à la vie quotidienne. Brisson (2004) soulevait déjà que la nature et la forêt sont à Anticosti, profondément inscrites dans la culture.

La deuxième catégorie correspond aux « éléments naturels », à savoir ce qui nous entoure tels les *rivières, les lacs, la flore, la faune, la forêt, la mer, voire même les étoiles*. La troisième catégorie est associée à ce que l'île nous apporte, au point de vue de la « santé » et du bien-être. C'est ainsi que nous y retrouvons aussi les idées de *paix, de détente, de calme, de joie de vivre, de liberté* et de *sérénité*. L'Île est ainsi *essentielle à la santé*, et l'on n'y ressent *pas de stress*. Les quatrième et cinquième catégories ont trait à l'usage qu'on en fait : Anticosti comme un grand « terrain de jeux » où l'on peut y pratiquer certaines activités (la *baignade, la pêche, l'observation des oiseaux, le canot, la marche*) ou, d'un point de vue « économique », « la source de travail de tous » (Q072). La dernière catégorie fait quant à elle référence à la nature comme un « problème » important, en raison de l'état actuel de la situation : il s'agit d'un territoire à *protéger, à préserver et à conserver*. En effet, « Anticosti est un écosystème très fragile » (Q067) et qui a déjà été *gaspillé* par le passé, voire même « éclairci par PFA » [produits Forestiers Anticosti] (Q079) et qui est considéré « comme étant la seule chose qui nous reste » (Q048). Cette fragilité fut aussi soulevée dans l'étude de Brisson, fragilité qui se doit d'« être contrôlée par des normes légales et morales » (p. iii); l'auteure soulève également l'importance « de tenir compte du paysage vécu dans le processus de consultation et de conservation, [...] car le sens du lieu indique la trajectoire permettant aux projets de s'ancrer significativement dans le milieu » (p. 73).

Considérant l'ensemble de ce qui précède, il est pertinent de mettre en évidence la valeur patrimoniale accordée par les résidents à la nature sur l'île d'Anticosti, ainsi qu'à sa biodiversité; de même, il convient de souligner la place de la nature dans la vie quotidienne de la population voire même dans leur culture. (Figure 5.4).

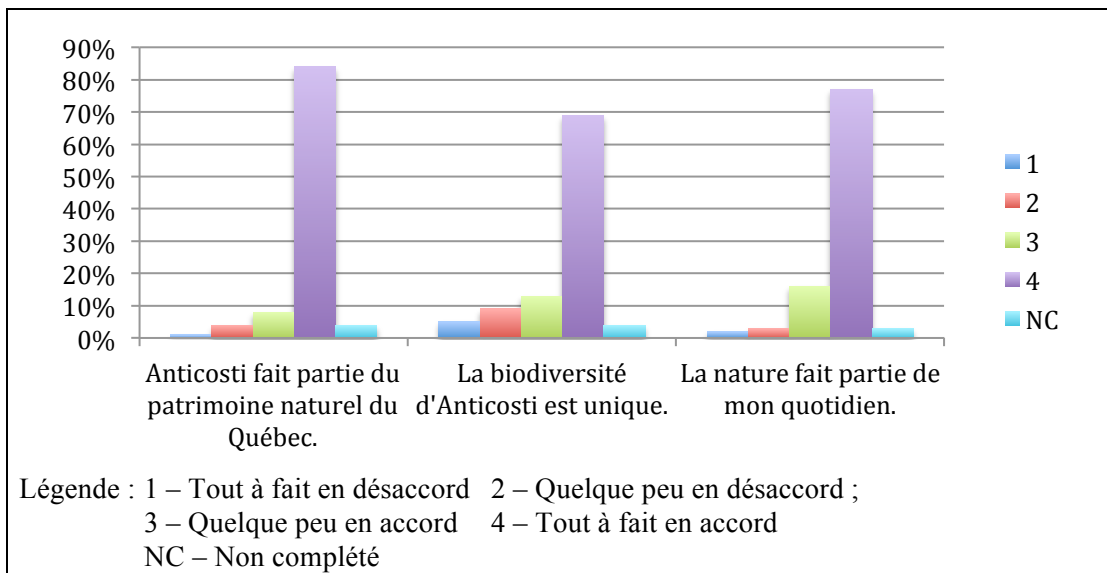


Figure 5.4 L'importance de la nature anticostienne pour les résidents de Port-Menier

À noter que les citoyens qualifient de patrimoine⁵⁸ ce qui « a forgé notre identité » (EC08⁵⁹), ce qui se rapporte à l'*histoire*, à la *mise en valeur*, à la *conservation des lieux et des bâtiments*, aux *valeurs*, aux *mœurs*, à l'*héritage*, à « ce qui nous distingue et ce qui nous représente » (QV05⁶⁰) ou encore à tout ce qui est en lien avec le

⁵⁸ Cette notion fut clarifiée par le biais d'échanges courriels ainsi que lors de la distribution du questionnaire de validation qui a eu lieu lors de notre seconde visite à Anticosti en novembre 2013.

⁵⁹ EC-- suit d'un numéro, fait référence au code associé aux participants ayant commenté par voie électronique (courriel).

« savoir, la nature, la création, les coutumes, la culture, les bâtiments et l'histoire » (QV10).

Pour moi, le patrimoine c'est le bagage. Celui qu'on traîne depuis notre enfance et qui nous vient de nos parents, notre région, notre culture. C'est à la fois notre façon de vivre, de penser, de manger, de voyager, de faire les choses, de chanter, d'aimer, d'apprécier la vie... et qui se bonifie avec le temps. À la fois, il vient du passé, mais aussi du présent et il évolue avec les expériences. Il y a deux histoires importantes à propos d'Anticosti. Une, vieille de 400 millions d'années... et celle plus récente du roi du chocolat. (EC09)

À lire leurs propos et à en écouter ces hommes et ces femmes, ces jeunes et ces aînés, ces natifs et ces non-natifs, à les observer, il est clair que la nature occupe une très grande place dans leur vie de tous les jours. Les réponses à cette question, tout comme à celles relatives au patrimoine et à la biodiversité, furent fort éloquentes.

La nature c'est pouvoir s'évader dans le bois. J'ai besoin de bois pour m'évader – et de la mer. J'ai besoin de la mer! C'est une énergie. C'est se connecter. C'est la spiritualité. C'est l'équilibre. C'est les couchers de soleil – le soleil se perd dans la mer – la grande valeur d'Anticosti, c'est la nature. (ESD02)

Force est de constater que les citoyens de l'île s'identifient à part entière à leur territoire, à la nature qui les entoure et qu'ils y sont profondément attachés. Anticosti c'est *l'histoire d'une vie*. C'est une source *de force*. « Quand on veut changer d'air, on se dirige dans les coins de l'île... [grande respiration profonde], on respire – le bruit, la mer, les vagues, le bleu, ça sent la mer. On est bien. C'est un rythme humain. Je suis accrochée ici! » (ESD09).

⁶⁰ QV-- suivit d'un numéro, fait référence au code associé aux participants du questionnaire de validation.

5.1.3 La culture et la vie communautaire

La communauté occupe aussi une grande place dans l'imaginaire anticostien. Tout comme la nature, elle est à la base de la représentation de ce territoire. C'est y « vivre sa vie, et non courir après sa vie » (Q052). C'est un endroit où « les liens humains passent avant les biens matériels » (Q052).

C'est vivre dans une petite communauté où tout le monde se connaît, où la nature est partout autour de soi, où les diverses compétences de chacun sont mises à contribution pour assurer les services nécessaires. C'est être loin de la ville, avec tous les avantages (peu de stress, enfants en sécurité) et les inconvénients (sorties longues et coûteuses) que cela comporte. (Q012)

La culture anticostienne est représentée de diverses façons couvrant un éventail de notions un peu plus large que celui qui correspond à l'idée de territoire et de nature. En effet, on y discerne sept catégories distinctes (Figure 5.5).

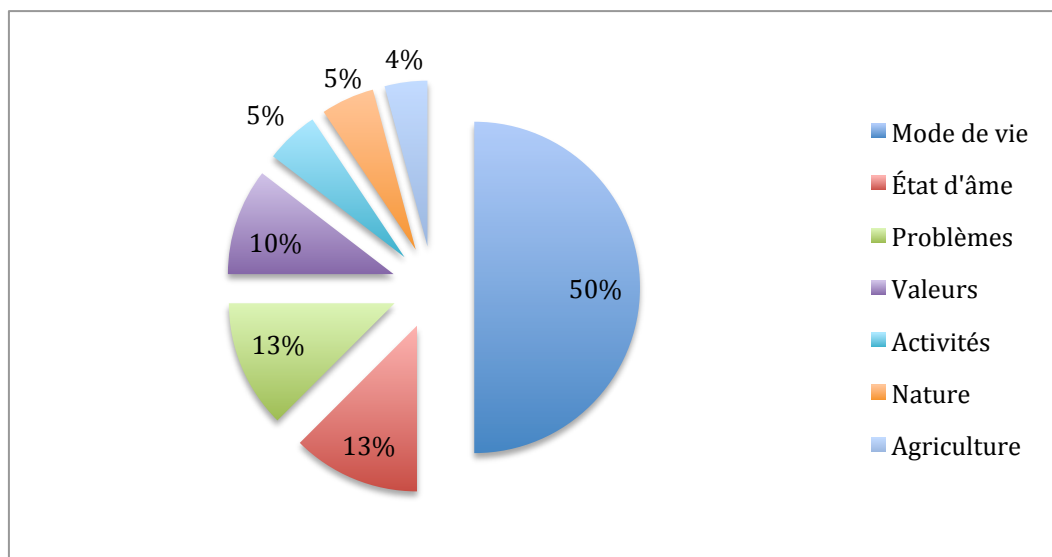


Figure 5. 5 Représentations de la culture par les résidents de Port-Menier

La première catégorie fait référence au « mode de vie », incluant la vie communautaire et les savoirs traditionnels qui sont transmis d'une génération à l'autre. La culture serait alors associée à l'idée d'une *communauté riche et variée, sociable, accueillante, vivante, unique*, où la *débrouillardise*, c'est-à-dire « apprendre à faire avec ce que l'on a » (Q086) et *s'arranger avec peu*, est de mise. C'est une culture basée sur les *traditions*, le *savoir-faire*, l'*entraide*, les *activités communautaires*, qui vit *au rythme de la nature, au rythme des saisons*, et à tout le savoir-faire lié à l'art de la *pêche* et de « la chasse pour se nourrir » (Q084). Ce sont aussi les nombreuses *rencontres familiales, les évènements de rassemblement, les cinq à sept*, et les *mythes et légendes* qui y sont racontés qui unissent cette communauté. Mode de vie *insulaire, conservateur, différent, dépendant de la météo*, et des *transports*, font d'Anticosti le creuset d'une culture *particulière*.

La seconde catégorie correspond à un « état d'âme » : les citoyens identifient leur culture au *bien-être*, au *calme*, à la *paix*, à la *tranquillité*, à la *liberté*, à la *passion*, à l'*intensité*, à la *simplicité*, et à la *raison d'être*. La troisième catégorie fait référence aux « problèmes ». Les répondants évoquent ici l'idée selon laquelle la culture se doit d'être « conservée et [d'être mise] en valeur » (Q099). Elle est ainsi à *protéger*. Marquée par son *isolement*, par l'*insularité avec ses contraintes et ses avantages*, se qualifiant parfois même de *fermée* et d'*immobiliste*, elle est aussi associée à *ce qu'on est en train de perdre*, alors qu'elle a toujours été et demeure encore « trop axée sur l'exploitation des ressources naturelles » (Q033). Les « valeurs⁶¹ » constituent une quatrième catégorie : elles sont considérées comme essentielles au bon fonctionnement de la microsociété d'Anticosti. L'*entraide*, le *bénévolat*, la *vie familiale*, la *jovialité* et le *respect* sont identifiés comme des traits de la culture anticostienne. Trois autres catégories émergent des questionnaires et des entrevues

⁶¹ Ces valeurs faisaient l'objet d'une question à elles seules et leurs représentations feront l'objet de notre exposé suivant celui de la culture.

semi-dirigées : dans un premier temps, les « activités » (*motoneige, marcher, travailler, 4 roues*), ensuite l'« agriculture » (qualifiée de *biologique*, reliée à la *difficulté de cultiver, le jardinage, la culture de fruits et de légumes*) et enfin, la « nature » (*la beauté, l'amour de la nature, la vie dehors*).

La culture anticostienne se caractérise avant tout par un engagement exemplaire, hors du commun :

C'est l'entraide. Le monde se tient beaucoup pour faire des activités. Si tu es dans la misère, il y a toujours quelqu'un pour t'aider et te comprendre. C'est ce qui démarque Anticosti des grandes villes, c'est ça qui me retient ici aussi... beaucoup. (Q0104)

Les observations suivantes illustrent de manière fort éloquente l'engagement citoyen et l'importance de la vie communautaire, laquelle n'est pas forcément reconnue par la population, car seul le recul peut vraiment nous en faire apprécier la richesse. C'est donc par le bénévolat, la participation aux divers comités essentiels au bon fonctionnement du village que la communauté de Port-Menier se démarque. (Figure 5.6)

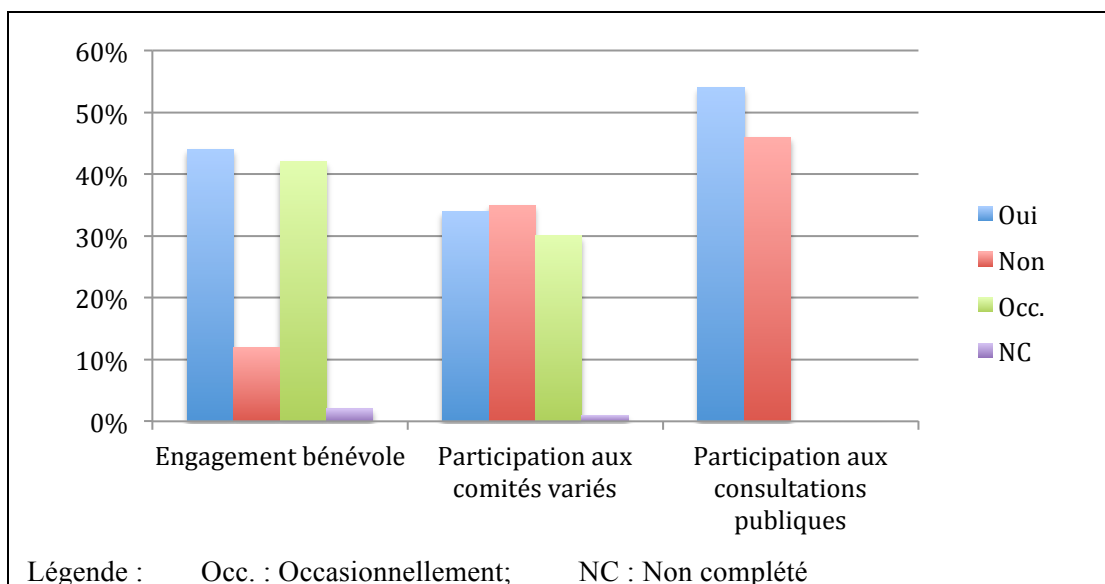


Figure 5. 6 L'engagement citoyen au sein de la communauté de Port-Menier

En effet, plus de 85 % de la population fait du bénévolat à divers degrés. Selon Statistiques Canada, la tendance canadienne était de 47 % en 2010 et la tendance québécoise de 37 % pour la même année (Statistiques Canada, 2012). Plus de 64 % de la population anticostienne s'implique au sein de comités de vitalité dont 34 % ne rate jamais une occasion de s'y investir. Ces lieux de bénévolat incluent 26 comités organisateurs dont 18 conseils d'administration (CA) que nous avons tenté de répertorier lors de notre passage : par exemple, les CA de la Coopérative de Consommation de l'île d'Anticosti (CCIA), de la Caisse populaire, de la Pourvoirie du Lac Geneviève et du Territoire des Résidents.

Le taux de participation aux consultations et aux débats publics (organisés notamment par les pétrolières et les groupes environnementaux), soit plus de 54 % de la population est un autre point non négligeable. À titre comparatif, soulignons qu'aux élections municipales de 2013 à Montréal, alors que « la mairie a été

fortement ébranlée par une succession de scandales au cours des derniers mois, un maigre 42 % des électeurs s'est prévalu de son droit de vote » (La Presse, 2013).

Il est intéressant ici de faire le lien avec les observations de certains auteurs, notamment Callois (2006) qui soulève que d'une part, l'intensité des liens au lieu et à la communauté en milieu insulaire peut effectivement encourager la solidarité, l'entraide et le partage dans le respects des valeurs de la communauté favorisant ainsi une cohésion sociale tout à fait particulière à l'identité collective, mais que d'autre part, cela peut aussi avoir des effets négatifs dû à la proximité, à une certaine fermeture et un certain immobilisme face au changement. Tous des points que les résidents de Port-Menier ont effectivement signalés.

Les valeurs faisant partie de la culture sont quant à elles catégorisées majoritairement comme étant « environnementales » (la *nature*, *l'intégrité de l'île*, la *conservation de la nature*, le *respect de la nature*, de la *qualité de vie*). (Figure 5.7)

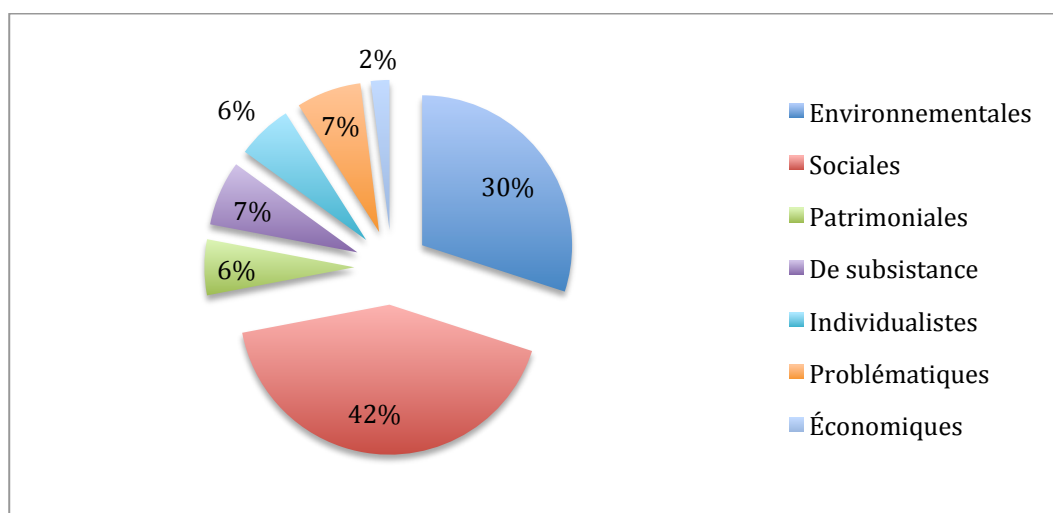


Figure 5. 7 Représentations des valeurs chez les résidents de Port-Menier

Elles correspondent également à des valeurs de règles sociétales (la *famille*, l'*entraide*, le *bénévolat*, le *partage*, le *respect d'autrui*, la *disponibilité*). Dans une moindre mesure, il s'agit également de valeurs reflétant un mode de vie « de subsistance » (la *chasse*, la *pêche*, *subvenir à ses besoins*) ou des valeurs « patrimoniales » (*droits ancestraux*, *coutumes*, *vestiges*, *authenticité de l'île*, *histoire*) et « individualistes » (*réussite*, *fierté*, *honneur*, *indépendance*, *liberté*). En terminant, un faible 2 % associe les valeurs à des dimensions « économiques » lesquelles sont représentées par le *travail* et l'*exploitation des ressources*. Ici aussi, une « problématique » est soulevée. Les valeurs seraient en effet à *conserver*, à *préserver*, en *voie de disparition*. Les valeurs et l'hospitalité qui font d'Anticosti un endroit « accueillant pour les touristes » ne sont toutefois pas perçues de la même façon pour ceux qui sont venus s'y installer et qui ont éprouvé à ce moment-là qu'il est « difficile d'être accepté quand on est un non-natif » (Q080); ils signalent également que les « droits et coutumes disparaissent parce que les natifs sont les seuls à s'en préoccuper » (Q076). Une tension se dessine entre les « natifs » et les « non-natifs », laquelle nous avons aussi perçue au cours de nos observations et conversations lors de notre séjour à l'île.

La culture anticostienne se distingue donc par l'*entraide*, la *solidarité*, la *débrouillardise*, la *vie communautaire*, l'*attachement*, l'*appartenance*, le *respect* et l'*importance de l'histoire*. Toutefois, comme nous allons le voir à travers les réponses détaillées au questionnaire et les propos échangés lors des entrevues, cette communauté démontre aussi des signes d'essoufflement et jusqu'à un certain point, des signes de tensions. Comme le souligne un résident, « il faut être débrouillard pour vivre ici et avoir un esprit de résilience par rapport aux services du continent et être en mesure de constamment s'ajuster » (ESD012).

C'est aussi s'habituer à vivre des périodes très intenses et d'autres très calmes et être patient. Nous sommes comme une grande famille même si un peu plus dysfonctionnelle depuis les 5 dernières années, car les gens sont plus individualistes. Pour une micro-communauté comme la nôtre, c'est un risque, nous devons nous tenir! (Q022)

Malgré tout, lorsque la question de l'existence même d'une culture propre à Anticosti et de sa préservation est posée, à savoir si celle-ci devrait faire partie du patrimoine culturel québécois, les réponses indiquent une certaine humilité à l'égard de ce qui les distingue (Figure 5.8).

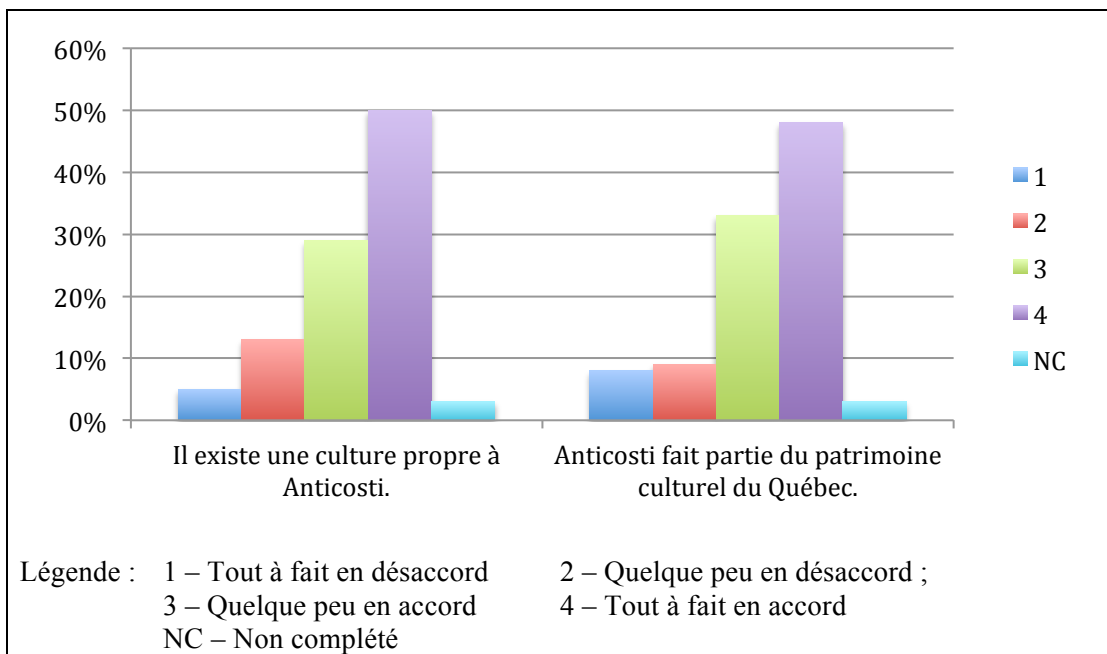


Figure 5.8 L'importance de la culture anticostienne selon les résidents de Port-Menier

Alors que la reconnaissance de la valeur patrimoniale de la nature et de la biodiversité anticostienne est sans équivoque (au-dessus des 70 % « tout à fait » en accord), l'affirmation de l'existence d'une culture propre à Anticosti se partage entre 50 %

« tout à fait en accord » et autour des 30 % pour « quelque peu en accord ». En effet, les AnticostienNEs ne pensent pas forcément avoir une culture très différente de celle du reste du Québec et ne veulent pas se penser meilleurs ou plus « valorisable » que d'autres. Malgré tout, certains qui qualifient « le patrimoine [comme étant] l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes » (EC12), indiquent l'importance de préserver la culture voire même de la valoriser pour ne pas la perdre.

Pour conclure, bien que la culture anticostienne soit synonyme de grande liberté, celle-ci est perçue comme comportant certaines limites. Selon les termes d'un résident, c'est aussi le

[...] savoir-pouvoir-vivre, qui malheureusement n'est pas assez développé pour avoir une culture : la limite vient du fait que les résidents n'ont ni le droit de pêcher du homard par exemple, ni le droit de transformer et de vendre les produits de chevreuil. (Q082)

Ainsi, malgré le fait que « les produits du terroir soient développés par bien des gens ici, ils ne sont pas disponibles pour la vente » (Q099). Le fait de ne pouvoir « partager » voire même de « vendre » leur culture est une source de frustration palpable qui s'infiltré non seulement sur le plan culturel, mais aussi, et surtout, comme nous allons le voir, dans le projet de développement de l'île, son projet d'avenir.

5.2 Le développement vu par les AnticostienNEs

C'est lorsqu'on aborde les questions de développement que les émotions s'expriment plus vivement et que le ton monte : les débats et les controverses se manifestent et génèrent un climat de tensions. On observe ici les symptômes d'une communauté

divisée où sous le courant, se trouvent aussi des écueils. Afin de mieux appréhender les représentations du développement dont les gens de l'Île sont porteurs, nous avons aussi abordé l'idée de conservation. Cette dernière est en effet non seulement souvent présentée comme étant l'option proposée contre le développement, mais elle est aussi réclamée par une part non négligeable de la population, comme source d'espoir pour l'avenir. Avant de nous pencher sur la question plus précise du projet d'hydrocarbures, nous ferons également part des idées de développement suggérées par les citoyens, qui en ont beaucoup à dire à ce sujet, en réponse à la question suivante: « Alors, quel avenir pour Anticosti? ». Il est certes important de se rappeler ici, tel que soulevé par Guillemot, Plante et Boisjoly (2008, p. 521), que « le sentiment d'appartenance et l'identité insulaire sont des aspects qui peuvent influencer le développement territorial ».

5.2.1 Représentation du développement en général

*Le premier obstacle? Le transport, l'accès à l'île à un coût raisonnable.
Le développement est directement lié à l'accessibilité.*
(Q091)

*La vie à l'île a changé depuis 25 ans, comme à bien des endroits.
Ah! La mondialisation! Et on ne s'invente pas autodidacte du jour au lendemain!*
(ESD06)

Le développement, le nerf de la guerre, est en premier lieu vu comme un problème, cela d'autant plus que « la communauté se perçoit comme étant un produit de son histoire colonisatrice » (ESD014). Durant les époques Menier, de la *Consol*, et dans une moindre mesure au cours la période gouvernementale, tout était organisé, les habitants de l'île étaient pris en charge et tous avaient un emploi. Très nombreux sont ceux qui sont d'accord pour affirmer que le passé de l'île et les effets de la municipalisation, qu'ils soient positivement ou négativement perçus, perdurent dans

les mentalités. « La communauté sous dominance d'une entreprise, d'un contremaître, a laissé des traces. Ce qui veut dire qu'on a tendance à attendre après les autres » (Q022). Le développement, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, n'a pas été chose facile sur ce territoire insulaire et par conséquent, il est encore et toujours perçu comme un « problème » (ou inquiétude) (Figure 5.9. page suivante). L'histoire continue et se répète.

À l'idée de « problèmes », nous associons les énoncés qui évoquent un développement *très couteux, très difficile, pleins d'embûches, insuffisant, complexe, lent, en perte de vitesse; l'éloignement* est une cause majeure de cette situation. Le développement y est ainsi vu à « trop court terme [nécessitant de] voir plus en avant » (Q095), *minime, en dents de scie*.

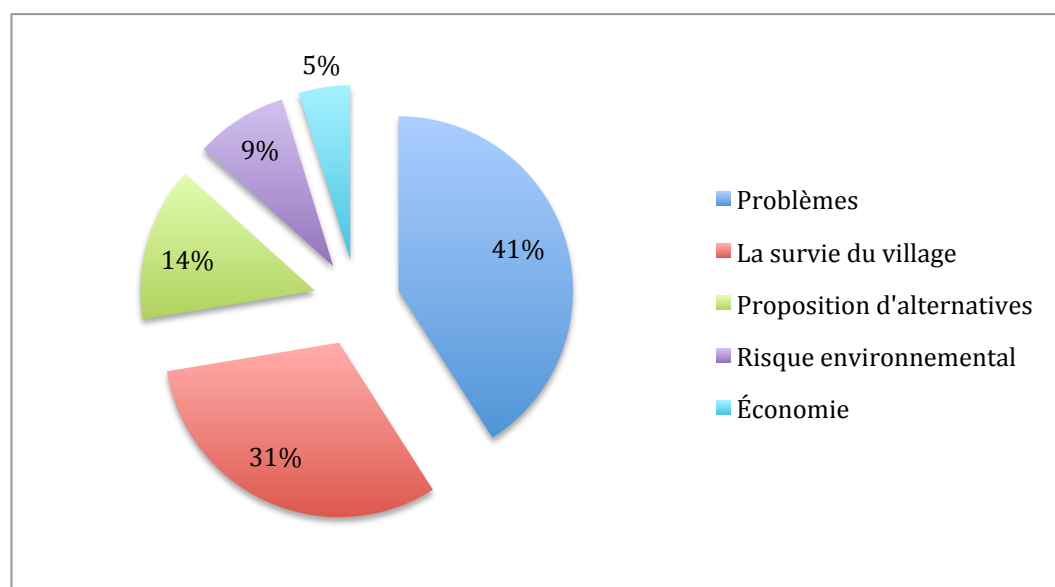


Figure 5. 9 Représentations du développement chez les résidents de Port-Menier

On déplore un *équilibre précaire*, où il y aurait *beaucoup d'opposition*; les projets de développement sont « trop souvent au ralenti, mis sur la glace ou abandonnés »

(Q036). La population est aussi caractérisée comme étant *passive, protectionniste, réticente, suspicieuse* et où *on n'est pas rendu là à penser plus loin* (Q065). D'autres éléments allant dans le même sens sont aussi partagés : le *manque de support envers les entreprises locales*, la *situation financière du magasin*, laquelle est précaire, notamment parce que *PFA* et la *SÉPAQ* ou encore certains individus ne s'y approvisionnent plus (commandes passées directement chez les fournisseurs via Internet). Chose certaine, le développement y est *compliqué*.

La seconde catégorie est associée à l'impact socio-économique du développement celui-ci étant considéré comme essentiel pour « *la survie du village* ». Ainsi, *l'augmentation de la population, l'accueil d'autres familles, l'amélioration de la qualité de vie*, les *emplois* – « donner plus de travail pour les gens de la place » (Q078), pour « pouvoir continuer à vivre sur l'île » (Q097) – correspondent à un ensemble d'*obligations*, qui sont des solutions *indispensables* : on parle d'un *mal nécessaire*. Dans cette catégorie, le développement est associé pour beaucoup à la *chasse* et à la *pêche*. Malgré le désenchantement palpable, la troisième catégorie traduit un souffle d'espoir alors que plusieurs répondants se sont permis d'attribuer au concept de développement, des « propositions d'alternatives » telles le développement du *tourisme*, de la *foresterie*, de l'*immobilier*, de la *pêche*, de l'*amélioration des transports*, de la *transformation des viandes et des poissons*, de la *villégiature*, de l'ouverture d'une *pharmacie*, d'une *poissonnerie* et même des activités liées au *pétrole*. Les idées sont présentes. Quant à la catégorie du développement comme « risque environnemental », elle met notamment en exergue que celui-ci représente effectivement un « changement, mais [que le risque serait acceptable s'il nous permettrait de nous développer] tout en conservant et préservant nos richesses » (Q028). Cela, pour autant que le développement soit *propre, renouvelable*, en *respect des lieux et des gens, sans danger* et *sans infestation*. Cette position contraste avec la dernière catégorie, laquelle fait plutôt allusion à

« l'économie » pure et simple et où le développement est entendu comme synonyme d'*économie*, de *baisse des prix*, d'*entreprises* et d'*autosuffisance*. Les conditions et les préoccupations des citoyens se dessinent.

Une fois de plus, ce sont durant les entrevues, les conversations « dans les cadres de porte » ou encore dans les sections de commentaires du questionnaire que des précisions sont apparues. C'est alors que nous comprenons mieux ce que les *embûches* mentionnées signifient réellement, à commencer par le fait qu'« Anticosti est éloignée et isolée, mais n'est pas considérée de la sorte » (Q048) par les instances administratives des divers paliers gouvernementaux. On soulève également qu'il y a

[...] un manque de soutien de la part des sociétés d'État comme la SÉPAQ qui exploite et fait des profits sur l'île sans y investir dans la communauté. Elle entre directement en compétition avec les commerçants locaux sans égard à leur survie. (Q013)

Bien qu'il y ait des initiatives, Port-Menier n'aurait « pas le droit d'avoir ne serait-ce qu'un poste de vérification des quotas de crevettes. Ce qui fait que légalement, les crevettiers qui amarrent lors des grands vents, n'ont même pas le droit de vendre les crevettes aux insulaires » (ESD01). Il en est de même pour la transformation des ressources sur place.

Le MAPAQ⁶² bloque la transformation, parce que la nourriture consommée par le chevreuil n'est pas contrôlée. Ça prend un protocole d'abatage, de transport, de transformation. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas essayé. On a travaillé là-dessus pendant deux ans. Alors en exclos on sait que ce serait possible. Mais alors, qui le fait? Comment faire pour que ce soit rentable? C'est surtout le MAPAQ qui met constamment les bâtons dans les roues. (ESD15)

⁶² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Dans la même lignée, selon nos observations et les échanges avec certains citoyens, les denrées de la ferme produites et transformées sur place ne pourraient être vendues à la population locale à moins de se plier aux règles strictes du « continent » applicables aux grandes entreprises industrielles. Cela explique pourquoi, la population qui n'aurait pas accès aux produits frais tels les œufs, le lait et le fromage en raison des problèmes de transport, ne peut s'en procurer à la ferme (bien qu'il y en aurait en quantité suffisante pour subvenir aux besoins occasionnels).

On souligne aussi qu'un projet de réfection du vieux club, dont le coût estimé était de 4 à 5 millions de dollars et pour lequel le Gouvernement du Québec aurait été prêt à contribuer jusqu'à concurrence de 80 % (protection du patrimoine), a déjà été mis de l'avant. Pour concrétiser le projet, la municipalité devait toutefois verser au départ le 20 % manquant (soit prêt de 1 million). Aux dires des citoyens, « ce n'est pas facile de faire venir des fonds pour une petite communauté. Nos revenus sont quand même limités. Et pour la sollicitation, ce sont toujours les mêmes qui sont approchés. On fait vite le tour. C'est un cercle vicieux » (ESD09). Ainsi, étant une petite municipalité dont les moyens sont limités, bon nombre de *projets ne décollent pas et ne se matérialisent jamais* (ESD01, ESD06, ESD09 et conversations informelles).

Le développement souhaité par beaucoup de répondants est de nature endogène : il est nécessaire que « les gens de la place se prennent en mains, pas qu'une entreprise de l'extérieur prenne le contrôle comme par le passé. Il y a de l'expertise ici. Les gens ont du vécu, de l'expérience, de la connaissance » (ESD012). Et pourtant :

Si tu viens ici de l'extérieur pour y faire des affaires ce n'est pas évident non plus et ça ne marche pas souvent. Si tu es une grosse compagnie, ça change la donne, tu deviens un boss comme la Consol ou la SÉPAQ. À ce moment-là, tu as plus de pouvoir sur les autres, c'est eux qui te contrôlent. C'est comme ça que je le perçois. (ESD014)

Le découragement, l'inquiétude, l'insatisfaction et l'essoufflement qui découlent des conditions socio-économiques sont évidents. Il est intéressant de rappeler ici que l'histoire se répète de façon fort éloquent. En effet, tel que nous avons pu le constater dans le chapitre présentant le cas d'Anticosti, tout au long de son histoire (comme signalé entre autres par Ayotte et Galipeau, 1974), les AnticostienNEs n'ont cessé d'être aux prises avec maintes difficultés encore présentes aujourd'hui (accès à l'eau potable, mauvaise gestion, développement difficile, précarité de la situation du village et de la population). Les côtés positifs et négatifs de l'insularité mis en lumière par Callois (2008) confirment que la cohésion sociale peut être autant un frein qu'un moteur de développement. Cette observation est partagée par Angeaon et Saffache, (2009), qui avancent également que le « socle social territorial pourrait-être appréhendé comme un facteur de blocage ou un moteur de développement durable » (p. 1).

En revanche, comme nous allons le constater, les représentations de la « conservation » semblent être plutôt rassembleuses et moins problématiques (Figure 5.10).

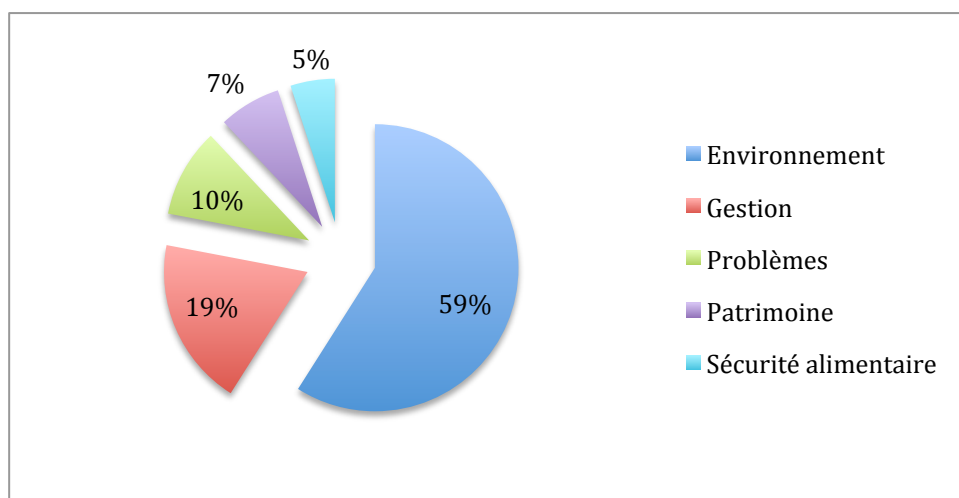


Figure 5. 10 Représentations de la conservation chez les résidents de Port-Menier

L'idée de conservation est associée à celles de *protection* et *préservation des ressources*, de la *faune*, de la *flore*, des *forêts*, des *milieux naturels* et de *l'amélioration de l'habitat*. Elle est *essentielle, importante*. Elle cherche à *maintenir*, à *protéger* les éléments de la nature, les *saumons*, les *rivières* et les *paysages*. Elle est essentielle à la *sauvegarde du territoire*, à *garder l'île comme elle est*, dans un souci de *préservation pour les générations futures*. Elle est aussi identifiée comme une question de « gestion » de l'environnement, faisant référence au *contrôle de la biodiversité*, des *chevreuils*, aux *exclos*, au *rôle des gardes-chasses*, au *parc Anticosti*, au *projet de réserve de la biodiversité* ainsi qu'aux *réserves écologiques*.

La conservation est aussi associée au « patrimoine » *bâti, historique* et *culturel*; les idées suivantes sont évoquées : *Menier, monuments* et *valeur ancestrale*. « La sécurité alimentaire » trouve aussi sa place dans les représentations de la conservation. En effet, la conservation de la *viande de chevreuil*, le *cannage*⁶³, la *congélation sous vide*, la *conservation de la viande de bois* sont mises de l'avant pour souligner l'importance de valoriser et promouvoir les produits du terroir et plus spécifiquement, la place des produits du chevreuil pour l'alimentation au quotidien.

Tout comme les autres termes, la conservation est elle aussi associée à l'idée de « problèmes ». On souligne qu'il n'y a *pas suffisamment d'emphase sur la conservation à Anticosti*, que c'est *une inquiétude à long terme* ou qu'il n'y en a *aucune*. De même, on ajoute qu'elle *devrait primer sur tout projet*, qu'elle est une *priorité pour le milieu*, étant *souhaitable, difficile à cause du chevreuil* et parfois *exagérée*, mais menacée par la *déforestation excessive* et les *bassins versants endommagés*.

⁶³ La mise en boîte de conserve.

C'est lorsque nous laissons libre cours à la question « Alors, quel avenir pour Anticosti? », que les résultats deviennent de plus en plus révélateurs. Il est important de rappeler que cette question a été ajoutée à la demande du Comité consulté pour la validation et la bonification du questionnaire en mars 2013, avant de le distribuer à la population. Dans la figure 5.11, nous retrouvons les choix suggérés ainsi que les réponses.

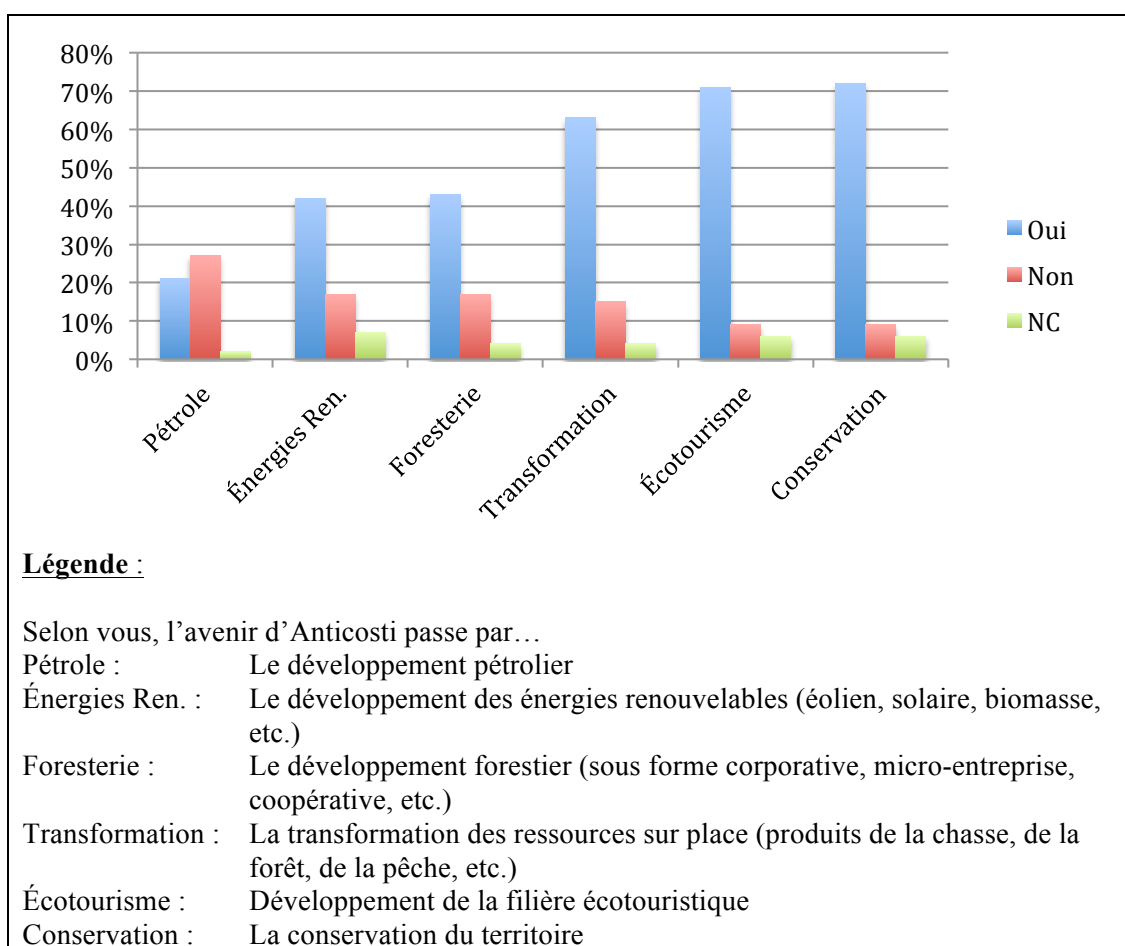


Figure 5. 11 L'avenir d'Anticosti tel que perçu par les résidents de Port-Menier

Dans un souci de cohérence et afin de faciliter de lecture du graphique et des résultats, nous avons volontairement omis d'inclure les réponses pour lesquelles l'option « peut-être » était proposée, car celles-ci peuvent trop facilement être interprétées comme étant soit positives, soit négatives (peut-être que oui, peut-être que non). Il pouvait s'agir d'ailleurs d'un choix de réponse plus facile à adopter puisqu'il offrait la possibilité aux répondants de ne pas s'engager dans un choix clair et définitif. Nous nous en sommes donc tenus aux réponses « oui » et « non » afin d'éviter toute ambiguïté.

Les choix des répondants sont indicateurs du type de développement acceptable et souhaité à Anticosti. L'écotourisme (63 %), la transformation des ressources sur place (71 %) et la conservation (72 %) sont ainsi largement perçus comme des voies d'avenir, tout comme, ils le reconnaissent bien, le développement des énergies renouvelables (42 %), notamment l'éolien et la biomasse, et l'industrie forestière (43 %). À l'opposé, le développement pétrolier n'est souhaité que par 21 % des répondants.

Au-delà de ces choix, les répondants avaient la possibilité de suggérer de leur plein gré des alternatives et des idées de développement. De ce fait, la *villégiature*, la « *recréation des sites historiques comme "Upper Canada Village"⁶⁴ et ainsi vivre de notre patrimoine historique* » (Q079), le *tourisme cinq étoiles non basé sur la chasse et la pêche*, le *spa*, le *golf*, le *tourisme d'aventure*, les *camps de vacances*, l'*escalade*, le *vélo*, la *randonnée*, l'*agriculture locale*, l'ouverture d'une *poissonnerie* ainsi que la *pêche commerciale* furent d'autres alternatives proposées.

⁶⁴ Site d'interprétation historique en Ontario célébrant l'histoire et le patrimoine comptant de nombreux bâtiments reconstituant la vie des années 1800 dans le Bas Canada (notre note).

Moi j'aimerais[s] voir du développement écotouristique. La SEPAQ c'est du voyageage. On devrait offrir des places sur de plus longues durées, prendre le temps de visiter l'île de façon encadrée et éco-responsable. Et il y a de quoi faire l'hiver aussi. (ESD10)

Le développement à Port-Menier? On est chacun responsable de nos problèmes. Déjà, si on s'entraidait et on achetait localement, ...d'en faire l'effort. Pourtant on est gâté à l'épicerie. Un gros départ serait de se soutenir entre nous à ce niveau-là, pas seulement au niveau familial et communautaire. Il y a aussi un manque de volonté, on ne veut pas se faire déranger et se faire envahir. Souvent les non-natifs sont rappelés parce qu'ils ne sont pas d'ici et nous quittent. Les intérêts ne sont plus les mêmes. On ne peut pas tout arranger. Nos problèmes viennent de nous. Les solutions doivent venir de nous... tous inclusivement. [...] Pourtant on est capable et on veut. Mais il y a toujours une instance gouvernementale qui nous met les bâtons dans les roues, il y a toujours quelque chose qui bloque (ça a pris trois ans pour avoir Internet à haute vitesse). C'est frustrant, car on a une volonté. (ESD09)

Toutes ces positions à l'égard de l'avenir d'Anticosti sont pertinentes. Au bilan, quand ce regard collectif sur l'avenir est croisé à ce territoire-milieu de vie considéré comme exceptionnel, à la nature et à la culture à laquelle s'identifient les insulaires ainsi qu'à la riche histoire et à la valeur patrimoniale de l'île, tout laisse présager, ou du moins nous porte à croire, que la venue du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ne s'inscrirait pas dans la vision globale du développement tel que portée par les citoyens d'Anticosti. D'autres avenues sont possibles. En effet, tel que soulevé par Adenet et Rieutort (2009), il est

[...] démontré par de nombreux exemples que les ressources et le savoir-faire spécifiques que l'on retrouve en milieu insulaire sont difficilement transposable en dehors de ce contexte et peuvent même être considérés comme étant un atout pour le développement. (p. 15)

C'est tout aussi vrai en contexte rural tel que signalé par Jean (1997) : le développement durable d'une communauté rural passe par la satisfaction des besoins et le maintien de l'intégrité écologique et le souci de la justice sociale.

5.2.2 Les représentations du projet pétrolier

Les Anticostiens ne s'en cachent pas : ils dépendent du pétrole pour se chauffer, s'éclairer, se nourrir, se déplacer et sortir de l'île que ce soit pour se faire soigner, voir la famille, s'éduquer, faire des achats sur le continent ou simplement voyager. « Les hydrocarbures, c'est aussi la survie de la COOP (CCIA) » (ESD09). En effet, la Coopérative de consommation de l'île d'Anticosti (CCIA) gère le dépôt pétrolier (Figure 5.12) qui subvient aux besoins en hydrocarbures de la vaste majorité de la population, bien que certains commandent individuellement leurs propres barils de pétrole par souci d'économie.



Figure 5. 12 Le dépôt pétrolier à Port-Menier géré par la CCIA

Loin du « pas dans ma cour » (*not in my backyard* – NIMBY) à l'égard du pétrole, les citoyens s'assument, de manière générale comme consommateurs de pétrole, mais

sans pour autant y consentir aveuglément. Le projet pétrolier suscite la controverse, génère beaucoup d'émotions, pour certains de l'espoir, pour d'autres du désarroi. Il a également fait naître un certain malaise au sein de la communauté. Les représentations sont multiples et éclatées (Figure 5.13). Sans contredit, il reste beaucoup de questions sans réponses.

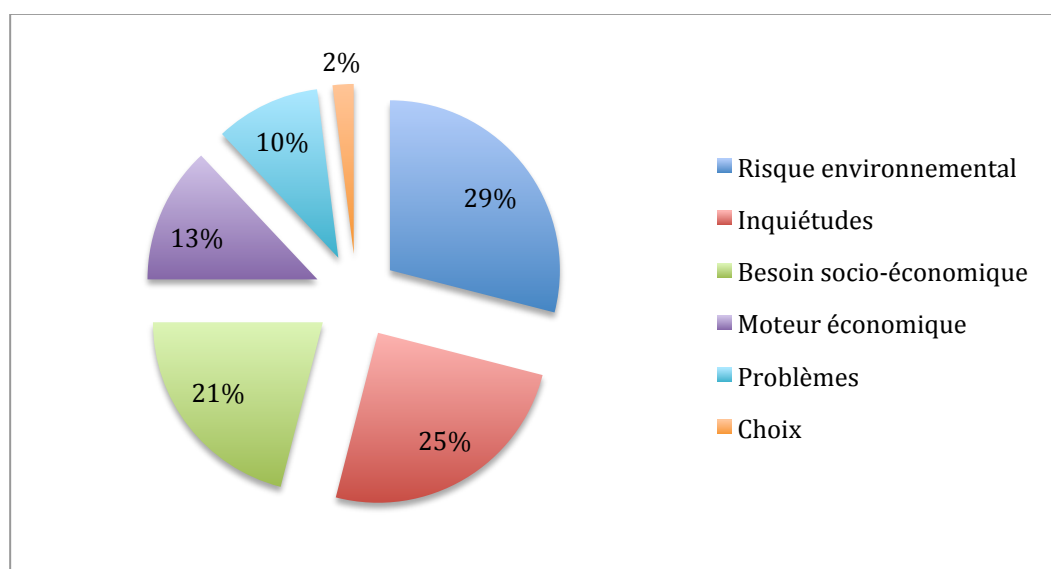


Figure 5. 13 Représentations du projet pétrolier chez les résidents de Port-Menier

Le projet pétrolier est tout d'abord perçu comme un « risque environnemental ». Toutes les réponses manifestant un souci pour le territoire, pour le milieu de vie ou pour l'île en général, se retrouvent dans cette catégorie : *danger pour l'eau, danger pour l'île, dangereux pour l'environnement, pollution, risques environnementaux, contamination*. De même, le projet pétrolier est qualifié de *désastreux pour les paysages, d'erreur, de catastrophique* ou même de *pire idée pour développer Anticosti*. Les éléments exprimés quant au risque environnemental sont de divers ordres : *il brimera la qualité de vie, il entraînera des va-et-vient, il n'y a pas de risque zéro, il sera néfaste pour le territoire, il peut nous détruire*. Les impacts potentiels du

projet pétrolier sur le milieu et le mode de vie inquiètent vivement. « C'est sûr et certain que cela affecterait ce qui va nous rester après c'est-à-dire, la chasse, la pêche et le tourisme » (Q086).

Les « inquiétudes » correspondent à la deuxième catégorie de représentations. Nous entendons par inquiétudes tout ce qui soulève questionnement, émotions, réactions ou malaise face à cette *industrie sale ou lourde*. Projet fort *controversé*, celui-ci *divise la population*, provoque des *ambivalences*, des *blessures*, des *chicanes*, des *incertitudes*, des *déchirements*, de *l'insécurité*, des *préoccupations*, beaucoup *d'inquiétudes*; on évoque des *bouleversements en vue*, une *menace*, la *peur de l'inconnu*, une cause de *stress* voire de *tristesse*, un projet à *condamner*.

Le projet d'hydrocarbures correspond aussi à un « besoin socio-économique » en lien avec la *survie du village* et de la population. Ce projet *amènerait des gens*, *donnerait de l'ouvrage au monde*, *du travail*, des *perspectives d'emplois*. Il s'agit d'« une opportunité de développer un savoir, soit d'inventer une façon de faire sécuritaire qui n'existe nulle part ailleurs » (Q073). Il sera *salutaire* offrant *une visibilité pour Anticosti* et *ferait connaître plus l'île*. Il suscite « l'espoir qu'il va se réaliser sinon tout le monde va déménager ailleurs » (Q100) et représente *peut-être ce qui va nous sauver*. Dans le même ordre d'idées, ce projet est, dans une moindre mesure, vu davantage comme un « moteur économique » que social qui permettra de *diversifier l'économie*, de *faire de l'argent*; synonyme de *développement* et *d'investissement*, il sera *bon pour les commerces*.

Comme c'est le cas pour les le rapport au territoire d'Anticosti, à la nature, à la culture, au développement et à la conservation, le projet pétrolier lui aussi est associé à l'idée de « problèmes » et soulève beaucoup de scepticisme au sein de la population. De ce fait, c'est *beaucoup de bla-bla*. *Ce n'est qu'un projet pour*

l'instant, soit rien de nouveau. On en parle depuis 50 voire 60 ans. C'est une gimmick, où il y aurait un manque d'expertise, un jeu de pouvoir, plus utile au gouvernement et sans considération envers les résidents. Pour terminer, lors de cette première étape du questionnaire, quelques-uns ont d'ambly affiché leur « choix » affirmant qu'ils étaient pour, si bien fait, ou contre ... non merci !

Le pétrole me fait peur. La fracturation hydraulique, nos sols sédimentaires. Tout est stratifié ici. On sait qu'au milieu de l'île il y a une source d'eau salée. Qu'est-ce que ça signifie alors? Si tu fractures ça, la roche qui y était depuis des millions d'années? Et qu'une fois terminé ils vont boucher ça avec du ciment et il ne se passera plus rien? Mon œil! Il y a tellement de possibilités de fuites, de contamination, de conséquences négatives. Est-ce qu'on est prêt à miser là-dessus? Non. Regarde. Ça ne vaut pas la peine. Je ne sais pas si toute ma génération pense comme moi, mais la nature est si importante pour moi. Il faut changer. C'est une question d'éducation. (ESD10)

Abordant ici le thème de l'éducation, il est pertinent de tenter de comprendre sur quelles bases les savoirs des Anticostiens ont été construits. Comment l'information leur est-elle parvenue? Comment a-t-elle été interprétée? Comment les citoyens ont-ils pris connaissance du dossier? De quel type d'informations disposent-ils?

5.3 Le projet pétrolier comme moteur de développement?

Au-delà de l'examen sommaire des représentations que nous avons présenté en 5.2.2, cette section approfondit certains aspects plus spécifiques du rapport des gens de l'île au projet pétrolier⁶⁵.

⁶⁵ Vu la nature de ce mémoire, cette section sur les aspects du rapport de la population d'Anticosti au projet pétrolier ne couvrira pas toutes les questions posées dans le questionnaire, notamment celles reliées aux savoirs d'ordre plus technique.

Il importe de signaler que seul un cinquième de la population affirme bien connaître le dossier de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti. C'est majoritairement par l'entremise d'amis, de la télévision, de la parenté, du travail et à l'arrivée de la machinerie au quai portuaire que les Anticostiens ont pour la première fois pris connaissance du projet. Seulement 23 % de la population se sentait adéquatement informée de l'évolution du dossier. Il faut savoir que la population n'a eu accès à Internet haute vitesse qu'à partir de mai 2013, soit après notre passage. De ce fait, l'information à laquelle les citoyens avaient accès était désuète par moment et, aux dires de ceux qui ont partagé leurs frustrations informatiques avec nous, il fallait s'armer de patience avant que les pages de la toile ne se téléchargent.

Nous pouvons ainsi entrevoir la raison pour laquelle la confiance envers le projet est loin d'être acquise. En effet, lorsqu'on leur demande s'ils se sentent écoutés, que ce soit par les politiciens ou par les promoteurs, si leurs préoccupations sont prises en considération ou encore s'ils considèrent que l'enjeu crée des frictions au sein de la communauté (Figure 5.14), nous pouvons rapidement affirmer que l'atmosphère est quelque peu tendue car selon les citoyens, les informations en provenance des principaux protagonistes semblent être distribuées de façon aléatoire et incomplète ou du moins, circule difficilement ou au compte-gouttes, partageant ce que chacun veut bien partager.

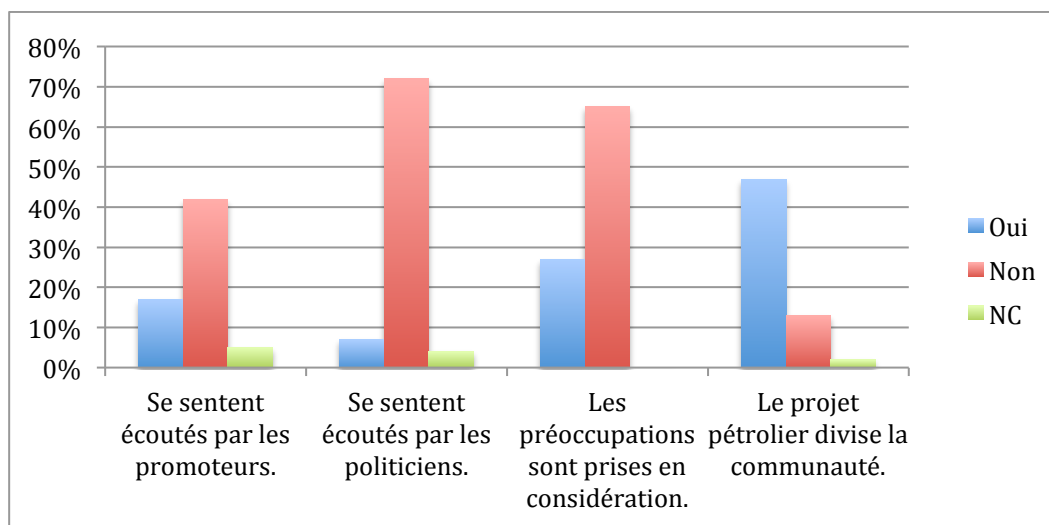


Figure 5. 14 La confiance et le climat envers le projet pétrolier chez les résidents de Port-Menier au printemps 2013

Cela se reflète dans la confiance existante envers les institutions nonobstant le haut taux de participation aux assemblées publiques à cet effet. Malgré tout, force est de constater que les promoteurs semblent accomplir un meilleur travail sur le plan des relations publiques que les politiciens ne peuvent le faire. Nombreux sont ceux qui nous ont d'ailleurs signalé qu'ils ne se souvenaient pas à quand remontait la dernière visite ministérielle ou celle d'un député. En revanche, les promoteurs non seulement sont venus à l'île, mais ont aussi engagé un représentant de la communauté pour agir en tant qu'agent de communication et de liaison entre la pétrolière et les citoyens.

Le plus troublant est directement lié au fait que plus de 65 % des citoyens ne se sentent pas écoutés et ne considèrent pas que leurs préoccupations sont prises en compte, minant ainsi la crédibilité et la confiance envers une industrie dont la réputation reste à faire. Ce manque de respect de la part des instances gouvernementales et des promoteurs vis-à-vis de la population engendre de vives réactions. Bien que ce manque d'écoute fut l'objet de quelques critiques au niveau

municipal, il est davantage représentatif d'un manque au niveau provincial. Les commentaires au sujet de l'écoute se résument à ceci : « oui [on se sent écouté] par la communauté, non par le reste du monde » (Q062). La solitude, le rejet et l'isolement sont tangibles et cela, non seulement de par la nature insulaire de ce territoire, mais aussi et surtout par le rejet perçu à travers les propos véhiculé à l'égard d'Anticosti par la gente politique venant du « continent ».

À la question « Est-ce que vos préoccupations sont prises en considération? », les citoyens répondent : « Nous savons que c'est l'argent qui mène ce monde et le pétrole, c'est beaucoup d'argent » (Q064) ou de toute façon, « nous sommes en quantité insuffisante pour faire réagir politiciens et promoteurs » (Q092); « leur idée est faite et notre présence et nos préoccupations ne semblent être que des obstacles à leur projet » (Q109). Les citoyens de la petite communauté de Port-Menier pensent qu'ils n'ont « aucun pouvoir si le gouvernement a décidé » (Q087), « parce que la loi et l'argent a toujours prépondérance » (Q089). « Les compagnies pensent d'abord à leur projet, les politiciens à leur réélection » (Q063). « Nos préoccupations passent après celles des actionnaires » (Q049). Quant aux préoccupations relatives aux pétrolières, les questions surgissent : serons-nous « vraiment écoutés des promoteurs? Surtout lorsqu'on compare avec Gaspé⁶⁶ et qu'on entend l'arrogance de certains commentaires à propos de la population » (Q065). « Parce qu'on sent lors des réunions avec Pétrolia que tout est décidé d'avance, les réunions sont pour la courtoisie » (Q099). « En tant que citoyens, nous souhaitons conserver notre milieu, le préserver et poursuivre l'utilisation que l'on en fait. Les promoteurs et les gouvernements quant à eux, voient le potentiel financier » (Q031).

⁶⁶ On se rappellera ici que la ville de Gaspé est en litige avec la firme Pétrolia sur les distances minimales à respecter entre les forages pétroliers et les sources d'eau potable (puit Haldimand).

Certains commentaires indiquent par contre que « oui, les promoteurs tentent de nous rassurer avec des 5 @ 7, cependant malgré toutes nos protestations si cela est le cas, nous n'aurons pas de voix dans le projet » (Q052). Pour l'un des répondants toutefois, « les pétrolières sont sensibilisées à l'acceptabilité sociale et tiennent compte des réflexions et suggestions intelligentes » (Q072). En quoi une suggestion est-elle intelligente? En fait, « c'est difficile d'avoir l'heure juste » (Q047). Au bilan, le sentiment de solitude et d'impuissance face aux pétrolières et aux gouvernements est ici mis en évidence. Le respect du principe du consentement, libre, préalable et éclairé ne pourrait-il pas rétablir un certain climat de confiance?

Nous porterons maintenant une attention toute particulière aux impacts du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, tels qu'anticipés par les citoyens de Port-Menier. Nous nous attarderons notamment à la question de la qualité de vie et des emplois, à l'impact environnemental incluant les effets de la fracturation sur l'eau et le transport des hydrocarbures, à la nature, à la culture et au territoire. Le choix de réponse du « peut-être » est ici délibérément conservé vu l'incertitude et la nature spéculative du projet tel qu'il était perçu lors de notre passage. À cet effet près de 66 % de la population pensait que « peut-être » ou ne « savait pas » si ce projet allait effectivement un jour se matérialiser et 25 % n'y croyait pas. En effet, il est « difficile d'y croire quand rien ne bouge sur le terrain et ce, que personne vient nous voir, et ce depuis autant d'années » (ESD15).

La question relative aux emplois qui seront générés par cette industrie portait spécifiquement sur la nature de l'emploi visé, soit un emploi durable, permanent et qui subviendrait non seulement à la génération de travailleurs actuels, mais aussi aux générations futures. Seulement 28 % de la population pense que le projet améliorera la qualité de vie actuelle et celle des générations futures; 36 % croit qu'il génèrera des emplois permanents et pour les générations futures (Figure 5.15).

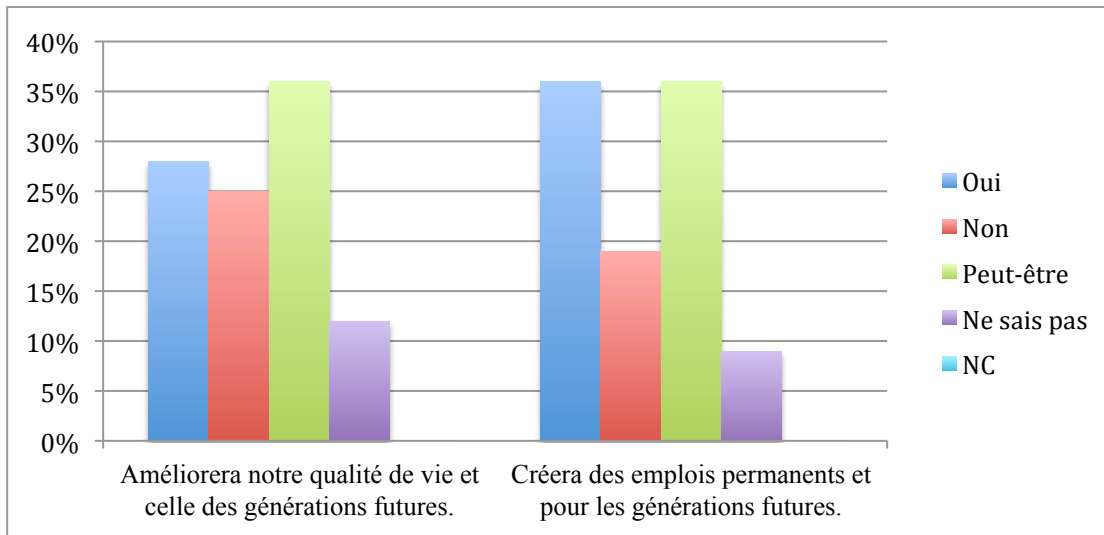


Figure 5. 15 L'impact du projet pétrolier sur la qualité de vie et les emplois tel que perçus par les résidents de Port-Menier

La figure 5.16 montre les impacts environnementaux tels que perçus par les résidents : les effets de la fracturation hydraulique sur l'eau, sur les rivières et ultimement sur le Golfe du Saint-Laurent, ainsi que le fait de devoir transporter le pétrole et le gaz vers Port-Menier pour « l'exporter »⁶⁷, cela nécessitant la construction d'un réseau d'oléoducs et/ou de gazoducs, sont reconnus comme étant des impacts potentiels. Il est à noter que les citoyens de l'île sembleraient plus au fait des séquelles de la fracturation sur l'eau que de la problématique du transport du produit brut pour exportation. Sur ce point, ils sont d'avis à 77 % que le projet pétrolier laissera des séquelles environnementales.

⁶⁷ Problème similaire à celui auquel a dû faire face la *Consol* (voir chapitre précédent) qui voulait même fermer le village de Port-Menier pour le délocaliser et ouvrir un nouveau port plus au centre de l'île afin de sauver les coûts de transport du bois.

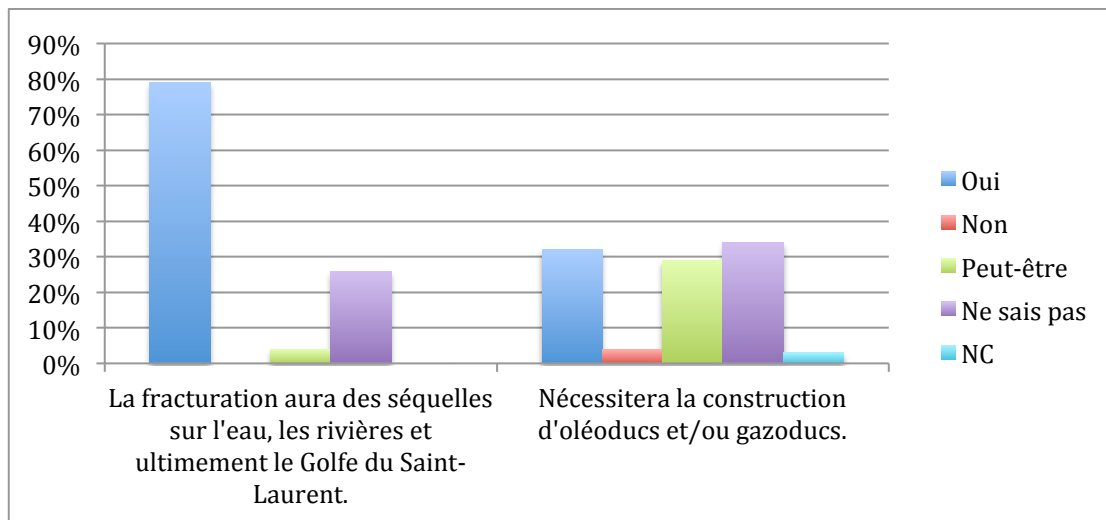


Figure 5. 16 Impacts environnementaux du projet pétrolier, tels que perçus par les résidents de Port-Menier

Il en est de même pour les impacts du projet pétrolier sur la nature, la culture et le territoire (Figure 5.17).

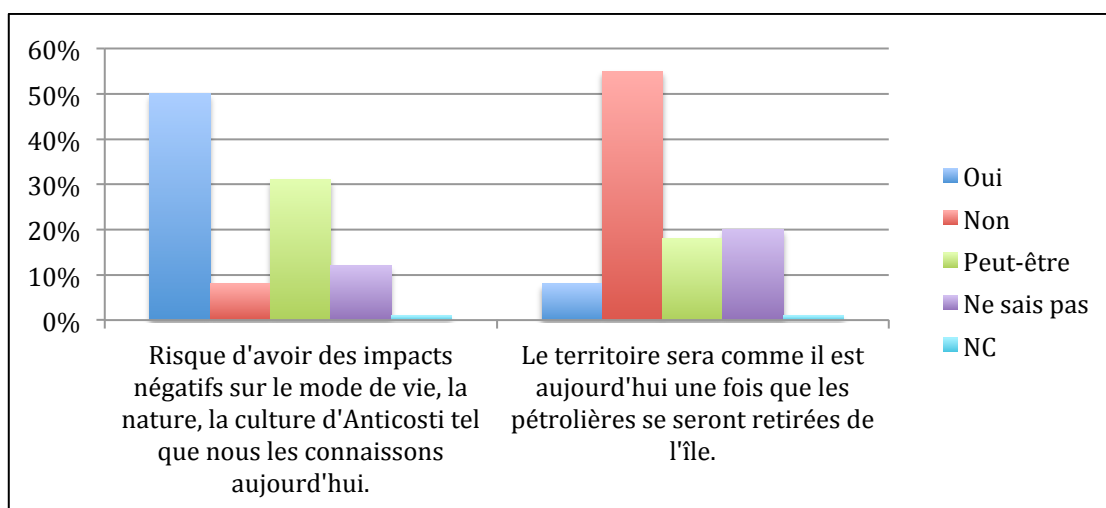


Figure 5. 17 Impacts du projet pétrolier sur la nature, la culture et le territoire tels que perçus par les résidents de Port-Menier

En toute connaissance de cause, les citoyens sont d'avis et reconnaissent que cette aventure pétrolière risque d'avoir des impacts négatifs non seulement sur leur milieu de vie, sur la nature et le territoire, mais aussi sur le mode de vie. Ils sont également d'avis, qu'une fois que les puits auront été exploités jusqu'à leur fin utile et rentable, le territoire anticostien ne sera plus le même.

Tout comme pour les représentations des gens de l'île à l'égard du territoire, de la nature, de la culture et du développement, nous pouvons constater que l'acceptabilité n'est pas acquise; elle peut être pour le moins questionnée.

5.4 Le positionnement des citoyens face au projet pétrolier

Dans les sections précédentes, nous avons exploré sommairement les représentations des gens d'Anticosti à l'égard du territoire, de la nature, de la culture, du développement, de la conservation et du projet pétrolier afin de tenter de saisir certains aspects de l'« identité écologique » anticostienne. Nous avons aussi examiné la façon dont les citoyens de l'Île appréhendent les impacts de cette industrie, non seulement sur le territoire insulaire, mais aussi sur leur culture. Nous avons pu constater que le projet pétrolier ne s'inscrit pas dans la vision territoriale et la réalité culturelle des résidents. Toutefois, c'est lorsque nous posons directement la question : « Que pensez-vous du projet d'exploration et d'exploitation sur Anticosti? », que nous constatons que la division perçue par la communauté est effectivement bien présente. Les choix de réponse étaient les suivants :

- a) Le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures est acceptable sur Anticosti ;

- b) Il est acceptable pourvu qu'il se développe en harmonie avec le reste de l'usage actuel du territoire, et en tout respect pour l'environnement (chasse, pêche, tourisme, etc.) ;
- c) Il existe d'autres alternatives pour le développement d'Anticosti ;
- d) Avec l'état des connaissances et des techniques actuelles, il n'est pas acceptable puisqu'il se ferait sur des milieux écologiques fragiles et uniques que l'on se doit de préserver ;
- e) Il n'est pas acceptable puisqu'il nuirait à notre culture et notre mode de vie actuel dont on dépend ;
- f) Je ne possède pas suffisamment de connaissances pour me prononcer actuellement ;
- g) Je préfère ne pas répondre ;
- h) Autres : le débat dépasse le contexte anticostien ;
- i) N/C.

Aux fins d'analyse, nous avons regroupé les réponses a et b au sein d'un groupe nommé « en faveur » avec réserves (un seul répondant ayant choisi la réponse a) et les réponses c, d, e, f, g, h, dans un groupe que nous avons nommé « autres » (aucune réponse non complétée). Afin d'écartier le risque d'interpréter des données binaires sans considération de tous les aspects de la question tels que montrés dans les sections précédentes, nous avons délibérément opté pour ne pas inclure un graphe détaillé. Nous pouvons ainsi constater que 49 % des répondants considèrent que le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti est acceptable pourvu qu'il se développe en harmonie avec l'usage actuel du territoire et, en tout respect pour l'environnement (chasse, pêche, tourisme, etc.). Ces résultats nous ont surpris étant donné que non seulement plus de 70 % de la population préconise le développement touristique et la conservation comme voie d'avenir pour Anticosti, mais aussi parce que plus de 60 % des répondants entrevoient la

transformation des ressources sur place comme étant une avenue potentielle ; seulement 21 % considérait le pétrole comme une solution au problème du développement sur l'île.

Un autre paradoxe est aussi apparu: que signifie « le projet d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures est acceptable pourvu qu'il se développe en harmonie avec le reste de l'usage du territoire, et en tout respect pour l'environnement? », alors qu'on observe par ailleurs les résultats suivants :

- 55 % des répondants sont d'accord pour dire que le territoire ne sera pas pareil; si l'on ajoute 18 % « peut-être » et 20 % qui ne savent pas, on retrouve 93 % de la population d'Anticosti;
- 50 % des répondants affirment qu'il y aura des impacts négatifs; si l'on ajoute +31 % « peut-être » et 12 % qui ne savent pas, on retrouve encore 93 % de la population anticostienne;
- 48 % des répondants affirment que oui, il y aura des séquelles environnementales; si l'on ajoute +29 % « peut-être » et 16 % qui ne savent pas, encore une fois, on compte 93 % des répondants.

Ce paradoxe fut la raison pour laquelle je suis retournée à Anticosti en novembre 2013 afin de rencontrer les citoyens de Port-Menier, non seulement pour partager les analyses préliminaires de « leurs données », mais aussi, et surtout, afin de valider, de clarifier et d'élucider ces contradictions. J'ai alors retrouvé une communauté dont la connaissance du dossier avait grandement évoluée. Malgré le sentiment partagé de ne pouvoir librement s'exprimer en public, j'ai observé que les citoyens posent ouvertement de plus en plus de questions. On lit notamment dans un communiqué diffusé publiquement :

[...] pourquoi est-ce qu'Anticosti ne fait pas partie du projet de moratoire sur la fracturation hydraulique ou pourquoi avoir modifié le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection pour permettre la fracturation à 400 m sous la nappe phréatique? (RésidentEs d'Anticosti, 2014; MDDELCC, 2014f).

5.5 Les limites de l'acceptabilité

C'est dans le cadre d'un 5 à 7 de style repas communautaire qu'une présentation des résultats préliminaires a eu lieu. Après avoir présenté les résultats de l'analyse de « leurs » données, incluant les controverses, les paradoxes et les incongruités qui sont ressortis de notre étude, ceux-ci ont fait l'objet d'une période de réflexion et de débat. L'interrogation sur la « limite de l'acceptabilité et du tout respect de l'environnement » a, au départ, provoqué – un long silence. Un silence où personne ne semblait vouloir oser prendre la parole. Un silence qui a même nécessité mon intervention pour lancer le débat. Pour briser ce silence, la question suivante fut posée : « si vous vous pouviez choisir la venue d'une industrie plus propre et plus « verte », le pétrole serait-il toujours acceptable et dans quelle mesure? ». La question une fois lancée a suscité des propos qui, à première vue, furent intéressants. Mais les participants furent beaucoup plus éloquents dans l'anonymat du questionnaire écrit qui devait être rempli au terme de la réunion. Nous aborderons donc en premier lieu les réactions verbales, pour terminer avec les commentaires écrits.

Le débat qu'a suscité le choix de développement plus écologique, mais tout autant « prometteur » pour la survie du village, en comparaison avec la question du pétrole, permit d'apporter plusieurs clarifications. Un participant émit un premier commentaire: « tout comme si c'était de l'uranium. On choisirait le pétrole » (I-01⁶⁸).

⁶⁸ I-- suivit d'un numéro, fait référence au code associé aux divers intervenants lors des échanges au sein du groupe de discussion.

Ce commentaire suggère que la question d'un projet d'uranium à Anticosti ne se poserait même pas et que la réponse vers un choix plus écologique serait une évidence. Le débat a aussi mis rapidement en exergue que la survie des insulaires est au cœur du débat actuel, tout en reconnaissant que pour être heureux, ceux-ci se contentent de peu et que leurs besoins sont moindres par rapport à ceux de la majorité.

En fait, tout ce que les gens veulent c'est avoir du pain et du beurre sur la table. C'est pour ça que les gens se disent en 'faveur', c'est une question vitale. Le tourisme tout le monde essaie, mais on n'est pas aidés par les compagnies d'aviation. Ça coûte une fortune. Même si les gens essaient de le faire de la façon la plus accommodante, ça coûte une fortune. Rien que pour nos familles de venir visiter, c'est dur. Le transport aller-retour, on n'est pas capable, même s'ils sont logés nourris une fois ici. (I-02)

Une certaine grogne face à leur propre esprit de communauté est aussi visiblement ressortie relativement aux freins à tout ce qui est en lien avec le changement, peu importe sa nature. En effet, bien que nombreux sont ceux qui prônent la conservation du territoire, il n'en reste pas moins, selon un intervenant, que

[...] celle-ci n'est pas toujours voulue. Il y avait un projet de conservation de la biodiversité dans le secteur de la Pointe-Ouest – Anse-aux-Fraises, et ce projet a soulevé beaucoup de bémols, car à la fois on veut protéger le territoire qu'on aime, mais on ne veut pas de structures trop rigides. (I-03)

Ce sur quoi, une autre personne a répondu (I-04) : « dans le fond, de quoi on a peur? On veut se protéger de quoi? Des autres? Des menaces? ». Et plus éloquent encore :

Moi, la première chose qui me vient à l'idée, c'est notre difficulté à être conséquent. On fait seulement commencer à l'exprimer ici. On veut mettre du pain et du beurre sur la table, mais on veut conserver. On ne veut pas avoir de pétrole, mais notre électricité vient du pétrole. Nos voitures ont besoin de pétrole. Il y a là parfois une question de penser en silo, qui fait que quand tu t'assoies et tu te poses la question « est-ce que tu es d'accord pour la conservation, si tu aimes l'île, la beauté... », c'est certain qu'on va cocher et qu'on va écrire qu'il faut la protéger... Mais en même temps, quand va arriver à la question économique, on va dire aussi qu'il faut que quelque chose se passe... je suis ouvert à toutes les solutions. Je pense que l'aspect de réflexion en silo peut faire une différence par rapport à une réflexion plus conséquente d'un bout à l'autre de la réalité. (I-05)

Ces propos illustrent bien la pertinence de l'approche adoptée pour cette recherche, soit celle de mettre en lumière « la réalité d'un bout à l'autre » afin de connaître l'ampleur de l'enjeu pétrolier, au-delà d'un positionnement étroit des gens de l'île face à une question binaire posée en silo : « êtes-vous pour ou contre »?

La division et la grogne sur le projet pétrolier sont une fois de plus palpables bien que tout le débat fut fort courtois : cela s'explique par le fait que les personnes présentes étaient majoritairement « en faveur avec réserves » du projet pétrolier. Par contre, le désir profond de s'asseoir tous ensemble et « d'avoir une réflexion plus conséquente d'un bout à l'autre de la réalité » (I-05) fut fort bien reçu. *Tous* sont d'accord pour affirmer la nécessité de tenir un vrai débat, *avec* les promoteurs, *et* les groupes écologistes, *et* les scientifiques *et* les instances gouvernementales, lesquels devraient être *tous* réunis ensemble autour d'une même table pour un véritable échange d'idées. Cette question fut d'ailleurs posée dans le questionnaire de validation.

Et il faut que le débat ait lieu à Anticosti. De nombreux protagonistes n'ont jamais mis les pieds sur l'île et n'ont aucune idée de la réalité des insulaires. La tenue d'un tel exercice amènerait peut-être une certaine conscientisation et viendrait soutenir l'économie locale. (QV021)

C'est à l'écrit, sous le couvert de l'anonymat, tel que mentionné plus haut, que les commentaires relatifs aux « limites de l'acceptable et du tout respect de l'environnement » ont été les plus clairs, à commencer par ceux relatifs à la nature spéculative du projet. Toutefois, c'est à une perspective historique que ce premier commentaire fait allusion :

La limite est très difficile à établir surtout devant un projet aussi hypothétique... la période d'acquisition des connaissances (exploration) devrait la clarifier. L'acceptable sera fait d'une concertation avec le milieu, d'un partage rapide et précis des connaissances, d'un suivi rigoureux du gouvernement par leur implication directe et une démonstration ferme et réelle de nous accompagner. Des normes strictes pour tendre à la plus grande protection possible de l'environnement, des autres utilisateurs et des générations futures, tout en étant conscient qu'une industrie lourde va perturber notre milieu et nos habitudes de vie. À Anticosti, la concertation avec le milieu (gouvernement, industrie, tourisme et municipalité) a depuis longtemps été démontrée dans les projets de foresterie et peut servir d'exemple pour le reste de la province : tous les utilisateurs pouvaient émettre leurs commentaires, leurs craintes et se faire entendre pour le bien de tous. Le défi qui se présente à nous est de créer avec l'industrie pétrolière cette même concertation. (QV016)

L'intérêt socio-économique de l'enjeu ressort clairement, mais avec des balises qui devraient être très exigeantes et par conséquent, difficiles à respecter, car même ce qui est acceptable représente un risque réel voire des dommages inévitables, et soulève plus de questions que de réponses.

Acceptable, c'est le compromis à faire pour « sauvegarder » le village. La limite, c'est la possibilité de conserver nos « acquis » sur une bonne partie du territoire. Les puits, routes, oléoducs c'est OK, les déversements, c'est Non! (QV02)

Or, est-il réaliste d'affirmer qu'un déversement n'arrivera jamais compte tenu des fiches de route des entreprises pétrolières à travers le monde? Les questions de

confiance et de la capacité des entreprises à faire face à une catastrophe sont effectivement discutées et soulevées.

Cela veut dire pour moi que je suis rendu là! Que nous n'avons pas trop le choix. Donc, travaillons ensemble pour que les choses se fassent bien, proprement et intelligemment et qu'il y ait le moins possible d'effets négatifs. (QV06)

Mais, est-ce que l'exploitation des énergies fossiles peut se faire sans conséquences négatives, quelles qu'elles soient? Les résidents se posent la question et affirment qu'ils sont bien conscient que *le risque zéro n'existe pas*.

Si on va de l'avant, il faut que le tout demeure semblable! En respectant que nous vivons ici et qu'on veut garder notre havre de paix! (QV07)

Or l'aller et retour des camions, des pétroliers, de la machinerie lors de l'exploration et de l'exploitation peuvent-ils assurer la préservation de l'île comme un « havre de paix »? Ces questions ont été discutées lors de la rencontre de groupe et les échanges furent nombreux. Encore une fois, la conscience citoyenne est bien présente, et les résidents ne se font pas d'illusions : la tranquillité sera perturbée.

Il est difficile de définir les meilleures conditions pour le développement de cette industrie : contribution à un fonds de rétablissement des sites, nouvelle loi sur les hydrocarbures, garantie de personnel gouvernemental pour le suivi et la surveillance des travaux, etc. (QV010)

L'industrie pétrolière devra respecter les règles environnementales, tenir compte des opérations des pourvoiries et s'assurer qu'il y ait [des retombées positives. (QV019)

Considérant la feuille de route des grandes entreprises extractives relatives aux questions environnementales et les inquiétudes que soulève la remise en état des

terrains désaffectés, et constatant que les gens de l'île ne sont pas écoutés, voire même qu'ils sont ignorés par les politiciens (selon 72 % des répondants), la question que se posent ici les citoyens est la suivante : pouvons-nous faire confiance aux institutions gouvernementales? De même, pouvons-nous faire confiance à l'industrie pétrolière pour faire les choses dans les règles de l'art et comme il faut?

Les limites de l'acceptable? Je les définis ainsi : responsabilisation des promoteurs, construction de quelques infrastructures pour le village (notamment régler le problème de l'accès à l'eau potable), réparation des routes utilisées, surveillance continue; respect de la population et de l'environnement; effectuer les travaux à de très grandes distances des lieux habités; arrêt des travaux au moindre incident. Toutefois, aujourd'hui, il n'y a pas de limites balisées de ce qui est acceptable ni de respect total du milieu. (QV021)

Advenant l'arrivée des pétrolières, il est intéressant de constater l'inquiétude face à la perte potentielle des acquis, dont le fait de ne plus pouvoir pratiquer les activités quotidiennes traditionnelles. L'intégrité et la capacité des promoteurs de parvenir à conserver leur mode de vie existant, sont bien souvent questionnées voir même mis en doute

Les activités pétrolières ne doivent pas diminuer les activités liées à la chasse et à la pêche pour les résidents et les pourvoiries. Elles ne doivent pas diminuer le tourisme. Anticosti ne doit pas être l'endroit où l'on teste de nouvelles techniques. On doit être certain et on doit évaluer honnêtement et non économiquement les risques de l'exploitation sur un sol tel que le nôtre. (QV03)

Le développement de ce projet doit se faire avec la plus grande prudence environnementale et économique, le respect des valeurs anticostiennes (liberté d'accès partout) et ne pas bloquer l'industrie touristique, voire même y collaborer. (QV014)

Or, peut-on affirmer que l'industrie pétrolière peut coexister avec l'industrie du tourisme? Celle-ci génère-t-elle de l'intérêt touristique? Est-elle même compatible avec l'industrie touristique? En fait, nombreuses furent les questions soulevées à ce

sujet. Celles du manque d'information et de la gestion du risque sont notamment abordées par les répondants. « Il est trop tôt pour y voir clair. Il reste beaucoup d'information à trouver avant de se lancer dans l'exploitation. » (QV015). L'exploration et l'exploitation des énergies fossiles peuvent-elles réellement être sans conséquence sur l'eau, sur la végétation, sur les animaux et sur la vie humaine?

Il est impossible de le faire sans risques. Perdre une partie du territoire, changer certaines de nos habitudes, perdre un peu du calme est acceptable pour moi. Contaminer à grande échelle ne l'est pas: nappe phréatique, rivières et bord de mer. (QV012)

En fait, cette question a aussi généré de nombreuses réflexions relatives à notre rapport social aux énergies fossiles en général, au principe de précaution, et pas seulement à propos d'Anticosti.

J'aimerais que le Québec change de politique énergétique et trouve une alternative au pétrole. (QV09)

Je suis idéaliste et j'aimerais qu'on arrête d'utiliser du pétrole aussi improbable que ça semble aujourd'hui. J'aimerais que le monde élabore des technologies propres, durables, de sorte que nous n'ayons plus besoin de pétrole, mais on est encore loin d'y arriver. La nature est fragile et toute activité humaine comporte des risques et il est difficile de connaître l'étendue de ces risques. Il est certain que nous ne voulons pas de tragédies, mais j'ai l'impression qu'on découvrira la limite de l'acceptable quand on l'aura malheureusement franchie! (QV01)

À la lumière de ces propos rédigés par les répondants en réponse au questionnaire, pouvons-nous affirmer qu'il y a une réelle acceptabilité sociale du projet pétrolier, et peut-on appréhender que le respect de l'industrie à l'égard de l'environnement et de la population sera à la hauteur des attentes des Anticostiens et de leurs préoccupations telles que formulées? Quoi qu'il en soit, il est clair que l'acceptabilité sociale dépasse largement la réponse du simple « oui » ou du simple « non ».

5.6 Synthèse des résultats et éléments de discussion

*Pour moi, le territoire c'est partout. Pas seulement le territoire des résidents.
Partout. J'aime toutes les places.
Partout où je suis allée, je suis bien, je suis chez moi.
C'est merveilleux ici.
Partout où on va, il y a un petit quelque chose de différent, une énergie différente.
De Pointe-Ouest jusqu'à l'autre bout de l'île.
(ESD05)*

*Notre culture est définie par notre histoire, notre savoir, nos activités, nos légendes.
Notre culture, elle est partout, c'est fascinant, tout comme chaque coin,
chaque communauté a sa culture. Mais la particularité d'Anticosti?
C'est la nature, c'est notre histoire qui est unique, notre vie communautaire,
nos mythes, nos légendes.
(ESD010)*

Profondément attachés à leur territoire, les AnticostienNEs se retrouvent à un moment charnière de leur histoire. Selon les propos partagés au sujet du patrimoine naturel et culturel, une majorité de la population croit que l'avenir économique passe par la transformation des ressources sur place, l'écotourisme et la conservation. Malgré le fait que certains se disent prêts à s'aventurer dans le pétrole, ce ne sont que 21 % qui, au final, croient que l'avenir d'Anticosti passe nécessairement par l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. Tous ces éléments nous portent à croire que, dans l'hypothèse où il y aurait autre chose que le pétrole pour que les AnticostienNEs puissent s'épanouir économiquement, la question des hydrocarbures ne se poserait même pas. Autrement dit, si les citoyens avaient le choix entre le pétrole ou une autre alternative de développement plus « verte », ils opteraient pour cette dernière afin de sauvegarder et de « conserver » leur territoire et leur culture.

On trouve à Anticosti une société pleine de paradoxes, où la liberté se vit dans une forme d'emprisonnement, où les embûches sont nombreuses, où la conservation et le

patrimoine se confrontent au développement du projet pétrolier. La communauté des habitants d'Anticosti cherche non seulement sa voie, mais aussi sa voix. Réticente à s'exprimer au tout début, on ne peut que constater que cette communauté se lève aujourd'hui pour réclamer un vrai débat sur la question de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur son territoire, et, ultimement, sur celle plus globale de l'énergie fossile en général.

CHAPITRE VI

ENTRE IDENTITÉ ET ENGAGEMENT : LES TENSIONS DU PROJET PÉTROLIER

*On est tout' devenues des régions ressources, un moment donné.
C'est humiliant, ça, être une « région ressource ».
Pourquoi? Parce qu'être rien d'autre qu'une ressource, ça t'efface.
Moi, je l'habite, la région, puis on me voit comme une ressource?
Je ne suis pas une ressource!
Ma région, ce n'est pas une ressource:
c'est un lieu de vie, un lieu d'épanouissement, un lieu de construction,
d'invention, d'organisation, de rencontres.
C'est mes amis, la famille, les projets.
– Fred Pellerin (2013)⁶⁹*

Afin de mieux capter la réalité anticostienne et tenter de saisir l'identité écologique des insulaires, en vue de cerner et comprendre le positionnement des résidents à l'égard de l'industrie pétrolière, nous nous sommes penchés sur les représentations qu'ont les citoyens d'Anticosti de leur île, de sa nature, de sa culture, de son développement en général et du projet pétrolier comme moteur de développement. Nous avons pu entrevoir une grande complexité, non seulement existante depuis les débuts de la riche histoire d'Anticosti, mais aussi dans sa réalité actuelle. Apprivoiser

⁶⁹ Citation tirée du recueil d'entretiens De quoi le territoire du Québec a-t-il besoin, ouvrage collectif publié en 2013 sous la direction de Bazzo, M-F., Bouchard, C., Dubois, R-D., et Marissal, V. p. 40.

cette île mythique n'est pas chose facile et plus que jamais, en cette époque qui pourrait amener un tournant majeur de son destin, cela mérite une profonde réflexion. Dans ce chapitre, nous allons nous attarder au quatrième objectif de cette recherche, à la lumière des résultats obtenus pour les trois premiers. Nous aborderons la question de l'identification des liens potentiels entre identité écologique, engagement citoyen et positionnement à l'égard du développement pétrolier, un projet qui implique de forts impacts socio-écologiques. À cette fin, nous porterons un regard transversal sur les réponses aux questions relatives à l'identité écologique qu'ont apportées les répondants qui se disent « en faveur » du projet pétrolier et ceux que nous avons identifiés comme « autres ». Ainsi, nous espérons pouvoir déterminer si des liens entre positionnement, engagement et identité écologique sont effectivement perceptibles.

6.1 Identité écologique et territoire

Selon Thomashow (1996, p. 3), « la relation entretenue avec la terre sous toutes ses formes [...] se manifesterait chez l'individu à travers sa personnalité, ses valeurs, ses actions, et la conscience de soi. La nature devient un objet d'identification à part entière ». L'identité écologique est un produit de l'interaction avec le milieu de vie, à la fois nature et culture. Elle est à la fois individuelle et collective ; elle se forge d'abord dans le creuset de la communauté de proximité.

À travers cette démarche de recherche, nous avons constaté que les Anticostiennes, toutes positions confondues à l'égard du projet pétrolier, entretiennent un lien viscéral avec leur territoire et ont l'avenir de leur communauté profondément à cœur. L'histoire de l'île, le patrimoine, la nature sauvage, le mode de vie insulaire, les ancêtres, le paysage, le tissu social, la communauté, l'entraide et la coopération font que tous y sont profondément ancrés. Ils aiment y vivre malgré les embûches et les

difficultés liées à l'éloignement, malgré les intempéries, l'isolement et malgré le milieu de vie restreint avec tous les avantages et les inconvénients qu'il peut générer. Ce territoire est ainsi bel et bien formé « de mémoires, de racines, de lieux, de liens, de nœuds, de réseaux [et] de rencontres » (Bonnemaison, Cambrezy et Quinty-Bourgeois 1999, p. 19).

À cet effet nous observons le nombre remarquablement élevé des répondants qui reconnaissent la qualité exceptionnelle du milieu de vie sans égard au positionnement. Cela signifie que, tout comme Charles Ricq l'avancait, « construire une identité, ou la vivre, c'est pour un groupe prendre racine ou se donner un point d'ancrage » (1982, p. 125). Sans contredit, les AnticostienNEs tous confondus nous ont admirablement prouvé qu'Anticosti était bel et bien leur point d'ancrage.

Il est toutefois intéressant de préciser que la représentation du territoire anticostien varie sensiblement selon le positionnement. En effet, bien qu'Anticosti, en tant que nature/milieu de vie soit la représentation majoritaire dans les deux cas, les répondants se disant « en faveur » du projet pétrolier sont quatre fois plus nombreux que leurs homologues « autres » (19 % contre 5 %) à percevoir le territoire comme étant une ressource, un espace à gérer ou d'usage, que ce soit pour subvenir à leurs besoins (terre de chasse et pêche, emplois, etc.), ou encore pour y pratiquer des activités ou en tirer profit (Figure 6.1).

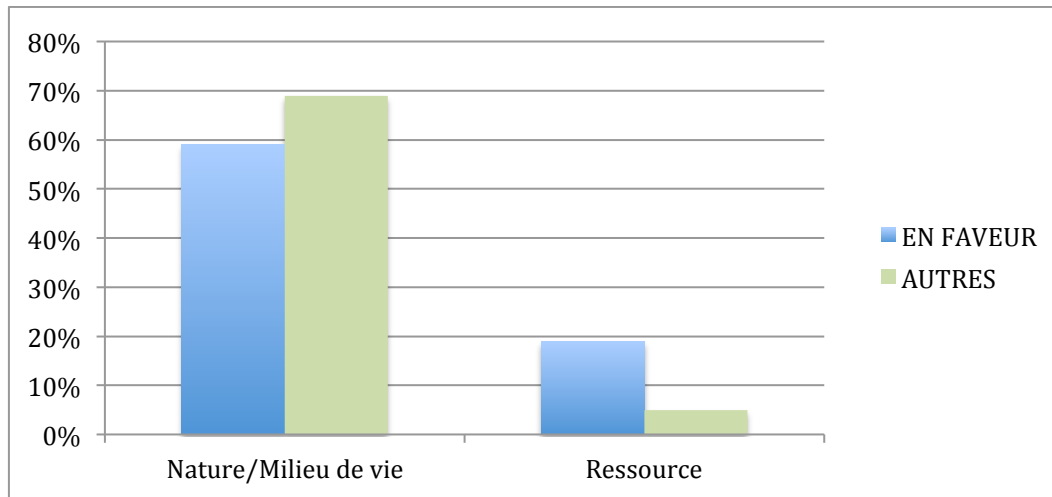


Figure 6.1 Représentations du territoire anticostien par les résidents de Port-Menier selon leur positionnement

Sans égard à ces premiers résultats, somme toute indicateurs de l'importance du territoire aux yeux des répondants, il va sans dire que ceux-ci confirment ce que Castellani (1999) avançait, soit que la représentation du territoire varie selon l'usage que l'on en fait, qu'il soit économique, affectif ou autre.

À partir de ce constat, nous avons donc voulu voir si cette disparité entre les répondants « en faveur » et ceux regroupés sous la catégorie « autres », se retrouvait dans toutes les questions relatives au territoire, à la nature et à la culture anticostienne, tous des éléments forgeant l'identité écologique. Force est de constater que la première observation est relative à « l'importance accordée aux questions par son taux de non-réponse », car ne pas répondre à une question est une réponse en soi. En effet, les citoyens dont le choix était « autres » ont tous répondu aux questions liées à Anticosti, au territoire, à la valeur patrimoniale, à sa nature et sa culture, ce qui nous porte à croire qu'ils y attachent une importance suffisante pour ne pas s'abstenir d'y répondre. Tel ne fut toutefois pas le cas des citoyens « en faveur », le taux de non-réponse de ceux-ci atteignant jusqu'à 7 %.

C'est en ce qui a trait à la représentation de la nature et du territoire, et au lien avec ceux-ci que les écarts sont les plus significatifs entre ces deux groupes de citoyens. À cet égard, 87 % des répondants « autres » sont tout à fait d'accord pour affirmer que la nature fait partie de leur quotidien (contre 69 % pour ceux « en faveur ») et 94 % des citoyens « autres » considèrent qu'Anticosti fait partie du patrimoine naturel du Québec (contre 71 % chez ceux « en faveur ») ; également, 98 % des résidents de la catégorie « autres » estiment qu'Anticosti est un milieu de vie exceptionnel (contre 87 % pour ceux qui se disent « en faveur »). Nous pouvons donc affirmer de manière préliminaire que plus les liens à la nature et au territoire (fondateurs de l'identité écologique) sont prononcés, plus ils seraient indicateurs d'un positionnement allant à l'encontre d'un projet de développement écologiquement perturbateur. Des disparités entre les répondants se retrouvent aussi en ce qui a trait à la perception de l'existence d'une part, des connaissances traditionnelles et d'autre part, à la reconnaissance d'une culture typiquement anticostienne. Ainsi, 81 % des répondants « autres » affirment qu'il existe des connaissances traditionnelles et 87 % qu'il y a une culture propre à Anticosti (contre 67 % et 70 % respectivement des citoyens « en faveur »). Loin de nous l'idée de généraliser ; il est intéressant toutefois de partager certains propos de personnes « en faveur » affirmant (au sujet de la culture anticostienne) que « les Anticostiens sont comme les autres, à l'exception qu'on est insulaire. Les valeurs ou traditions sont sensiblement les mêmes » (Q037). Cela alors que les répondants « autres » associent plutôt les particularités de la culture au patrimoine, à « l'histoire, aux racines, aux valeurs, au mode de vie » (Q018). L'élément culturel qui fait partie de l'identité écologique s'ajoute donc ici à la nature et au territoire comme lien additionnel en faveur d'un positionnement favorable à la protection de l'environnement face à la venue éventuelle d'un projet de développement invasif.

Pour terminer sur cette question de l'identité écologique en lien avec le positionnement et le territoire, nous pouvons ajouter, tel que proposé par Castellani

(1999, p. 142) dans *Espace matériel et espace psychologique d'une communauté écartelée: "les" îles de Corse*, à l'égard des habitants « pérennes » et des « immigrants récents », que la distinction entre « natifs » *versus* « non-natifs » est bel et bien ici présente sur Anticosti. Digne de mention, cette distinction fut plus marginale que nous l'avions anticipée vu les propos souvent entendus au sujet du clivage existant entre « natifs » et « non-natifs ». À cet effet (Figure 6.2), seul un écart de 5% existe entre les « natifs » et les « non-natifs » quant à leur positionnement face au projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur l'île, où les « natifs » seraient un peu plus nombreux dans la catégorie qualifiée de « autres » alors que les « non-natifs » se positionneraient un peu plus « en faveur ». Comment expliquer cette différence? Certains points méritent éclaircissement. Ceux-ci nous ramènent non seulement aux distinctions concernant l'usage, les racines, les lieux et les liens, mais confirment aussi ce qui est avancé par Klein *et al.* (2003, p. 238) à l'effet que « le passé commande l'attachement territorial ».

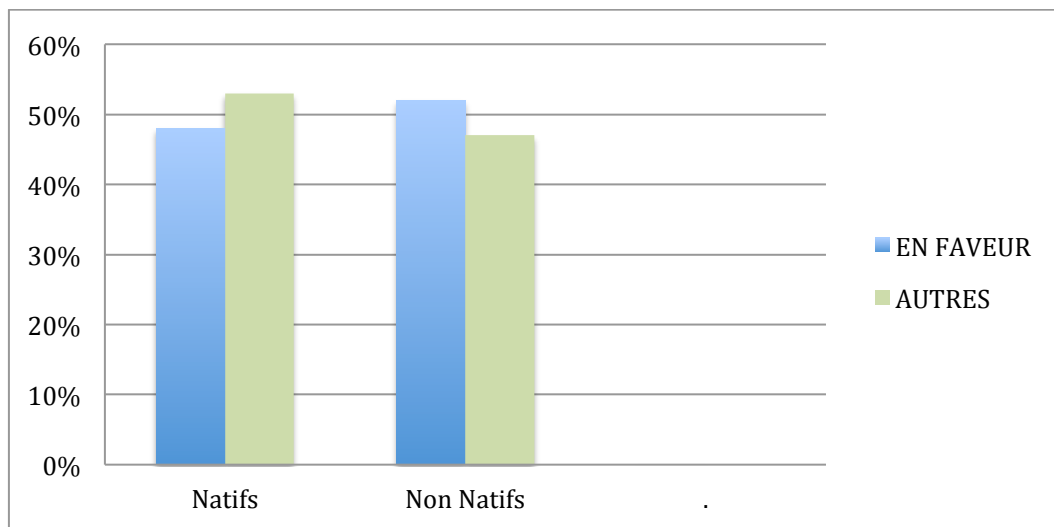


Figure 6. 2 Positionnement au regard du projet pétrolier selon le statut de natif *versus* non-natif des résidents de Port-Menier

À cet effet, il est intéressant d'examiner l'idée selon laquelle les « natifs », ayant vu le jour à Anticosti, auraient une tendance naturelle à y être plus ancrés, alors que la vaste majorité des « non-natifs » ont immigré sur l'île à cause du travail, et y seraient moins attachés. Or il faut observer que de nombreux « non-natifs » sont parfois bien ancrés et profondément attachés à leur coin de pays d'adoption et ne sont pas prêts à se retrouver sous l'emprise d'une compagnie gérant une fois de plus le territoire. À l'opposé, certains « natifs » seraient peut-être plus enclins à accepter cette situation, de par leur expérience passée. Cela confirmerait l'affirmation de (Castellani 1999, p. 142), selon laquelle « il fait peu de doutes que ce n'est pas la même terre qui habite les esprits » de chacun.

Ceci étant dit, les natifs et non natifs partagent cet élément d'identité écologique collective : ils perçoivent leur île comme un « paradis » auquel ils manifestent un fort attachement tel que défini par Lechaume (2003, p. 159), leur territoire insulaire est « le lieu par excellence, le lieu central, unique, au-delà du détour ».

Nous terminerons ici notre comparaison entre « natifs » et « non-natifs » faute de temps pour nous attarder davantage à cette question qui mériterait une recherche à part entière. Il n'en reste pas moins, tel qu'avancé par Fomoa-Adenet et Rieutort (2009, p. 6), que cette communauté insulaire est typique de ce territoire qui est défini « par un fort degré d'appropriation », où « la puissance des liens au lieu et l'attachement identitaire » forment « une cohésion sociale » particulièrement nécessaire en cas de grande vulnérabilité « vis-à-vis de l'extérieur ».

Compte tenu de ces premiers résultats, nous pouvons avancer que les liens entre identité écologique et positionnement à l'égard du projet pétrolier se fondent sur les relations avec l'environnement, le territoire, le milieu de vie, la nature et la culture. Ainsi, ceux qui seraient plus « en faveur » (ou un groupe d'individus qui serait

« pour » un grand projet de développement tel le projet d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures) auraient à priori une perception plus utilitaire du territoire selon laquelle l'importance de la nature et de la culture serait moindre. De même, les variations de représentations seraient aussi liées au statut du résident, à savoir être habitant de souche ou non. Nos résultats confirment jusqu'à maintenant que la relation identitaire est bel et bien fondée sur la relation avec l'environnement tel qu'avancé par de nombreux auteurs : Ferron, 2011; Guérin-Pace et Guermond, 2007; Lasserre et Lechaume, 2003; Bonnemaïson, Cambrezy et Quinty-Bourgeois, 1999.

6.2 Identité écologique et engagement citoyen

Un homme ne se mêlant pas de politique mérite de passer non pas pour un citoyen paisible, mais pour un citoyen inutile.
– Périclès (-495 -429 av. J.C.)

Rapporté par Thucydide, dans l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse*.

La nature insulaire d'Anticosti engendre des comportements particuliers directement liés au contexte contraignant caractérisé par l'éloignement, l'isolement et la difficulté d'accès. Population restreinte, approvisionnements soumis aux aléas météorologiques dans un contexte nordique et services moindres que ceux du « continent » sont des éléments qui favorisent la débrouillardise et qui prédisposent la communauté à l'entraide, à l'action collective et à l'engagement social. Inutile ici de séparer les données entre les citoyens se disant « en faveur » du projet pétrolier, des répondants « autres », car cette entraide et cet engagement sont prédominants dans l'ensemble de la population. Il suffit de constater que plus de la moitié des gens de l'île participent aux consultations publiques et que plus de 63 % d'entre eux participent à divers degrés (de « occasionnellement » à « ne rate jamais une occasion de s'impliquer ») dans les comités variés veillant au bon fonctionnement de la communauté. Les

différences entre les gens « en faveur » et « autres » sont marginales. C'est ainsi que tous groupes confondus, sans égard au positionnement, sont impliqués à divers degrés, insularité et petite communauté obligent! Par contre, il est intéressant de constater que les répondants identifiés comme « en faveur » participent aux événements organisés par les promoteurs du projet pétrolier, alors que les répondants se considérant « autres » participent quant à eux aux événements organisés par les groupes écologistes et environnementaux. Les deux groupes ne se rencontrent pas, ne se mélangent pas (ou très peu), n'assistent pas aux présentations de l'autre. La raison réside dans le fait que les protagonistes « en faveur » ont moins tendance à faire confiance aux propos des représentants s'opposant au projet pétrolier et inversement, les protagonistes que nous avons nommé « autres » (qui sont contre le projet) ont moins tendance à faire confiance au représentants qui font la promotion du projet pétrolier. Le climat de cynisme réciproque est palpable. Comment alors « se faire une tête » sur un projet quand la confiance n'y est pas? Par contre, comme nous avons pu le constater, tous les citoyens, tous positionnements confondus, même s'ils sont bien campés dans leur camp respectif, sont ouverts à l'idée d'un vrai échange et souhaitent un débat collectif.

Toutefois, c'est surtout leur résilience face aux adversités vécues au fil des saisons, des années, ainsi que leur adaptation aux divers contextes économiques qui sont remarquables. Les citoyens nous ont fait part qu'ils avaient depuis longtemps appris à ne pas crier « au loup », car très (peut-être même trop) souvent des promesses ont été faites et ne se sont jamais matérialisées vu la complexité du développement sur Anticosti. Cela explique le regard incrédule des citoyens de l'île face à l'arrivée du projet pétrolier qu'une vaste majorité considère comme un projet hautement spéculatif qui ne se réalisera jamais. Ils ont toujours eu ce savoir-faire, ce savoir-vivre et ce savoir-être typiquement anticostiens qui leur ont permis de s'ajuster à la vie sur l'île nonobstant le développement envisagé par les protagonistes de l'extérieur. Cette

résilience, telle que soulevée par nombreux résidents, est d'ailleurs une qualité requise pour vivre à Anticosti. C'est en vivant en harmonie avec leur territoire auquel ils s'identifient à part entière qu'ils ont si bien su s'adapter face aux austérités. Sans cette résilience et ce profond enracinement, la vie à Anticosti aurait été toute autre. Les propos avancés par Angeon et Saffache (2009) voulant que la qualité du tissu social et la cohésion à l'intérieur des territoires insulaires tendent à être des facteurs de résilience ont été ici bel et bien confirmés, « même si cela passe par une redéfinition des règles collectives qui visent à inventer des solidarités durables passant davantage par des savoir-être ensemble que par des savoir-faire purement techniques » (Fomoa-Adenet et Rieutort, 2009, p. 1).

Les AnticostienNEs ont cette grande habilité à se serrer les coudes et à être solidaires dans le besoin même si, indéniablement, des tensions existent. Tous ne le perçoivent peut-être plus et cela nous a d'ailleurs été dit : « on n'est pas différent de partout ailleurs dans la province » (PI⁷⁰). Cependant, cet esprit communautaire et cet engagement citoyen sont facilement perceptibles lorsque l'on vient de l'extérieur et ils impressionnent. Cette fibre qui unit les citoyens de l'île et qui est typique des territoires insulaires est effectivement « un lien très fort dans un monde qui n'en a plus » (Bonnemaison 1997, p. 126).

Sur la question de la liberté de s'exprimer et/ou de s'engager ouvertement dans une voie ou une autre à l'égard d'un projet qui divise profondément la communauté, il est important de noter que sur papier, les personnes qui ne se sentent pas à l'aise de partager librement leurs opinions ou de s'engager semblent être représentées de part et d'autre des groupes « en faveur » et « autres ». En revanche, nos observations et nos conversations nous indiquent plutôt une tendance contraire pour laquelle les

⁷⁰ Propos informels dans les « cadres de porte » ou discussion lors de rencontres variées (non formelles).

citoyens « autres » semblent être plus réticents à s'afficher publiquement, à s'engager ou du moins, sont beaucoup moins visibles par peur d'être ostracisés ou rejetés par leur communauté. Selon le questionnaire de validation complété en novembre 2013, il y aurait 30 % des répondants présents qui visiblement ne se sentaient pas à l'aise de se positionner publiquement. Or, la majorité des participants au groupe de discussion de novembre de 2013 constituaient des répondants s'affichant au départ « en faveur » : cela nous porte à croire que, si la question « vous sentez-vous libre de vous exprimer à propos du projet pétrolier? » avait été posée dans le questionnaire initial du printemps 2013, il y aurait plus que 30 % de la population pour qui se positionner publiquement sur la question des hydrocarbures n'était pas envisageable. D'autre part, les citoyens « en faveur » semblent être plus présents, dégagent une cohésion sociale plus importante (parce que plus visible) et se sentent surtout moins marginalisés. D'ailleurs, cette présence majoritaire de résidents « en faveur » lors de réunions, comme celle que nous avons organisée pour partager l'analyse préliminaire des données, a même suscité un commentaire lors du débat sur la notion d'acceptabilité soulevant la question suivante : « où sont ceux qui se disent comme étant les plus pro-environnementaux ce soir? Comment se fait-il qu'ils ne soient pas ici? » (I-05).

Or, opposer environmentalistes et travailleurs exhorte les membres de la communauté à se positionner, soit en faveur de la nature, soit en faveur de l'économie, avec l'effet de division que cela engendre. Et pourtant, selon Thomashow dans *Ecological Identity* (1995), cette discordance forcée n'est en réalité que le reflet de positions stéréotypées et encouragées par les médias et les différentes parties prenantes. Il ajoute que fondamentalement, les environmentalistes et travailleurs ont un point commun, soit la santé à long terme de leur communauté. Et c'est exactement ce que nous avons retrouvé ici à Anticosti. Que les citoyens d'Anticosti se positionnent « en faveur » ou « autres » par rapport au projet pétrolier n'influence

pas leur engagement au sein de leur milieu de vie, car les Anticostiens ont la pérennité de leur communauté à cœur, que ce soit du point de vue environnemental ou économique ou les deux. Le noyau qui les tient est bel et bien la santé et la survie à long terme de leur communauté telle qu'ils la connaissent. C'est ainsi que nous pouvons conclure que l'identité écologique des insulaires étant directement liée à ce territoire et à son contexte particulier, attise et encourage l'engagement, la participation et l'action citoyenne.

6.3 Identité écologique, développement et positionnement

C'est lorsque nous nous arrêtons aux représentations du développement, de la conservation et du projet pétrolier comme moteur de développement que les liens entre identité écologique et positionnement deviennent de plus en plus intéressants.

Le développement est largement perçu comme étant une nécessité, représentant des emplois, la survie du village, l'augmentation de la population et des meilleurs services. Il est aussi perçu comme étant un problème chez les répondants « en faveur », car difficile. D'autre part, on remarque chez les répondants « autres » – et bien que ceux-ci soient conscients de la complexité du développement sur l'île – que le développement est plutôt perçu comme une recherche d'alternative et une opportunité de mettre en valeur les ressources sur place, l'écotourisme et la villégiature, voire dans une moindre mesure, le développement des ressources renouvelables et la foresterie. Dans les deux cas, nous retrouvons des énoncés du type : « mais pas au détriment de l'environnement » (Q0109) et « indispensable, mais dans le respect des lieux et des gens » (Q058). Encore une fois, on y trouve l'attachement au territoire.

C'est à l'égard de la question de l'avenir du développement à Anticosti tel que perçu par les résidents de Port-Menier, que les résultats sont le plus significatifs (Tableau 6.1).

Tableau 6. 1

Les projets d'avenir à Anticosti tel que perçus par les résidents de Port-Menier selon leur positionnement face au projet pétrolier

	Pétrole	Énergies renouvelables	Foresterie	Transformation des ressources sur place	Écotourisme	Conservation
« En faveur »	40%	31%	42%	53%	56%	58%
« Autres »	2%	47%	42%	70%	79%	79%

N'oublions pas que la question du développement en général, cette question de l'avenir d'Anticosti, **fut ajoutée et formulée par, et à la demande spécifique du comité de développement de Port-Menier**, lequel comité citoyen nous avons rencontré afin de clarifier, de valider et de bonifier notre questionnaire avant de le distribuer à tous les résidents. Ce groupe de citoyens étaient même en réalité « un peu tanné que les gens du continent ne s'intéressent à eux qu'à cause du pétrole » (IRF⁷¹), et voulaient avoir une idée, une vision plus globale de ce que les AnticostienNES désiraient vraiment. Dans cette perspective, les répondants pouvaient sélectionner tous les choix pertinents relatifs au type de développement souhaité pour l'avenir d'Anticosti. Et c'est ainsi que la discussion avec le comité de validation a enrichi la question de l'avenir économique d'Anticosti, dans la mesure où elle a permis de mettre « en forme un triple inventaire, celui des acteurs, des problèmes et des solutions » (Callon, Lascoumes et Barthe 2001, p. 55). Cela a permis d'élargir le

⁷¹ IRF : intervenant lors de rencontres formelles (anonymat conservé).

débat au-delà du projet pétrolier, en explorant des voies alternatives au développement, appropriées à la réalité anticostienne telle que perçue par les insulaires. Sans cet ajustement majeur du questionnaire, dont le processus de construction participatif s'est inspiré rappelons-le de la démarche proposée par la méthode de mesure de l'indice de vitalité de la diversité bioculturelle (VITEK), la question relative aux différentes possibilités de développement reflétant la réalité anticostienne n'aurait pas été présente dans le questionnaire, et les liens entre l'identité écologique et le positionnement ainsi que l'acceptabilité réelle du projet pétrolier auraient été plus difficiles à discerner.

Nous observons ainsi que, malgré le fait que certains citoyens se disent « en faveur » du projet pétrolier, ceux-ci favorisent tout de même d'autres formes de développement au-delà du pétrole (à l'exception des énergies renouvelables dans cette catégorie de répondants). La majorité affirme ainsi que l'avenir d'Anticosti passe soit par la transformation des ressources sur place (à 53 %), par l'écotourisme (à 56 %) ou par la conservation (à 58 %). Seuls 40 % des 49 % des répondants se disant « en faveur » ont effectivement choisi le pétrole. En revanche, seulement 2 % des répondants « autres » affirment que l'avenir d'Anticosti passe par le pétrole; de 70 % à 79 % identifient des voies alternatives. Ainsi, nous pouvons soutenir que malgré le fait que certains se disent prêts à s'aventurer dans le pétrole, ce ne sont que 21 % des répondants qui au final croient que l'avenir d'Anticosti passe par l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

Nous pouvons ainsi avancer que la volonté générale de cette communauté est de favoriser un développement à son image. Ce dernier est entendu comme un développement qui est directement lié aux connaissances et aux ressources caractéristiques du milieu, soit l'écotourisme, la transformation des ressources sur place (notamment les produits du cerf de Virginie et de la mer) ainsi que la

conservation des milieux naturels et du patrimoine qui font la fierté et la réputation de cette communauté et de l'île d'Anticosti. C'est à ce stade que le biorégionalisme et l'écodéveloppement comme modèle économique pourraient être une source d'inspiration. Il s'agit là en effet de voies d'avenir, où le développement sera durable dans la mesure où il est axé sur ce que l'île a à offrir, sur la satisfaction des besoins des insulaires (lesquels affirment en avoir peu), sur le maintien de l'intégrité écologique et de la nature auxquels ils sont profondément attachés, tout en ayant le souci de la justice sociale. Effectivement, en cohérence avec les représentations du territoire, de la nature, de la culture et du développement exprimées par les insulaires, la définition proposée par Sauv  (2007, p. 13) selon laquelle l'écodéveloppement est une forme de « développement social de type endogène, fondé sur la participation responsable de tous les membres de la société » conviendrait au type de développement envisagé par les AnticostienNEs, pour autant que

[...] les perspectives de développement économique [soient] subordonnées à un projet social global, pertinent au regard du contexte culturel et biorégional, en s'inscrivant dans un processus de reconstruction harmonieuse du réseau des relations personne-société-environnement. (*Ibid.*)

Comment expliquer alors cette disparité de positionnements somme toute des plus importantes relative au développement préconisé pour l'avenir d'Anticosti, et qui intervient dans la question de l'acceptabilité sociale du projet de développement des hydrocarbures? Compte tenu de la valeur patrimoniale accordée à l'île d'Anticosti et de l'attachement sans équivoque de tous les insulaires à ce territoire, à sa nature et à sa culture, nous oserons avancer ici l'hypothèse que l'identité écologique est au cœur du positionnement, tant « en faveur » que « autres ». L'importance, l'enracinement, l'engagement, la valeur, le savoir-être-vivre-faire intime du territoire et de ses ressources sont prépondérants face aux choix des multiples avenues offertes, pourvu que celles-ci s'appuient sur une connaissance du milieu et favorise un mode de vie anticipé à long terme. Et lorsque directement confrontés à l'énoncé « que pensez-vous

du projet d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures » auquel un seul choix de réponse était permis, beaucoup de répondants pensent à la survie immédiate de la communauté, « le pain et le beurre sur la table ». Or peut-on penser que l'acceptabilité sociale est confirmée par cette unique question? La réponse serait-elle tributaire d'une certaine pression sociale en faveur du développement de survie? Le consentement serait-il plus libre si les citoyens étaient appelés à exprimer leur identité écologique et leur désir d'avenir, plutôt qu'à statuer d'emblée par un oui ou par un non sur l'acceptabilité d'un projet pour lequel aucune alternative n'est présentée? Définir collectivement l'identité écologique de sa propre communauté et clarifier sa vision d'avenir serait-elle une façon appropriée d'éclairer le consentement (ou non) à un projet en l'absence de coercition, d'intimidation ou de manipulation, autrement qu'en sollicitant une réponse à une question simpliste qui entraîne un choix binaire : êtes-vous pour ou contre?

6.4 Acceptabilité sociale et consentement « libre, préalable et éclairé »

Pour qu'il y ait acceptabilité sociale, il est nécessaire, entre autres, que le sens de l'échange des informations soit bidirectionnel où « échanger pour construire des savoirs en communs » (Batellier, 2012) est essentiel. Pourtant, le manque de connaissances est constaté chez les gens de l'île. En effet, 47 % des répondants se disant « en faveur » pensent que ce projet améliorera leur qualité de vie, contre 11 % pour les « autres »; 55 % des gens « en faveur » pensent que ce projet créera des emplois permanents pour eux et les générations futures, contre 19 % pour les « autres »; seuls 15 % des répondants « en faveur » pensent que la fracturation hydraulique aura des séquelles sur l'eau, contre 51 % pour les « autres »; seuls 13 % des répondants « en faveur » pensent que le processus de fracturation nécessitera l'usage de produits chimiques, contre 51 % pour les « autres »; seuls 20 % des répondants « en faveur » pensent que le projet pétrolier laissera des séquelles sur

l'environnement, contre 75 % pour les « autres »; seuls 44 % des répondants « en faveur » reconnaissent qu'effectivement le territoire ne sera plus le même une fois que les pétrolières se retireront, contre 68 % chez les « autres »; 35 % des répondants « en faveur » pensent que ce projet aura des impacts négatifs sur la nature et la culture telles qu'ils les connaissent, contre 66 % des gens « autres ». Le clivage entre les deux postures est on ne peut plus clair. La perception du risque et des impacts potentiels est cohérente avec le positionnement d'ensemble, mais sur quelles bases s'appuie-t-elle?

Les réponses témoignent-elles de savoirs, de connaissances, de perceptions, de croyances, de confiance, d'espoir d'avoir une porte de sortie malgré tout? Sur quoi se fonde le positionnement si, chez beaucoup de répondants, les connaissances ne semblent pas suivre la mise au jour (scientifique entre autres) du savoir sur la question (concernant en particulier, les risques liés aux activités pétrolières)? En effet, sans entrer dans les détails hautement techniques et controversés mis au jour dans le débat sur la fracturation, les impacts socio-environnementaux de l'industrie extractive ne sont pas inconnus. De ce fait, il devient pertinent de conjuguer l'acceptabilité sociale et le libre consentement préalable et éclairé, où le consentement a non seulement une reconnaissance juridique, mais aussi où la notion d'un choix éclairé est essentielle.⁷² Ainsi équipés, les citoyens se sentiraient plus écoutés et respectés dans la mesure où ils auraient davantage de pouvoir réel et appuieraient (ou non) le projet en toute connaissance de cause. La prise de décision serait plus fondée, les échanges et la communication plus féconds. On peut d'ailleurs souligner à cet égard que les

⁷² L'exemple de la mine à ciel ouvert de Malartic a d'ailleurs été utilisé sur le terrain lors de la rencontre avec les Anticostiens au moment de la distribution porte-à-porte du questionnaire. Le message d'un groupe de citoyens de Malartic adressé à la société en général, et que nous avons partagé avec les résidents de l'île est le suivant : « Si nous avions su tout ce que nous savons maintenant à propos de la mine, nous n'aurions pas voté pour. Alors, informez-vous avant de vous positionner, et informez-vous bien ».

citoyens, qu'ils soient « en faveur » ou « autres », sont tous unanimes à souligner l'importance de vrais débats, lesquels incluraient promoteurs, environnementalistes, chercheurs ainsi que les diverses institutions impliquées. Tous devraient ainsi être réunis autour d'une même table pour tenir de vrais échanges, disposer des informations et arguments provenant des « deux côtés de la médaille » simultanément et non de manière sectaire. Cela est le fondement même du consentement éclairé. Comment obtenir toute l'information requise afin de pouvoir réellement se positionner si les parties n'échangent pas leurs renseignements et arguments, si les citoyens n'ont pas accès à l'information, ou encore si celle-ci est présentée de manière incompréhensible? Comment alors développer les compétences requises pour prendre une décision éclairée? Comment faire un choix libre, préalable et éclairé si les dispositifs assurant l'accès à l'information et la capacité de l'interpréter ne sont pas en place?

À cet effet, nous pouvons apprécier l'importance de clarifier l'identité écologique en tant que facteur déterminant non seulement d'un certain niveau d'engagement, mais surtout d'acceptabilité, en lien avec un positionnement cohérent avec la réalité telle qu'elle est perçue et vécue sur le terrain et à l'image de la communauté. La mise au jour des représentations du territoire, de la nature et de la culture aide à clarifier l'acceptabilité sociale. Il serait réducteur de s'en tenir à une réponse binaire à la question portant sur l'acceptation ou non d'un projet, ce qui est malheureusement souvent le cas. La dynamique d'acceptabilité sociale est beaucoup plus complexe. Son examen devrait inclure la prise en compte des paramètres de l'identité écologique afin d'obtenir un portrait réel et en profondeur de la communauté visée par un projet aux forts impacts socio-environnementaux tels ceux engendrés par l'industrie extractive.

CONCLUSION

Cette recherche a tenté de cerner l'identité écologique anticostienne. L'abondance des données recueillies nous a permis de mieux comprendre la réalité insulaire. Les citoyens de l'Île ont été des plus généreux à bien vouloir partager leurs savoirs, leur vécu et leurs réflexions avec moi. Toutefois, bien qu'un effort de neutralité et de rigueur fut à la base de mes travaux, il n'en reste pas moins que cette recherche garde une dimension subjective et que celle-ci fut réalisée dans le cadre d'une maîtrise en sciences de l'environnement avec tous les biais qui auraient pu s'y glisser intentionnellement ou non. Toute caractérisation qualitative et interprétative passe par le filtre du cadre de référence du chercheur. C'est pourquoi il m'est apparu important de clarifier ma posture dès le départ.

Outre une analyse par thématiques (liées aux questions posées), les données ont aussi fait l'objet de croisements multiples qui se sont avérés porteurs d'informations intéressantes. C'est donc non seulement l'abondance des données mais aussi la pluralité des modes de traitement de celles-ci qui a rendu la démarche longue, complexe et ardue, mais combien passionnante. Nous avons en effet cumulé plus de 14 000 (quatorze milles) pages de données croisées, classées par et entre genres, origine (natifs et non-natifs) et générations, ouvrant grande la porte à des recherches futures. Qu'il s'agisse de savoirs traditionnels, de connaissances du territoire et de sa riche histoire, du patrimoine bâti ou naturel, de la culture, de l'imaginaire, du mode de vie, de l'usage du territoire, du lien à la terre en tant qu'homme ou femme, en tant

que jeune ou moins jeune, cette recherche a en effet permis de recueillir une riche diversité de données et ce, dans chacune de ces catégories.

S'il m'a été possible de réaliser une telle cueillette de données, il faut reconnaître que cela est largement dû à l'excellente relation que j'ai eu la chance de développer et que je continue d'entretenir avec les gens du milieu. Sur ce point, le fait que cette recherche fut complètement autofinancée ajoute à la crédibilité de ce mémoire. Cet élément s'est révélé en effet fondamental pour gagner la confiance des citoyens et ainsi contribuer à en assurer la rigueur : en tant que chercheuse, le fait d'être une quinquagénaire, ayant carrément mis sa vie de côté pour se jeter, par passion, dans cette grande aventure est en effet un élément que les citoyens d'Anticosti ont trouvé bien particulier.

Il importe de souligner toutefois que la force la plus grande de cette recherche est directement liée à l'implication et au haut taux de participation des gens de l'Île et en particulier, à la contribution citoyenne lors de la révision et de la validation du questionnaire initial. Rappelons que c'est grâce à l'engagement et à la participation des citoyens, notamment par la demande d'ajout d'une question relative à l'avenir d'Anticosti tel qu'ils le voyaient, que nous avons pu apporter des changements et les ajustements qui s'imposaient pour mieux aborder la réalité anticostienne.

À l'égard de la notion d'acceptabilité sociale, en lien avec l'identité écologique, on ne pourrait suffisamment souligner l'importance de la participation de la communauté dans la démarche de développement d'un projet comme celui de l'industrie pétrolière. Au terme de cette recherche, nous pouvons affirmer que l'acceptabilité sociale du projet tel qu'il était au printemps 2013 est loin d'être acquise et que l'exploitation pétrolière comme moteur de développement ne concorde pas avec la vision de l'avenir que portent les citoyens de l'île.

En rassemblant ici les principaux éléments récapitulatifs des divers chapitres de ce mémoire, nous pouvons conclure que cette recherche s'est avérée fort pertinente à l'heure où tout laisse présager que l'intention du Québec de développer son potentiel pétrolier sera persistante. Et pourtant, dans un contexte mondial de changements climatiques, nous avons pu constater que les énergies fossiles dont nos sociétés dépendent largement pour leur fonctionnement sont de plus en plus complexes et dangereuses à extraire, sont source de tensions, de conflits sociaux et géopolitiques et sont une des principales causes de la dégradation de l'environnement. Or, malgré les avertissements du GIEC (2014) de s'éloigner de l'exploitation de cette forme de source énergétique, le Québec se lance dans cette grande aventure pétrolière.

Cette recherche s'est plus particulièrement penchée sur les dimensions socio-écologiques du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti, projet qui est en cours alors que la population n'a pas été consultée. Cette étude s'est surtout attardée aux rapports qu'entretiennent les insulaires avec leur environnement, leur milieu de vie, le territoire, la nature, la culture et le développement global afin de saisir l'identité écologique des résidents. Nous entendons par identité écologique « la relation entretenue avec la nature [...] se manifesterait chez l'individu au niveau de la personnalité, des valeurs, des actions, et de la conscience de soi » Thomashow (1996, p. 3). C'est ainsi que l'identité écologique, à dimension collective aussi, est un produit de l'interaction entre le milieu de vie, la nature et la culture. Elle est associée au développement d'un savoir-être, d'un savoir-faire et un savoir-vivre uniques à l'image de la communauté. Nous avons adopté la prémisse qu'une meilleure saisie de l'identité écologique des gens de l'île permettrait de contribuer à une meilleure compréhension de la problématique du projet de développement pétrolier et plus particulièrement, qu'une telle étude permettrait de mieux appréhender le positionnement des Anticostiennes et des

Anticostiens qui sont confrontés à ce projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur leur territoire.

Axée sur une étude de cas de type ethnographique et phénoménologique, cette recherche qualitative et interprétative portant sur les dimensions socio-écologiques de l'île d'Anticosti fut conduite sur le terrain au printemps 2013. Dans un souci de rigueur scientifique, nous avons opté pour une approche multi-stratégique de cueillette de données, incluant l'observation participante, la distribution d'un questionnaire co-élaboré avec la communauté, des groupes de discussion et la tenue d'entrevues semi-dirigées. Afin de contrer les biais inhérents à une recherche interprétative, nos données ont ainsi été validées par triangulation (multiples stratégies de cueillette de données) et les résultats d'une première analyse furent validés par la communauté lors d'un retour sur l'île en novembre 2013. En ce qui concerne l'analyse des données, le choix méthodologique a été celui de l'analyse de contenu, complétée par le traitement statistique de certaines données.

En vue de bien saisir le contexte de cette étude, il convenait de dresser un portrait de l'île, dont voici quelques éléments essentiels. Subdivisée en pourvoiries, comportant un parc national et incluant un territoire réservé aux résidents, Anticosti n'accueille qu'une seule communauté soit celle de Port-Menier située à la pointe ouest de l'île et qui ne comptait que 220 personnes en avril 2013. Ayant connu un passé unique en son genre, royaume naturel du chocolatier Henri Menier au tournant du XX^e siècle, un passé ayant laissé des traces non seulement sur le milieu de vie, mais aussi sur le mode de vie, c'est à la nature et au cerf de Virginie qu'on lui doit sa réputation actuelle. Changeant radicalement le paysage, la flore et la faune, ce mammifère emblématique, produit de chasse et de tourisme par excellence, constitue le premier maillon de l'économie insulaire. L'industrie forestière quant à elle génère aussi plusieurs emplois tout comme la gestion et l'administration des opérations des

pourvoires et des établissements de la SÉPAQ. La période d'activité économique s'étend de la mi-mai au début décembre, période durant laquelle presque tous les citoyens ont un emploi. En hiver, le portrait en est tout autre, alors qu'une grande majorité d'entre eux se retrouve alors au chômage.

Le peuplement sur Anticosti s'est fait de façon tardive, de façon sporadique et il s'agit encore aujourd'hui d'un enjeu non négligeable. En effet, au regard de l'évolution de la population sur Anticosti depuis le XVII^e siècle, nous avons appris que le peuplement était à son apogée durant l'époque de la papetière La *Consol* dans les années 1930 (comptant alors environ 800 résidents) et qu'il a considérablement diminué depuis pour atteindre le nombre de résidents que nous connaissons aujourd'hui. Apprivoiser et développer l'île a toujours été un défi de taille, et qui demeure un enjeu au cœur de la question de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur ce territoire.

Aujourd'hui, Port-Menier est une communauté qui est soucieuse de sa survie sans pour autant être prête à tout risquer au nom du développement. Profondément attachés à leur territoire, les AnticostienNEs se retrouvent à un moment charnière de leur histoire. Selon eux, l'avenir économique d'Anticosti passe par la transformation des ressources sur place, l'écotourisme et la conservation. Toutefois, lorsque confrontés à la question de leur positionnement sur la question du projet pétrolier, les insulaires demeurent divisés. Cependant, malgré le fait que certains se disent prêts à s'aventurer dans le pétrole, ce ne sont que 21 % au final qui croient que l'avenir d'Anticosti passe par l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. Ce projet qui a longtemps été considéré comme spéculatif par les AnticostienNEs, inquiète cette communauté. C'est alors que la mobilisation prend forme. Les citoyens exigent l'accès à l'information et de vrais débats, non seulement sur la question de l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures sur leur territoire, mais plus

fondamentalement encore, sur la pertinence de ce choix comme moteur de développement pour la population de l'île et pour le Québec en général.

Compte tenu de la valeur patrimoniale accordée à l'île d'Anticosti et l'attachement sans équivoque de tous les insulaires à ce territoire, à sa nature et à sa culture, nous avançons ici, au terme de la recherche, l'hypothèse que leur identité écologique est au cœur de leur positionnement. L'enracinement, l'engagement, le savoir-être-vivre-faire intime du territoire et de ses ressources sont prépondérants et permettent d'envisager de multiples alternatives de développement à saveurs typiquement anticostiennes, qui misent sur le long terme et favorisent la pérennité de la communauté.

Selon les résultats obtenus, il est possible d'apprécier l'importance de l'identité écologique en tant que facteur déterminant non seulement d'un certain niveau d'engagement, mais surtout de l'acceptabilité sociale (ou non) du grand projet de développement qui s'annonce à Anticosti. La mise au jour des représentations du territoire, de la nature, de la culture et du développement contribuent à clarifier l'acceptabilité sociale autrement qu'avec une approche binaire : pour ou contre. La dynamique de l'acceptabilité sociale est en effet beaucoup plus complexe. La prise en compte des paramètres de l'identité écologique permet d'obtenir un portrait plus en profondeur de la communauté visée par un projet à forts impacts socio-environnementaux tels que ceux engendrés par l'industrie extractive. En cela réside l'intérêt de cette recherche qui s'annonce transférable à des situations semblables

Mais qu'en serait-il maintenant de la démarche et des résultats de cette recherche, alors que le dossier a grandement évolué depuis notre premier passage? En effet, d'une part, les habitants de Port-Menier ont accès à Internet haute vitesse depuis juin 2013, ce qui leur donne un plus grand accès à l'information. D'autre part, la situation

s'est clarifiée depuis que les choses ont commencé à bouger *réellement* sur le terrain après l'annonce du Gouvernement Marois d'aller de l'avant dans l'exploration des hydrocarbures sur ce territoire en février 2014. Aussi, Dominic Champagne y est venu tourner un documentaire intitulé *Anticosti la chasse au pétrole extrême*, film qui n'a fait que nourrir le débat entamé par cette recherche.

Dans la foulée des événements, la mobilisation citoyenne a pris de l'ampleur à Anticosti et les citoyens ont progressivement pris la parole. Certains ont même clarifié ouvertement leur positionnement. Suite à l'affirmation de François Legault à l'émission *Tout le monde en parle*, le 16 mars 2014, selon laquelle « les 240 habitants de l'île d'Anticosti sont d'accord » avec le projet d'exploration pétrolière sur l'île - et que seuls quelques chevreuils s'y opposeraient, plusieurs ont osé s'identifier en signant une pétition (ce qui dans une petite communauté peut relever de l'audace) Ce sont ainsi 48 AnticostienNEs qui ont signé et diffusé cette demande dans un communiqué de presse pour témoigner de leur opposition au projet. Réticente à s'exprimer au début, on ne peut que constater que cette communauté se lève aujourd'hui pour réclamer un vrai débat sur la question de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur son territoire et ultimement, sur celle plus globale de l'énergie fossile en général.

Enfin, nous ne pouvons clore ce mémoire sans soulever un point fort important. En effet, vu la générosité des citoyens de Port-Menier dans cette démarche, il serait déplorable d'oublier toutes les données recueillies qu'il n'a pas été possible (faute de temps) d'exploiter dans le cadre de ce mémoire de maîtrise. En effet, il resterait tout un travail en profondeur à effectuer sur l'unique question de l'identité écologique au regard du positionnement d'une population face à une industrie invasive qui veut s'implanter sur son territoire.

Tout au long de ce mémoire, nous avons pu commencer à identifier des liens intéressants entre identité écologique et positionnement. Ces liens auraient avantage à être étudiés plus en profondeur tout en y ajoutant la dimension de l'engagement citoyen. Ce sont des perspectives de recherche et des pistes fort intéressantes. Nous pouvons ici en citer quelques-unes :

- Identité écologique, engagement, positionnement et statut (natif vs non-natif);
- Identité écologique, engagement, positionnement et genre (H / F);
- Identité écologique, engagement et positionnement à travers les générations;
- Identité écologique, engagement, positionnement et rôle de l'éducation;
- Identité écologique, engagement, positionnement et accès à l'information ;

Tant de possibilités encore inexplorées! Tant de découvertes encore à effectuer! Les citoyens ont voulu être écoutés, ils nous ont parlé, ils ont partagé leur réalité et veulent être considérés. Anticosti, île mystérieuse, n'a pas fini de se dévoiler, de se laisser découvrir au rythme du vent et des marées qu'elle nous impose.

Malgré ses limites, la recherche que nous avons menée aura toutefois eu le mérite de souligner l'importance de l'acceptabilité sociale comme critère de décision dans les processus d'une gouvernance contemporaine qui se veut démocratique. Nous avons tenté d'apporter une contribution à une meilleure compréhension de la dynamique d'une communauté au regard du libre consentement et de l'acceptabilité d'un projet majeur et exogène qu'une alliance politico-économique veut implanter sur son territoire.

ANNEXE A

SQUELETTE GÉNÉRIQUE DU QUESTIONNAIRE VITEK

I. Conceptual Knowledge

1. Plant domain
 - a. Taxonomic names and identifications
 - b. Cultural use or significance
 - i. Edible
 - ii. Medicinal
 - iii. Construction
 - iv. Technological
 - v. Fuel
 - vi. Commercial
 - vii. Ornamental-artistic
 - viii. Spiritual-ritual
 - ix. Other
 - c. Characteristics (e.g. morphology, behavioral habits, life cycle traits, habitat)
2. Animal domain
 - a. Taxonomic names and identifications
 - b. Cultural use or significance
 - i. Edible
 - ii. Medicinal
 - iii. Labor
 - iv. Technological
 - v. Fuel
 - vi. Commercial
 - vii. Ornamental-artistic
 - viii. Spiritual-ritual
 - ix. Other
 - c. Characteristics (e.g. morphology, behavioral habits, life cycle traits, habitat)

3. Plant-Animal Relationships
 - a. Type of relationship (e.g. food source, shelter, protection, dispersal agent)
 - b. Effect of relationship (beneficial/harmful/neutral)
4. Biotopes/Landscape units
 - a. Names
 - b. Characteristics (e.g. elevation, topography, edaphy, architecture, indicator species, disturbance agents, etc.)
 - c. Cultural use or significance
5. Soil domain
 - a. Names
 - b. Characteristics (e.g. color, texture, fertility)
 - c. Cultural use or significance
 - d. Crop suitability
6. Climate domain
 - a. Elements (e.g. temperature, precipitation, wind)
 - b. Seasonal periods and indicators
 - c. Seasonal activities
7. Ethnogeography
 - a. Place names
 - b. Location
 - c. Cultural use or significance

II. Practical Skills

1. Primary resource production or procurement
 - a. Agriculture
 - b. Herding
 - c. Hunting
 - d. Fishing
 - e. Collection
2. Food preparation or processing
3. Ethnomedical preparations or applications
4. Craft and tool making
5. Architecture and construction

ANNEXE B

QUESTIONNAIRE FINAL AVRIL 2013

LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOCULTURELLE : UN CRITÈRE D'ÉVALUATION
POUR LA PRISE DE DÉCISION DE PROJETS DE « DÉVELOPPEMENT »
LE CAS DE L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES À L'ÎLE D'ANTICOSTI

ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

Identification :

Chercheuse responsable du projet : Cavillier, Anne-Isabelle
Dans le cadre du programme de : Maîtrise en Sciences de l'environnement
Université du Québec à Montréal
Adresse courriel : cavillier.anne_isabelle@courrier.uqam.ca
anncavillier@gmail.com
Téléphone : (450) 822-3444

Introduction : Vous êtes invités à prendre part à ce projet de recherche en vue de caractériser ce qu'est pour vous, Anticostiennes et Anticostiens, votre milieu de vie, votre nature, votre culture, votre perception de ce qu'est le développement et la conservation afin de mieux comprendre votre contribution au patrimoine naturel et culturel de Québec. D'autre part, dans le contexte où s'annonce un grand projet de développement d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures sur votre territoire, cette recherche vise aussi à saisir ce que vous savez de ce projet industriel, soit l'information que vous avez ou n'avez pas reçue et la connaissance que vous avez acquise à ce sujet. Caractériser et analyser ainsi la nature et la culture Anticostienne nous permettrait d'examiner la possibilité et l'intérêt de considérer la dimension culturelle et biologique comme un critère additionnel pour juger de la pertinence de l'implantation d'un grand projet de développement sur un territoire.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement sous la direction de Mme Lucie Sauvé, Ph.D., Professeure titulaire, Département de didactique, Faculté des sciences de l'éducation, Directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté et Membre de l'Institut des sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal, C.P. 4888, succ. Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3P8. Elle peut être rejointe au numéro de téléphone suivant : (514) 987-6992

Objectif : Explorer les perceptions, la représentation et la connaissance des citoyens, par rapport à la nature, la biodiversité, la culture, le développement et la conservation. L'exemple du projet d'exploration/exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti sera abordé pour examiner la possibilité et la pertinence de considérer la préservation de la diversité bioculturelle comme critère d'évaluation de projets de ce type.

Note : Pour protéger la vie privée des répondants dans le contexte d'un cadre territorial limité, aucune donnée personnelle hormis le sexe, la tranche d'âge et le statut de résident ne sera demandée. D'autre part, en tant que répondant, vous remettrez vous-même votre questionnaire dans l'enveloppe fournie (que vous pourrez sceller) dans une boîte prévue à cet effet rendant impossible leur identification par la chercheuse. Toutes les données seront traitées avec les plus grandes précautions pour ne pas être perdues, égarées ou volées.

Pour toute autre information d'ordre éthique, n'hésitez pas à contacter :
Comité pour l'évaluation des projets étudiants impliquant de la recherche avec des êtres humains (CERPE) des facultés des sciences et des sciences de l'éducation de l'UQAM
Mme Josée Savard au (514) 987-3000 poste 1646 ou par courriel jsavard.josée@uqam.ca

ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

Sexe : H ___ F ___
 Tranche d'âge : 18-24 ___ 25-34 ___ 35-49 ___ 50-64 ___ 65 et + ___
 Statut résidentiel : Permanent ___ Saisonnier ___ Natif ___ Autre ___ Depuis ___
 Si vous êtes non natif, pourquoi y avez-vous migré? _____

PREMIÈRE PARTIE : CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

1. Selon vous, que représente ou qu'évoque en vous, les termes suivants (identifier les trois premiers mots ou images qui vous viennent à l'esprit)

Anticosti c'est...	
La biodiversité	
La conservation	
La culture et le mode de vie à Anticosti	
Les valeurs privilégiées à Anticosti	
Le développement	
La nature	
Le projet pétrolier	

2. Connaissances générales du milieu : Pouvez-vous nommer des éléments provenant de la nature, plante, animal (terrestre, marin, insecte, oiseau), milieu (écosystème, phénomène géologique, paysage ou lieu particulier et symbolique) qui se retrouvent uniquement ou tout particulièrement à Anticosti ainsi que ce qu'ils signifient pour vous ?

Exemples :

Type	Nom (de connaissance)	Usage (ce qu'on en fait)	Signification (importance)
Plante	Framboise	Tartes et confitures	Cueillir est une activité familiale
Animal	Cherrien	Pâté, ragoût, filet...	L'animal fait partie de ma vie
Milieu	L'Anse aux Fraises	Me promener seul	Prendre mon bien-être, me recueillir

Type	Nom	Usage	Signification
Plante			
Animal			
Milieu			

3. Selon la saison, votre usage du territoire à partir de Port-Ménier (km 0) s'étend (cochez ce qui s'applique à votre cas):

	En été	En hiver
De 0 à 20 km		
De 0 à 70 km		
De 0 à plus de 70 km		

4. Quels sont l'usage et la signification (s'il y en a une) que vous accordez aux sites suivants ?

Site	Usage	Signification
Anse aux Fraises		
Baie Sainte-Claire		
Pointe Ouest		
Terrain des résidents		
Pourvoirie du Lac Geneviève		
Pourvoiries Curt-Sau; Safari-Anticosti; Secteur SÉPAQ		
Parc d'Anticosti (Vauréal, Patate, etc.)		
Réserve écologique Pointe Heath, Lac Salé et les Goélands		
Rivière Jupiter		

5. Pouvez-vous identifier le caractère unique de la culture Anticostienne ? On entend par culture ce qui caractérise et distingue la communauté d'Anticosti par rapport aux autres communautés à travers le Québec : le savoir local, le mode de vie, les droits, les valeurs, les traditions, les croyances, toutes les formes d'arts, la littérature, les mythes et légendes, les produits du terroir ...

6. Pouvez-vous identifier une ou des traditions ou du savoir typiquement Anticostien qui se transmettent d'une génération à l'autre ?

Oui Non Si oui, pouvez-vous les décrire brièvement

7. Pouvez-vous nous décrire ce qu'est vivre à Anticosti :

8. Quel est votre attachement, qu'est-ce qui vous retient ici à Anticosti, pourquoi cet enracinement ?

9. À quels types de passe-temps vous consacrez-vous le printemps, l'été, l'automne et l'hiver ?

Printemps : _____

Été : _____

Automne : _____

Hiver : _____

10. Quelle importance accordez-vous aux activités/passe-temps suivants ? (1 - aucune ; 2 - un peu ; 3 - beaucoup ; 4 - énormément)

	1	2	3	4
Culture de fruits et légumes (jardinage)				
Chasse aux cerfs				
Chasse aux petits gibiers				
Caillotte de mollusques				
Caillotte de petits fruits				
Pêche en rivières et embouchures				
Pêche en mer				
Conservation de produits provenant de la chasse pour l'hiver				
Conservation de produits agricoles pour l'hiver				
Conservation de produits de la mer pour l'hiver				

11. Participez-vous aux activités suivantes ? (1 - jamais ; 2 - occasionnellement ; 3 - souvent ; 4 - je ne rate pratiquement jamais une occasion de m'impliquer)

	1	2	3	4
Bénévolat				
Rencontres de village «rassemblements communautaires» (Noël, St-Jean)				
Activités annoncées sur le babillard communautaire				
Divers comités pour la vitalité du village (planification d'événements, conseil d'administration, Club Optimiste, Chevaliers de Colomb etc.)				
Autres :				

12. Pouvez-vous indiquer, en ordre de priorité, quelles sont selon vous les principaux secteurs d'activités (1 pour le secteur le plus important, 2 pour le second en importance et ainsi de suite)

Tourisme plein-air	<input type="checkbox"/>	Villégiature	<input type="checkbox"/>
Tourisme chasse et pêche	<input type="checkbox"/>	Industrie pétrolière	<input type="checkbox"/>
Tourisme hôtellerie et restauration	<input type="checkbox"/>	Ventes et services	<input type="checkbox"/>
Foresterie	<input type="checkbox"/>	Agriculture	<input type="checkbox"/>
Pêche commerciale	<input type="checkbox"/>	Autre(s) : _____	<input type="checkbox"/>
Bénévolat	<input type="checkbox"/>		

13. Détenez-vous un emploi (cochez ce qui s'applique à votre cas) :

Oui Non Permanent temps plein Permanent temps partiel
Saisonnier À l'année

14. Il semblerait que pour le bon fonctionnement du village, les habitants de Port-Menier soient très débrouillards et ont été ou sont encore activement impliqués (rémunéré ou non) dans divers secteurs d'emplois. Quels sont les secteurs d'expertises qui s'appliqueraient à votre cas ? (cochez toutes les réponses qui expriment votre versatilité)

Vente	<input type="checkbox"/>	Transformation/fabrication	<input type="checkbox"/>
Métiers : transport et machinerie	<input type="checkbox"/>	Service	<input type="checkbox"/>
Foresterie	<input type="checkbox"/>	Santé et service sociaux	<input type="checkbox"/>
Affaires/finances/administration	<input type="checkbox"/>	Arts/culture/loisirs	<input type="checkbox"/>
Éducation affaires communautaires	<input type="checkbox"/>	Vie spirituelle	<input type="checkbox"/>
Sciences naturelles et appliquées	<input type="checkbox"/>	Développement des affaires	<input type="checkbox"/>
Agriculture	<input type="checkbox"/>	Entrepreneuriat	<input type="checkbox"/>
Construction/innovation	<input type="checkbox"/>	Autre : _____	<input type="checkbox"/>

15. Êtes-vous : 1 - tout à fait en désaccord ; 2 - quelque peu en désaccord ; 3 - quelque peu en accord ; ou 4 - tout à fait en accord avec les propos suivants :

	1	2	3	4
Anticosti est un milieu de vie exceptionnel.				
Anticosti fait partie du patrimoine <i>naturel</i> du Québec.				
Il existe une culture propre et distincte à Anticosti.				
Anticosti fait partie du patrimoine <i>culturel</i> du Québec.				
La biodiversité d'Anticosti est unique malgré le fait qu'elle ne soit plus à son état naturel original depuis les introductions d'espèces par Menier.				
La nature tient une place importante dans mon quotidien.				

DEUXIÈME PARTIE : CONNAISSANCE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

1. En terme de développement, on entend souvent à travers les médias que les citoyens sont toujours les derniers à savoir ce qui se passe chez-eux. À l'égard du projet de l'exploration/exploitation des hydrocarbures sur l'île, considérez-vous bien connaître le dossier, les risques et les enjeux ?
 Oui Non Un peu

2. Comment en avez-vous pris connaissance pour la première fois ? (un choix de réponse)

À l'arrivée du matériel et des gens au quai	<input type="checkbox"/>	Internet	<input type="checkbox"/>
Radio communautaire	<input type="checkbox"/>	Ami (es)	<input type="checkbox"/>
Radio - Nouvelles et reportages	<input type="checkbox"/>	Parenté	<input type="checkbox"/>
Radio - Émissions de vulgarisation	<input type="checkbox"/>	Voisin (es)	<input type="checkbox"/>
Télévision communautaire	<input type="checkbox"/>	Rencontre groupe de citoyens	<input type="checkbox"/>
Télévision - Nouvelles et reportages	<input type="checkbox"/>	Facebook - réseaux sociaux	<input type="checkbox"/>
Télévision - Émissions de vulgarisation	<input type="checkbox"/>	Intervention groupe écologique	<input type="checkbox"/>
Rencontre dans le cadre du conseil municipal	<input type="checkbox"/>	Journal	<input type="checkbox"/>
Intervention présentation promoteurs	<input type="checkbox"/>	Autre : _____	<input type="checkbox"/>

3. Considérez-vous être adéquatement tenu informé de l'évolution du dossier ?

Oui Non Un peu

- a. Si oui et un peu, de quelle(s) façon(s) ? (cochez tout ce qui s'applique à vous)

À l'arrivée du matériel et des gens au quai	<input type="checkbox"/>	Internet	<input type="checkbox"/>
Radio communautaire	<input type="checkbox"/>	Ami (es)	<input type="checkbox"/>
Radio - Nouvelles et reportages	<input type="checkbox"/>	Parenté	<input type="checkbox"/>
Radio - Émissions de vulgarisation	<input type="checkbox"/>	Voisin (es)	<input type="checkbox"/>
Télévision communautaire	<input type="checkbox"/>	Rencontre groupe de citoyens	<input type="checkbox"/>
Télévision - Nouvelles et reportages	<input type="checkbox"/>	Facebook - réseaux sociaux	<input type="checkbox"/>
Télévision - Émissions de vulgarisation	<input type="checkbox"/>	Intervention groupe écologique	<input type="checkbox"/>
Rencontre dans le cadre du conseil municipal	<input type="checkbox"/>	Journal	<input type="checkbox"/>
Intervention présentation promoteurs	<input type="checkbox"/>	Autre : _____	<input type="checkbox"/>

- b. Si non, qu'est-ce qui explique, selon vous, le manque d'information?
-

4. Vous est-il arrivé de participer à des consultations publiques (conseil municipal, promoteurs, groupes écologistes, etc.) à propos de ce projet?

Oui Non Si oui lesquelles, si non pourquoi :

5. À l'égard de cet enjeu, considérez-vous être écouté par les politiciens ?

Oui Non Un peu

6. À l'égard de cet enjeu, considérez-vous être écouté par les promoteurs ?

Oui Non Un peu

7. Considérez-vous que cet enjeu crée des frictions au sein de la communauté et qu'il divise la population ?

Oui Non Un peu

8. Avez-vous l'impression que vos préoccupations et attentes sont prises en considération ?

Oui Non Pourquoi :

9. Selon vous et ce que vous connaissez, dites si vous êtes d'accord avec les énoncés suivants :

Le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ...	Oui	Non	Peut-être	Je ne sais pas
Améliorera notre qualité de vie et celle des générations futures.				
Créera des emplois permanents pour nous et les générations futures.				
En lien avec le pétrole, le forage libérera aussi du gaz de schiste.				
Est un projet spéculatif, dont les quantités réelles sont inconnues et qui risque de ne jamais se matérialiser.				
Il s'agit de gisement de pétrole conventionnel n'impliquant pas de fracturation hydraulique.				
Il s'agit de pétrole extractible uniquement par fracturation hydraulique ou stimulation de la roche-mère.				
La fracturation aura des séquelles sur la qualité de l'eau des rivières, des écosystèmes et ultimement du fleuve Saint-Laurent.				
La fracturation nécessite l'usage de produits chimiques inconnus.				
Les activités pétrolières laisseront des séquelles environnementales une fois que les puits seront épuisés.				
Le méthane est plus de 20X plus puissant en terme de gaz à effet de serre que le gaz carbonique (CO ₂).				
Le méthane est un gaz inoffensif et n'est pas un gaz à effet de serre.				
Le pétrole et le gaz du sous-sol Articoisien sont présents sous forme de petites bulles prisonnières dans la roche-mère.				
Le pétrole se trouve dans une immense nappe souterraine facile d'accès.				
Le territoire sera comme il est aujourd'hui une fois que les pétrolières se seront retirées de l'île.				
Nécessitera la construction d'oléoducs et gazoducs traversant l'île.				
Durant la période de production, les fuites de méthanes risquent d'être gérées par torchères (où le gaz s'échappant des puits sera brûlé).				
De façon à pouvoir récupérer les prétendues quantités de pétrole estimées, la technologie actuelle nécessitera la construction de plus de 10 000 puits à travers le territoire.				
Représente une source pétrolière et qui durera plus de 30 ans.				
Risque d'avoir des impacts négatifs sur le mode de vie, la nature et la culture d'Articoisi tel que nous les connaissons aujourd'hui.				
Seul un maximum de 5% du pétrole détecté sera exploitable.				

10. Selon vous, l'avenir d'Anticosti passe par ...

	Oui	Non	Peut-être
Le développement pétrolier			
Le développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, etc.)			
Le développement forestier (sous forme corporative, micro-entreprise, coopérative, etc.)			
La transformation des ressources sur glace (produits de la chasse, de la forêt, de la pêche, etc.)			
Le développement de la filière écotouristique			
La conservation du territoire			
Autres formes de développement _____			
Aucun développement souhaité			

11. Selon vous, quels sont les obstacles à ce que ces alternatives soient exploitées ?

12. Que pensez-vous du projet d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures sur Anticosti ? (encercler une seule réponse)

- a. Le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures est acceptable sur Anticosti.
- b. Il est acceptable pourvu qu'il se développe en harmonie avec le reste de l'usage actuel du territoire, et en tout respect pour l'environnement (chasse, pêche, tourisme, etc.).
- c. Il existe d'autres alternatives pour le développement d'Anticosti (indiquer au point 23).
- d. Avec l'état des connaissances et des techniques actuelles, il n'est pas acceptable puisqu'il se ferait sur des milieux écologiques fragiles et uniques que l'on se doit de préserver.
- e. Il n'est pas acceptable puisqu'il nuirait à notre culture et notre mode de vie actuel dont on dépend.
- f. Je ne possède pas suffisamment de connaissances pour me prononcer actuellement.
- g. Je préfère ne pas répondre.

13. Par rapport aux enjeux particuliers d'Anticosti, y a-t-il d'autres points ou enjeux qui vous préoccupent et dont vous aimeriez qu'ils soient abordés lors des débats ?

14. Si vous avez tout autres commentaires, questions, suggestions n'hésitez pas à vous exprimer ici :

Nous vous remercions chaleureusement de votre contribution. Vous pouvez insérer votre questionnaire rempli dans l'enveloppe prévue à cet effet et la sceller. Tel que convenu, nous repasserons pour le recueillir _____.

ANNEXE C

QUESTIONNAIRE NOVEMBRE 2013

Note : Pour protéger la vie privée des répondants dans le contexte d'un cadre territorial limité, aucune donnée personnelle hormis le sexe, la tranche d'âge et le statut de résident ne sera demandée. D'autre part, en tant que répondant, vous remettrez vous-même votre questionnaire dans l'enveloppe fournie (que vous pourrez sceller) dans une boîte prévue à cet effet rendant impossible leur identification par la chercheuse. Toutes les données seront traitées avec les plus grandes précautions pour ne pas être perdues, égarées ou volées.

CLARIFICATION D'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE novembre 2013

Sexe : H ___ F ___
 Tranche d'âge : 18-24 ___ 25-34 ___ 35-49 ___ 50-64 ___ 65 et + ___
 Statut résidentiel : Permanent ___ Saisonnier ___ Natif ___ Autre ___

1 - Pour vous le mot patrimoine signifie (les trois premiers mots qui vous viennent à l'esprit) :

--	--	--

2 - Est-ce que la venue d'Internet haute vitesse et l'évolution du dossier de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures ont changé votre positionnement depuis avril 2013?

Oui Non Un peu Je ne sais pas

Si oui ou un peu ma réponse était : ___ et elle est maintenant ___. Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis?

RAPPEL des inconvénients :

- Le projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures est acceptable sur Articoati
- Il est acceptable pourvu qu'il se développe en harmonie avec le reste de l'usage actuel du territoire, et en tout respect pour l'environnement (chasse, pêche, tourisme, etc.)
- Il existe d'autres alternatives pour le développement d'Articoati
- Avec l'état des connaissances et des techniques actuelles, il n'est pas acceptable puisqu'il se ferait sur des milieux écologiques fragiles et uniques que l'on ne doit pas perturber
- Il n'est pas acceptable puisqu'il nuit à notre culture et notre mode de vie actuel dont on dépend
- Je ne possède pas suffisamment de connaissances pour me prononcer actuellement
- Je préfère ne pas répondre

3- Si vous aviez répondu b. (aujourd'hui et/ou en avril), que voulez-vous dire par 'acceptable' dans : *Il est acceptable pourvu qu'il se développe en harmonie avec le reste de l'usage actuel du territoire, et en tout respect pour l'environnement (chasse, pêche, tourisme, etc.)*. Qu'est-ce qui constituerait la LIMITE de l'acceptable et du TOUT RESPECT ?

4- Vous sentez-vous à l'aise de librement partager avec les gens du village, votre position RÉELLE face au projet d'hydrocarbures et de dire ouvertement ce que vous en pensez, si vous êtes pour ou contre le projet?

Oui Non

5- Aimerez-vous qu'un vrai débat, qu'une vraie discussion ait lieu avec vous, incluant les promoteurs, scientifiques, environnementalistes et représentants des diverses institutions de façon à avoir un échange authentique entre les protagonistes du pour et du contre et en y incluant une vraie période de questions de façon à ce que vous vous sentiez écoutés, adéquatement informés et concertés.

Oui Non

MERCI ☺

ANNEXE D

GUIDE D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE

Code : _____

Sexe : H _____ F _____

Tranche d'âge : 18-24 _____ 25-34 _____ 35-49 _____ 50-64 _____ 65 et+

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1. Quand et comment êtes-vous arrivé sur l'île d'Anticosti ?
2. Qu'est-ce qui vous incite à y rester ?

REGARD SUR ANTICOSTI :

1. Que représente Anticosti pour vous ?
2. En quoi la vie à Anticosti est-elle différente de la vie dans le reste du Québec ?

REGARD SUR LA NATURE :

1. La nature, qu'est-ce que cela représente pour vous ?
2. Quelle place tient la nature dans votre quotidien ? cette place varie-t-elle au fil des saisons ?

REGARD SUR LA BIODIVERSITÉ :

1. Qu'est-ce que la biodiversité et que représente-t-elle pour vous ?
2. En quoi est-ce que la biodiversité d'Anticosti est-elle particulière ?

REGARD SUR LA CONSERVATION :

1. Qu'est-ce que la conservation représente pour vous ?
2. En quoi est-ce que la conservation comme vous l'entendez a-t-elle (ou pas) sa place sur Anticosti ?

REGARD SUR LA CULTURE :

1. Qu'entendez-vous par le terme culture ?
2. Comment pourriez-vous définir les particularités de la culture Anticostienne ?

REGARD SUR LE DÉVELOPPEMENT :

1. Si je vous parle du terme « développement », que signifie-t-il pour vous ?
2. Comment envisagez-vous (ou pas) le développement sur l'Île d'Anticosti ?

REGARD SUR LE PROJET D'HYDROCARBURES :

1. Que connaissez-vous du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur votre territoire, tel que proposé par Pétrolia, Junex et Corridor Ressources ?
2. De quelles façons ces compagnies vous ont-elles présenté leurs projets ?
3. Que connaissez-vous du projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur votre territoire tel que présenté par d'autres groupes d'intérêts (et lesquels) ?
4. De quelles façons ces groupes vous ont-ils présenté le projet ?
5. Que comprenez-vous de la méthode d'exploitation envisagée pour extraire le pétrole de schiste qui se trouve sur votre territoire ?
6. Selon vous, en quoi est-ce que ce projet est ou n'est pas un projet souhaitable pour l'Île d'Anticosti ?

ANNEXE E

CERTIFICATS ÉTHIQUE



Conformité à l'éthique en matière de recherche impliquant la participation de sujets humains

Le Comité pour l'évaluation des projets étudiants impliquant de la recherche avec des êtres humains (CÉRPÉ) des facultés des sciences et des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal a examiné le projet de recherche suivant :

Titre du projet : LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOCULTURELLE : UN CRITÈRE D'ÉVALUATION POUR LA PRISE DE DÉCISION DE PROJETS DE « DÉVELOPPEMENT » LE CAS DE L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES À L'ÎLE D'ANTICOSTI

Responsable du projet : Anne-Isabelle Cuvillier
Programme: Maîtrise en sciences de l'environnement

Superviseur : Lucie Sauvé

Ce projet de recherche est jugé conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par le «*Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM*».

Le projet est jugé recevable au plan de l'éthique de la recherche sur des êtres humains.

NOM	<u>Membres du Comité</u>	
	TITRE	DÉPARTEMENT
Proulx, Jérôme	Président du Comité, professeur	Mathématiques, Faculté des sciences
Aubertin-Leheudre, Mylène	Professeur	Kinanthropologie, Faculté des sciences
Bigras, Nathalie	Professeur	Didactique, Faculté des sciences de l'éducation
Giroux, Jacinthe	Professeur	Éducation et formation spécialisées
Laforest, Louise	Professeur	Informatique, Faculté des sciences
Proulx, Sylvia	membre de la collectivité externe	

25-03-2013

Date



Jérôme Proulx
Président du Comité

ANNEXE F

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT – Participant majeur

LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOCULTURELLE : UN CRITÈRE D'ÉVALUATION
POUR LA PRISE DE DÉCISION DE PROJETS DE « DÉVELOPPEMENT »
LE CAS DE L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES À L'ÎLE D'ANTICOSTI

IDENTIFICATION :

Chercheuse responsable du projet : Cuvillier, Anne-Isabelle
 Programme d'enseignement : Maîtrise en Sciences de l'environnement
 Adresse courriel : cuvillier.anne_isabelle@courrier.uqam.ca
ameisucuvillier@gmail.com
 Téléphone : (450) 822-3444

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION :

Vous êtes invité·es à prendre part à ce projet de recherche en vue de caractériser ce qu'est pour vous, Anticostiennes et Anticostiens, votre milieu de vie, votre nature, votre culture, votre perception de ce qu'est le développement et la conservation. D'autre part, dans le contexte où s'annonce un grand projet de développement d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures sur votre territoire, cette recherche vise aussi à saisir ce que vous savez de ce projet industriel, soit l'information que vous avez ou n'avez pas reçue et la connaissance que vous avez acquise à ce sujet. Notre intérêt porte plus spécifiquement sur la question de la diversité biologique et culturelle Québécoise. Caractériser et analyser ainsi la nature et la culture Anticostienne nous permettrait d'examiner la possibilité et l'intérêt de considérer la dimension culturelle et biologique comme un critère additionnel pour juger de la pertinence de l'implantation d'un grand projet de développement sur un territoire.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement sous la direction de Mme Lucie Sauvé, Ph.D., Professeure titulaire, Département de didactique, Faculté des sciences de l'éducation, Directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écoresponsabilité et Membre de l'Institut des sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3P8. Elle peut être rejointe au numéro de téléphone suivant : (514) 987-6992.

PROCÉDURES ET TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT :

Vous êtes invité·e à participer à une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres, ce qu'est pour vous la nature et la culture Anticostienne, ce que vous entendez par conservation, développement, ainsi que de clarifier ce que représente Anticosti pour vous. Il s'agit pour nous de mieux comprendre la réalité Anticostienne, et ce dans toutes ses dimensions. Vous serez aussi invité·e à partager les connaissances dont vous disposez face aux enjeux de l'exploitation des hydrocarbures sur votre île – comme exemple de grand projet de développement. Cette entrevue sera enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ une heure de votre temps. Nous convenons avec vous du lieu et de l'heure de l'entrevue, selon votre convenance. La transcription sur support informatique de cette entrevue ne permettra pas de vous identifier. Les données personnelles (soit votre nom, le nombre d'années de résidence à Anticosti et s'il y a lieu, autres indices d'identification) seront transformées en codes et gardées sous clé en lieu sûr. Si vous le souhaitez, nous vous achèverons



un résumé de votre entrevue pour le valider avec vous. Si nous utilisons des citations de cette entrevue dans notre rapport de recherche, ce sera de façon anonyme, à moins que vous souhaitiez être explicitement nommé pour valoriser votre apport à la recherche – ce dont nous pourrions convenir en temps opportun.

AVANTAGES ET RISQUES :

Au-delà de l'apport à l'avancement des connaissances dans le domaine de la diversité bioculturelle, votre participation contribuera surtout à mieux comprendre Anticosti, sa réalité, sa nature et sa culture. Votre participation permettra également de clarifier la nature de l'information reçue et la connaissance que vous avez acquise en ce qui concerne l'enjeu de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île, un débat de société qui se joue sur votre territoire à l'heure actuelle. Il s'agit là d'un exemple de grand projet de développement où la prise en compte de la diversité biologique et culturelle pourrait éclairer les décisions collectives. C'est pourquoi une synthèse des résultats de cette recherche sera divulguée et sera aussi partagée avec les entités publiques et scientifiques concernées. Nous sommes toutefois très conscients des tensions que le projet de développement pétrolier peut engendrer au sein d'une population – particulièrement dans votre cas où tout le monde se connaît et où un débat de cette envergure peut opposer les citoyens les uns contre les autres. Nous nous espérons toutefois, que d'aborder cette problématique du point de vue d'une meilleure connaissance du territoire, de sa nature, de son mode de vie, de sa culture, du rapport que vous entretenez avec celui-ci peut en permettre une meilleure compréhension globale. Tous les efforts seront mis en place pour conserver l'anonymat – l'anonymat étant essentiel au bon déroulement de cette recherche.

Si certaines questions du guide d'entretien vous paraissent embarrassantes ou trop délicates – pour une raison ou une autre, sachez que vous demeurez libre de ne pas y répondre, sans à avoir vous justifier. En tout temps, vous pourrez aussi mettre fin à l'entrevue si vous le souhaitez. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre confort est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ :

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules, la responsable du projet et sa directrice de recherche, auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcriptions codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la responsable du projet et pour la durée totale du projet. Une fois la recherche terminée, les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront conservés dans les archives du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'équité de l'UQAM et seront détruits cinq ans après les dernières publications.

SIGNATURES :

Nom du participant

Date : _____

Anne-Isabelle Cavillier – Responsable du projet

Date : _____

ANNEXE G

RÈGLEMENTS

Henri Menier (1896)

ÎLE D'ANTICOSTI (PROPRIÉTÉ PRIVÉE)

L'île d'Anticosti est une propriété privée dépendant de la province de Québec et régie par les lois du Canada et de cette province.

Les habitants, – qui ne peuvent résider dans l'île qu'en vertu de baux ou de permissions régulières, – doivent se soumettre au présent règlement et à tous autres règlements d'administration ou de police qui seront édictés par la suite.

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER : Habitants

Il est défendu de débarquer dans l'île, d'y séjourner, résider, exercer un commerce, une industrie ou une profession quelconque sans avoir obtenu une autorisation spéciale et nominative signée de l'Administration.

ARTICLE 2.

Toute permission d'habiter l'île, d'y exercer une profession ou une industrie quelconque est toujours révocable.

ARTICLE 3.

Nul ne peut loger, abriter sous son toit ou prendre à son service une personne qui ne soit porteuse d'un permis de séjour régulier.

ARTICLE 4 : Commerces et industries

Nul ne pourra importer dans l'île, ni exporter des marchandises, boissons, céréales, semences, plantes, chiens, bestiaux etc., en général, des objets, choses ou animaux quelconques, autrement que par l'entremise du service commercial et au moyen des bateaux de ce service, avec autorisation de l'Administration.

ARTICLE 5 : Alcool et spiritueux

L'usage de l'alcool, des spiritueux et boissons fermentées est prohibé.

ARTICLE 6 : Armes à feu

Il est défendu de posséder et de détenir des armes à feu. À titre exceptionnel et dans des cas particuliers, des permis nominatifs, temporaires et toujours révocables, signés du Gouverneur, pourront être accordés. Ces permis porteront la désignation de l'arme, qui sera poinçonnée et numérotée.

ARTICLE 7 : Chasse

La chasse, de quelque animal que ce soit, et de quelque façon qu'elle soit pratiquée, est prohibée. Il en est de même de la capture, du recel, de la destruction de tout animal, de ses petits, de ses gîtes, de ses nids, de ses œufs.

ARTICLE 8 : Pêche

Est également prohibée la pêche dans les rivières, estuaires, lacs et étangs.

ARTICLE 9 : Embarcation

Nul ne pourra posséder d'embarcation sans une permission nominative mentionnant la nature de cette embarcation, ses dimensions, son tonnage et son inventaire, ainsi que l'emploi auquel elle est destinée. Ces permis sont toujours révocables. Chaque

embarcation devra porter sur la coque et la voile un numéro apparent et d'un modèle déterminé, ainsi qu'un poinçonnage sur l'étrave.

ARTICLE 10 : Épaves

Nul ne peut s'approprier les épaves et, en général, aucun objet ou animal échoué sur les côtes de l'île. Toute personne ayant connaissance d'épaves devra en faire une déclaration immédiate à l'Administration.

ARTICLE 11 : État civil

Toutes les naissances, tous les mariages, tous les décès qui auront lieu dans l'île devront être déclarés à l'Administration et à ses représentants dans chaque district, sans préjudice des formalités d'état civil édictées par les lois canadiennes.

ARTICLE 12 : Affiches

Il est interdit aux habitants d'arracher ou de lacérer les affiches et placards apposés par l'Administration.

ARTICLE 13 : Mines

Toute découverte de mines, minières, carrières, sources, devra être immédiatement déclarée à l'Administration, non seulement par l'auteur de cette découverte, mais encore par toute personne qui en aurait connaissance.

ARTICLE 14 : Cimetière

Aucune inhumation ne pourra être faite en dehors des lieux affectés aux cimetières et consacrés à cet effet.

ARTICLE 15 : Police sanitaire

L'abond et le pourtour des habitations devront toujours se trouver dans un état de propreté absolue. En conséquence il est défendu :

- 1^o De faire ou de déposer des ordures le long des murs, palissades, chemins publics ou privés;
- 2^o D'accumuler les ordures à proximité des habitations;
- 3^o D'établir des fosses à fumier ou d'aisance à moins de cinquante mètres d'un puits ou d'une source servant à la consommation d'eau potable.

ARTICLE 16.

Les débris provenant des industries de la pêche devront être déposés dans un endroit affecté à cet usage et qui sera désigné par l'Administration, en tenant compte des prescriptions d'hygiène publique.

ARTICLE 17 : Maladies contagieuses

Toutes les fois qu'un cas de maladie réputée contagieuse se présentera, déclaration de ce cas, avec désignation de la personne atteinte et du lieu où cette personne se trouve, devra être faite sans retard à l'Administration.

ARTICLE 18 : Vaccin

Tout habitant en entrant dans l'île doit être vacciné et sera vacciné par période au moins décennale.

ARTICLE 19.

Tout habitant de l'île doit se soumettre aux mesures sanitaires ordonnées par le Gouverneur, sur l'avis du service médical ou vétérinaire, telles que désinfection d'habitations, de bâtiments d'exploitation, isolement des personnes ou des animaux atteints de maladies réputées contagieuses, etc.

ARTICLE 20 : Patente de santé et quarantaine

Les ports et mouillage de l'île sont régis par les règlements de la police de santé internationale en ce qui concerne la patente de santé et les quarantaines.

ARTICLE 21 : Pêche et chasse maritime

La pêche maritime (poissons, homards, boëtte (appât pour attirer le poisson)) par les habitants ainsi que la chasse de loup marins, baleines, souffleurs (cétacé comme le cachalot ou le dauphin), etc., est réservée. Elle sera organisée et régie par un règlement spécial, de manière à en assurer la conservation tout en donnant aux habitants du littoral de l'île une source de profits.

ARTICLE 22.

Sauf le cas de naufrage ou d'avarie, nul ne peut débarquer, aucun navire ne peut charger ou décharger des marchandises sans l'autorisation préalable, comme il est dit à l'article 1er.

ARTICLE 23 : Police vétérinaire

Tout animal, quelle que soit son espèce, ne pourra être importé dans l'île qu'en vertu d'une permission spéciale et après visite et avis favorable du service vétérinaire. Spécialement pour les espèces bovine, ovine, porcine et chevaline, les animaux devront séjourner un certain temps dans un sanatorium, pour y être en observation et y subir certaines expériences, entre autres la vaccine de la tuberculose.

ARTICLE 24.

Toute personne possédant, à quelque titre que ce soit, un animal atteint ou soupçonné d'être atteint de maladie contagieuse, devra en faire la déclaration immédiate à l'Administration.

ARTICLE 25 : Police forestière

Il est interdit d'une manière absolue d'allumer des feux, de faire brûler les herbes, broussailles, arbres, sur les territoires boisés de l'île, et en général sans tous endroits où ces feux pourraient être une cause d'incendie. S'il y a lieu, les défrichements par le feu feront l'objet d'un règlement spécial.

ARTICLE 26.

Aucun défrichement ne pourra être fait sans avoir été préalablement consenti et délimité par le Gouverneur.

ARTICLE 27 : Responsabilité des parents, tuteurs, maîtres et patrons

Le père, la mère, le tuteur, les maîtres et patrons sont responsables des délits commis par leurs enfants mineurs non mariés, pupilles demeurant avec eux, domestiques, employés ou préposés.

ARTICLE 28 : Clause pénale

Toute infraction au règlement sera un cas de résiliation de bail ou de contrat et de retrait de permission de séjour, sans préjudice de toutes actions légales et en dommages et intérêts.

Anticosti 1^{er} mai 1896

HENRI MENIER

ANNEXE H

LOI RELATIVE À L'ÎLE D'ANTICOSTI



CHAPITRE 80

Loi relative à l'Île d'Anticosti

(Source : BAnQ – Fonds Luc-Jobin P758, S3, SS1 ; Boîte 1999-10-012517)
(Sanctionnée le 11 mars 1926)

ATTENDU que l'Île d'Anticosti se prête admirablement à l'établissement d'une réserve pour la protection du gibier et du poisson;

Attendu que le propriétaire y a fait faire depuis quelques années et y fait encore poursuivre, à grands frais, des expériences absolument concluantes d'acclimatation, de reproduction et de conservation;

Attendu l'intérêt de ces expériences, et les avantages que la province de Québec en pourra retirer;

Attendu qu'il convient, pour ces raisons, d'accorder à l'Île d'Anticosti la plus grande mesure de protection; A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut ériger le domaine de l'Île d'Anticosti en réserve protégée pour l'acclimatation, la reproduction et la conservation des gibiers et poissons de toutes espèces, et, à cette fin, il est autorisé à faire avec le propriétaire, sujet aux dispositions de la présente loi et des lois générales, tous les traités qu'il jugera opportuns concernant la protection du gibier et du poisson, la garde et l'inspection de la réserve, la vente, la cession et l'échange de spécimens provenant de la réserve, les permis de chasse et de pêche à émettre par le propriétaire, les rapports à faire à la couronne et généralement la bonne administration de la réserve.

2. A compter de la publication de l'arrêté ministériel érigeant l'île d'Anticosti en réserve protégée, et, pendant le temps déterminé par ledit arrêté ministériel, nul, sauf le propriétaire et ses permissionnaires et les officiers et employés de la couronne dans l'exercice de leurs fonctions, ne peut s'établir, débarquer ou se fixer sur, se servir de, ou occuper aucune partie de ladite réserve, sauf dans les cas de tempêtes, de naufrages ou de force majeure; et nul ne peut y faire la chasse ou la pêche de quelque manière que ce soit sans un permis du propriétaire.

3. Tout contrevenant à l'une des dispositions de la présente loi, ou à l'un des règlements adoptés sous son autorité, est passible d'une amende de pas moins de cinq dollars et n'excédant pas cinquante dollars, avec frais, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de trois mois, avec ou sans travaux forcés.

4. Le propriétaire de l'île d'Anticosti paiera toutes les dépenses à encourir pour la garde de la réserve et la punition des délinquants.

5. Les gardes et constables, chargés de surveiller la réserve et d'y maintenir l'ordre et la paix, seront nommés par le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries. Le propriétaire de l'île sera seul tenu de les payer.

6. Les gardes et constables ainsi nommés pourront arrêter à vue et sans mandat les personnes qu'ils trouveront en contravention avec les dispositions de la présente loi et les conduire devant un juge de paix ou un magistrat pour y être traités selon la loi.

7. Les gardes et constables pourront en outre saisir à vue et sans mandat, et enlever les animaux, oiseaux, poissons, plumes, fourrures, armes à feu, munitions, explosifs, dards, pièges, filets, cannes à pêche, lignes, embarcations, agrès et accessoires en possession des personnes qu'ils trouveront en contravention avec les dispositions de la présente loi; le juge de paix ou le magistrat chargé d'instruire l'affaire pourra, selon le cas, ordonner la remise de ces effets à leur propriétaire ou en prononcer la confiscation au profit du propriétaire de l'île.

8. Les contraventions aux dispositions de la présente loi seront punissables sommairement, sur plainte du propriétaire, d'un préposé, d'un garde ou d'un constable nommé comme susdit, devant un juge de paix ou magistrat de district.

9. Les dispositions de la Loi des convictions sommaires de Québec s'appliqueront aux poursuites intentées applicables et instruites sous l'autorité de la présente loi.

10. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presse Universitaires de France.

Achab, A., Asselin, E., Desrochers, D., Riva, J.-F. et Farley, C. (2011). Chitinozoan biostratigraphy of a new Upper Ordovician stratigraphic framework for Anticosti Island, Canada. *Geological Society of America Bulletin*, 123(1-2), 186-205. <http://dx.doi.org/10.1130/B30131.1>

AECOM Tecsalt, LGL Limité et Transfert Environnement (2010). *Évaluation environnementale stratégique de la mise en valeur des hydrocarbures dans le bassin de l'estuaire maritime et du nord-ouest du golfe du Saint-Laurent* [Document d'information et de consultation]. Montréal : AECOM Tecsalt. Récupéré de : http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/document_information.pdf

Ahmed, N. (2014, 28 février). Global riot epidemic due to demise of cheap fossil fuels. *The Guardian*. Récupéré de : <http://www.theguardian.com/environment/earth-insight/2014/feb/28/global-riots-protests-end-cheap-fossil-fuels-ukraine-venezuela>

ALCEN (2011). *Formation du pétrole*. Récupéré de : <http://www.connaissancedesenergies.org/search/site/formation%20du%20p%C3%A9trole>

Aleklett, K. et Lardelli, M. (2012). *Peeking at Peak Oil*. Springer. New York.

Angeon, V. et Saffache, P. (2009). Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes? *Études caribéennes*, 11. Récupéré de <http://etudescaribeennes.revues.org/3443>

Arborio, A.-M. et Fournier, P. (2005). *L'observation directe*. Paris : Armand Colin.

ASPO (200. *Association for the Study of Peak Oil and Gas*. Récupéré de <http://www.peakoil.net/>

Atkins, P., Simmons, I., et Roberts, B. (1998). *People, Land and Time. An Historical Introduction to the Relationship between Landscape, Culture and Environment*. Londres : John Wiley & Sons.

Audet, G. (2009). *Énergie éolienne au Québec: l'aspect de l'acceptabilité sociale lié au choix de modèle de développement*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/2610/>

Ayotte, M. et Galipeau, P. (1974). *Les aspirations des habitants d'Anticosti. Rapport préliminaire présenté au ministère des terres et forêts section aménagement des terres*. Fonds d'archives Luc Jobin (P758, S3, SS3; Boite 1999-10-012\34). Bibliothèque des archives nationales du Québec, Québec.

Ayotte, M. et Galipeau, P. (2006). *Fonds Consolidated Bathurst Incorporated - Bibliothèque des archives nationales du Québec*. Récupéré de http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201102221400%20132058&p_centre=06M&p_classe=P&p_fonds=149&p_numuni de=2121

BAPE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Récupéré de : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/documentation/Rap_annuel_2012-2013.pdf

Baril, H. (2013, 6 septembre). Entente Pétrolia-Hydro: ni un pactole ni un scandale Énergie et ressources. *La Presse*. Récupéré de : <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201309/06/01-4686619-entente-petrolia-hydro-ni-un-pactole-ni-un-scandale.php>

- Batellier, P. (2012). Revoir les processus de décision publique: de l'acceptation sociale à l'acceptabilité sociale. *GaïaPresse*. Récupéré de : <http://gaiapresse.ca/analyses/revoir-les-processus-de-decision-publique-de-lacceptation-sociale-a-lacceptabilite-sociale-303.html>
- Bazzo, M.-F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V. (2013). *De quoi le territoire du Québec a-t-il besoin? Recueil d'entretiens*. Montréal : Leméac.
- Bélaïr-Cirino, M. (2011, 23 novembre). Ressources naturelles - Le gouvernement accusé du « vol du siècle ». *Le Devoir*, Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/336761/ressources-naturelles-le-gouvernement-accuse-du-vol-du-siecle>
- Berryman, T. et Cuvillier, A.-I. (2012). *Production of a Situation Analysis. Child and Nature: Striving for Reciprocity Between Children's Health and the Health of Biodiversity. Draft Report prepared for the Secretariat of the Convention on Biological Diversity*. [Document non publié]. Université du Québec à Montréal.
- Binette, Frédérique. 2009. *La gestion communautaire de l'eau dans une région rurale de la République Démocratique du Congo: Dynamique, enjeux et significations*. (Mémoire de Maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/3470/>
- Bonin, H. (2013). Le pétrole et la guerre. Oil and war / Oil producing countries and oil companies, from the nineteenth century to the twenty-first century. *Business History*, 56(4), 1-2. Récupéré de : <http://dx.doi.org/10.1080/00076791.2013.764033>
- Bonnemaison, J, Cambrezy, L. et Quinty-Bourgeois, L. (1999). *Les territoires de l'identité: Le territoire, lien ou frontière?* Paris : L'Harmattan.
- Bonnemaison, J. (1997). La sagesse des îles. Dans A.-L., Sanguin, *Vivre dans une île* (p. 121 - 127). Paris : L'Harmattan. Récupéré de : <http://www.harmonie.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/ebook/273845934X>

Boudreault, J.-F. (2014). *Communiqué local*. Récupéré de <http://www.ile-anticosti.com/images/file/Communiqu%C3%A9%20local%2004-2014.pdf>

Boulet, M. (1981). *Bilan énergétique du cerf de Virginie à l'Île d'Anticosti durant l'hiver*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses. ISSN 9780315115958.

Bourdieu, P. (1980). L'identité et la représentation [Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35(1), 63-72. Récupéré de : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1980_num_35_1_2100

Bourque, P.-A. (2004a). *Planète Terre. Les combustibles fossiles*. Université Laval, Québec, Département de Géologie et de Génie géologique. Récupéré de <http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s3/combustibles.fossiles.html>

Bourque, P.-A. (2004b). *Les ressources en hydrocarbures au Québec*. Avis d'expert présenté au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Récupéré de : http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/energie/strategie/pierre-andre_bourque.pdf

Bourque, R. (2013). *Anticosti photos - Histoire*. Récupéré de : <http://www.anticostiphotos.com/histoire/ph37f.html>

BP. (2013). *BP Statistical Review of World Energy June 2013*. London. Récupéré de <http://www.bp.com/statisticalreview>

Braund, F.W. et McCullagh, P.E. (1940). The Birds of Anticosti Island, Quebec. *The Wilson Bulletin*, 52(2), 96-123. Récupéré de : <http://www.jstor.org/discover/10.2307/4156926?uid=3739464&uid=2129&uid=2134&uid=2&uid=70&uid=3737720&uid=4&sid=21104660170883>

- Bréchet, T. et Van Brusselen, P. (2007). Le pic pétrolier : un regard d'économiste. *Reflets et perspectives de la vie économique*, XLVI (4), 63-81. Récupéré de :<http://dx.doi.org/10.3917/rpve.464.0063>
- Bridgewater, P., Arico, S. et Scott, J. (2007). Biological Diversity and Cultural Diversity: The Heritage of Nature and Culture through the Looking Glasses of Multilateral Agreements. *International Journal of Heritage Studies*, 13(4-5), 405-419. Récupéré de: <http://dx.doi.org/10.1080/13527250701351130>
- Brisson, G. (2003). L'état de la forêt: une appropriation de l'espace sauvage à l'île d'Anticosti. Dans Lasserre et Lechaume (dirs). *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales* (p. 31-47). Sainte-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Brisson, G. (2004). *La capture du sauvage: Les transformations de la forêt dans l'imaginaire québécois: Le cas d'Anticosti (1534-2002)*. (Thèse de doctorat). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses. ISSN 9780612925663.
- Brisson, G. (2007). Consulter le public et intégrer le paysage vécu : le rendez-vous manqué du parc de conservation d'Anticosti. *Études Canadiennes*, 62, 73-84. Récupéré de <http://www.afec33.asso.fr/sites/default/files/62.pdf>
- Brisson, G. (2007). Parc national d'Anticosti. Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique Française*. Récupéré de : http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article13/Parc_national_d%27Anticosti.html#.U68Tdqqj7kI
- Broecker, W.S. (2010). *The Great Ocean Conveyor: Discovering the Trigger for Abrupt Climate Change*. New Jersey, USA. : Princeton University Press.
- Cadieux, R. (1983). *Contribution à l'hydrogéomorphologie du bassin de la rivière Jupiter, île Anticosti, Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses : ISSN 9780315264311.

- Caillé, A. (2001). Une politique de la nature sans politique. *Revue du MAUSS*, 17(4), 94. Récupéré de : <http://dx.doi.org/10.3917/rdm.017.0094>
- Callois, J.-M. (2006). Les relations sociales, frein ou moteur de la durabilité. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Dossier 8. <http://dx.doi.org/10.4000/developpementdurable.3284>
- Callon, M., Lascoumes, P et Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain*. Paris : Éditions du Seuil.
- Carson, R. (1998). *The Sense of Wonder*. New-York : Harper Collins.
- Castellani, M. (1999). Espace matériel et espace psychologique d'une communauté écartelée: "les" îles de Corse. Dans *Les territoires de l'identité: le territoire lien ou frontière* (p. 141 - 150). Paris : L'Harmattan. Récupéré de : <http://www.harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=article&no=6584>
- CBD (1992). *Convention sur la diversité biologique*. Nairobi, Kenya. Récupéré de <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>
- CBD (2010a). A Proposed Joint Programme of Work on Biological and Cultural Diversity Lead by the Secretariat of the Convention on Biodiversity and UNESCO - Working Document. Dans *International Conference on Biological and Cultural Diversity: Diversity for Development and Development for Diversity*. Montréal : CBD. Récupéré de : http://www.unesco.org/mab/doc/iyb/icbcd_working_doc.pdf
- CBD (2010b). *Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique*. Montréal : Secrétariat de la convention sur la diversité biologique. Récupéré de <http://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf>
- Centre canadien d'information sur l'énergie. (2009). *Le pétrole et ses nombreux dérivés*. Récupéré de : <http://www.centreforenergy.com/Documents/TeachingResources/PetrSource-Resource-FR.pdf>

- Cézard, C. et Mathieu-Nolf, M. (2005). Dérivés organiques soufrés. *EMC - Toxicologie-Pathologie*, 2(4), 151-162. Récupéré de : <http://dx.doi.org/10.1016/j.emctp.2005.08.001>
- Chaire Anticosti. (2014). *L'Île d'Anticosti - Localisation et description*. Chaire de recherche industrielle CRSNG en aménagement intégré des ressources de l'île d'Anticosti - Université Laval. Récupéré de : http://www.chaireanticosti.ulaval.ca/ile_danticosti
- Champagne, D. (2014). *Anticosti: la chasse au pétrole extrême*. [DVD]. Montréal : Les Productions du Rapide-Blanc.
- Chapelle, S. (2014). Conflits entre Etats et multinationales : les intérêts privés victorieux dans 58% des cas. *Basta!* Récupéré le 6 mars 2014 de <http://www.bastamag.net>
- Charest, P. et Côté, G. (2012). *La Minganie, fille de l'eau*. Québec : Les Éditions GID.
- Chawla, L. (1999). Life Paths Into Effective Environmental Action. *The Journal of Environmental Education*, 31(1), 15-26. Récupéré de: <http://dx.doi.org/10.1080/00958969909598628>
- Chouinard, A. (2002). *Effets de l'activité du cerf de virginie et des insectes défoliateurs sur la croissance du sapin baumier et la dynamique des sapinières à l'île d'Anticosti, Québec*. (Thèse de doctorat). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses. ISSN 9780612723948.
- CI. (2012). Hotspots. *Conservation International*. Récupéré de <http://www.conservation.org/how/pages/hotspots.aspx>
- Clayer, F. (2012). *Sediment Dynamics and Stratigraphic Architecture of a Lower Silurian Storm-Dominated Carbonate Ramp, Anticosti Island, Quebec, Canada*. (Thèse de doctorat). Université d'Ottawa. Récupéré de <http://www.ruor.uottawa.ca/handle/10393/23149>

- Clayton, S. et Myers, G. (2009). *Conservation Psychology: Understanding and Promoting Human Care for Nature*. Chichester, West Sussex : Wiley-Blackwell.
- Club of Rome. (2014). About the Club of Rome. *The Club of Rome*. Récupéré de <http://www.clubofrome.org>
- Collovald, A., Gil, F., Sindzingre, N. et Tap, P. (2014). Identité . Dans *Encyclopaedia Universalis*. Récupéré de : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/identite>
- Combarnous, M. et Prieur, A. (2003). Les consommations d'énergie dans le monde : une méthode robuste de prévision de leur évolution à moyen terme ; premières conséquences. *Comptes Rendus Geoscience*, 335(13), 943-950. Récupéré de: <http://dx.doi.org/10.1016/j.crte.2003.09.009>
- Consolidated-Bathurst. (1970). *Consolidated-Bathurst Limited. Saguenay Division. Port-Menier Study*. Fonds d'archives Luc Jobin (P758, S3, SS1; Boîte 1999-10-012\19). Bibliothèque des archives nationales du Québec, Québec.
- Corridor Resources Inc. (1997). *Shell farms in on Corridor's Anticosti Island Licenses (approximately 2,370,000 acres)*. Récupéré de : <http://www.corridor.ca/media/1997-press-releases/19971201.html>
- Cote, D. (1988). Géomorphologie d'un lac à niveau variable dans une région karstique (Ile d'Anticosti, Canada). Sous la dir. de J. M. M. Dubois et Q. H. J. Gwyn. *Photo interprétation (Paris)*, 27(1), p. 1-10. Récupéré de <http://www.refdoc.fr/Detailnotice?cpsidt=7707806&traduire=fr>
- Côté, G. (2009). Anticosti, une île et son « château ». *Histoire Québec*, 15(1), 24-28. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/11433ac>

- Côté, S.D. et de Bellefeuille, S. (2006). Disparition de la population d'ours noirs de l'île d'Anticosti: le cerf de Virginie serait-il coupable? *Le naturaliste canadien*, 130(1), 51-55. Récupéré de :
http://www.chaireanticosti.ulaval.ca/fileadmin/documents/pdf/publications/Ours_Nat_Can.pdf
- Coulombe, M.-L. (2006). *Effets de la densité de population sur le comportement d'approvisionnement et le budget d'activité du cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) à l'île d'Anticosti*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de :
http://www.chaireanticosti.ulaval.ca/en/publications/theses_et_memoires/
- Cournoyer, J. (2014). La mémoire du Québec - L'Île d'Anticosti (municipalité). Récupéré le 22 février 2014 de :
[http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Quebec_\(province\).Industries._Gaz_et_petrole](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Quebec_(province).Industries._Gaz_et_petrole)
- CPEQ. (2012) Guide des bonnes pratiques afin de favoriser l'acceptabilité sociale des projets. *Conseil patronal de l'environnement du Québec*. Récupéré de http://www.cpeq.org/assets/files/Autres/2012/guide_bonnespratiques_web.pdf
- CQDE. (2014). Exploration pétrolière sur Anticosti : le CQDE dénonce l'incohérence de Québec. *CQDE – Le Centre québécois du droit de l'environnement*. Récupéré le 14 février de : <http://www.cqde.org/exploration-petroliere-sur-anticosti-le-cqde-denonce-lincoherence-de-quebec/>
- Creswell, J.W. (1994). *Research Design. Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, Calif. : Sage Publications.
- Creswell, J.W. et Plano Clark, V. L. (2011). *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. Thousand Oaks, Calif. : Sage Publications.
- Cristancho, S. et Vining, J. (2004). Culturally Defined Keystone Species. *Human Ecology Review*, 11(2), 153-164. Récupéré de:
<http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss3/art1/main.html>

- Crowley, M. et Risse, N. (2011). L'évaluation environnementale stratégique: un outils pour aider les administrations publique à mettre en œuvre le développement durable. *Télescope*, 17(2), 1-19. Récupéré de <http://grandsorganismes.gouv.qc.ca/upload/cego/editor/asset/Veilles%20strat%C3%A9giques/D%C3%A9veloppement%20durable/T%C3%A9lescope%20DD.pdf>
- Czúcz, B, Gathman, J.P. et McPherson, G.R. (2010). The impending peak and decline of petroleum production: an underestimated challenge for conservation of ecological integrity. *Conservation biology: the journal of the Society for Conservation Biology*, 24(4), 948-956. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1523-1739.2010.01503.x>
- De Singly, F. (2012). *Le questionnaire*. Paris : Armand Colin.
- Derochie, J-P. (2009). *Paleoecology and paragenesis of lower Silurian micrite-supported bioherms: East Point Member, Jupiter Formation, Anticosti Island, Quebec, Canada*. (Mémoire de maîtrise). Université de Calgary. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses. ISSN 9780494545249.
- Desclaux, A. et Lévy, J.-J. (2003). *Présentation: Cultures et médicaments. Ancien objet ou nouveau courant en anthropologie médicale?* Récupéré de http://classiques.uqac.ca/contemporains/Desclaux_alice/cultures_et_medicaments_presentation/cultures_et_medicaments_pr.pdf
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris : nrf. Gallimard.
- Descola, P. (2010). *Diversité des natures, diversité des cultures*. Montrouge : Bayard.
- Deshaies, L. (2003). Une coconstruction : Terroir-Territoire-Identité. Dans *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales*. Sainte-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec. PP 213-232
- Despecher, J. (1895). *Notice sur l'île d'Anticosti [microforme]*. [S.l. : s.n.]. Récupéré de http://archive.org/details/cihm_28247

- Desrochers, A. (2006). Rocky shoreline deposits in the Lower Silurian (upper Llandoverly, Telychian) Chicotte Formation, Anticosti Island, Quebec. *Canadian Journal of Earth Sciences*, 43(8), 1205-1214. Récupéré de <http://www.nrcresearchpress.com/doi/abs/10.1139/e06-054#.VAt9P0gj7kI>
- Desrochers, A. et James, N. P. (1988). Early Paleozoic Surface and Subsurface Paleokarst: Middle Ordovician Carbonates, Mingan Islands, Québec. *Paleokarst*, 183-210. http://dx.doi.org/10.1007/978-1-4612-3748-8_10
- Desrochers, A., Farley, C., Achab, A., Asselin, E. et Riva, J. F. (2010). A far-field record of the end Ordovician glaciation: The Ellis Bay Formation, Anticosti Island, Eastern Canada. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 296(3-4), 248-263. <http://dx.doi.org/10.1016/j.palaeo.2010.02.017>
- Dewing, K. (1995). *Late Ordovician and early Silurian strophomenid brachiopods from Anticosti Island, Quebec*. (Thèse de doctorat). University of Western Ontario. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses. ISSN 9780612034488.
- Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, 62(3), 99-110. Récupéré de : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo_0020-0093_1998_num_62_3_2586
- Duchesne, M. (2012, 27 juillet). Anticosti, le vol du siècle ? *Le Huffington Post*. Récupéré de http://quebec.huffingtonpost.ca/maxime-duchesne/ile-anticosti-petrole_b_1708848.html
- Duchesne, S. et Haegel, F. (2009). *L'entretien collectif*. Paris : Armand Colin.
- Dufresne, M. (2010). *Contribution des mécanismes « bottom-up » et « top-down » à la régénération des sapinières sur l'île d'Anticosti*. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke. Récupéré de : <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/4862>

- Dumas, A. et Ouellet, Y. (2000). *Anticosti l'éden apprivoisé*. Outremont : Éditions du Trécaré.
- Duteau, D. (2007). Rapport du maire de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti 2007. Archives municipales. Port-Menier.
- Duteau, D. (2012). Rapport du maire de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti 2012. Archives municipales. Port-Menier.
- Dutrizac, R. (2011, 17 février). Pétrolia refuse de rendre publique l'entente sur Anticosti. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/316983/petrolia-refuse-de-rendre-publique-l-entente-sur-anticosti>
- Environnement Canada. (2008). *Atlas canadien d'énergie éolienne*. Récupéré de <http://www.windatlas.ca/fr/gethigh.php?field=E1&height=50&season=ANU&no=12>
- Faure, F. (1931). *Anticosti Corporation. Oil and Gas Mining Rights on Anticosti Island. Correspondance*. Fonds d'archives Luc Jobin (P758, S3, SS3; Boite 1999-10-012\14). Bibliothèque des archives nationales du Québec, Québec.
- Ferron, M. (2011). Identité, pratiques et territoire. *Reflets* 17(2), 174-181. <http://dx.doi.org/10.7202/1012135ar>
- Figueres, C. (2012, 14 décembre). *Éditorial: Un accord universel sur les changements climatiques est à la fois nécessaire et possible - et pourquoi il nous faut passer d'une politique de récrimination à une politique d'ouverture aux nouvelles perspectives*. Organisation des Nations Unies. Récupéré de <http://www.un.org/fr/climatechange/news121214.shtml>
- Fomoa-Adenet, M. et Rieutort, L. (2009). Territoires ruraux insulaires et développement durable. *Études caribéennes*, 11. Récupéré de : <http://etudescaribeennes.revues.org/3454>

- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche - Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2013). *Facteurs pour une analyse intégrée de l'acceptabilité sociale selon une perspective de développement territorial: l'industrie du gaz de schiste au Québec*. Document de synthèse remis au Comité d'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste et au MDDEFP. Récupéré de : http://www.uqar.ca/files/developpement-territorial/rapport-etude-s4-1_synthese_uqar.pdf
- Fournis, Yann et Marie-Josée Fortin. 2013. *L'acceptabilité sociale: la force d'une notion faible*. Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement territorial, de l'est du Québec (GRIDEQ). [Working paper]. Université du Québec à Rimouski. Récupéré de : <http://www.uqar.ca/files/grideq/fournis-fortin130614.pdf>
- Francoeur, L.-G. (2011, 12 mars). Le rapport du BAPE sur les gaz de schiste - Une rebuffade qui laisse la porte ouverte à l'industrie. *Le Devoir*. Récupéré de <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/318612/le-rapport-du-bape-sur-les-gaz-de-schiste-une-rebuffade-qui-laisse-la-porte-ouverte-a-l-industrie>
- Fraser, W. 1(983). Anticosti : Big, unknown and now a park. *Canadian Geographic*, 103(2), 30-39. ISSN 07062168
- Gagnon, Y.-C. (2005). *L'Étude de cas comme méthode de recherche*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Garnier, C. et Sauvé, L. (1999). Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement - Conditions pour un design de recherche. *Éducation relative à l'environnement. Regards-Recherche-Réflexions 1*, 65-77.
- GENIVAR (2011). *Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, d Madeleine et de la baie des Chaleurs (ÉES2) - Rapport d'étude version préliminaire*. Montréal : GENIVAR Inc.

- GENIVAR (2013). *Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des Chaleurs (ÉES2) - Rapport d'étude*. Montréal : GENIVAR. Récupéré de http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf
- Germain, D. et Filion, L. (2002). *Dynamique morfo-sédimentaire et chronologie d'un système éolien de haut de falaise, cap Sandtop, île d'Anticosti, Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. <http://dx.doi.org/10.7202/008606ar>
- Giguère, S. (2012). *Le nord au coeur - Parcours d'un géographe*. [DVD]. Montréal : Les Productions du Rapide-Blanc.
- Gouvernement du Canada. (2014). *Registre public des espèces en péril - Saumon atlantique Population de l'île d'Anticosti*. Ottawa : Pêches et Océans Canada. Récupéré de : http://www.sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=1132
- Gouvernement du Québec (2004). *Stratégie québécoise sur la diversité biologique 2004-2007 pour la mise en œuvre au Québec de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies*. Québec : Ministère de l'Environnement. Récupéré de : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/2004-2007/strategie.pdf>
- Gouvernement du Québec (2006). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014 - Une force pour tout le Québec*. Québec : Affaires municipales et Régions. Récupéré de : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/ruralite/politique_nationale_ruralite_ruralite_politique.pdf
- Gouvernement du Québec (2009a). *Le Saint-Laurent source de richesses - Programme d'évaluations stratégiques sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin*. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de : <http://www.ees.gouv.qc.ca/documents/ees-hydrocarbures.pdf>

- Gouvernement du Québec (2009b). *Évaluation environnementale stratégique*. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de : <http://www.ees.gouv.qc.ca>
- Gouvernement du Québec (2013a). *De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique – Document de consultation*. Sous la dir. de Mousseau, N. Ministère des Ressources naturelles. Récupéré de <http://consultationenergie.gouv.qc.ca/pdf/politique-energetique-document-consultation.pdf>
- Gouvernement du Québec (2013b). *Projet de loi n°37 : Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste - Assemblée nationale du Québec*. Québec : Assemblée nationale. Récupéré de : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-37-40-1.html>
- Gouvernement du Québec (2013c). *Portail Québec : territoire*. Québec : Portail Québec. Récupéré de : <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/geographie/territoire/?lang=fr>
- Gouvernement du Québec (2014a). *Commission sur les enjeux énergétiques du Québec: Maitriser notre avenir énergétique - Pour le bénéfice économique, environnemental et social de tous*. Québec : Ministère des Ressources naturelles. Récupéré de : <http://consultationenergie.gouv.qc.ca/pdf/Rapport-consultation-energie.pdf>
- Gouvernement du Québec (2014b). *Québec va de l'avant avec l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti*. Québec : Site du premier ministre du Québec. Récupéré de : <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=2380>
- Gouvernement du Québec (2014c). *Commission de la toponymie du Québec - Île d'Anticosti*. Québec : Commission de toponymie. Récupéré de http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toposweb/fiche.aspx?no_seq=1670

- Gouvernement du Québec (2014d). Règlement sur la possession et la vente d'un animal. *RLRQ c C-61.1,r. 23*. Récupéré de : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_61_1/C61_1.html
- Gray, R. (2007). Practical bioregionalism: A philosophy for a sustainable future and a hypothetical transition strategy for Armidale, New South Wales, Australia. *Futures*, 39(7), 790-806. <http://dx.doi.org/10.1016/j.futures.2006.12.003>
- Grondin, P., Berger, J.-P., Landry, Y. et Leboeuf, P. (2007). *Guide de reconnaissance des types écologiques: Région écologique de l'Île d'Anticosti et Îles Mingan - Région écologique des Îles de la Madeleine*. Québec : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques. Récupéré de : <http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/guide-ecologique-5jk.pdf>
- Guérin-Pace, F. et Guermond, Y. (2007). Identité et rapport au territoire. *L'Espace géographique*, 35(4), 289-290. Récupéré de : <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-289.htm>
- Guillemot, J., Plante, S et Boisjoly, J. (2008). Gouvernance et développement territorial en milieu insulaire: Le cas de l'Île-aux-Coudres (Québec-Canada). *Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI(3), 521-538. Récupéré de : <http://www.cjrs-rcsr.org/archives/31-3/Guillemot-final2.pdf>
- Hamelin, L.-E. (1980). L'ère française Menier de 1895 à 1926 à l'île d'Anticosti (Canada). *Annales de Géographie*, 89(492), 157-177. Récupéré de http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1980_num_89_492_19935
- Hamelin, L.-E. (1982). Mythes d'Anticosti. *Recherches sociographiques* 23(1-2), 139-162. <http://dx.doi.org/10.7202/055978ar>

- Hamelin, L.-E. (2002). Discours du Nord. *Recherche – GÉTIC*, 35. Université Laval. Récupéré de : http://lehamelin.sittel.ca/pdf/Documents/1484-2_DiscoursNord.pdf
- Hamelin, L.-E. (2006). *L'Âme de la Terre - Parcours d'un géographe*. Québec : Éditions MultiMondes.
- Hamelin, L.-E. (2012). *Un dit du Nord*. Québec : Université Laval. Récupéré de http://lehamelin.sittel.ca/pdf/Documents/1662_un_dit_du_Nord.pdf
- Hamelin, L.-E. et Dumont, B. (1979). Anticosti : l'aspect régional du peuplement. *Cahiers de géographie du Québec*, 23(60), 435-449. Récupéré de : <http://dx.doi.org/10.7202/021449ar>
- Hansen, J., Johnson, D., Lacis, A., Lebedeff, S., Lee, P., Rind, D. et Russell, G. (1981). Climate Impact of Increasing Atmospheric Carbon Dioxide. *Science* 213(4511), 57-966. <http://dx.doi.org/10.1126/science.213.4511.957>
- Harrison F.L. (1941). Remarks on the Birds of Anticosti Island. *The Wilson Bulletin*, 53(2), 73-84. Récupéré de : <http://www.jstor.org/discover/10.2307/4156926?uid=3739464&uid=2129&uid=2134&uid=2&uid=70&uid=3737720&uid=4&sid=21104660799143>
- Heller, C. (2003). *Désir, nature et société*. Montréal : Écosociété.
- Hirsch, R. L., Bezdek, R. et Wendling, R. (2005). *Peaking of world oil production: Impacts, mitigation, & risk management*. Récupéré de : http://www.netl.doe.gov/publications/others/pdf/oil_peaking_netl.pdf
- Hirsch, R. L., Bezdek, R. et Wendling, R. (2006). Peaking of World Oil Production and Its Mitigation. *AIChE Journal*, 52(1), 2-8. Récupéré de : <http://dx.doi.org/10.1002/aic.10747>
- Hopkins, R. (2010). *Manuel de transition: de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal : Écosociété.

Houghton, J. (2004). *Global Warming : The Complete Briefing*. (3e éd.). Cambridge, UK : Cambridge University Press.

Huot, M. et Lebel, F. (2012). *Plan de gestion du cerf de Virginie au Québec 2010-2017*. Québec : Ministère des Ressources naturelles, et de la faune. Récupéré de : <ftp://ftp.mrnf.gouv.qc.ca/Public/Defh/Publications/2012/Huot%20et%20Lebel%20-%20PGCV%202010-2017.pdf>

ICI.Radio-Canada.ca. (2014, 11 août). Anticosti : la relance de l'industrie forestière. *ICI.Radio-Canada.ca*. Récupéré de : <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/08/11/001-anticosti-industrie-forestiere.shtml>

IEA. (2012). CO2 Emissions from Fuel Combustion - Highlights. *International Energy Agency*. Récupéré de : <http://www.iea.org/co2highlights/co2highlights.pdf> .

Ilinca, A., McCarthy, E., Chaumel, J.-L., et Rétiveau, J.-L. (2003). Wind potential assessment of Quebec Province. *Renewable Energy*, 28(12), 1881-1897. [http://dx.doi.org/10.1016/S0960-1481\(03\)00072-7](http://dx.doi.org/10.1016/S0960-1481(03)00072-7)

IPCC (2014) *Summary for policymakers*. In: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* Dans Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, *et al.* (dirs.). Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, p. 1-32. Récupéré de : http://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WG2AR5_SPM_FINAL.pdf

IPCC. (2013). *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press. Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA. Récupéré de: <http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/>

- IPPC (2014). *Fifth Assessment Report: Lima Climate Action High Level Session*. Lima, Perú [Rapport de synthèse]. Récupéré de: http://www.ipcc.ch/news_and_events/docs/COP20/LCAHLD.pdf
- ISE. (1988). *Declaration of Belém*. International Society for Ethnobiology. Récupéré de : <http://ethnobiology.net/what-we-do/core-programs/global-coalition/declaration-of-belem/>
- Jean, B. (1997). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Jean, B. et Dionne, S. (2007). La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 202, 9-19. <http://dx.doi.org/10.4000/norois.1599>
- Jolicoeur, G. et Couillard, L. (2007). *Plan de conservation de l'aster d'Anticosti (Symphyotrichum anticostense): Espèce menacée au Québec*. Québec : Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Récupéré de : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/aster/aster.pdf>
- Kassam, K.-A. (2009). *Biocultural Diversity and Indigenous Ways of Knowing: Human Ecology in the Arctic*. Calgary : University of Calgary Press: Arctic Institute of North America.
- Kirdar, S. (2013) Erbil, Baghdad, Ankara and Washington: Oil Games in Northern Iraq. *Hérodote*, 148, 103-116. <http://dx.doi.org/10.3917/her.148.0103>
- Ki-Zerbo, J. (1992). *Compagnons du soleil. Anthologie des grands textes de l'humanité sur les rapports entre l'homme et la nature*. Paris : Éditions UNESCO et Fondation pour le Progrès de l'Homme.

- Klein, J.-L., Tardif, C., Carrière, J. et Levesque, B. (2003). Les milieux d'appartenance au Québec: une perspective méthodologique. Dans Lasserre, F. et Lechaume, A., *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales* (p. 233-264). Sainte-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Kohler, F. (2011). Diversité culturelle et diversité biologique: une approche critique fondée sur l'exemple brésilien. *Natures, Sciences, Sociétés*, 19(2), 113-124. <http://dx.doi.org/10.1051/nss/2011127>
- La Presse. (2013, 11 novembre). Élections municipales: le taux de participation grimpe à 50 %. *La Presse*. Récupéré de : <http://www.lapresse.ca/actualites/elections-municipales-2013/201311/04/01-4707071-elections-municipales-le-taux-de-participation-grimpe-a-50-.php>
- Laflamme-Levesque, M. (1980). *Étude des lichens appartenant aux genres Bryoria, Alectoria, Ramalina et Usnea dans les foyers d'infestation de Lambdina fiscellaria piscellaria (Guen.) à l'île d'Anticosti, sur la Cote Nord du Saint-Laurent et en Gaspésie*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses. ISSN 9780315003187.
- Lake, J. H. (1981). Sedimentology and paleoecology of Upper Ordovician mounds of Anticosti Island, Quebec. *Revue canadienne des sciences de la Terre*, 18(10), 1562-1571. <http://dx.doi.org/10.1139/e81-144>
- Lasserre, F. (2003). L'eau, la forêt, les barrages du nord du Québec : un territoire instrumentalisé ? Dans Lasserre, F. et Lechaume, A., *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales* (p. 13-29). Sainte-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Lasserre, F. et Lechaume, A. (2003). *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales*. Sainte-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Lauriol, B., Roberge, J. et St-Pierre, L., (1987). Les relations entre la géomorphologie, le climat et l'hydrochimie dans la caverne à la Patate, île d'Anticosti, Canada. *Zeitschrift für Geomorphologie*, 31(4), 419-431.

- Lavoie, D. et Thériault, R. (2012). *Upper Ordovician shale gas and oil in Quebec: Sedimentological, geochemical and thermal frameworks*. Québec : Ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs. Récupéré de http://cseg.ca/assets/files/resources/abstracts/2012/030_GC2012_Upper_Ordovician_Shale_Gas-and_Oil_in_Quebec.pdf
- Le Devoir. (2013, 18 février). Gaz de schiste: l'industrie a failli auprès du public, selon une étude. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/371222/gaz-de-schiste-l-industrie-a-failli-aupres-du-public-selon-une-etude>
- Le Huenen, R. (2011). Lettres du père Crespel et son naufrage à Anticosti en 1736 (review). *University of Toronto Quarterly*, 80(3), 518-520. <http://dx.doi.org/10.1353/utq.2011.0089>
- Le Treut, H, van Ypersele, J.-P., Hallegatte, S. et Hourcade, J.-C. (2004). *Science du changement climatique : acquis et controverses*. Claire Weill, Ed. Paris : Iddri. Récupéré de : http://www.iddri.org/Publications/Ouvrages-en-partenariat/livre-climat_web.pdf
- Lebuis, V. (2009). *Le libre consentement préalable et éclairé: contribution synthèse sur une pratique en développement*. Chaire C.-A. Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement. Institut d'études internationales de Montréal, Université du Québec à Montréal. Récupéré de : http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Le_libre_consentement_prealable_et_eclairé_Veronique_Lebuis.pdf
- Lebuis, V. et King-Ruel, G. (2010). Le consentement libre, préalable et informé: Une norme internationale en émergence pour la protection des populations locales autochtones. *Recherches amérindiennes au Québec* 40(3), 85-99. <http://dx.doi.org/10.7202/1009371ar>
- Lechaume, A. (2003). Perception du paysage et identité territoriale à la Martinique. Dans Lasserre, F. et Lechaume, A., *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales* (p. 159-176). Sainte-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec.

- Lefort, S. (2002). *Habitat hivernal du cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) à l'île d'Anticosti*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de http://www.umce.ca/biblio/biblioguides/maitrise_s-lefort.pdf
- Lejeune, L. (1987). *Époque des Menier à Anticosti. 1895-1926*. Mont Saint-Hilaire : Les Éditions JML Inc.
- Lejeune, L. et Dion, J.-N. (1989). *Anticosti - L'époque de la Consol 1926-1974*. Saint-Hyacinthe : Éditions JML Inc.
- Li, T. et Ducruc, J.-P. (1999). *Aires protégées au Québec. Les provinces naturelles*. Québec : Ministère de l'Environnement. Récupéré de : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/
- Loh, J. et Harmon, D. (2005). A Global Index of Biocultural Diversity. *Ecological Indicators*, 5(3), 231-241. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolind.2005.02.005>
- Ma, X. (1984). *The silurian brachiopod Eocoelia from Anticosti Island, Canada*. (Mémoire de maîtrise). Laurentian University. Récupéré de: https://openlibrary.org/books/OL19978853M/The_Silurian_Brachiopod_Eocoelia_from_Anticosti_Island_Canada
- Maffi, L. et Woodley, H. (2010). *Biocultural Diversity Conservation: A Global Sourcebook*. London & Washington D.C. : Earthscan.
- Mainville, N. (2013, 25 octobre). Bâillon, musellement et censure Inc.: atteintes à la démocratie «made in Canada». *Le Huffington Post*. Récupéré de http://quebec.huffingtonpost.ca/nicolas-mainville/canada-baillon-musellement-censure_b_4156287.html
- Malouf, A. (1998). *Les identités meurtrières*. Paris : Grasset & Fasquelle.
- MAMROT. (2010). *Répertoire des municipalités*. Québec : Affaires municipales et Territoire. Récupéré de : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/>

- Manfredo, M. (2008). *Who Cares About Wildlife: Social Science Concepts for Exploring Human-Wildlife Relationships and Conservation Issues*. New York : Springer Science
- Marie-Victorin, Frère. (1920). *Croquis laurentiens*. Montréal : La bibliothèque électronique du Québec, littérature québécoise. Récupéré de : <http://beq.ebooksgratuits.com/pdf/Victorin-croquis.pdf>
- Martel, M. (1999). *Analyse dendroécologique des effets de la défoliation par l'arpenreuse de la pruche [Lambdina fiscellaria (Guen.)] sur les populations forestières de l'île d'Anticosti, Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses. ISSN 9780612449244
- Martin-Zédé, G. (1926). *Description de la situation de l'île d'Anticosti en 1926-27. Observations concernant le budget de 1926-27 au président de la Wayagamak Pulp and Paper Co*. Fonds d'archives Luc Jobin (P758, S3, SS1; Boîte 1999-10-012\13). Bibliothèque des archives nationales du Québec, Québec
- Massé, B. (2013, 24 septembre). L'acceptabilité sociale, ou l'art de se faire avoir? *Le Huffington Post*. Récupéré le 24 mars 2014 de : http://quebec.huffingtonpost.ca/Bruno%20Mass%C3%A9/acceptabilite-sociale-concept_b_3972876.html
- McCormick, C. (1996). *Anticosti*. Québec : Les Éditions JCL.
- MDDEFP. (2012, octobre). *Liste des plantes vasculaires menacées (57 espèces)*. Québec : Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs. Récupéré le 7 novembre 2013 de : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/listes/menacees-floristiques.pdf>
- MDDELCC (2014a). *Rivières à saumon du Québec*. Québec : Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Récupéré de : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/faune/reglementation/peche/pdf/impression/Pêche-Saumon.pdf>

MDDELCC (2014b). *Liste de espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec - Pygargue à tête blanche - Haliaeetus leucocephalus - Bald Eagle*. Québec : Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Récupéré de : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=40>

MDDELCC (2014c). *Des habitats protégés au naturel*. Québec : Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Récupéré de : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/>

MDDELCC (2014d). *Réserve écologique de la Pointe-Heath*. Québec : Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Récupéré de : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/pointe_heath/res_04.htm

MDDELCC (2014e). *Réserve écologique du Grand-Lac-Salé*. Québec : Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Récupéré de : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/grand_lac-sale/res_54.htm

MDDELCC (2014f). *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*. Québec : Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Récupéré de : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm>

Menge, Y. et Gaudreau, A. L. (2005). *Lumière sur Anticosti*. Québec : Les Éditions Sylvain Harvey.

Menier, H. (1896). *Règlement 1896*. [Concernant l'île d'Anticosti. Signé: Henri Menier.]. Paris : impr. de E. Plon, Nourrit et Cie. Récupéré de http://archive.org/details/cihm_09871

Merriam, S. B. (1998). *Qualitative Research and Case Study Applications in Education*. San Francisco : Jossey-Bass Publishers.

- Mousseau, N. (2008). *Au bout du pétrole: Tout ce que vous devez savoir sur la crise énergétique*. Québec : Éditions MultiMondes.
- Mousseau, N. (2010). *La révolution des gaz de schiste*. Québec : Éditions MultiMondes.
- Mucchielli, A. (dir.). (2002). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Myers, N., Russel A., Mittelmeier, C. G., Mittelmeier, G. A. B., da Fonseca, et Kent, J. (2000). Biodiversity Hotspots for Conservation Priorities. *Nature*, 403, 853-858. <http://dx.doi.org/10.1038/35002501>
- Nadeau, L. (1987). *Genèse et agencement des formes et des sédiments d'une plateforme littorale rocheuse actualisée, coté sud de l'île d'Anticosti, golfe du Saint-Laurent, Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke. Récupéré de *ProQuest Dissertations and Theses* ISSN 9780315388604
- Nations Unies. (1992). *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. Récupéré de : <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>
- Nations-Unies (2014a). Le protocole de Kyoto, un résumé. *United Nations Framework Convention on Climate Change*. Récupéré de : https://unfccc.int/portal_francofone/essential_background/feeling_the_heat/items/3294.php
- Nations-Unies (2014b). Agir sur les changements climatiques - Portail du système des Nations unies. Citations du Secrétaire général. Récupéré de <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=31899#.VAH8O0gj7kI>
- Nations-Unies. (2014). *Agir sur les changements climatiques* : Portail du système des Nations Unies. Récupéré le 24 janvier de : <http://www.un.org/fr/climatechange/causes.shtml>

Nelson, R. M., Beauchamp, T., Miller, V. A., Reynolds, W., Ittenbach, R. F. et Luce, M. F. (2011). The Concept of Voluntary Consent. *The American Journal of Bioethics*, 11(8), 6-16.
<http://dx.doi.org/10.1080/15265161.2011.583318>

Nettle, D. et Romaine, S. (2000). *Vanishing Voices: The extinction of the World's Languages*. Oxford : Oxford University Press.

Newsom, W. M. (1937). Mammals on Anticosti Island. *Journal of Mammalogy*, 18(4), 435-442. Récupéré de :
<http://www.jstor.org/discover/10.2307/1374333?uid=3739464&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=3737720&uid=4&sid=21104662037493>

Nicolas, T. (2008). L'insularité aujourd'hui : entre mythes et réalités. *Études caribéennes*, 6. Récupéré de <http://etudescaribeennes.revues.org/509>

NRC. National research Council. (2010). *Understanding the Changing Planet: Strategic Directions for Geographical Sciences*. Washington, DC: The National Academies Press. Récupéré de :
http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=12860

OCDE. (2006a). *L'évaluation environnementale stratégique - Guide de bonnes pratiques dans le domaine de la coopération pour le développement*. Paris : Organisation de coopération et de développement économique. Récupéré de :
<http://www.oecd.org/fr/environnement/environnement-developpement/37354750.pdf>

ONÉ. (2011). ONÉ - *Rapports sur l'énergie - Projets de mise en valeur du pétrole de réservoirs étanches dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien - Note d'information sur l'énergie*. Gouvernement du Canada : Office national de l'énergie. Récupéré de : <http://www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/archives/rnrgynfmtn/nrgyrprt/1/tghtdvlpmntwcsb2011/tghtdvlpmntwcsb2011-fra.html>

Ouellet, M. (2013). *Mot de la ministre - Commission de consultation publique sur les enjeux énergétiques du Québec*. Récupéré le 23 février 2014 de :
<http://www.consultationenergie.gouv.qc.ca/commission/ministre.asp>

- Pageon, C. (1991). L'identité territoriale: la dualité rurale-urbaine dans la municipalité régionale de comté Les Basques. *Actes et instruments de la recherche en développement régional*, 8. Rimouski : GRIDEQ - Université du Québec à Rimouski. Récupéré de :
http://semaphore.uqar.ca/494/1/IDENTITE_TERRITORIALE.pdf
- Palazuelos, E. (2012). Current oil (dis)order: players, scenarios, and mechanisms. *Review of International Studies*, 38(2), 301-319. Récupéré de :
<http://dx.doi.org/10.1017/S0260210511000039>
- Pare, G. (2000). *Cartographie des géorisques karstiques à l'aide d'images radar: Application à l'île d'Anticosti, Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke. Récupéré de :
<http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/ftp03/MQ61822.pdf>
- Parks, N. (2009). The Price to Pay for Tar-Sands Oil. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 7(5), p. 232.
- Petit, J. R., Jouzel, J., Raynaud, D., Barkov, N. I. Barnola, J.-M., Basile, I., Bender, M. *et al.* (1999). Climate and Atmospheric History of the Past 420 000 Years from the Vostok ice Core, Antarctica. *Nature*, 399, 429-436.
<http://dx.doi.org/10.1038/20859>
- Pétrolia Anticosti. (2014). *Carte des permis, puits et sondages stratigraphiques*. Récupéré le 7 juillet de : <http://petrolia-inc.com/imports/medias/pdf/Communication-population/depliant/2012-08-depliant-anticosti-light.pdf>
- Pétrolia. (2012). *Pétrolia vous informe - Projet Anticosti*. Récupéré le 20 avril 2013 de : <http://petrolia-inc.com/imports/medias/pdf/Communication-population/depliant/2012-08-depliant-anticosti-light.pdf>
- Pétrolia. (2014). *Pétrolia Anticosti*. Récupéré le 7 janvier 2014 de :
<http://www.petrolia-inc.com/fr/corporatif/projets/projet-anticosti>

- Pinet, Ni, Keating, P., Lavoie, D., Dietrich, J., Duchesne, M. J. et Brake, V. (2012). Revisiting the Appalachian structural front and offshore Anticosti Basin (northern Gulf of St. Lawrence, Canada) by integrating old and new geophysical datasets. *Marine and Petroleum Geology*, 32(1), 50-62. <http://dx.doi.org/10.1016/j.marpetgeo.2011.12.004>
- Pitman, D. J. (1991). *Taxonomy of Ordovician ostracodes from western Newfoundland, Anticosti Island and the St. Lawrence Lowlands of Quebec*. (Thèse de doctorat). Memorial University of Newfoundland. Récupéré de *ProQuest Dissertations and Theses*. ISSN 9780315781344.
- Planetscope. (2012). Émissions mondiales de CO2 dans l'atmosphère. *Planetscope – Statistiques mondiales en temps réel*. Récupéré le 3 mars 2014 de :<http://www.planetscope.com/co2/261-emissions-mondiales-de-co2-dans-l-atmosphere.html>
- Pretty, J. et Smith, D. (2004). Social Capital in Biodiversity Conservation and Management. *Conservation Biology*, 18(3), 631-638. Récupéré de <http://www.wildlifeconservationproducts.com/Library/Opwall%20library%20pdfs/Journal%20publications/pretty%20social.pdf>
- Primack, R. B. (2010). *Essentials of Conservation Biology*. Fifth Edition. Sunderland, Massachusetts : Sinauer Associates, Inc. Publishers.
- Québec. (2012). Grand Dictionnaire. Fiche terminologique - Récif. *Grand Dictionnaire*. Québec : Office québécois de la langue française. Récupéré de http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17026904
- Québec. Assemblée nationale. (1980, 2 octobre). Commissions parlementaires. *Journal des débats*. 31e Législature, vol. 22, no. 9. Commission permanente des engagements financiers. Récupéré de : http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=86541

- Querrec, L. (2004). *Analyse dendroécologique d'un milieu coniférien hautement fréquenté par le cerf de Virginia, île d'Anticosti, Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses, ISSN 9780612951389.
- Radio-Canada (2008). Québec achète l'île d'Anticosti - Les Archives de Radio-Canada. Récupéré le 13 juillet 2014 de http://archives.radio-canada.ca/politique/provincial_territorial/clips/9891/
- Radio-Canada (2014, 19 février). *L'exploration et l'exploitation pétrolière sur l'île d'Anticosti*. [Audio fil] Dans l'émission Bonjour la Côte. Récupéré de http://ici.radio-canada.ca/emissions/bonjour_la_cote/2013-2014/chronique.asp?idChronique=328991
- Raghunandan, T. R. (2010). Natural Resource Governance and Local Governments Challenges and Policy Solutions. *South Asian Survey*, 17(1), 57-73. <http://dx.doi.org/10.1177/097152311001700106>
- Ratté, K. (1999). *Identification de la composante "formations meubles" avec les images RSP de RADARSTAT pour la cartographie des districts écologiques de l'île d'Anticosti (Québec)*. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke. Récupéré de : http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape9/PQDD_0018/MQ46785.pdf
- Raynaud, D. et Lorius, C. (2004). Climat et atmosphère : la mémoire des glaces. *Comptes Rendus Geoscience*, 336(7-8), 647-656. Récupéré de : <http://dx.doi.org/10.1016/j.crte.2004.01.005>
- Recyconsult. (2010). Gouvernance. *Dictionnaire de l'environnement*. Récupéré de http://www.dictionnaire-environnement.com/gouvernance_ID1918.html
- Renaud, P. (2012, 13 mars). *Le rôle du BAPE dans le processus québécois d'évaluation environnementale et dans le Plan Nord*. Communication donnée à l'université du Québec à Montréal (UQÀM), Montréal.

- RésidentEs d'Anticosti. (2014, 20 mars). Communiqué : Anticosti, joyau naturel du patrimoine québécois. [Billet de blogue]. Récupéré de Enjeux énergies et environnement : <http://enjeuxenergies.wordpress.com/2014/03/20/communique-anticosti-joyau-naturel-du-patrimoine-quebecois/>
- Ressurreição, A., Gibbons, J., Kaiser, M., Ponce Dentinho, T., Zarzycki, T., Bentley, C., Austen, M. *et al.* (2012). Different Cultures, Different Values: The Role of Cultural Variation in Public's WTP for Marine Species Conservation. *Biological Conservation*, 145(1), 148-159. Récupéré de: <http://dx.doi.org/10.1016/j.biocon.2011.10.026>
- Reynolds, M. (2007). The King of Anticosti: a millionaire French chocolatier bends man and nature to create his own private Island realm. Man and nature ensure his reign is brief.(Henri Menier). *Beaver : Exploring Canada's history*, Sept 2007. Récupéré de : <http://www.highbeam.com/doc/1G1-164949128.html>
- Ribeiro-Fincatti, C. (2006). *Changements récents dans la structure et la composition de la végétation sur l'île d'Anticosti (Québec): Une analyse pollinique et macrofossile*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses, ISSN 9780494178515.
- Ricq, C. (1982). La région, espace institutionnel et espace d'identité. *Espaces et Sociétés*, 41(juin-décembre), 113-129. Récupéré de : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56134283.image>
- Rist, G. 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Rist, G. (1986). *Il était une fois le développement*. Lausanne : Éditions d'en bas.
- Rousseau, M.-H. (2008). *L'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti, un territoire à vocation faunique*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de : <http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/25319/25319.pdf>

- Sachs, I., Bergeret, A., Schiray, M., Sigal, S., Théry, D. et Vinaver, K. (1981). *Initiation à l'écodéveloppement*. Toulouse : Privat.
- Samson, P. (1991). *Écoguide d'Anticosti*. Sillery : P. Samson.
- Sauvé, L. (2003). *Courants et modèles d'intervention en éducation relative à l'environnement*. Module 5. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.
- Sauvé, L. (2006). « *L'éducation relative à l'environnement et la question de développement. Recueil de textes* ». Module 3. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.
- Sauvé, L. (2007). L'équivoque du développement durable. *Chemin de traverse*, 4, 31-47. Récupéré de : <http://cms2.unige.ch/isdd/IMG/pdf/SauveUQAM.pdf>
- Sauvé, L. (2008). Vivre ici, ensemble. *Éducation Canada*, 48(3), 12-15. Récupéré de : <http://www.cea-ace.ca/sites/cea-ace.ca/files/EdCan-2008-v48-n3-Sauv%C3%A9.pdf>
- Sauvé, L. et Brunelle, R. (2003). *L'environnement, entre nature et culture : une vision du monde*. Module 9. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.
- Sauvé, L. et Mbairamadji, J. (2003). *L'écodéveloppement*. Module 14. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.

- Sauvé, L., Madelaine, H.-G., Brunelle, R. et Bostyn, M. (2003). *L'éducation relative à l'environnement et la question du développement*. Module 3. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.
- Sauvé, L., Villemagne, C. et Orellana, I. (2003). *Éléments d'une pédagogie de l'éducation relative à l'environnement*. Module 4. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.
- Schepper, B. (2013). Le pétrole québécois: de ressource publique à bien privé. *À Babord !* 47, 32-33.
- Schmitt, J. (1904). *Monographie de l'île d'Anticosti: Golfe du Saint-Laurent*. Édition de 2012. Paris : Librairie scientifique A. Hermann.
- SEPAQ. (2014). Île d'Anticosti. Dans *Sépaq*. Récupéré le 30 juin 2014 de : <http://www.sepaq.com/dotAsset/c7c5449d-e2c3-4d4f-9ae2-fd453106d1f7.gif>
- Serres, M. (2004). Le concept de nature. *Études*, 400, 67-73. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-etudes-2004-1-page-67.htm>
- Shields, A. (2011a, 15 décembre). Pétrole - Gisement de classe mondiale à Anticosti. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/338426/petrole-gisement-de-classe-mondiale-a-anticosti>
- Shields, A. (2011b, 29 septembre). 40 milliards de barils de pétrole à Anticosti. *Le Devoir*. Récupéré de <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/332472/40-milliards-de-barils-de-petrole-a-anticosti>
- Shields, A. (2011c, 17 février). Pétrole et gaz - Le PLQ connaissait le potentiel québécois. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/316982/petrole-et-gaz-le-plq-connaissait-le-potentiel-quebecois>

- Shields, A. (2014a, 22 février). Un virage radical est inévitable. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/400874/politique>
- Shields, A. (2014b, 24 février). Halte aux projets, dit un rapport. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/400974/hydroqu>
- Shields, A. (2014c, 14 février). Feu vert à l'exploration pétrolière. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/399998/feu-vert-a-l-exploration-petroliere>
- Smith, G.G., McCracken, A.D., Macey, E., Monro Gray, J.M. et Nowlan, G.S. (2007). Les sciences de la terre pour tous: le pétrole. *Association Géologique du Canada*. Gouvernement du Canada : Ressources naturelles Canada. Récupéré de : http://www.gac.ca/PopularGeoscience/factsheets/Petroleum_f.pdf
- Soper, K. (2001). Écologie, nature et responsabilités. *Revue du MAUSS*, 17(1), 71-93. <http://dx.doi.org/10.3917/rdm.017.0071>
- Sproule. (2011). *Resource Assessment of the Macasty Formation in Certain Petroleum and Natural Gas Holdings on Anticosti Island for Petrolia Inc. and Corridor Resources Inc (as of 1 June 2011)*. Calgary, Alberta. Récupéré de : <http://www.petroliagaz.com/imports/medias/pdf/rapports-financiers/2011-rapport-51-101-anticosti-en.pdf>
- Stake, R. E. (1995). *The Art Of Case Study Research*. Thousand Oaks, Calif. : Sage.
- Statistique Canada. (2006). *Recensement de 2006 : Profils cumulatifs et composantes des diffusions. Minganie-Basse-Côte-Nord*. Statistiques Canada. Récupéré de : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/>
- Statistique Canada. (1986). *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec, Partie B, volume 2, Recensement de 1986, Catalogue No 95-326*. Récupéré de Internet Archives au : <http://archive.org/details/199195326V21994engfra>

- Steinberg, P. (2009). Institutional Resilience amid Political Change. *Global Environmental Politics*, 9(3), 61-81. Récupéré de: <http://dx.doi.org/10.1162/glep.2009.9.3.61>
- Terralingua. (2012). Unity in Biocultural Diversity. Récupéré le 3 juillet 2012 de <http://www.terralingua.org>
- Thériault, N. (2014, 5 avril). Esquisse d'un nouveau paysage rural. *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/404390/esquisse-d-un-nouveau-paysage-rural>
- Theys, J. (2002). La Gouvernance, entre innovation et impuissance. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Dossier 2*. Récupéré de : <http://developpementdurable.revues.org/1523>
- Thomashow, M. (1996). *Ecological Identity - Becoming a Reflective Environmentalist*. Cambridge, Massachusetts : MIT.
- Tissot, B. (2001). Quel avenir pour les combustibles fossiles? Les avancées scientifiques et technologiques permettront-elles la poursuite d'un développement soutenable avec les énergies carbonées? *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences - Series IIA - Earth and Planetary Science*, 333(12), 787-796. [http://dx.doi.org/10.1016/S1251-8050\(01\)01692-5](http://dx.doi.org/10.1016/S1251-8050(01)01692-5)
- Tissot, B. (2003). Sources d'énergie primaires et effet de serre. *Comptes Rendus Geoscience*, 335(6-7), 597-601. [http://dx.doi.org/10.1016/S1631-0713\(03\)00104-4](http://dx.doi.org/10.1016/S1631-0713(03)00104-4)
- Tonn, B., English, M. et Turner, R. (2006). The future of bioregions and bioregional planning. *Futures*, 38(4), 379-381. Récupéré de : <http://dx.doi.org/10.1016/j.futures.2005.07.010>
- Tremblay, J. (1982). *Qualité de la nourriture d'été du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses, ISSN 9780315115224.

- Trudelle, C. (2014, 19 février). *Aménagement et gouvernance territoriale: l'exemple des gaz de schiste au Québec*. Communication donnée à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), dans le cadre du cycle de conférences du Collectif scientifique sur la question de gaz de schiste. Montréal. Récupéré de : <http://collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/images/pdf/Pr%C3%A9sentation%20Catherine%20Trudelle.pdf>
- Twenhofel, W. H. (1912). *Geology, Stratigraphy, and Physiogeography of Anticosti Island*. (Thèse de doctorat). Université de Yale. Récupéré de ProQuest Dissertations and Theses.
- UNESCO (2002). *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*. Paris : UNESCO. Récupéré de : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf>
- UNESCO (2008). *Links Between Biological and Cultural Diversity: Concepts, Methods and Experiences - Report of an International Workshop*. Paris: UNESCO. Récupéré de : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001592/159255e.pdf>
- UNESCO (2014). *Petits États insulaires en développement*. Récupéré le 24 mars 2014 de : <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/sids/>
- UNESCO-MAB. (2005). *Conserving Cultural and Biological Diversity: The Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes*. Actes du colloque international, 30 mai – 2 juin 2005, Tokyo. Paris : UNESCO. Récupéré de <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147863e.pdf>
- UNESCO-PNUE. (2003). *Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable*. Actes du colloque, Sommet mondial pour le développement durable, table ronde de haut niveau, 3 septembre 2002, Johannesburg (Afrique du Sud). Paris : UNESCO-PNUE. Récupéré de : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001322/132262f.pdf>

UNESCO-UNEP. (2002). *Cultural Diversity and Biodiversity for Sustainable Development*. Actes du colloque, Sommet mondial pour le développement durable, table ronde de haut niveau, 3 septembre 2002, Johannesburg (Afrique du Sud). Récupéré de :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001322/132262e.pdf>

Union Pétrolière. (2005). *Pétrole: matière première et produits*. Union Pétrolière. Récupéré de <http://www.erdoel-vereinigung.ch>

Vengosh, A., Jackson, R. B., Warner, N., Darrah, T. H. et Kondash, A. (2014). A Critical Review of the Risks to Water Resources from Unconventional Shale Gas Development and Hydraulic Fracturing in the United States. *Environmental Science & Technology*, 48(15), 8334-8348. Récupéré de:
<http://dx.doi.org/10.1021/es405118y>

Wagner, S. C. (2012). Keystone Species. *Nature Education Knowledge*, 3(10), 51. Récupéré de: <http://www.nature.com/scitable/knowledge/library/keystone-species-15786127>

Wickson, S. (2011). High-Resolution Carbon Isotope Stratigraphy of the Ordovician-Silurian Boundary on Anticosti Island, Quebec: Regional and Global Implications. (Mémoire de maîtrise). Université d'Ottawa. Récupéré de :
<http://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/28928/1/MR79701.PDF>

Wilkes, H. et Schwarzbauer, J. (2010). Hydrocarbons: An Introduction to Structure, Physico-Chemical Properties and Natural Occurrence. Dans Kenneth N. Timmis (dir.), *Handbook of Hydrocarbon and Lipid Microbiology* (p. 1-48). Berlin, Heidelberg: Springer

Wüstenhagen, R., Wolsink, M. et Bürer, M. J. (2007). Social acceptance of renewable energy innovation: An introduction to the concept. *Energy Policy*, 35(5), 2683-2691. <http://dx.doi.org/10.1016/j.enpol.2006.12.001>

Yin, R. K. (1994). *Case Study Research: Design and Methods*. Thousand Oaks, Calif. : Sage.

Young, O. (2009). Governance for sustainable development in a world of rising interdependancies. Dans *Governance for the Environment: New Perspectives*, 12-40. Cambridge University Press. Récupéré de: <http://dx.doi.org/10.1017/CBO9780511627170.003>

Zent, S. et Maffi, L. (2012). VITEK - Vitality Index of Traditional Environmental Knowledge : An Introductory Guide. *Terralingua*. Récupéré le 13 décembre 2012 de : http://www.terralingua.org/vitek/wp-content/uploads/downloads/uploads/downloads/2012/10/Terralingua_VITEK.pdf